

Note: Cette traduction a été établie par le Greffe à des fins internes et n'a aucun caractère officiel

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

SENTENCE ARBITRALE DU 3 OCTOBRE 1899

(GUYANA c. VENEZUELA)

MÉMOIRE DE LA RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE DU GUYANA

VOLUME IV

ANNEXES 100-134

19 novembre 2018

[Traduction du Greffe]

LISTE DES ANNEXES

VOLUME IV

		<i>Page</i>
Annexe 100	Lettre en date du 12 novembre 2015 adressée au président du Guyana par le chef de cabinet du Secrétaire général de l'ONU	1
Annexe 101	Statement of the Minister of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana to the National Assembly (11 Feb. 2016)	-
Annexe 102	Government of the Cooperative Republic of Guyana, <i>Proceedings and Debates of the National Assembly of the First Session (2015-2016) of the Eleventh Parliament of Guyana under the Co-operative Republic of Guyana held in the Parliament Chamber, Public Buildings, Brickdam, Georgetown</i> (11 Feb. 2016)	-
Annexe 103	Letter from the President of the Cooperative Republic of Guyana to the Secretary-General of the United Nations (26 Apr. 2016)	-
Annexe 104	<i>Note Verbale</i> from the Ministry of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana to the Ministry of People's Power for External Relations of the Bolivarian Republic of Venezuela, No. 1075/2016 (1 June 2016)	-
Annexe 105	Letter from the Vice President and Minister of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana to the Secretary-General of the United Nations (3 June 2016)	-
Annexe 106	Nations Unies, allocution du président du Guyana devant l'Assemblée générale, soixante et onzième session, doc. A/71/PV.8 (20 septembre 2016)	3
Annexe 107	<i>Note Verbale</i> from the Ministry of People's Power for External Relations of the Bolivarian Republic of Venezuela to the Ministry of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana, No. 02013 (8 Nov. 2016)	-
Annexe 108	<i>Note Verbale</i> from the Ministry of People's Power for External Relations of the Bolivarian Republic of Venezuela to the Ministry of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana, No. 02014 (8 Nov. 2016)	-
Annexe 109	Letter from the Minister of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana to the Secretary-General of the United Nations (9 Nov. 2016)	-
Annexe 110	Ministry of the People's Power for External Relations of the Bolivarian Republic of Venezuela, <i>Communiqué</i> (12 Nov. 2016)	-
Annexe 111	U.N. Secretary-General, <i>Note to Correspondents: The Controversy between Guyana and Venezuela</i> (16 Dec. 2016)	-
Annexe 112	Ministère du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, communiqué de presse : «Le Venezuela salue la décision des Nations Unies de poursuivre ses bons offices en vue de résoudre le différend avec le Guyana eu égard à l'Essequibo» (16 décembre 2016)	67
Annexe 113	Government of Guyana, <i>Statement on the Decision by the United Nations Secretary-General</i> (16 Dec. 2016)	-

Annexe 114	“One hand can’t clap’ to resolve border controversy – Greenidge”, <i>i News Guyana</i> (20 Dec. 2016)	-
Annexe 115	Lettre en date du 21 décembre 2016 adressée au président du Venezuela par le président du Guyana	69
Annexe 116	Letter from the President of the Cooperative Republic of Guyana to the Secretary-General of the United Nations (22 Dec. 2016)	-
Annexe 117	Letter from the Secretary-General of the United Nations to the President of the Cooperative Republic of Guyana (23 Feb. 2017)	-
Annexe 118	Letter from the President of the Cooperative Republic of Guyana to the Secretary-General of the United Nations (1 Mar. 2017)	-
Annexe 119	Letter from the President of the Cooperative Republic of Guyana to the Secretary-General of the United Nations (11 Apr. 2017)	-
Annexe 120	<i>Note Verbale</i> from the Ministry of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana to the Embassy of the Bolivarian Republic of Venezuela in Guyana, No. 01021/2017 (30 June 2017)	-
Annexe 121	Letter from the Minister of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana to Personal Representative of the Secretary- General of the United Nations (29 July 2017)	-
Annexe 122	Letter from the Minister of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana to the Personal Representative of the Secretary-General of the United Nations (19 Sept. 2017)	-
Annexe 123	Nations Unies, allocution du président du Guyana devant l’Assemblée générale, soixante-douzième session, doc. A/72/PV.7 (20 septembre 2017)	71
Annexe 124	Letter from the Personal Representative of the Secretary-General of the United Nations to the Minister of Foreign Affairs of the Cooperative Republic of Guyana (22 Sept. 2017)	-
Annexe 125	Map of Violations of Guyana’s Sovereignty and Territorial Integrity	-
Annexe 126	Secrétaire général de l’ONU, déclaration du porte-parole du Secrétaire général concernant le différend frontalier entre le Guyana et le Venezuela (30 janvier 2018)	103
Annexe 127	Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, communiqué de presse : «La République bolivarienne du Venezuela se prononce sur le différend territorial avec la République coopérative du Guyana» (31 janvier 2018)	104
Annexe 128	Commonwealth Secretariat, <i>Commonwealth Statement on Guyana</i> (14 Feb. 2018)	-
Annexe 129	Cooperative Republic of Guyana, Ministry of Foreign Affairs, <i>Press Release</i> (17 Feb. 2018)	-
Annexe 130	<i>Note Verbale</i> from the Ministry of People’s Power of Foreign Affairs of the Bolivarian Republic of Venezuela to the Embassy of the Cooperative Republic of Guyana in Venezuela, No. 000322 (28 Feb. 2018)	-
Annexe 131	<i>Note Verbale</i> from the Ministry of People’s Power of Foreign Affairs of the Bolivarian Republic of Venezuela to the Embassy of the Cooperative Republic of Guyana in Venezuela, No. 000325 (28 Feb. 2018)	-

Annexe 132	Lettre en date du 18 juin 2018 adressée au président de la Cour internationale de Justice par le président de la République bolivarienne du Venezuela	106
Annexe 133	Bolivarian Republic of Venezuela, National Assembly, <i>Parliamentary Agreement of Rejection of the Cooperative Republic of Guyana of Judicializing the Essequibo and Their Reaffirmation of the Venezuelan Sovereignty on Anacoco Island and the Atlantic Front</i> (19 June 2018)	-
Annexe 134	World Atlas, “The World’s Largest Oil Reserves by Country” (23 Oct. 2018), available at https://www.worldatlas.com/articles/the-world-s-largest-oil-reserves-by-country.html (last accessed 3 Nov. 2018)	-

ANNEXE 100

LETTRE EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2015 ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU GUYANA PAR LE CHEF DE CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Le 12 novembre 2015

Excellence,

Comme nous en avons discuté lors de notre réunion du mardi 9 novembre avec votre représentant permanent, je joins à la présente, aux fins d'examen par votre gouvernement, notre proposition pour progresser sur le différend frontalier entre votre pays et la République bolivarienne du Venezuela.

Cette proposition contient les principaux éléments de la suggestion visant à impliquer l'Organisation des Nations unies, tels que nous en avons discuté lors de ma visite au Guyana et au Venezuela en octobre dernier. Elle reflète les commentaires et les idées communiqués par les deux gouvernements ainsi que l'avis du Secrétaire général.

Comme indiqué mardi, j'ai l'intention de présenter cette proposition à votre gouvernement la semaine prochaine à Georgetown où nous pourrions tenir une première discussion.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de mon profond respect.

Le chef de cabinet,
(Signé) Susana MALCORRA.

Son Excellence
M. David Arthur Granger
Président du Guyana
Georgetown

*

Strictement confidentiel

MARCHE À SUIVRE

En réponse aux demandes du Gouvernement de la République coopérative du Guyana et du Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, le Secrétaire général entend exercer les pouvoirs que lui confère l'accord de Genève de 1966 pour faciliter le règlement pratique du différend survenu entre le Venezuela et le Royaume-Uni du fait de la position du Venezuela, qui soutient que la sentence arbitrale de 1899 relative à la frontière entre la Guyane britannique et le Venezuela est nulle et non avenue.

A supposer qu'aucune solution pratique au différend ne soit trouvée avant la fin de son mandat, le Secrétaire général a l'intention d'engager le processus d'obtention d'une décision finale et contraignante de la Cour internationale de Justice. Auparavant, toutefois, le Secrétaire général entend faire tout son possible pour aider les parties à trouver un accord mutuellement acceptable.

Par conséquent, le Secrétaire général propose aux parties de procéder comme suit :

- 1) Les gouvernements du Guyana et du Venezuela réitèrent qu'ils sont déterminés à déployer tous les efforts possibles pour résoudre leurs différends de manière entièrement pacifique et amiable et qu'ils s'abstiendront de toute action susceptible d'empêcher ou de compliquer le règlement

pacifique et rapide dudit différend. Il est entendu que l'engagement qui précède est sans préjudice des droits, revendications ou positions des parties.

- 2) Agissant en vertu des pouvoirs lui étant conférés par l'accord de Genève et après avoir consulté les parties sur les candidats possibles, le Secrétaire général désignera, au plus tard en décembre 2015, un médiateur qui agira comme son représentant personnel.
 - 3) Le représentant personnel travaillera d'arrache-pied avec les deux parties et leur proposera son aide active en matière de recherche d'une solution pratique. Les parties apporteront de bonne foi leur pleine coopération au Secrétaire général et à son représentant personnel, notamment en tenant des réunions fréquentes et régulières sur des questions de fond importantes au plus haut niveau et aussi du point de vue opérationnel.
 - 4) Le Secrétaire général, agissant lui-même ou par l'intermédiaire de son représentant personnel, fera aux parties toutes les suggestions confidentielles non contraignantes qu'il estime de nature à faciliter la conclusion d'un accord entre elles. Les parties inviteront le Secrétaire général, agissant lui-même ou par l'intermédiaire de son représentant personnel, à faire des suggestions confidentielles non contraignantes sur tous les aspects pertinents de leurs relations bilatérales, y compris les aspects maritimes et environnementaux, leur coopération concrète et les principes communs de bon voisinage. Aucune suggestion ne saurait produire le moindre effet, sauf si et dans la mesure où elle peut être reprise dans un accord écrit définitif mutuellement acceptable et signé par les présidents des gouvernements respectifs des parties.
 - 5) Le processus se déroule de manière totalement confidentielle. Seul le Secrétaire général fera, lui-même ou par l'intermédiaire de son représentant personnel, des déclarations publiques sur les progrès accomplis si et dans la mesure où une telle intervention s'avère nécessaire et après avoir consulté les parties. A moins qu'il n'en ait été décidé autrement d'un commun accord entre elles et le Secrétaire général ou son représentant personnel, les parties s'abstiendront de formuler des commentaires publics sur l'état d'avancement du processus.
 - 6) Sauf et dans la mesure où elles seraient incorporées dans un accord écrit définitif et mutuellement acceptable conclu entre les parties, les opinions exprimées et toutes les déclarations, reconnaissances et propositions faites par l'une ou l'autre des parties ou par le Secrétaire général ou son représentant personnel revêtent et conservent à tout moment un caractère confidentiel. Aucune des parties n'a le droit, dans le cadre d'un autre processus ou d'une autre procédure, d'invoquer la moindre opinion, déclaration, reconnaissance ou proposition exprimée par l'autre partie ou par le Secrétaire général ou en son nom.
 - 7) En mars ou en avril 2016 et de nouveau dans le cadre des réunions de haut niveau de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale en septembre 2016, des réunions trilatérales seront organisées entre le Secrétaire général et les présidents du Guyana et du Venezuela afin de mesurer les progrès accomplis et de s'efforcer de faire sensiblement avancer la solution du différend.
 - 8) Le Secrétaire général fera, plus tard en novembre 2016, le point sur les progrès accomplis. Les parties visent à parvenir à un accord mutuellement acceptable d'ici là. Au cas où elles n'y seraient pas parvenues au moment de cette évaluation, le Secrétaire général prendra, sur la base de l'accord de Genève de 1966, sa décision quant au choix des moyens de règlement comme indiqué ci-dessus.
 - 9) Lorsque les deux gouvernements auront accepté la présente proposition, le Secrétaire général publiera un communiqué décrivant la procédure convenue.
-

ANNEXE 106

**NATIONS UNIES, ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU GUYANA DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,
SOIXANTE ET ONZIÈME SESSION, DOC. A/71/PV.8
(20 SEPTEMBRE 2016)**



Assemblée générale

Soixante et onzième session

8^e séance plénière

Mardi 20 septembre 2016, à 9 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Point 109 de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/71/1)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise à sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2016, l'Assemblée générale entendra une présentation par le Secrétaire général de son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation (A/71/1), au titre du point 109 de l'ordre du jour.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Assemblée du soutien qui m'a été accordé tout au long des 10 années pendant lesquelles j'ai eu le privilège de servir l'Organisation des Nations Unies. Lors de ma prestation de serment, en décembre 2006, je me suis engagé à travailler avec l'Organisation pour nous, les peuples. Guidés par la Charte des Nations Unies et comptant sur le dévouement du personnel, nous avons accompli beaucoup de choses ensemble.

Mais je suis également plein d'inquiétude. Un abîme de méfiance sépare les citoyens de leurs dirigeants. Poussés par les extrémistes, nous pensons en termes de « nous » et « eux ». Nous sommes agressés par l'élévation du niveau de la mer, les niveaux record de chaleur et les tempêtes d'une violence extrême. Nombreux sont ceux qui vivent le danger au quotidien. Cent trente millions de personnes ont besoin d'assistance

vitale. Des dizaines de millions d'entre elles sont des enfants et des jeunes, la future génération est de ce fait déjà menacée.

Pourtant, après un mandat de 10 ans, je suis convaincu plus que jamais que nous avons le pouvoir de mettre fin à la guerre, à la pauvreté et à la persécution. Nous avons les moyens de prévenir les conflits. Nous avons la possibilité de combler l'écart entre riches et pauvres, et de garantir à tous la jouissance de leurs droits. Les objectifs de développement durable constituent notre manifeste en faveur d'un avenir meilleur. L'Accord de Paris sur les changements climatiques nous donne les moyens de relever le grand défi de notre époque. Nous n'avons plus de temps à perdre. J'exhorte tous les dirigeants à faire le nécessaire pour que l'Accord de Paris entre en vigueur cette année. Nous avons seulement besoin de 26 pays supplémentaires ne représentant que 15 % des émissions. Je demande à toutes les délégations présentes de nous aider à bâtir un monde à faible émission de carbone, un monde plus résilient, qui offre davantage de perspectives et de meilleures conditions de vie à nos enfants.

Ces grands progrès sont compromis par de graves menaces à la sécurité. Les conflits armés sont de plus en plus longs et complexes. La mauvaise gouvernance fait basculer des sociétés dans le gouffre. La radicalisation menace la cohésion sociale, et c'est précisément ce que recherchent les extrémistes violents. Les conséquences tragiques se manifestent brutalement du Yémen à la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-29297(F)



Document adapté

Merci de recycler



Libye et à l'Iraq, de l'Afghanistan jusqu'au Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

Aujourd'hui, c'est le conflit en Syrie qui fait le plus grand nombre de morts et crée la plus grande instabilité. Il n'y a pas de solution militaire. Beaucoup de groupes tuent de nombreux innocents, mais aucun ne surpasse le Gouvernement syrien, qui continue d'utiliser des bombes-barils contre les populations civiles et de torturer systématiquement des milliers de détenus. Les puissants commanditaires qui alimentent la machine de guerre ont également du sang sur les mains. Dans cette salle se trouvent aujourd'hui des représentants de gouvernements qui ont passé sous silence, facilité ou financé des atrocités infligées à des civils syriens par toutes les parties au conflit en Syrie, qui y ont participé ou les ont même planifiées ou perpétrées.

Alors même que nous pensons que la situation ne saurait empirer, nous tombons de plus en plus bas dans l'ignominie. L'attentat ignoble, brutal et apparemment délibéré commis hier contre un convoi humanitaire des Nations Unies et du Croissant-Rouge arabe syrien en est le dernier exemple. Les Nations Unies ont été contraintes de suspendre les convois humanitaires à cause de cet acte écœurant. Les travailleurs humanitaires qui apportaient une aide vitale étaient des héros. Ceux qui les ont bombardés sont des lâches. Il est essentiel que les responsables de tels crimes répondent de leurs actes. J'invite tous ceux qui ont une influence à amener les parties à mettre fin aux combats et à s'asseoir à la table des négociations. La transition politique n'a que trop tardé. Après autant de violence et de chaos, l'avenir de la Syrie ne devrait pas être lié au destin d'un seul homme.

Il y a un an, la Palestine a hissé avec fierté son drapeau au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Et pourtant, la perspective d'une solution à deux États s'éloigne de jour en jour tandis que l'occupation entre dans sa cinquantième année. Ami à la fois d'Israël et du peuple palestinien, je suis peiné de voir que ces dix dernières années ont été des années perdues pour la paix, des années qui ont vu l'expansion de colonies de peuplement illégales, des années témoins de la division entre Palestiniens, des années caractérisées par une polarisation grandissante et un sentiment croissant de désespoir. C'est de la pure folie. Remplacer la solution des deux États par le principe d'un seul État aurait des conséquences néfastes, privant les Palestiniens de leur liberté et de l'avenir auquel ils ont droit et éloignant

Israël de son projet de démocratie juive pour l'isoler davantage du reste du monde.

Dans la péninsule coréenne, le cinquième essai nucléaire de la République populaire démocratique de Corée menace une fois de plus la sécurité régionale et internationale. Dans le même temps, les souffrances et le désespoir du peuple ne cessent de croître. Je demande instamment aux dirigeants de ce pays de changer de cap et de respecter leurs obligations, non seulement envers leur propre peuple mais aussi envers la famille des nations.

En Ukraine, la violence cause des troubles internes, relance les tensions à travers l'Europe et ranime les rivalités géopolitiques. Au Soudan du Sud, les dirigeants ont également trahi leur peuple. Dans bien trop d'endroits, les dirigeants réécrivent les constitutions, manipulent les élections et prennent d'autres mesures désespérées pour s'accrocher au pouvoir. Les dirigeants doivent comprendre que c'est du peuple qu'ils tiennent leur mandat, que celui-ci ne constitue pas un bien personnel. Je le dis très clairement : ils doivent être au service du peuple; éviter d'ébranler la démocratie; s'abstenir de piller les ressources de leur pays et ne pas emprisonner ni torturer leurs détracteurs.

En adoptant hier la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, nous avons réalisé de grands progrès en ce qui concerne la protection contre les conflits et la tyrannie. Ce document indique la voie à suivre pour sauver des vies et protéger les droits de millions de personnes. Nous devons tous tenir ces promesses. Trop souvent, réfugiés et migrants se heurtent à la haine. Les musulmans, en particulier, sont la cible de stéréotypes et d'une méfiance qui rappellent les heures les plus sombres du passé. Les responsables politiques et les candidats doivent éviter ce calcul politique cynique et dangereux qui consiste à accumuler les votes en divisant le peuple et décuplant la peur. Le monde doit dire non aux mensonges et aux entorses à la vérité, et rejeter toutes les formes de discrimination.

Nous devons également nous attaquer aux causes des déplacements forcés, c'est-à-dire investir dans la prévention des conflits et mener une diplomatie patiente. Et à mesure qu'augmente la demande d'opérations de maintien de la paix, nous devons continuer de renforcer ces opérations pour aider les pays à rétablir et maintenir la paix. Je me félicite que l'Assemblée générale ait adopté le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, qui nous permettra de lutter contre les facteurs qui alimentent les conflits.

Au Myanmar, la transition entre dans une phase prometteuse. À Sri Lanka, tout est fait pour refermer les blessures de la guerre. Dans les deux pays, il ne pourra y avoir de réconciliation que si tous les groupes, minoritaires et majoritaires, participent à l'édification d'une nouvelle union. Lundi prochain, je me rendrai en Colombie pour la signature d'un accord de paix qui mettra fin à l'un des plus vieux conflits armés. L'Organisation des Nations Unies accompagnera le peuple colombien tout au long de ce processus. La conclusion d'un accord sur Chypre est également en bonne voie. Nous devons tous appuyer les progrès et les solutions qui sont maintenant à portée de main.

(l'orateur poursuit en français)

Je saisis cette occasion pour exprimer mes regrets au sujet de deux situations qui ont terni la réputation de l'Organisation et, pire encore, traumatisé les nombreuses populations que nous servons.

Premièrement, les actes odieux d'exploitation et de violence sexuelles commis par certains soldats de la paix et d'autres membres du personnel des Nations Unies ont aggravé les souffrances de populations déjà prises dans un conflit armé et sapé les efforts accomplis par tant d'autres agents de l'ONU dans le monde. Les protecteurs ne doivent jamais devenir des prédateurs. Les États Membres et le Secrétariat doivent redoubler d'efforts pour faire appliquer et renforcer la politique de tolérance zéro de l'Organisation.

Deuxièmement, Haïti a cumulé les épreuves : peu après un tremblement de terre dévastateur, le pays a été frappé par une épidémie de choléra. J'ai beaucoup de regret et de peine face aux terribles souffrances du peuple haïtien affecté par le choléra. Une nouvelle stratégie s'impose pour atténuer sa détresse et améliorer ses conditions de vie. Nous sommes fermement résolus à nous acquitter durablement de cette responsabilité morale. Nous élaborons actuellement un ensemble de mesures d'assistance pour les personnes les plus directement touchées et redoublons d'efforts pour établir de solides systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé, qui sont la meilleure défense à long terme contre les maladies. Nous n'y parviendrons qu'avec l'appui politique et financier sans faille des États Membres. Je donnerai plus tard des précisions sur cette stratégie. Unissons nos efforts pour honorer nos obligations envers le peuple haïtien.

(l'orateur reprend en anglais)

Je voudrais aborder brièvement quelques autres domaines qui, je l'espère, resteront longtemps des priorités de l'Organisation.

Je suis fier qu'ONU-Femmes ait vu le jour durant mon mandat. C'est maintenant notre défenseur en titre de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, dans notre action en faveur d'une « planète à 50/50 ». J'ai nommé davantage de femmes à des postes de responsabilité dans l'Organisation que par le passé, et je suis fier de me dire féministe. Les femmes soutiennent la moitié du ciel et sont indispensables pour atteindre tous nos objectifs. J'ai toujours dit que le potentiel des femmes était la ressource la moins exploitée dans le monde. Nous devons donc faire bien davantage pour mettre fin à la discrimination ancestrale et à la violence chronique contre les femmes, promouvoir leur participation à la prise de décisions et offrir à chaque fille le départ dans la vie qu'elle mérite.

Je suis un fervent défenseur des droits de toutes les personnes, quelle que soit leur origine ethnique, leur religion ou leur orientation sexuelle. Notre système de défense des droits de l'homme et l'initiative Les droits avant tout placent les droits de l'homme au centre de nos activités. Ce sont les piliers de la société et les antidotes à l'extrémisme violent et à la désillusion des citoyens.

Plus que par le passé, nous avons fait porter nos efforts sur la responsabilité de protéger et, par notre action, fait avancer la lutte contre la peine de mort. Les condamnations historiques prononcées par la Cour pénale internationale et d'autres institutions ont fait progresser l'application du principe de responsabilité, mais nous avons encore à faire pour empêcher de nouveaux génocides et d'autres atrocités criminelles. Le rôle de la société civile est essentiel dans la conduite de ces efforts.

Je demande à tous les membres de se joindre à moi aujourd'hui pour accorder une plus grande place à la société civile et à l'indépendance des médias, sans qu'il soit porté atteinte aux libertés de réunion et d'expression.

(l'orateur poursuit en français)

Ces 10 dernières années, nous avons réalisé de grands progrès dans les domaines de l'éducation et de la santé. Nous avons pratiquement éradiqué la polio. De plus en plus de femmes survivent à l'accouchement. Davantage d'enfants sont scolarisés et vivent plus longtemps, dans de meilleures conditions. Les mesures que nous avons prises ensemble pour contenir l'épidémie

d'Ebola nous ont préparés à de futures urgences sanitaires. Les travaux du Groupement tactique mondial sur la santé nous rappellent que la vigilance s'impose bien avant que les pandémies fassent la une des journaux. La maîtrise des armes meurtrières a progressé grâce à la Convention sur les armes à sous-munitions et au Traité sur le commerce des armes, ainsi qu'à l'action efficace menée contre les armes chimiques.

Nous devons tirer parti de cet élan pour nous rapprocher de l'objectif ultime : éliminer les armes nucléaires une fois pour toutes. Le Sommet mondial sur l'action humanitaire a permis de renforcer les opérations de secours pour s'orienter vers la prévention et la résilience, ainsi que la réduction des besoins. Nous tirons parti, comme jamais auparavant, de l'énergie des jeunes, notamment grâce à l'action de mon tout premier Envoyé pour la jeunesse et du nouvel Envoyé spécial sur l'emploi des jeunes. Les partenariats avec le secteur privé se sont multipliés : nous encourageons les entreprises à adopter des pratiques responsables qui soient les meilleures pour la société et le monde. Nous avons aussi fait de grands progrès pour ce qui est de réformer l'Organisation et de l'adapter aux réalités du XXI^e siècle.

(l'orateur reprend en anglais)

Pour continuer à faire des progrès, nous devons faire preuve d'une solidarité sans pareille. Nous sommes parfois nos pires ennemis. Les États Membres ne se sont toujours pas mis d'accord sur une méthode pour réformer le Conseil de sécurité, ce qui risque de nuire à son efficacité et à sa légitimité.

Dans le même esprit, je voudrais proposer de lancer une grande réforme, qui n'a que trop tardé, pour garantir l'équité et l'efficacité au sein de l'Organisation. J'ai vu bien trop souvent des propositions appuyées par un grand nombre d'États Membres être bloquées par quelques États, voire un seul, grand ou petit, au nom du consensus. À maintes reprises, des mesures essentielles et des idées judicieuses ont été bloquées au Conseil de sécurité, bloquées à l'Assemblée générale, bloquées dans le processus budgétaire, bloquées à la Conférence du désarmement et dans d'autres organes. Ces blocages sont le fait d'États grands ou petits.

Dans le monde complexe dans lequel nous vivons, est-il juste qu'un seul pays ou qu'une poignée d'entre eux jouisse d'un pouvoir aussi disproportionné et prenne le reste du monde en otage sur tant de questions importantes?

Il ne faut pas confondre consensus et unanimité. La population mondiale est en droit de se demander si c'est la manière dont une organisation dans laquelle nous avons placé autant de nos espoirs et de nos aspirations devrait fonctionner. Je vous propose, Monsieur le Président, de créer, avec mon successeur, un groupe de haut niveau qui sera chargé de trouver des moyens concrets d'améliorer le processus décisionnaire à l'Organisation des Nations Unies.

Il importe aussi que les États respectent l'indépendance du Secrétariat, en application de la Charte. Quant tout ce qu'il y a à dire a été dit dans nos rapports, les États Membres ne doivent pas essayer de réécrire l'histoire. Quand notre personnel en charge des droits de l'homme agit au nom des plus vulnérables, les États Membres ne doivent pas leur barrer la route. Quand nos agents humanitaires doivent venir en aide à des populations assiégées, les États Membres doivent lever tous les obstacles pour qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche. Et quand nos envoyés et notre personnel soulèvent des questions difficiles, les États Membres ne doivent pas les frapper d'ostracisme ni menacer de les bannir du pays. Nous devons tous être ouverts et comptables envers ceux au service desquels nous travaillons.

Il existe un dernier indicateur de tous les changements qui sont survenus au cours de la dernière décennie.

C'est difficile à croire, mais lorsque j'ai pris mes fonctions, le smartphone n'avait pas encore fait son apparition. Aujourd'hui, c'est une véritable bouée de sauvetage et aussi, parfois, une malédiction! Nous ne pouvons plus vivre sans nos smartphones. Grâce à nos téléphones et aux réseaux sociaux, le monde est désormais connecté d'une manière qui était totalement inimaginable lorsque je suis entré en fonctions. C'est vrai, ils sont exploités à mauvais escient par les extrémistes et les mouvements haineux. Mais ils ont aussi permis la constitution de nouvelles communautés et l'avènement de nouvelles possibilités. Pour moi, c'est un rappel du pouvoir de l'individu, le pouvoir de changer le monde.

Après tout, c'est grâce aux peuples du monde entier que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) est le plus inclusif des processus de développement de notre époque. Des millions de personnes se sont mobilisées pour pousser les dirigeants à s'engager dans la lutte contre les changements climatiques. Ce pouvoir de

l'individu, c'est quelque chose que j'ai pu observer aux quatre coins du monde au cours des 10 dernières années. Des personnes comme Rebecca Johnson, une infirmière que j'ai rencontrée en Sierra Leone. Après avoir contracté le virus Ebola et être parvenue à s'en relever, elle a de nouveau risqué sa vie afin de sauver sa communauté. Et bien sûr, des individus comme Yusra Mardini, cette jeune nageuse syrienne qui est parvenue à pousser jusqu'à la terre ferme l'embarcation qu'elle avait empruntée avec d'autres réfugiés et qui a ensuite participé aux Jeux olympiques. Ce sont bien entendu des personnes comme la jeune Malala Yousafzai, qui est venue à l'Organisation des Nations Unies pour nous rappeler qu'un seul livre, une seule plume et un seul être peuvent faire une différence.

L'avènement d'un monde parfait est sans doute un horizon lointain. Mais il est en la mesure de tout un chacun de tracer un chemin vers un monde meilleur, un monde plus sûr, un monde plus juste. Dix ans après ma nomination, je sais qu'ensemble, unis, nous pouvons y arriver. Je compte sur la détermination et l'engagement des membres pour y parvenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Secrétaire général de sa déclaration.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le privilège aujourd'hui de déclarer ouvert le débat général de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. En exerçant ce privilège, je suis profondément touché par l'honneur qui m'est fait, en ma qualité de fier citoyen des Fidji, sachant que c'est la première fois au cours des sept décennies de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies que le Président de l'Assemblée vient de l'un des États insulaires du Pacifique.

Trois cent soixante et un jours se sont écoulés depuis que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté dans cette auguste salle. Fruit de deux années d'intenses négociations multilatérales, l'adoption du Programme 2030 a constitué une lueur d'espoir devant guider l'humanité toute entière vers un monde meilleur. Avec ses 17 objectifs de développement durable, le Programme 2030 est véritablement ambitieux. Habité d'un esprit universel et porteur de changement, il définit un plan directeur qui doit nous permettre de transformer notre monde en un monde sans pauvreté extrême, un monde dans lequel des sociétés pacifiques et bien gouvernées vivent dans le respect du principe

de durabilité et en harmonie avec notre environnement. Pour l'essentiel, il offre aux générations futures un avenir où elles pourront vivre en sécurité dans un monde où l'amour triompherait.

Quel sont les progrès accomplis? Le premier indice important de progrès est que l'Accord de Paris sur les changements climatiques a été adopté à Paris à la fin de l'année dernière et que nous avançons résolument vers sa ratification. Je salue le Secrétaire général pour le travail inlassable qu'il accomplit dans ce domaine et félicite les gouvernements qui ont ratifié l'Accord. Surmonter les défis posés par les changements climatiques constitue la responsabilité existentielle de notre époque. L'heure n'est plus aux tergiversations. Il est encourageant de constater que l'on produit aujourd'hui davantage d'énergie que jamais auparavant à partir de sources renouvelables plus abordables, et que davantage de ressources sont affectées à l'adaptation aux changements climatiques.

Il est également encourageant de voir que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême et souffrant de maladies transmissibles, comme la polio et le paludisme, continue de diminuer. Il ne fait pas de doute que le Programme 2030 est de plus en plus utilisé comme cadre pour améliorer les plans nationaux de développement de par le monde, mais nous sommes encore loin d'avoir atteint nos objectifs.

Des millions de personnes dans le monde souffrent des effets délétères de la guerre. La crise qui fait rage en Syrie continue d'infliger d'énormes souffrances humaines aux Syriens, tant à ceux qui ont fui en quête d'un lieu sûr qu'à ceux qui sont restés et vivent dans des conditions inhumaines. Je condamne fermement l'attaque menée contre un convoi d'aide des Nations Unies, qui cherchait à acheminer des vivres et des fournitures médicales faisant cruellement défaut aux populations dans le besoin. La prise pour cible délibérée du personnel humanitaire est une violation flagrante du droit international et est moralement inacceptable.

Nous comptons plus de 60 millions de personnes déplacées dans le monde, dont beaucoup risquent leur vie pour fuir des conflits ou des catastrophes. Semaine après semaine, des innocents deviennent les victimes d'actes méprisables commis par des extrémistes violents. Le fossé qui sépare les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, les pays en développement et les pays développés demeure obstinément profond. À l'heure où la collaboration et les partenariats sont plus nécessaires que jamais, nous assistons à une montée

de la xénophobie, des discours clivants et des atteintes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Pendant ce temps, les émissions de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter à l'échelon mondial. Des dommages inimaginables sont infligés à nos océans et à nos mers, et la possibilité qui s'offre à nous de prévenir des changements climatiques catastrophiques est rapidement en train de s'éloigner.

Dans l'ensemble, il est évident que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 n'a pas encore donné les résultats dont notre monde a si désespérément besoin. Alors, que pouvons-nous faire? Il n'y a qu'une seule réponse : nous devons faire davantage pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Nous devons faire connaître ces objectifs à nos jeunes, car si nous voulons que la transformation nécessaire puisse avoir lieu, elle doit d'abord prendre racine dans nos esprits et dans nos valeurs. Ce sont nos enfants qui hériteront des fruits du Programme. Dès lors, dans toutes les classes du monde, les enseignants devraient parler des objectifs de développement durable. J'encourage tous les membres à faire de ce vœu une réalité. Davantage de ressources publiques doivent être consacrées à la réalisation des objectifs de développement durable, que ce soit directement par le biais du financement national, ou indirectement par le biais de l'aide publique au développement, dans le cadre du financement de l'action climatique, par exemple. Nous devons créer de meilleurs cadres réglementaires et exiger du système financier international qu'il veille à ce que les financements soient de plus en plus axés sur les investissements productifs, verts et socialement responsables. Nous devons promouvoir un accès élargi des pays et des communautés pauvres et marginalisés à la science, à la technologie et à l'innovation, aux débouchés commerciaux et aux solutions visant un niveau d'endettement plus tolérable. Nous pouvons, et nous devons, mieux travailler pour pérenniser la paix, pour prévenir les conflits et y répondre, et pour gérer la crise humanitaire et celle des réfugiés à l'échelon mondial.

L'action collective des États Membres doit être renforcée. Des partenariats stratégiques et ouverts à tous doivent être forgés pour relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, des changements climatiques aux conflits en passant par l'extrémisme violent et le terrorisme, ainsi que les maladies transmissibles qui menacent l'humanité. En ma qualité de Président de l'Assemblée générale, je tiens à assurer l'Assemblée que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir

pour aider les membres à faire face à ces questions au cours de la soixante et onzième session.

En résumé, au cours de la soixante et onzième session, je suis déterminé à promouvoir une mise en œuvre universelle des 17 objectifs de développement durable. Je plaiderai en faveur d'un système des Nations Unies pour le développement qui soit uni dans l'action et qui réponde efficacement aux besoins des États Membres, pour qui l'appui de l'ONU est indispensable.

Face à la crise que connaît notre cher océan, je superviserai les préparatifs de la Conférence des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 de développement durable, concernant les océans, qui se tiendra ici dans la salle et dans les salles de conférence alentour, du 5 au 9 juin 2017. Nous voulons que la conférence marque un tournant dans la façon dont nous préservons le bien-être de nos océans, et je nourris l'espoir d'y voir le plus grand nombre possible de membres.

Au-delà du Programme 2030, en ma qualité de Président de l'Assemblée générale, je suis pleinement conscient des responsabilités, des fonctions et des prérogatives de cet organe au titre du Chapitre IV de la Charte des Nations Unies. La semaine prochaine, je me rendrai en Colombie avec le Secrétaire général pour la signature historique de l'accord de paix conclu entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – un accord qui met fin à des décennies de conflit civil et dont on ne peut que se féliciter.

J'ai l'espoir qu'en collaboration avec les États Membres et l'ensemble de la communauté des Nations Unies, il sera également possible dans les mois à venir de prendre des mesures pour avancer sur d'autres questions urgentes dont est saisie l'Organisation. Il s'agit notamment de renforcer le pilier de paix et de sécurité de l'ONU en améliorant la capacité de l'Organisation à prévenir les conflits et les menaces et à y répondre lorsqu'ils se produisent; de promouvoir le programme de pérennisation de la paix qui constitue la pierre angulaire de l'engagement des Nations Unies dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme – après tout, il ne peut y avoir de développement durable sans une paix durable; de lutter contre la discrimination et de promouvoir la réalisation des droits de l'homme afin que tous les être humains puissent vivre libres et égaux en dignité et en droits; de renforcer le dispositif antiterroriste des Nations Unies et de protéger la vie des personnes vulnérables et de celles

les plus exposées au risque de violations massives; de s'attacher à dégager un consensus plus large sur le désarmement et la non-prolifération; et d'œuvrer à la transformation de l'Organisation des Nations Unies elle-même en tenant compte de la nécessité d'assurer l'égalité entre les sexes et la parité, ainsi qu'un meilleur équilibre géographique, en encourageant des pratiques onusiennes qui soient souples, novatrices et cohérentes et en rendant l'Organisation plus efficace, dynamique, responsable et adaptée à ses objectifs.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée pour saluer, du haut de cette tribune, les milliers de soldats de la paix des Nations Unies en poste autour du monde et pour rendre hommage ceux qui ont fait le sacrifice ultime en servant les nobles idéaux de cette institution. Heureux les artisans de paix.

En tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, je suis pleinement attaché à faire fond sur les normes de transparence et d'ouverture établies par mon prédécesseur. Cela s'appliquera tout particulièrement au processus de nomination du nouveau Secrétaire général. Par la suite, notre travail sera d'appuyer une transition en douceur et un début d'exercice de fonctions performant pour le prochain Secrétaire général. Je veillerai à ce qu'il y ait de larges possibilités d'interaction précoce entre le nouveau Secrétaire général et les États Membres afin d'établir de solides relations de travail avec l'Assemblée.

Pendant la soixante et onzième session, je travaillerai également à l'amélioration de nos méthodes de travail au sein de l'Assemblée générale. Je m'efforcerai d'aborder la question de l'efficacité des commissions de l'Assemblée afin d'améliorer la cohérence entre les principaux organes, de renforcer les synergies et la cohérence de l'ordre du jour à la lumière des objectifs de développement durable et d'aborder les problèmes de longue date qui sont préjudiciables à l'efficacité et à l'efficience de l'Organisation, ainsi que d'intégrer davantage de transparence et d'éthique dans l'ensemble de notre action.

Bien entendu, la réforme du Conseil de sécurité constitue un domaine qui nécessite une attention particulière. Nous devons disposer d'un Conseil de sécurité doté d'une structure lui permettant de relever les défis nouveaux et émergents du XXI^e siècle. Cela inclut la prise en compte des aspects du changement climatique touchant à la sécurité. Pendant la soixante et onzième session, nous devons travailler les uns avec les autres, par-delà les groupes traditionnels et entre

ceux-ci, pour renforcer la confiance et la souplesse afin de pouvoir réaliser une réforme qui soit pour le bien commun.

Pour conclure, une expression fidjienne nous exhorte à nous tourner vers l'avenir et à ne pas nous appesantir sur les griefs, les impasses et les erreurs du passé. Aujourd'hui j'ai évoqué certains des grands défis qui attendent l'humanité. Préparons-nous à les relever. Il a été dit qu'une personnalité politique pense à la prochaine élection mais qu'un homme d'État pense à la prochaine génération. Plus que jamais auparavant, nous devons nous tourner vers les hommes et les femmes d'État parmi nous pour qu'ils nous guident dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et qu'ils réalisent l'avenir sûr et harmonieux que nous souhaitons tous pour nos enfants, nos petits-enfants et tous ceux qui leur succéderont.

Avant de donner la parole au premier orateur de la matinée, je voudrais rappeler aux membres que la liste des orateurs pour le débat général a été établie sur la base acceptée par tous que les déclarations ne dépasseront pas 15 minutes chacune afin de permettre à tous les orateurs de s'exprimer à chaque séance. Dans le cadre de ce délai, je demande toutefois aux orateurs de prononcer leur déclaration à une vitesse raisonnable de sorte que l'interprétation puisse être correctement assurée dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

J'appelle aussi l'attention des membres sur la décision prise par l'Assemblée générale lors de précédentes sessions, à savoir qu'il est vivement déconseillé d'adresser des félicitations à l'intérieur de la salle de l'Assemblée générale après le prononcé d'une déclaration. À cet égard, j'aimerais inviter les orateurs, une fois leur discours prononcé, à sortir de la salle de l'Assemblée générale par la salle GA-200, située derrière le podium, avant de regagner leur siège.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter la même procédure pendant le débat général de la soixante et onzième session?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Enfin, j'appelle l'attention des membres sur le fait que, pendant le débat général, des photographies officielles de tous les orateurs sont prises par le Département de l'information. Les membres qui souhaitent se procurer ces photographies sont priés de contacter la photothèque de l'ONU.

Allocution de M. Michel Temer, Président de la République fédérative du Brésil

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérative du Brésil.

M. Michel Temer, Président de la République fédérative du Brésil, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Michel Temer, Président de la République fédérative du Brésil, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Temer (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Le Brésil apporte son esprit naturel d'ouverture à l'Organisation des Nations Unies et au monde entier. Nous sommes un pays qui est fondé sur la force de la diversité et qui se construit par elle. Nous sommes convaincus du pouvoir du dialogue. Nous défendons fermement les principes qui régissent l'Organisation – des principes qui maintenant sont nécessaires plus que jamais auparavant. Le monde actuel manifeste des signes d'incertitude et d'instabilité.

Le système international connaît actuellement ce qui pourrait être décrit comme un déficit d'ordre. La réalité a avancé plus vite que notre capacité collective d'y faire face. De l'éclatement de conflits régionaux à l'intégrisme violent, nous affrontons des menaces anciennes ou nouvelles que nous n'avons pas pu endiguer. Compte tenu de la crise des réfugiés et de l'essor du terrorisme, nous ne pouvons qu'être envahis par un sentiment de perplexité ou de stupéfaction. Les foyers de tension ne donnent aucun signe de s'estomper. Un état d'inaction politique virtuelle aboutit à des guerres prolongées qui restent sans solution. L'incapacité du système à réagir aux conflits ne fait qu'aggraver les cycles de destruction. La vulnérabilité sociale de tant de personnes dans nombre de pays est exploitée par des discours de peur et de repli sur soi.

Il y a eu un retour à la xénophobie et des formes extrêmes de nationalisme gagnent du terrain. Différentes manifestations de démagogie suscitent des risques graves sur tous les continents. Même dans le domaine économique, force est de constater que le monde contemporain manque de normes qui pourraient réduire les asymétries de la mondialisation.

Nombreux sont ceux qui ont cédé à la réaction facile du protectionnisme. Nous ne saurions nous dérober face à un tel monde. Au contraire, nous devons conjuguer nos efforts et nous unir pour le transformer au moyen de la diplomatie – une diplomatie équilibrée mais ferme, lucide mais déterminée. Une telle diplomatie doit être bien fondée et doit souscrire au changement. C'est ainsi que le Brésil a mené sa diplomatie, aussi bien dans notre région qu'au-delà, en tant que pays qui a poursuivi ses intérêts sans jamais renoncer à ses principes.

Ce que nous souhaitons pour le monde, c'est ce que nous souhaitons pour le Brésil – la paix, le développement durable et le respect des droits de l'homme. Telles sont les valeurs et les aspirations de notre société. Ce sont les valeurs et les aspirations qui nous guident sur la scène internationale. Nous souhaiterions vivre dans un monde où le droit l'emporte sur la force. Nous souhaiterions avoir des règles qui traduisent la nature pluraliste de la communauté des nations. Nous souhaiterions disposer d'une Organisation des Nations Unies axée sur les résultats, en mesure de relever les grands défis de notre époque. Nos débats et négociations ne sauraient se limiter aux seules salles de l'Organisation. Ils devraient au contraire résonner dans les marchés de Kaboul, les rues de Paris et les ruines d'Alep.

L'ONU ne saurait être réduite à un simple poste d'observation qui condamne les fléaux du monde. L'Organisation devrait plutôt s'affirmer en tant que source de solutions efficaces. Ceux qui sèment les graines des conflits se sont réinventés, mais les institutions multilatérales ne l'ont pas fait. C'est pour cette raison que le Brésil a averti qu'il était essentiel de rendre les structures mondiales de gouvernance plus représentatives, car nombre d'entre elles ont vieilli et sont désormais coupées des réalités. Le Conseil de sécurité doit être réformé. Nous sommes prêts à contribuer à surmonter l'impasse actuelle concernant cette question.

Un grand nombre de problèmes dépassent les frontières nationales, notamment le trafic de drogue et d'armes, et ont des incidences sur nos villes, nos écoles et nos familles. Combattre la criminalité organisée exige que nous travaillions de concert. La sécurité de nos citoyens dépend en dernier ressort de la qualité de nos efforts collectifs. La guerre en Syrie en est un bon exemple; elle qui continue de provoquer des souffrances intolérables et dont les femmes et les enfants sont les principales victimes. Un règlement politique ne saurait être retardé plus longtemps. Nous appelons les parties

au conflit à respecter les accords approuvés par le Conseil de sécurité et à garantir l'accès de la population civile à l'aide humanitaire.

Nous sommes également préoccupés par l'absence de perspectives de paix entre Israël et la Palestine. Le Brésil continue d'appuyer une solution basée sur la coexistence de deux États, dans la paix et à l'intérieur de frontières mutuellement et internationalement reconnues. Nous avons la responsabilité commune de donner un nouvel élan au processus de négociation.

Une autre source de préoccupation, si je puis m'exprimer ainsi, c'est l'absence de progrès sur la question du désarmement nucléaire. On compte des milliers d'armes nucléaires aujourd'hui dans le monde. Elles posent autant de menaces à la paix et à la sécurité internationales. Le dernier essai nucléaire effectué sur la péninsule coréenne est un rappel du danger que pose la prolifération nucléaire. Le Brésil parle avec l'autorité d'un pays dans lequel l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques est une obligation consacrée par la Constitution de la République fédérative du Brésil.

Toutes les nouvelles ne sont pas mauvaises cependant. Nous avons des exemples bien connus, qui ont déjà été mentionnés durant la présente séance, de ce que le dialogue peut permettre d'accomplir. Nous nous félicitons que la diplomatie ait prévalu dans le dossier du nucléaire iranien et appelons à ce que les accords conclus soient pleinement compris et respectés. L'accord de paix entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie nous permet d'envisager la fin du dernier conflit armé sur notre continent. Je félicite le Président Juan Manuel Santos Calderón et tous les Colombiens de cette réussite. Le Brésil est prêt à contribuer à la paix en Colombie. Le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique montre qu'il n'y a pas d'antagonisme éternel ni d'impasse insurmontable. Nous espérons que le rapprochement favorisera le progrès dans toute la région, notamment dans les domaines économique et commercial. Nous espérons que le rétablissement des relations entre Cuba et les États-Unis sera suivi de la levée de l'embargo économique contre Cuba.

Cette année, le Brésil et l'Argentine ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de l'Agence argentine-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires. L'Agence est le seul organisme binational en matière d'application des garanties nucléaires. Comme l'a souligné le Secrétaire général, Ban Ki-moon, l'Agence

est un modèle à suivre pour les efforts régionaux et mondiaux visant à éliminer les armes nucléaires. Le renforcement de la confiance entre Brésiliens et Argentins dans le domaine nucléaire, comme je viens de l'indiquer, s'inscrit dans le cadre de notre processus d'intégration et du lancement de projets tels que le Marché commun du Sud. Pour le Brésil, l'intégration latino-américaine n'est pas seulement une question de politiques gouvernementales, c'est aussi l'expression d'un principe constitutionnel et une priorité permanente de notre politique étrangère.

Comme nous le savons tous, des gouvernements de sensibilité politique différente coexistent dans notre région. C'est un climat naturel et sain. L'essentiel est que nous nous témoignions un respect mutuel et que nous ayons les mêmes objectifs fondamentaux, à savoir la croissance économique, les droits de l'homme, le progrès social, la sécurité et la liberté de tous nos citoyens. Ce sont précisément ces objectifs qui guident et structurent la présence de l'ONU en Haïti. Depuis 2004, le Brésil dirige la composante militaire de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti et a déployé plus de 33 000 soldats dans ce pays des Caraïbes. Nous espérons sincèrement que la présence de l'ONU en Haïti va mettre davantage l'accent sur le développement des institutions et le renforcement des capacités.

Le Brésil compte également parmi ses voisins ses frères et sœurs africains, auxquels il est relié par l'océan Atlantique et une longue histoire. Cette année, nous accueillerons le Sommet de la Communauté des pays de langue portugaise. Sur les neuf membres de la Communauté, six sont africains. Le Brésil porte donc un regard amical et respectueux sur l'Afrique, et il est déterminé à entreprendre des projets qui renforceront cette union.

Le développement est plus qu'un objectif, c'est un impératif. Une société développée est une société où toutes les personnes ont accès à des services publics de grande qualité en matière d'éducation, de soins de santé, de transports et de sécurité, notamment; une société qui garantit l'égalité des chances et l'accès de tous, et non de quelques privilégiés, à un emploi décent. En résumé, le développement est essentiel à la dignité, et la dignité de tous les êtres humains est un des principes de l'État brésilien, comme le stipule l'article 1 de la Constitution de la République fédérative du Brésil.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est la plus grande entreprise de l'ONU en faveur du développement. Sa concrétisation ne se

résumera pas à l'addition des efforts nationaux. L'appui aux pays en développement jouera un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable. La prospérité et le bien-être actuels ne doivent pas porter préjudice à l'avenir de l'humanité. La croissance économique doit être socialement équilibrée et écologique. Après tout, nous vivons sur la même planète. Nous n'avons pas de plan de rechange. Nous devons donc prendre des mesures ambitieuses en vertu du principe de responsabilité commune mais différenciée. Demain, je déposerai officiellement, au nom de mon pays, notre instrument de ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Pays ayant la plus grande biodiversité et un des bouquets énergétiques les plus propres au monde, le Brésil est une puissance environnementale résolument dévouée à l'environnement.

Le développement dépend également du commerce. En période de crise économique, le protectionnisme se renforce souvent. Il faut lutter contre cette tendance. Le protectionnisme est un obstacle pervers au développement. Il réduit les débouchés et le nombre d'emplois et fait basculer des hommes, des femmes et des familles entières partout dans le monde entier dans le chômage et le désespoir. Le système commercial multilatéral est un des éléments pour lutter contre ce mal. L'élimination du protectionnisme dans le domaine de l'agriculture est particulièrement importante aux fins du développement. Nous ne pouvons plus continuer de revenir sur la mise en œuvre des engagements de l'Organisation mondiale du commerce en matière d'agriculture. Il faut absolument empêcher que les mesures sanitaires et phytosanitaires ne servent des fins protectionnistes. Il est urgent de prendre des sanctions contre les subventions et autres politiques nationales de soutien qui causent des distorsions dans le domaine agricole. En tant que pays doté d'une agriculture moderne, diversifiée et compétitive, le Brésil contribue à la sécurité alimentaire. Nous produisons pour nous-mêmes et concourons à nourrir le monde.

Le plein exercice des droits de l'homme demeure hélas une aspiration insatisfaite dans le monde d'aujourd'hui. Chaque être humain a le droit de vivre librement, selon ses croyances et ses convictions. Cette liberté fondamentale est cependant la cible d'atteintes quotidiennes. Les persécutions, les détentions politiques et autres actes arbitraires restent fréquents dans de nombreux endroits du monde. Nous devons également nous préoccuper des minorités et des autres couches les plus vulnérables de notre société. C'est ce que nous

avons fait au Brésil grâce à des initiatives de transfert de revenus et des programmes de logement et d'éducation, y compris une aide financière fournie aux étudiants issus de familles et de milieux pauvres. Nous nous attachons également à promouvoir l'égalité des sexes, tel qu'expressément prévu dans notre Constitution. Il nous incombe de protéger les droits de tout le monde.

Très souvent, les réfugiés et les migrants sont victimes de violations des droits de l'homme, de la pauvreté, de la guerre et de la répression politique. La réunion de haut niveau d'hier a jeté la lumière sur certaines de ces questions fondamentales. Le Brésil est un pays d'immigrants, d'hommes et de femmes venus de tous les continents. Par conséquent, nous rejetons toutes les formes de racisme et de xénophobie et toutes les autres formes d'intolérance. Nous accueillons les réfugiés et les migrants, comme je l'ai souligné à la réunion d'hier (voir A/71/PV.4B).

Dans un monde où règnent encore la haine et le sectarisme, les Jeux olympiques et paralympiques de Rio de Janeiro ont montré que les nations pouvaient se rassembler dans une atmosphère de paix et d'harmonie. En fait, pour la première fois, une délégation de réfugiés a participé à ces jeux. Nous pouvons donc grâce au sport promouvoir la paix et lutter contre l'exclusion et les préjugés.

Enfin, je voudrais adresser à l'Organisation des Nations Unies un message de l'attachement sans faille de mon pays à la démocratie. Le Brésil vient de passer par un processus long et complexe, dirigé par le Congrès national et la Cour suprême, qui a abouti à une mise en accusation. Je dois souligner que ce processus a été mené dans le plein respect de l'ordre constitutionnel. C'est un exemple qui prouve clairement qu'il n'y a pas de démocratie sans état de droit et des normes applicables à tous sur un pied d'égalité, même les plus puissants. C'est ce que le Brésil a démontré au monde grâce à ce processus qui a permis d'assainir son système politique.

Nous avons un pouvoir judiciaire indépendant, un Parquet actif et des organes exécutifs et législatifs qui s'acquittent de leurs fonctions. Ce ne sont pas les intérêts personnels qui prévalent, mais plutôt la volonté des institutions, sous le contrôle d'une société pluraliste et d'une presse véritablement libre. Notre priorité à l'heure actuelle est de garantir la reprise de la croissance économique et de faire en sorte que les travailleurs brésiliens retrouvent les millions d'emplois perdus. Nous savons clairement quelle est la voie à suivre. C'est la voie de la responsabilité budgétaire et sociale.

La confiance a déjà été rétablie et un horizon plus prospère s'annonce. Notre processus de développement repose principalement sur des partenariats en matière d'investissement, de commerce, de sciences et de technologie. À cet égard, nos relations avec des pays de tous les continents seront d'une importance décisive.

Je ne voudrais pas clore mon propos sans parler du Secrétaire général, qui quittera bientôt ses fonctions. Comme nous le savons tous, M. Ban Ki-moon a consacré les 10 dernières années de sa vie à déployer des efforts inlassables en faveur de la paix, du développement et des droits de l'homme. Je tiens à lui exprimer notre gratitude et nos remerciements pour ses efforts.

Dans cette deuxième décennie du XXI^e siècle, il n'y a plus de doute que nous sommes confrontés à des problèmes d'ordre mondial. Il n'y a pas de place pour l'isolationnisme. Nous avons un destin commun. Plus que n'importe où ailleurs, aux Nations Unies, nous nous rapprochons de l'idéal universaliste qui nous motive tous. Il y a une soixantaine d'années, mon compatriote, Oswaldo Aranha, a déclaré à cette tribune que même dans un monde aussi troublé comme il l'était à l'époque, personne ne voulait voir l'ONU fermer ses portes. Il nous a averti tous que sans l'ONU, l'ombre de la guerre descendrait sur l'humanité et éteindrait implacablement et à jamais les espoirs d'une multitude d'hommes et de femmes. C'est au sein de l'Assemblée des nations que nous entretenons cet espoir; un espoir qui vient du dialogue, de la compréhension mutuelle et du respect; le respect de l'autre, de soi, de nos enfants et de nos petits-enfants.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérative du Brésil de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Michel Temer, Président de la République fédérative du Brésil, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Tchad.

M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Deby Itno : Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter S. E. M. Peter Thompson, Représentant permanent des Fidji, élu Président de l'Assemblée générale à la présente session et lui souhaiter plein succès dans sa mission. Le Tchad l'assure de tout son soutien.

Je tiens aussi à féliciter et à remercier S. E. M. Mogens Lykketoft, Président sortant de l'Assemblée générale, pour son dévouement et ses multiples initiatives visant à renforcer le rôle de cet organe, le plus démocratique et le plus représentatif des Nations Unies.

Je voudrais en même temps, au nom du Tchad et de l'Union africaine, adresser mes félicitations et rendre un vibrant hommage au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, dont le mandat arrive bientôt à son terme. Son leadership, son engagement et son investissement sans relâche, 10 années durant, ont contribué au renforcement du rôle de l'ONU et de la promotion de ses idéaux.

Fondée il y a 70 ans par 51 États Membres, l'ONU en compte aujourd'hui 193 et l'évolution de l'humanité a rendu nos États de plus en plus interdépendants et interconnectés, tout comme les défis sont devenus globaux et communs. Le monde dans lequel nous vivons est confronté à des menaces de plusieurs ordres, qui suscitent de grosses inquiétudes. Les conflits armés, le terrorisme, les changements climatiques, les migrations à grande échelle, le sous-développement, la pauvreté et les crises politiques, économiques et financières prennent une ampleur inégalée. Aucun continent, aucune région du monde n'est épargné par l'un quelconque de ces fléaux. Les citoyens du monde, tous niveaux de vie confondus, vivent perpétuellement dans l'angoisse pour certains, le désespoir pour d'autres, parce que les guerres, les violences aveugles, la misère et les effets néfastes du changement climatique se multiplient et l'espoir de les résoudre est mince.

Le nombre croissant des réfugiés et des personnes déplacées à travers le monde, les naufrages à répétition des embarcations de fortune dans la Méditerranée, emportant des milliers de vies humaines, et la tragédie syrienne qui se déroule sous nos yeux depuis plus de

cinq ans sont, entre autres, des éléments palpables illustrant bien notre impuissance collective.

Dans ce monde d'incertitude, l'Afrique est le continent le plus vulnérable et le plus exposé. Victime de la spoliation coloniale et aux prises avec les multiples problèmes du sous-développement, l'Afrique est aujourd'hui attaquée de plein fouet par le terrorisme, la menace du siècle. La Somalie, la Libye, le Mali, le bassin du lac Tchad et le Sahel dans son ensemble sont gravement déstabilisés, et le péril cherche à se répandre sur l'ensemble du continent. L'Union africaine et ses États membres, malgré la modestie de leurs moyens, sont fortement mobilisés et engagés dans la lutte contre ce fléau absolu.

J'en veux pour preuves les énormes sacrifices consentis par la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie depuis 2004, la mise en place de la Force multinationale mixte par les États du bassin du lac Tchad et le Bénin pour combattre le groupe terroriste Boko Haram, et l'institution du G5 Sahel, servant de cadre de coopération en matière de sécurité et de lutte contre toutes les menaces transfrontalières qui pèsent sur les pays du Sahel. Cet élan de mobilisation devrait être renforcé et appuyé par l'ensemble de la communauté internationale sous toutes les formes – matérielle, financière, militaire – et par le partage des renseignements. À cet égard, du haut de cette tribune, je lance un appel à tous les États Membres de l'ONU, en particulier aux partenaires de l'Afrique, pour qu'ils apportent leur contribution au fonds africain de lutte contre le terrorisme créé en juillet dernier par le sommet de l'Union africaine tenu à Kigali, au Rwanda.

L'Afrique déploie également d'énormes efforts pour gérer les crises et conflits dont elle souffre, en mettant l'accent sur la promotion d'une approche régionale de résolution des crises, sous-tendue par l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Cette approche, qui mérite d'être fortement soutenue par la communauté internationale, vise à renforcer les capacités d'intervention des organisations régionales et sous-régionales, compte tenu de leur proximité géographique, de leur connaissance du terrain, et de la rapidité et de la flexibilité de leur déploiement. La Mission de l'Union africaine au Soudan, la Mission de l'Union africaine en Somalie, la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine et la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine sont autant d'exemples concrets de l'effort de l'Union africaine.

La complexité des conflits dans le monde, y compris en Afrique, est telle qu'aucune organisation ne peut les résoudre toute seule. C'est pourquoi l'Union africaine a toujours plaidé en faveur d'un partenariat stratégique avec l'ONU pour faire face aux défis sécuritaires sur le continent. En déployant toutes les opérations susmentionnées, l'Union africaine l'a fait au nom de la communauté internationale et dans le respect des prérogatives du Conseil de sécurité de l'ONU. Par conséquent, l'Union africaine est en droit de compter sur le soutien multiforme, y compris financier, de l'ONU.

Nous nous réjouissons que cette position de longue date de l'Union africaine soit partagée par le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix des Nations Unies dans son rapport de 2015 (A/70/95), unanimement salué. Dans cette optique, prenant sa part de responsabilité, l'Union africaine a adopté, au cours de son dernier sommet, une décision visant à assurer les 25 % du coût des opérations de paix autorisées par le Conseil de sécurité sur le continent. Elle espère obtenir les 75 % restants des Nations Unies, sur son budget de maintien de la paix, dans un esprit de division du travail et de partage des charges. L'Union africaine attend donc avec impatience l'ouverture de discussions fructueuses avec l'ONU sur cette proposition, afin de parvenir à un accord qui puisse renforcer davantage le partenariat exemplaire entre l'Union africaine et l'ONU, dans l'intérêt de la paix et de la protection des civils en temps de crise.

La situation politique et sécuritaire dans beaucoup de pays africains nous préoccupe profondément. Le Mali continue de faire l'objet des attaques des groupes terroristes en dépit de la présence des forces onusiennes sur le terrain et de l'Accord de paix conclu après d'âpres négociations à Alger. La situation mérite une profonde évaluation de la communauté internationale, en vue de mettre un terme à ce conflit par le dialogue, sans perdre de vue les réponses spécifiques et appropriées à apporter à la menace terroriste.

La situation en Libye et au Soudan du Sud demeure hautement préoccupante et nécessite une mobilisation accrue de la communauté internationale, impliquant fortement, et sur une base concertée, les organisations régionales respectives concernées dans le règlement de ces crises. À cet égard, l'action conjointe de l'Union africaine et de l'ONU visant à déployer une force de protection des civils de 4 000 hommes, en sus de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, est à saluer. Nous appelons également à plus d'interaction

entre les Nations Unies et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, en vue d'amener les parties non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour à le signer.

En République centrafricaine, malgré la tenue avec succès des élections présidentielle et législatives, la situation demeure fragile, comme le prouvent les derniers affrontements qui ont eu lieu entre groupes armés à l'intérieur du pays. Cette situation a besoin d'être suivie de façon durable et les nouvelles autorités centrafricaines doivent être appuyées davantage dans leurs efforts de normalisation. J'appelle la communauté internationale à poursuivre et renforcer son appui au processus de consolidation de la paix et de réconciliation nationale. Nous exhortons également les acteurs politiques dans les pays frères comme la République démocratique du Congo, le Burundi et le Gabon à privilégier le dialogue et la concertation dans les crises pré- et post-électorales. L'Union africaine est prête à les accompagner dans le règlement de leurs différends par des moyens pacifiques.

Les graves crises que traversent l'Iraq, la Syrie et le Yémen doivent interpellier notre conscience collective au regard du nombre de morts et de blessés, de déplacés et de réfugiés, ainsi que des destructions de leurs infrastructures vitales. La communauté internationale se doit de trouver de toute urgence une solution politique à toutes ces crises, par des négociations directes entre les belligérants.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, nous appelons à une solution définitive, juste et équitable, garantissant à Israël sa sécurité et aux Palestiniens, un État indépendant et viable, et exhortons les deux parties à la reprise du dialogue et à la relance du processus de paix, en fixant clairement le cadre des négociations futures, assorties d'une date butoir permettant de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

L'Afrique n'est pas qu'un gigantesque réservoir de matières premières. C'est aussi un peu plus d'un milliard d'hommes et de femmes qui aspirent à un développement harmonieux accompagné du bien-être social et de la prospérité. La communauté internationale est capable d'éradiquer la pauvreté sur terre, pourvu qu'elle tienne les engagements pris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), mettant l'être humain au centre de toutes les préoccupations. La mise en œuvre de ce programme devrait être une priorité absolue pour éliminer l'extrême pauvreté, lutter contre les changements climatiques,

renforcer la résilience et promouvoir une croissance économique durable, profitant à tous.

À cet égard, nous soulignons l'impérieuse nécessité d'une mobilisation effective des ressources nécessaires au financement du développement conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba. L'Afrique s'engage à jouer sa partition en veillant à un agencement efficace des efforts et à une cohérence dans les objectifs entre l'Agenda 2063 et le Programme 2030. Aucune région du monde, aucun État ne peut prospérer seul, entouré d'un océan de misère et de pauvreté sans subir les conséquences de celles-ci.

Les vagues migratoires successives de jeunes Africains vers l'Europe auxquelles on assiste quotidiennement, et dont des milliers sont morts noyés, interpellent l'ensemble de la communauté internationale. On a beau ériger des barrières, construire des ghettos, mobiliser des forces navales pour contenir les migrants, le phénomène ne s'arrêtera pas tant que les régions concernées ne seront pas étroitement associées et impliquées dans la réponse commune et surtout appropriée à apporter. Les solutions ébauchées au sommet de La Valette, tenu en 2015, semblent malheureusement être bien en deçà des attentes et des défis. Il ne s'agit pas de faire l'aumône à l'Afrique, mais d'établir avec elle un véritable partenariat stratégique face à des défis communs et globaux. Il n'est pas encore trop tard pour engager une action commune et concertée prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

Les changements climatiques et les questions environnementales figurent parmi les défis majeurs de l'Afrique. L'avancée du désert, l'ensablement du fleuve Niger, le phénomène El Niño en Afrique australe et la déforestation sont les manifestations les plus frappantes des changements climatiques en Afrique. Le Lac Tchad, dont la superficie était de 25 000 kilomètres carrés en 1960, réduite aujourd'hui à moins de 2 000 kilomètres carrés, est une preuve supplémentaire de la dégradation du climat sur notre planète. Cette catastrophe écologique, mettant à mal la cohabitation entre les communautés et menaçant dangereusement la sécurité alimentaire dans le Sahel, n'est pas sans conséquence sur la sécurité et la stabilité de cette région, comme le montrent la forte implantation et le développement accéléré de la menace terroriste.

Le partenariat avec l'Afrique doit aussi se manifester dans la lutte pour la préservation de l'environnement, sérieusement en péril. À cet égard,

l'Accord de Paris sur les changements climatiques, signé le 22 avril dernier par tous les États, crée des obligations nouvelles et pose le cadre structurel pour la lutte contre les changements climatiques sur le long terme. Il reste encore beaucoup à faire pour passer à des réalisations tangibles dans la mise en œuvre des engagements pris par toutes les parties selon le principe de la responsabilité commune mais différenciée.

Cet accord ne sera crédible que s'il s'accompagne d'actions concrètes tendant à combler l'écart énorme entre les efforts promis et les nobles objectifs visés, y compris celui déjà fixé à Copenhague, à savoir mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 en faveur des pays les plus pauvres.

La question de la réforme de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité, demeure une préoccupation majeure de l'Afrique qui, à cause d'une injustice de l'histoire, reste marginalisée dans cet organe. Il est dommage que cette réforme que l'Union africaine appelle de tous ses vœux à chacun de ses sommets depuis des années ne suscite aucun intérêt. En tout état de cause, l'Afrique continue de plaider en faveur de la mise en place d'une organisation universelle plus juste et équitable, tout en réaffirmant sa position sur cette question telle qu'exprimée dans le Consensus d'Ezulwini.

La confiance et l'espoir dans les solutions mondiales que l'ONU inspire ne seront fondés que si toutes les nations dans leur diversité participent à leur conception et à leur mise en œuvre. Nous devons tous, comme dans une union, être fidèles à l'humanité, dans le meilleur comme dans le pire.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Tchad de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis d'Amérique.

M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obama (*parle en anglais*) : Alors que je prends la parole devant l'Assemblée générale pour la dernière fois en tant que Président, je voudrais rappeler les progrès que nous avons réalisés ces huit dernières années. Depuis les profondeurs de la pire crise financière de notre temps, nous avons coordonné nos efforts afin d'éviter une nouvelle catastrophe et remettre l'économie mondiale sur les rails de la croissance. Nous avons éliminé des sanctuaires de terroristes, renforcé le régime de non-prolifération et réglé la question nucléaire iranienne grâce à la diplomatie. Nous avons établi des relations avec Cuba, aidé la Colombie à mettre un terme à la plus longue guerre d'Amérique latine et accueillons une dirigeante démocratiquement élue du Myanmar à l'Assemblée. L'assistance que nous fournissons aide les gens se nourrir, à soigner les malades, à raccorder au réseau électrique des communautés dans toute l'Afrique et à promouvoir des modèles de développement plutôt que de dépendance. Nous avons amélioré la représentativité au sein d'institutions internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, tout en établissant un cadre pour protéger notre planète des ravages causés par les changements climatiques.

Ce travail est important. Il a un effet réel sur la vie de nos peuples, et cela n'aurait pas été possible si nous n'avions pas travaillé ensemble. Pourtant, tout autour du globe, nous voyons les mêmes forces de l'intégration mondiale, qui nous ont rendus interdépendants, mettre à nu de profondes lignes de fracture dans l'ordre international en vigueur. Nous le voyons chaque jour à la une des journaux. De par le monde, les réfugiés, fuyant des conflits sanglants, franchissent les frontières. Les perturbations financières continuent de peser sur nos travailleurs et des communautés entières. Sur de vastes étendues du Moyen-Orient, la sécurité et l'ordre les plus élémentaires se sont effondrés. Nous voyons trop de gouvernements museler les journalistes, étouffer les dissensions et censurer les flux d'information. Les réseaux terroristes utilisent les médias sociaux pour influencer sur l'esprit de nos jeunes, mettant en péril les sociétés ouvertes et attisant la colère contre des immigrants et des musulmans innocents. De puissants pays remettent en cause les contraintes que leur impose le droit international.

C'est là le paradoxe qui définit notre monde d'aujourd'hui. Un quart de siècle après la fin de la guerre froide, le monde est, à bien des égards, moins violent et plus prospère que jamais, et pourtant, nos sociétés sont pleines d'incertitude, de malaise et de discorde. Malgré les progrès considérables qui ont été accomplis, les gens perdent confiance dans les institutions. Il devient dès lors plus difficile de gouverner, et les tensions entre pays apparaissent plus rapidement.

C'est pourquoi je pense qu'aujourd'hui, nous nous trouvons tous devant un choix. Nous pouvons choisir d'aller de l'avant sur la base d'un meilleur modèle de coopération et d'intégration, ou nous pouvons nous replier sur un monde profondément divisé et, à terme, en conflit, le long des vieilles lignes de clivage que sont la nation, la tribu, la race ou la religion. Je voudrais suggérer aujourd'hui que nous devons aller de l'avant et non pas reculer. Je pense que, pour imparfaits qu'ils soient, les principes de l'ouverture des marchés, de la gouvernance responsable, de la démocratie, des droits de l'homme et du droit international que nous avons façonnés restent la fondation la plus solide du progrès humain en ce siècle. Je fonde cet argument, non pas sur une théorie ou une idéologie, mais sur les faits – des faits que trop souvent nous oublions dans le feu de l'actualité.

Voici le fait le plus important : l'intégration de notre économie mondiale a amélioré la vie de milliards d'hommes, de femmes et d'enfants. Au cours des 25 dernières années, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême est passé de près de 40 % de l'humanité à moins de 10 %. C'est un fait sans précédent, et ce n'est pas quelque chose d'abstrait. Cela veut dire que des enfants ont suffisamment à manger, que des mères ne meurent pas en couches.

Dans le même temps, le décryptage du code génétique promet de guérir des maladies qui nous font souffrir depuis des siècles. Internet peut fournir l'intégralité des connaissances humaines à une jeune fille dans un village reculé sur un simple appareil portatif. Dans les domaines de la médecine et de l'industrie manufacturière, de l'éducation et de la communication, nous assistons à une transformation de la façon dont vivent les êtres humains, une transformation qui rappelle, de par son ampleur, les révolutions agricole et industrielle. De ce fait, une personne née aujourd'hui a plus de chances d'être en bonne santé, de vivre plus longtemps et d'avoir accès à des possibilités qu'à aucun autre moment de l'histoire de l'humanité. Qui plus est, l'effondrement du colonialisme et du communisme a

permis à davantage de peuples que jamais de choisir librement leurs dirigeants. Malgré les zones bien réelles et inquiétantes où la liberté semble être en retrait, le fait est que le nombre de démocraties dans le monde a presque doublé au cours des 25 dernières années.

Dans les contrées reculées de la planète, les citoyens demandent le respect de la dignité de toutes les personnes indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur handicap ou de leur orientation sexuelle, et ceux qui refusent aux autres la dignité se voient blâmer en public. L'explosion des médias sociaux a donné aux gens ordinaires davantage de moyens de s'exprimer et a suscité chez eux de plus fortes attentes vis-à-vis de ceux d'entre nous qui sommes au pouvoir. De fait, notre ordre international est un tel succès que nous tenons pour acquis que les grandes puissances ne se livrent plus de guerres mondiales, que la fin de la guerre froide a dissipé le spectre de l'apocalypse nucléaire, que les champs de bataille d'Europe ont été remplacés par une union pacifique et que la Chine et l'Inde demeurent sur la voie d'une croissance remarquable.

Je dis tout cela non pas pour diminuer l'importance des défis que nous devons relever ni laisser entendre que nous pouvons nous reposer sur nos lauriers. Au contraire, je pense que nous devons reconnaître ces accomplissements afin de mobiliser la confiance nécessaire pour faire fond sur ces progrès et veiller à ne pas abandonner pas les choses mêmes qui ont rendu ces progrès possibles. Toutefois, pour avancer, il nous faut absolument reconnaître la nécessité de corriger la trajectoire de notre marche vers l'intégration mondiale. Comme trop souvent, ceux qui chantent les bienfaits de la mondialisation ne tiennent pas compte des inégalités entre pays et au sein des pays, ne tiennent pas compte de l'attrait durable des identités ethniques et sectaires et laissent les institutions internationales mal équipées, insuffisamment financées et manquant de ressources pour relever les défis transnationaux.

Parce que ces problèmes réels ont été négligés, d'autres visions du monde se sont fait jour tant dans les pays les plus riches que dans les pays les plus pauvres – fondamentalisme religieux, politique de l'appartenance ethnique, tribale ou sectaire, nationalisme agressif, populisme grossier, parfois de l'extrême gauche, mais le plus souvent de l'extrême droite – qui visent à restaurer ce qu'elles croient être un âge meilleur, plus simple, dénué de contamination extérieure.

Nous ne pouvons pas ne pas prendre au sérieux ces visions. Elles sont puissantes. Elles reflètent le mécontentement d'un trop grand nombre de nos citoyens. Je ne pense pas que ces visions puissent apporter la sécurité ou la prospérité à long terme, mais je suis convaincu qu'à un niveau tout à fait fondamental, elles méconnaissent notre humanité commune. De plus, je crois que l'accélération des voyages, des technologies et des télécommunications, conjuguée à une économie mondiale qui dépend d'une chaîne d'approvisionnement mondiale, voue à l'échec ceux qui veulent inverser ces progrès. Aujourd'hui, un pays qui s'entourerait de murs ne ferait que s'emprisonner.

C'est pourquoi la réponse ne peut être un rejet pur et simple de l'intégration mondiale. Nous devons plutôt œuvrer de concert pour veiller à ce que les bienfaits de cette intégration soient largement partagés et que les bouleversements économiques, politiques et culturels causés par l'intégration soient dûment pris en compte. Ce n'est pas le lieu pour présenter en détail un projet de politique, mais je voudrais évoquer dans les grandes lignes les domaines où je crois que nous devons faire mieux, ensemble.

Tout d'abord, nous devons faire en sorte que l'économie mondiale profite davantage à tous et pas seulement à ceux qui sont au sommet. S'il est vrai que l'ouverture des marchés et le capitalisme ont permis d'élever le niveau de vie partout dans le monde, la mondialisation, conjuguée aux progrès rapides de la technologie, a également affaibli la position des travailleurs et leur capacité d'obtenir un salaire décent. Dans les économies avancées comme la mienne, les syndicats ont été affaiblis et de nombreux emplois du secteur manufacturier ont disparu. Souvent, ceux qui profitent le plus de la mondialisation utilisent leur pouvoir politique pour fragiliser davantage la position des travailleurs.

Dans les pays en développement, dans de nombreux cas, les organisations syndicales ont été réduites au silence et la croissance de la classe moyenne a été freinée par la corruption et le sous-investissement. Les politiques mercantilistes adoptées par certains gouvernements et fondées sur des modèles axés sur l'exportation risquent de porter atteinte au consensus sur lequel repose le commerce mondial. Pendant ce temps, trop souvent, les capitaux mondiaux échappent à tout contrôle – il y a près de 8 000 milliards de dollars cachés dans des paradis fiscaux. C'est un système bancaire de l'ombre qui se développe loin de tout contrôle véritable.

Un monde dans lequel 1 % de l'humanité possède autant de richesses que les 99 % restants ne sera jamais stable. Je sais que l'écart entre riches et pauvres n'a rien de nouveau, mais de même que l'enfant du bidonville voit le gratte-ciel tout proche, la technologie permet désormais à toute personne équipée d'un smartphone de voir comment vivent les plus privilégiés d'entre nous et de constater le contraste entre sa vie et celle des autres. Les attentes grandissent ainsi plus vite que les capacités des gouvernements à y répondre et un sentiment profond d'injustice détruit la confiance de la population dans le système en place.

Alors, comment pouvons-nous remédier à ce déséquilibre? Nous ne pouvons pas faire disparaître le phénomène de l'immigration, pas plus que nous ne pouvons faire reculer la technologie. Nous ne pouvons pas nous fier à des modèles qui ont échoué par le passé. Si nous commençons à recourir à des guerres commerciales, à des subventions qui dérèglent le marché, à des politiques protectionnistes et à dépendre de manière excessive des ressources naturelles au lieu de privilégier l'innovation, ces approches nous rendront tous pauvres et risquent de mener à des conflits. Le contraste saisissant entre, disons, la réussite de la République de Corée et le désert qu'est la Corée du Nord montre que le modèle de l'économie centralisée et planifiée ne mène nulle part.

Je crois cependant qu'il existe une autre voie, une voie qui favorise la croissance et l'innovation et dégage l'accès aux perspectives individuelles et à la réussite nationale. Cette voie n'implique pas de succomber à un capitalisme sans âme qui ne profite qu'à une minorité, mais reconnaît que les économies sont plus prospères lorsque l'on comble le fossé entre riches et pauvres et que la croissance est largement répartie. Cela suppose de respecter les droits des travailleurs, afin qu'ils puissent s'organiser en syndicats indépendants et gagner un salaire décent. Cela suppose d'investir dans nos concitoyens, dans leurs compétences, leur éducation, leur capacité à se saisir d'une idée pour la transformer en une entreprise. Cela suppose de renforcer le filet de sécurité qui protège nos concitoyens face aux épreuves de la vie et leur permet de prendre davantage de risques, de chercher un nouvel emploi ou de créer une nouvelle entreprise.

C'est la politique que j'ai appliquée ici aux États-Unis, avec des résultats éloquentes. Les entreprises américaines ont créé 15 millions de nouveaux emplois. Aux États-Unis, après la récession, plus de 90 % de

la croissance des revenus profitaient aux 1 % les plus riches, mais aujourd'hui, cette proportion a été réduite de moitié environ. L'an dernier, notre pays a enregistré la plus importante baisse du taux de pauvreté en près de 50 ans. Je suis convaincu que, grâce à de nouveaux investissements dans les infrastructures, l'éducation de la petite enfance et la recherche fondamentale, ces progrès se poursuivront.

Donc, de même que j'ai mis en œuvre ces mesures sur le plan intérieur, à l'extérieur, les États-Unis ont coopéré avec de nombreux pays pour endiguer les excès du capitalisme; non pas pour fustiger la richesse, mais pour prévenir les crises à répétition susceptibles de la détruire. C'est pour cette raison que nous avons coopéré avec d'autres pays pour mettre en place des normes plus strictes et plus claires pour les opérations bancaires et en matière de fiscalité, car une société qui exige moins des oligarques que des citoyens ordinaires ne peut que pourrir de l'intérieur.

C'est pour cette raison que nous avons appelé à la transparence et à la coopération pour éradiquer la corruption et traquer les dollars illicites, car les marchés créent plus d'emplois quand ils se nourrissent du travail plutôt que de la capacité d'extorquer et de corrompre. C'est pour cette raison que nous avons œuvré à la conclusion d'accords commerciaux qui relèvent les normes en matière d'emploi et les normes environnementales, tel l'Accord de partenariat transpacifique, pour que les avantages soient plus largement partagés.

Et aussi vrai que la lutte contre les inégalités dans nos pays nous est profitable, je crois que les économies avancées doivent faire davantage pour combler le fossé entre pays riches et pays pauvres dans le monde entier. C'est une décision difficile sur le plan politique. C'est difficile de dépenser de l'argent en aide extérieure, mais je ne crois pas que ce soit de la charité. Une petite partie de ce que nous avons dépensé pour la guerre en Iraq nous permettrait de soutenir les institutions pour agir en amont et éviter que les États fragiles ne s'effondrent et d'investir dans les économies émergentes qui deviennent des marchés pour nos produits. Ce n'est pas seulement une question de justice, c'est une question d'intelligence.

Et c'est pourquoi nous devons poursuivre nos efforts de lutte contre les changements climatiques. Si nous ne prenons pas des mesures audacieuses, nous devons sans doute le payer sous forme de migrations de masse, de villes submergées, de nations déplacées, de réserves alimentaires détruites et de conflits nés

du désespoir. L'Accord de Paris sur les changements climatiques nous donne un cadre d'action, mais uniquement si nous revoyons nos ambitions à la hausse. Et la mise en œuvre de cet accord, ainsi que l'aide accordée aux pays les plus pauvres pour délaisser les formes d'énergie destructrices, doivent être pour nous une question d'urgence.

Donc, pour les pays les plus riches, le Fonds vert pour le climat ne doit être qu'une première étape. Il nous faut investir dans la recherche et créer des incitations commerciales au développement de nouvelles technologies, puis rendre ces technologies accessibles et abordables pour les pays les plus pauvres. Ce n'est qu'ensuite que nous pourrions continuer de sortir toutes les populations de la pauvreté sans condamner nos enfants à vivre sur une planète irrémédiablement abîmée.

Il nous faut donc de nouveaux modèles pour le marché mondial, des modèles inclusifs et durables. De même, il nous faut des modèles de gouvernance inclusifs et qui rendent des comptes aux citoyens ordinaires. Je suis conscient que tous les pays représentés dans cette salle ne vont pas appliquer le même modèle de gouvernance. Je ne pense pas que l'Amérique peut ou doit imposer son système de gouvernement à d'autres, mais à l'heure actuelle, on a l'impression que l'autoritarisme et le libéralisme se font de plus en plus concurrence. Je tiens à être clair, s'agissant de cette concurrence, je ne suis pas neutre. Je crois en un ordre politique libéral, un ordre qui ne repose pas seulement sur des élections et un gouvernement représentatif, mais également sur le respect des droits de l'homme, la société civile, un système judiciaire indépendant et l'état de droit.

Je sais que certains pays qui reconnaissent aujourd'hui l'efficacité des marchés libres rejettent toujours le modèle des sociétés libres. Il se peut que ceux d'entre nous qui prônent la démocratie se sentent quelque peu découragés depuis la fin de la guerre froide, car nous avons compris que la démocratie libérale ne déferlera pas sur la planète en une seule vague. Il se trouve que mettre en place des institutions responsables est une tâche difficile, qui prend des générations. Les progrès sont souvent fragiles. Parfois, on fait un pas en avant, puis deux pas en arrière. Dans les pays dont la cohésion repose sur des frontières tracées par les puissances coloniales, avec des enclaves ethniques et des divisions tribales, la politique et les élections peuvent parfois ressembler à un jeu à somme nulle.

Aussi, étant donné combien il est difficile d'édifier une véritable démocratie face à ces pressions, n'est-il pas surprenant que certains affirment que l'avenir appartient à l'homme fort, à un modèle du sommet vers le bas, plutôt qu'à de solides institutions démocratiques. Mais je crois que ce raisonnement est erroné. Je crois que la voie de la véritable démocratie reste la meilleure. Mais je crois que ce raisonnement est erroné. Je crois que la voie de la véritable démocratie reste la meilleure. Je crois qu'au XXI^e siècle, les économies ne peuvent se développer indéfiniment sans devoir s'ouvrir, car les entrepreneurs ont besoin d'accéder à l'information pour inventer, les jeunes ont besoin d'une éducation ouverte sur le monde pour prospérer et les médias indépendants doivent pouvoir surveiller les abus de pouvoir. Sans cette évolution, à terme, les attentes de la population ne pourront pas être satisfaites; la répression et la stagnation s'installeront. Et l'histoire a démontré que les hommes forts n'ont alors plus le choix qu'entre deux options : l'oppression permanente, source de conflits nationaux, ou la désignation d'ennemis étrangers comme bouc-émissaires, source de guerres.

Je l'admets, cette conviction que ce sont les gouvernements qui doivent servir l'individu, et non l'inverse, je la puise dans l'histoire de l'Amérique. Notre nation a certes commencé sur une promesse de liberté qui ne s'appliquait qu'à quelques-uns mais, grâce à notre Constitution démocratique, grâce à notre Déclaration des droits, grâce à nos idéaux, les gens ordinaires ont pu s'organiser, défiler et manifester. En définitive, ces idéaux ont triomphé et ont ouvert des portes aux femmes, aux minorités et aux travailleurs, de sorte que notre économie a gagné en productivité et notre diversité est devenue un atout. Cela a donné aux innovateurs la possibilité de transformer toutes les facettes de l'entreprise humaine. C'est ce qui a permis à quelqu'un comme moi d'être élu Président des États-Unis.

Alors, oui, mes opinions sont façonnées par les expériences propres à de l'Amérique, mais je ne crois pas que l'Amérique soit la seule dans ce cas. Il suffit de regarder la transformation qui est intervenue dans des pays aussi divers que le Japon, le Chili, l'Indonésie ou le Botswana. Les pays qui ont réussi sont ceux dans lesquels les populations se sentent impliquées. En Europe, la progression des pays de l'ancien bloc soviétique qui ont adopté la démocratie contraste radicalement avec celle des autres. Après tout, les Ukrainiens ne sont pas descendus dans la rue à cause d'un complot de l'étranger. Ils sont descendus dans la rue car le pays n'était plus dirigé et qu'il n'y avait pas d'autre choix. Ils ont exigé un changement car ils voyaient la vie s'améliorer pour

les habitants des pays baltes et de la Pologne, sociétés plus libérales, démocratiques et ouvertes que la leur.

C'est pourquoi ceux d'entre nous qui croient en la démocratie doivent se faire entendre haut et fort, car, à mon avis, les faits et l'histoire sont de notre côté. Je ne veux pas dire que les démocraties sont parfaites. Je veux dire que le remède à ce qui ronge nos démocraties, c'est une plus grande implication de nos concitoyens, et pas le contraire. Certes, en Amérique, il y a trop d'argent associé à la politique, l'esprit partisan est trop enraciné et la participation des électeurs est trop faible – en partie à cause d'une juxtaposition de lois qui complique la tâche de ceux qui veulent voter.

En Europe, malgré ses bonnes intentions, Bruxelles a souvent fini coupée des forces de rejet et d'attraction normalement à l'œuvre en politique nationale. Dans les capitales, les décideurs oublient trop souvent que la démocratie doit être mue par un engagement civique qui va du bas vers le haut, et non par une gouvernance d'experts imposée du sommet vers le bas. Ce sont là de vrais problèmes. Tandis que les dirigeants des gouvernements démocratiques s'emploient à promouvoir la démocratie à l'étranger, il vaudrait mieux nous aussi consentir plus d'efforts pour donner un meilleur exemple au niveau national.

En outre, chaque pays organise son gouvernement en fonction de ses siècles d'histoire, de sa géographie et des convictions profondes de son peuple. Alors, je le reconnais, il est possible qu'une société traditionnelle accorde davantage d'importance à l'unité et à la cohésion qu'un pays issu de la diversité comme le mien – pays fondé sur ce qui, à l'époque, était une notion radicale, celle de la liberté de chaque être humain, auquel Dieu a donné un certain nombre de droits. Mais cela ne signifie pas que les citoyens ordinaires en Asie, en Afrique ou au Moyen-Orient préfèrent d'une quelconque façon un pouvoir arbitraire qui les priverait de toute participation dans les décisions qui façonnent leur vie. Je crois que cet esprit est universel. Quiconque douterait de l'universalité de ce désir n'aurait qu'à écouter la voix des jeunes qui, partout, réclament la liberté et la dignité, et la possibilité de décider de leur propre vie.

Cela m'amène à la troisième chose que nous devons faire. Nous devons rejeter toute forme de fondamentalisme, de racisme ou de croyance en une supériorité ethnique qui rende nos identités traditionnelles inconciliables avec la modernité. Au contraire, nous devons cultiver la tolérance qui découle du respect de tous les êtres humains. Il est évident que

l'intégration mondiale a mené à un choc des cultures; le commerce, l'immigration, Internet, tout cela malmène et perturbe nos identités les plus chères. Nous voyons des sociétés libérales exprimer leur opposition lorsque des femmes choisissent de se couvrir. Nous voyons des manifestations en réponse à des dessins de presse occidentaux caricaturant le prophète Mahomet.

Dans un monde qui a laissé derrière lui l'âge des empires, nous voyons la Russie tenter de restaurer sa gloire passée par la force. Nous voyons les puissances asiatiques se mettre en concurrence pour des revendications historiques. Et en Europe et aux États-Unis, nous voyons des gens batailler sur les questions d'immigration et de changements démographiques en laissant entendre que ceux dont l'apparence est différente corrompent en quelque sorte la culture de nos pays. Il n'y a pas de réponse facile pour concilier toutes ces forces qui agitent la société. Nous devons respecter la signification que les gens donnent à leurs propres traditions, qu'elles soient liées à leur religion, à leur ethnie ou à leur sentiment d'appartenance à une nation. Mais je ne pense pas que le progrès soit possible si notre désir de préserver nos identités entraîne une pulsion de déshumanisation ou de domination d'un autre groupe.

Si notre religion nous amène à persécuter ceux qui ont d'autres croyances, si nous emprisonnons ou frappons les personnes homosexuelles, si, par tradition, nous empêchons les filles d'aller à l'école, si nous commettons des discriminations en nous fondant sur la race, le groupe tribal ou l'origine ethnique, alors les liens fragiles de la civilisation vont se disloquer. Le monde est trop petit, nous vivons trop proches les uns des autres pour conserver ces vieux modes de pensée.

Cet état d'esprit nous l'observons dans de trop nombreux endroits au Moyen-Orient. L'effondrement de l'ordre dans cette partie du monde est le fait en grande partie de dirigeants qui ont voulu gagner leur légitimité non pas grâce aux politiques et programmes qu'ils mettaient en oeuvre mais en s'employant à persécuter l'opposition politique, à diaboliser les autres courants religieux, à restreindre l'espace public aux mosquées, où, trop souvent, on a toléré que soit dénaturée une grande religion. Or ces forces ont prospéré pendant des années. Ce sont elles qui sont maintenant à pied d'œuvre, contribuant à attiser à la fois la tragique guerre civile en Syrie et cette menace moyenâgeuse et inhumaine qu'est l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Cet état d'esprit, marqué par le sectarisme, l'extrémisme, la

soif de sang et le besoin de châtier, ne va pas disparaître en un instant.

Si nous sommes honnêtes, nous reconnaitrons qu'aucune puissance extérieure ne peut forcer très longtemps différentes communautés religieuses ou ethniques à coexister. Mais je crois que nous devons aussi être honnêtes quant à la nature de ces conflits. La communauté internationale doit continuer à œuvrer aux côtés de ceux qui cherchent à construire, et non à détruire. Et cela implique une dimension militaire, à savoir qu'il faut nous montrer unis et implacables dans notre détermination à anéantir les réseaux comme l'EIIL, qui ne montrent aucun respect pour la vie humaine. Mais cela signifie également que dans un endroit comme la Syrie, où il ne saurait y avoir de victoire militaire finale, nous allons devoir poursuivre le travail ardu de la diplomatie qui vise à faire cesser la violence, à acheminer l'aide à ceux qui en ont besoin et à soutenir ceux qui recherchent un règlement politique et qui peuvent considérer que les personnes qui ne leur ressemblent pas méritent néanmoins la dignité et le respect.

S'agissant de l'ensemble des conflits de la région, nous devons insister sur le fait que toutes les parties doivent se reconnaître une humanité commune et que les nations doivent mettre fin à des guerres menées par des supplétifs et qui alimentent le désordre, car tant que l'on ne répondra pas à des questions fondamentales sur les modalités de coexistence des communautés, les braises de l'extrémisme continueront de brûler, d'innombrables êtres humains souffriront – surtout dans cette région-là – et l'extrémisme continuera d'en être exporté. Et le monde est trop petit pour que nous puissions simplement construire un mur et empêcher ce qui se passe à l'extérieur de toucher nos propres sociétés.

Et ce qui est vrai au Moyen-Orient est vrai pour nous tous. Les traditions religieuses peuvent certainement être honorées et perpétuées tout en enseignant aux jeunes les sciences et les mathématiques, plutôt que l'intolérance. Nos traditions d'exception peuvent certainement être préservées tout en accordant aux femmes toute la place qui leur revient de droit dans la vie politique et économique de la nation. Nous pouvons certainement rallier nos nations en faveur de la solidarité tout en reconnaissant l'égalité de traitement pour toutes les communautés – que ce soit une minorité religieuse au Myanmar, une minorité ethnique au Burundi ou une minorité raciale ici-même, aux États-Unis. Et les Israéliens et les Palestiniens seraient certainement

mieux lotis si les Palestiniens rejetaient l'incitation à la violence et reconnaissaient la légitimité d'Israël, et si Israël se rendait compte qu'il ne peut pas occuper et coloniser indéfiniment les terres palestiniennes. En tant que dirigeants, nous devons tous agir plus efficacement pour atténuer plutôt qu'encourager une idée de l'identité qui nous amène à dénigrer les autres.

Et cela m'amène à la quatrième et dernière chose que nous devons faire, à savoir maintenir notre attachement à la coopération internationale ancrée dans les droits et les responsabilités des nations. En tant que Président des États-Unis, je sais que pendant la plus grande partie de l'histoire de l'humanité le pouvoir n'a pas été unipolaire. La fin de la guerre froide a pu amener trop de gens à oublier cette vérité. En tant que Président, j'ai remarqué que, parfois, les adversaires des États-Unis d'Amérique aussi bien que certains de leurs alliés pensent que tous les problèmes soit ont été causés par Washington, soit peuvent être résolus par Washington, et il se peut que trop de gens à Washington l'aient pensé également.

Mais je suis convaincu que les États-Unis d'Amérique ont été une superpuissance rare dans l'histoire de l'humanité dans la mesure où ils ont été disposés à penser au-delà de leur intérêt particulier étriqué, et même si nous avons commis notre part d'erreurs au cours des 25 dernières années – et j'en ai reconnu certaines – nous nous sommes efforcés, parfois en consentant de grands sacrifices, de mieux aligner notre action sur nos idéaux. De ce fait, j'estime que nous avons été une force au service du bien.

Nous avons rendu des alliés plus sûrs. Nous avons agi pour protéger les personnes vulnérables. Nous avons soutenu les droits de l'homme et nous avons accepté volontiers un droit de regard sur nos propres actes. Nous avons soumis notre pouvoir au droit international et aux institutions internationales. Lorsque nous avons commis des erreurs, nous avons tenté de les reconnaître. Nous avons œuvré pour faire reculer la pauvreté, la faim et les maladies au-delà de nos frontières, et pas seulement au sein de celles-ci. J'en suis fier. Mais je sais également que nous ne pouvons pas accomplir tout cela à nous seuls. Et je suis convaincu que si nous voulons relever les défis de ce siècle, nous allons tous devoir en faire plus pour renforcer les moyens internationaux. Nous ne pourrons éviter un conflit nucléaire que si nous nous engageons tous à faire cesser la propagation d'armes nucléaires et à rechercher un monde qui en soit libéré. Lorsque l'Iran convient d'accepter des contraintes relatives à son

programme nucléaire, la sécurité mondiale et la capacité de ce pays à collaborer avec d'autres nations s'en trouvent améliorées. En revanche, lorsque la Corée du Nord effectue un essai de bombe, cela nous met tous en danger. Et tout pays qui enfreint cet accord fondamental doit en subir les conséquences. Et les nations dotées de telles armes, comme les États-Unis, ont la responsabilité particulière de s'engager dans la voie de la réduction de leurs arsenaux et de la réaffirmation de normes fondamentales, telles que l'engagement de ne plus jamais procéder à leur essai.

Nous ne pourrons combattre une maladie comme le virus Zika, qui ne reconnaît aucune frontière – les moustiques ne s'arrêtent pas aux murs – que si nous pérennisons le même sentiment d'urgence dont nous avons fait preuve face à l'Ebola, en renforçant nos propres systèmes de santé publique, en investissant dans des remèdes, en faisant reculer les causes profondes de la maladie et en aidant les pays plus pauvres à développer leurs infrastructures de santé publique.

Nous ne pourrons éliminer la pauvreté extrême que si les objectifs de développement durable que nous avons définis deviennent plus que de simples mots sur du papier. Le génie humain nous donne maintenant la possibilité de nourrir ceux qui ont faim et de donner à tous nos enfants – y compris nos filles – l'éducation qui, dans le monde actuel, ouvre les perspectives dont ils auront besoin. Mais nous devons traduire nos paroles en actes. Et nous ne pourrons tenir les promesses faites au moment de la création de cette institution – à savoir remplacer les ravages de la guerre par la coopération – que si les nations puissantes comme la mienne acceptent des contraintes. Parfois je suis critiqué dans mon propre pays parce que je professe ma foi dans les normes internationales et les institutions multilatérales. Mais je suis convaincu que, à long terme, céder un peu de liberté d'action – non pas en renonçant à notre capacité de nous protéger et de poursuivre nos intérêts essentiels, mais en nous soumettant aux règles internationales dans la durée – renforce notre sécurité. Et je pense que cela n'est pas seulement vrai pour nous.

Si la Russie continue de s'ingérer dans les affaires de ses voisins, elle peut être plus populaire sur le plan intérieur et cela peut attiser la ferveur nationaliste pendant un certain temps, mais à plus long terme cela va aussi porter atteinte à sa réputation et rendre ses frontières moins sûres. En mer de Chine méridionale, un règlement pacifique des différends offert par le

droit signifiera une stabilité bien plus grande que la militarisation de quelques rochers et récifs.

Nous sommes tous des parties prenantes au sein du système international, et il nous engage tous à investir dans le succès des institutions auxquelles nous appartenons. Et le fait que de nombreuses nations ont démontré les types de progrès qui sont possibles lorsque nous prenons de tels engagements constitue une bonne nouvelle. Considérons ce que nous avons accompli à l'Organisation des Nations Unies au cours de ces dernières années. Ensemble, nous avons mobilisé quelque 50 000 militaires supplémentaires pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU, les rendant agiles, mieux équipées, et mieux préparées à faire face aux situations d'urgence. Ensemble, nous avons établi un Partenariat pour le gouvernement ouvert afin que, de plus en plus, la transparence autonomise davantage de personnes dans le monde entier. Et ensemble, maintenant, nous devons ouvrir nos cœurs et en faire plus pour aider les réfugiés qui cherchent désespérément un foyer.

Nous devons tous nous féliciter des promesses d'aide accrue qui ont été faites au cours de la présente session de l'Assemblée générale. J'en parlerai davantage cet après-midi, mais nous devons y donner suite, même lorsque les aspects politiques sont difficiles, car dans le regard des hommes, des femmes et des enfants innocents qui, sans qu'ils en soient responsables, ont dû fuir tout ce qu'ils connaissaient, tout ce qu'ils aimaient, nous devons avoir l'empathie de nous voir nous-mêmes. Nous devons imaginer ce qu'il adviendrait à notre famille, à nos enfants, si l'indicible se produisait pour nous. Et nous devons tous comprendre que, en fin de compte, notre monde sera plus sûr si nous sommes disposés à aider les nécessiteux et les nations qui supportent le plus lourd fardeau de l'accueil de ces réfugiés.

Nombreux sont les pays qui, en ce moment même, font ce qui est juste, mais il y a aussi de nombreux pays, en particulier ceux qui ont la chance, de par leur géographie, de posséder de nombreuses richesses et autres avantages, qui pourraient tendre davantage la main, tout en insistant sur le fait que les réfugiés qui arrivent dans nos pays doivent de leur côté faire plus d'efforts pour s'adapter aux coutumes et conventions en vigueur dans les communautés qui les accueillent désormais.

Je voudrais conclure en disant que je sais bien que l'histoire n'est pas toujours telle que je l'ai décrite aujourd'hui, et qu'on peut l'envisager sous un angle

beaucoup plus sombre et cynique. Trop souvent, les êtres humains sont motivés par l'appât du gain et la soif de pouvoir. Historiquement, les grands pays ont toujours eu tendance à tyranniser les plus petits. Les tribus, les groupes ethniques et les États-nations ont bien souvent trouvé plus pratique de se définir par rapport à ce qu'ils détestent plutôt que par les idées qui les rapprochent.

Régulièrement, les êtres humains ont cru avoir enfin atteint une période de lumières pour au final retomber toujours et encore dans le cercle vicieux des conflits et de la souffrance. Peut-être est-ce là notre destin. Mais nous ne devons pas oublier que si les choix de certains êtres humains ont conduit à deux guerres mondiales, ce sont aussi les choix d'autres êtres humains qui ont permis la création de l'Organisation des Nations Unies afin qu'il n'y ait plus jamais de guerre de ce genre. En tant que dirigeants, et en tant que nations, nous pouvons tous faire le choix de tourner le dos à ceux qui en appellent à nos pires instincts et d'ouvrir les bras à ceux qui révèlent en nous le meilleur, et nous avons déjà prouvé que nous étions capables de faire le bon choix.

Depuis sa cellule, le jeune Martin Luther King a écrit :

« Le progrès humain ne coule pas de source. Il se forge au prix d'efforts inlassables de ceux qui se veulent les artisans de Dieu ».

Et au fil de ces huit années où je me suis rendu dans nombre de pays représentés ici, j'ai pu retrouver ce même esprit chez les jeunes, qui sont plus éduqués, plus tolérants, plus ouverts, plus divers et plus créatifs que notre génération; ils éprouvent davantage d'empathie et de compassion à l'égard d'autrui que les générations qui les ont précédés. Certes, c'est en partie lié à l'idéalisme qui anime traditionnellement la jeunesse, mais c'est aussi lié au fait que les jeunes d'aujourd'hui ont accès à l'information et peuvent en savoir plus sur les autres peuples et les autres pays; qu'ils ont compris comme jamais auparavant dans l'histoire humaine que leur avenir dépend de celui de leurs semblables de l'autre côté de la planète.

Je pense par exemple aux milliers de travailleurs sanitaires venus du monde entier qui se sont portés volontaires pour combattre l'Ebola. Je me souviens de ces jeunes entrepreneurs que j'ai rencontrés et qui créent aujourd'hui de nouvelles entreprises à Cuba, ou de ces parlementaires qui, il y a à peine quelques années encore, étaient des prisonniers politiques au Myanmar. Je pense à ces filles en Afghanistan qui ont bravé les

sarcasmes et la violence simplement pour aller à l'école, et à ces étudiants à l'université qui ont lancé plusieurs programmes en ligne pour contrer l'extrémisme d'organisations telles que l'EIIL. Je puise ma force de ces jeunes Américains, chefs d'entreprise, activistes, soldats ou récemment naturalisés, qui transforment une nouvelle fois notre nation, sans s'encombrer de nos vieilles habitudes et de nos vieilles conventions et sans se soucier de ce qui est, mais mus par la volonté de parvenir à ce qui devrait être.

Ma famille est faite de chair et de sang, mais aussi de traditions, de cultures et de croyances issus de diverses régions du monde, exactement à l'image de l'Amérique construite par des immigrants venus de tous les horizons. Tout au long de ma vie dans ce pays, y compris en tant que Président, j'ai appris que ce n'est pas en dénigrant l'autre que l'on définit son identité, mais qu'au contraire c'est en élevant l'autre que l'on devient meilleur. Notre identité ne se définit pas par opposition aux autres, mais par notre foi dans la liberté, l'égalité, la justice et l'équité.

Et ce n'est pas parce que je crois dans l'universalité de ces principes que la fierté et l'amour tout particuliers que je ressens pour l'Amérique en sont affaiblis, au contraire, ils s'en trouvent renforcés. Ma conviction que ces idéaux sont valables partout ne diminue en rien ma volonté d'aider ceux qui me ressemblent, qui prient comme moi ou prêtent serment d'allégeance à mon drapeau. En revanche, ma foi dans ces principes m'oblige à faire preuve d'imagination sur le plan moral et à reconnaître que la meilleure manière de servir mon peuple, de prendre soin de mes filles, est de vouloir toujours ce qui est juste pour tous les hommes et tous les enfants, et pour les fils et les filles des autres.

Voilà ce que je crois. Je crois que nous pouvons tous être les artisans de Dieu. Et nos dirigeants, nos gouvernements, l'ONU devraient refléter cette vérité irréductible.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis d'Amérique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Andrej Kiska, Président de la République slovaque

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République slovaque.

M. Andrej Kiska, Président de la République slovaque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andrej Kiska, Président de la République slovaque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kiska (*parle en anglais*) : Nombreux sont les dirigeants dans le monde à se soucier davantage de garder le pouvoir que d'améliorer la vie de leur peuple. Ces paroles récentes du Secrétaire général Ban Ki-moon s'adressaient à nous, les représentants des peuples réunis dans cette salle. Nous qui sommes réunis ici sommes tous de grands privilégiés. Notre fonction nous permet de rencontrer des personnes qui connaissent la réussite absolue et des personnes qui n'ont absolument rien. Nos chemins croisent la route d'individus qui ont une destinée remarquable mais aussi celle de personnes pauvres dont le quotidien consiste à lutter pour un morceau de pain ou un peu d'eau potable afin de pouvoir survivre. Tous ont confiance dans notre capacité de comprendre l'ampleur de leurs problèmes. Tous espèrent que nous ne ferons jamais passer nos intérêts personnels avant les besoins de nos populations, de nos pays et de notre planète.

La décision prise l'année dernière par la communauté internationale, de transformer le monde pour de bon, de ne laisser personne de côté, a constitué une manière claire et ambitieuse de répondre à ces besoins. Nous avons tous pleinement conscience de la nature des défis qui nous attendent si nous voulons décarboniser nos économies et promouvoir un développement durable et inclusif. Toutefois les pessimistes demeurent trop nombreux lorsqu'il s'agit de fixer de grands objectifs mondiaux. Il est vrai qu'a priori les raisons d'être pessimistes sont plus que suffisantes, avec toutes les guerres, les horreurs et les souffrances dont nous sommes témoins. On peut aussi observer les conséquences néfastes que nos activités ont sur la planète et sur les personnes. Nous pouvons même voir tout cela en ligne, grâce aux nouvelles technologies qui nous rapprochent plus que jamais les uns des autres.

Dans le monde interconnecté des réseaux sociaux, les mauvaises nouvelles se propagent particulièrement vite. Parfois, elles sont accompagnées par le mensonge, la propagande et des idéologies dangereuses dans le but de manipuler l'opinion publique, de diffuser la haine et le mécontentement, et de donner l'image effrayante d'un monde interdépendant qui s'effondre. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles tant de gens sont sceptiques vis-à-vis des objectifs de développement mondiaux et de notre capacité de les atteindre, et pourquoi on oublie souvent tout ce que l'humanité a déjà réalisé s'agissant d'instaurer un monde meilleur. La pauvreté a été réduite de moitié dans le monde ces 20 dernières années. Le nombre de guerres et d'homicides a baissé. Davantage d'hommes et de femmes ont accès aux soins de santé et il n'y a jamais eu autant de filles qui vont à l'école.

Je suis convaincu que nous sommes parfaitement capables de relever ces défis que sont la pauvreté, la faim, la maladie, l'injustice et la discrimination. Avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous n'avons jamais été aussi bien équipés pour rendre la vie sur la planète la meilleure possible. Mais le nouveau programme ne pourra réussir que s'il y a une coopération et une coordination internationales efficaces, appuyées par les institutions du système des Nations Unies. Le succès ne sera pas possible sans nous, les dirigeants rassemblés dans cette salle. Dans le même temps, nous ne devons pas oublier le travail qu'il nous revient de faire, à savoir gagner les cœurs, les esprits et la confiance de nos concitoyens.

Le monde s'est rétréci du fait de la mondialisation et des technologies modernes de communication. De nos jours, les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont de dimension mondiale et plus imbriqués. Pourtant, nos instincts sociaux demeurent souvent locaux, et notre sens des responsabilités s'arrête la plupart du temps à nos frontières nationales. Il est aujourd'hui un danger bien réel que beaucoup d'entre nous pensaient ne jamais voir réapparaître. Ce danger, c'est la montée du nationalisme, de l'extrémisme, du racisme et de l'intolérance qu'on observe dans de nombreuses régions du monde. J'ai la conviction que tout dirigeant responsable se doit de lutter contre ces sombres humeurs au sein de nos sociétés, car elles sont le pire ennemi de l'humanité et à l'origine des pires souffrances et effusions de sang de l'histoire moderne.

L'une de nos tâches les plus évidentes en tant que dirigeants politiques est sans aucun doute d'assurer et

de préserver la paix et le développement. Nous avons créé de nombreuses institutions utiles pour progresser dans cet effort. Pourtant, nous assistons aujourd'hui à la plus grande crise de déplacement depuis la Seconde Guerre mondiale. Nul besoin pour moi de rappeler le nombre alarmant de réfugiés. Ces chiffres, nous les entendons si souvent que, parfois, nous oublions qu'il est ici nullement question d'un jeu. Comme S. S. le pape François nous l'a rappelé, migrants et réfugiés ne sont pas des pions sur l'échiquier de l'humanité. Il s'agit d'enfants, de femmes et d'hommes, faits de chair et de sang.

La conséquence de tout malentendu politique, de tout échec à trouver des solutions est que davantage de personnes se retrouvent sans toit, davantage de familles sont séparées et davantage d'enfants ont faim. Cela se traduit par une tentation toujours plus grande de monter les gens les uns contre les autres et de diffuser la peur. Même si, face à ce problème, nous n'avons pas le même avis, la même expérience ou la même manière de l'aborder, nous devons tous comprendre que les réfugiés ont besoin de notre empathie et de notre aide. Je crois résolument, sincèrement que tout pays prospère et moderne a l'obligation morale de proposer son aide. Tout dirigeant politique qui se respecte a l'obligation morale de réfléchir sérieusement à la manière d'aider ceux qui fuient la violence et la mort. Soyons francs ici et posons-nous la question qu'a posée le Secrétaire général. Faisons-nous tous assez pour améliorer la vie des personnes dans le besoin, ou nous préoccuons-nous davantage de garder notre pouvoir? Sommes-nous ici au service des autres ou sont-ce les autres qui sont à notre service?

C'est notre attachement à un monde juste et sûr qui est mis à l'épreuve lorsque nous pleurons avec les familles des victimes du terrorisme et que nos esprits ont du mal à appréhender la source de cette souffrance infligée aux hommes. Lorsqu'un groupe terroriste réduit en esclavage et tue des hommes, des femmes et des enfants et leur retirent tout espoir, ce n'est pas le problème d'un seul pays. C'est une attaque contre le fondement même de ce que nous sommes, contre notre humanité. C'est une tentative de tuer ce qu'il y a de bon en nous. Les terroristes se moquent bien de faire des dizaines ou des centaines de victimes innocentes. Ce qu'ils visent ce sont les centaines de millions de cœurs et d'esprits des spectateurs de par le monde afin d'y semer la peur et la haine, d'encourager l'hostilité entre les nations et de satisfaire leur vision perverse d'un choc des civilisations.

Nous devons rester forts au sein de nos sociétés et fidèles à nos valeurs et à notre culture de respect mutuel, de paix et de non-violence. On voit bien qu'il n'est pas difficile de terroriser les gens. Hélas, il n'est pas difficile non plus de susciter leur haine. Mais notre réaction ne doit pas être de juger les personnes en fonction de leur couleur de peau ou du dieu qu'il prie. Nous devons stopper la colère, l'hostilité et les préjugés grandissants envers les autres religions. Être un vrai dirigeant signifie donner espoir, renforcer la confiance et proposer des solutions durables pour garantir une coexistence pacifique et sûre.

Pour reprendre une formule célèbre, nous devons penser à l'échelle mondiale et agir à l'échelon local. La crise en Ukraine, dans la région du monde à laquelle j'appartiens, est entrée dans sa troisième année. Cette déstabilisation d'un de ses voisins et les violences répétées dans la région inquiètent vivement la Slovaquie. J'aimerais une fois de plus appeler vigoureusement à des progrès tangibles vers un règlement du conflit. Je pense que les accords de Minsk demeurent la seule issue viable à la crise. La Slovaquie est prête à continuer d'aider l'Ukraine afin qu'elle puisse assurer un avenir stable, prospère et démocratique à tous ses citoyens.

Dans peu de temps maintenant, l'Assemblée générale désignera un nouveau Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Cette année, le processus de sélection du nouveau Secrétaire général a été plus consultatif, transparent et ouvert que jamais auparavant. Mon pays a l'extraordinaire privilège de prendre part au processus puisque nous avons en lice notre propre candidat. Je souhaite à cette occasion dire aux États Membres à quel point je leur suis gré de leur soutien constant et combien je l'apprécie alors que nous nous apprêtons à aborder les phases finales du processus de sélection. Ce soutien prouve également combien les candidats de notre région ont à apporter en termes de potentiel, de capacités, de connaissances et de réalisations.

Nous vivons encore une époque étrange, contradictoire. Nous pouvons ainsi télécharger notre propre dossier médical pour qu'il soit examiné par un médecin à l'autre bout de la planète, mais à l'inverse, 16 000 enfants meurent chaque jour de causes essentiellement évitables ou traitables. Nous utilisons des voitures autonomes, sans conducteur, mais des millions d'enfants ne peuvent toujours pas prendre le chemin de l'école. Nos téléphones, utilisant l'intelligence

artificielle, nous parlent, mais une personne sur 10 sur cette planète n'a pas accès à l'eau potable.

Avec toutes les ressources dont nous disposons, tout notre pouvoir d'innovation et tous nos modes, sans précédent, de partage des connaissances, nous ne pouvons ignorer les possibilités qui existent d'accroître la prospérité mondiale, la liberté et la dignité des êtres humains. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été conçu sur la base de nos succès et de notre expérience. Il nous revient de provoquer les changements nécessaires pour faire du monde un endroit plus prospère, plus sain, plus inclusif et plus sûr. Il nous revient de partager les richesses de notre planète.

Oui, nous vivons des temps incertains, mais je pense vraiment que nous pouvons réussir. Comme l'a dit un jour l'un des prêtres slovaques qui passèrent des années en prison durant la période totalitaire de l'histoire de mon pays, « Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, mais je sais maintenant ce que je ferai moi ». Il pouvait le dire parce qu'il a toujours agi selon ses valeurs.

Nous pouvons nous aussi réussir lorsque nous voulons bien agir, dans les temps difficiles, en fonction de nos valeurs – les valeurs d'humanité, de solidarité et d'empathie –, et lorsque nous, les dirigeants politiques, dotés du privilège et du pouvoir de définir les programmes, nous ne renonçons pas à conquérir le cœur et l'esprit de nos concitoyens pour rester ouverts à l'humanité, à la solidarité et à l'espoir, c'est alors seulement que notre monde peut connaître la prospérité. C'est alors seulement que nous n'aurons plus de laissés pour compte.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République slovaque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Andrej Kiska, Président de la République slovaque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana.

M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Granger (*parle en anglais*) : La République coopérative de Guyana vous félicite, M. Thomson, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. L'élection d'un représentant des Fidji, petit État insulaire en développement, à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session est tout particulièrement gratifiante. Le choix du thème du débat général – « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde » – est des plus appropriés.

Nous remercions S. E. M. Mogens Lykketoft, Président sortant de l'Assemblée générale à la session historique que constituait la soixante-dixième édition, d'avoir conduit les travaux de l'Assemblée au cours de l'année écoulée.

Le Guyana félicite le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de sa direction étincelante de l'Organisation des Nations Unies au cours de cette décennie. La communauté internationale lui est immensément redevable des sérieux efforts qu'il n'a cessé de faire, infatigablement, pour soulager la détresse humaine, promouvoir la paix et soutenir le développement autour du monde.

La courageuse campagne de lutte du Secrétaire général contre les effets délétères des changements climatiques et son engagement à l'égard du développement durable ont permis de véritables transformations. Son œuvre a porté ses fruits avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en septembre 2015, et la signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, en avril 2016.

Le Programme 2030 et l'Accord de Paris ont eu une incidence considérable, indéniable, sur la façon dont le monde agit en matière d'environnement. Le Programme 2030 et l'Accord de Paris sont des preuves de bon sens environnemental. Ce sont d'excellents exemples du type d'action collective le plus susceptible d'assurer la pérennité de la planète à l'avenir ainsi que sa sûreté. Ce sont des symboles d'espoir pour tout un chacun, partout, pour toujours. La direction imprimée par le Secrétaire général a irréversiblement conduit

l'ONU sur une trajectoire verte. Nous l'en remercions vivement.

Le Guyana fait partie de ce mouvement vert mondial. Nos atouts naturels, notre engagement en faveur du développement durable, la contribution que nous avons apportée à la lutte contre les effets nocifs des changements climatiques, et notre collaboration avec la communauté internationale dans la recherche de solutions aux menaces mondiales nous ont distingués comme État vert émergent. Nous sommes un État qui entend assurer un avenir sûr à son peuple en œuvrant à mettre en place une économie verte. Nous sommes un État qui est fier de la place de partenaire fiable et coopératif qu'il occupe dans les efforts internationaux de protection de l'environnement terrestre.

Le Guyana salue les objectifs imbriqués du Programme et de l'Accord. Il a conscience que la mise en place d'un État vert va dans le sens du renforcement de la résilience climatique tout en permettant d'atténuer les effets des changements climatiques. Le Guyana prend l'engagement de poursuivre son travail en vue de la réalisation des objectifs du Programme, en contribuant en particulier à la limitation de l'élévation des températures et en optant pour un parcours de développement vert qui soit en accord avec les engagements définis au niveau national dans le cadre de l'Accord.

Il se trouve par un heureux hasard que le Guyana est situé au centre du bouclier guyanais, l'un des derniers domaines restant dans le monde de forêt ombrophile tropicale vierge. Le bouclier guyanais s'étend sur une surface de 2,7 millions de kilomètres carrés, une zone aussi vaste que le Groenland que se partagent six pays et territoires d'Amérique du Sud : le Brésil et la Colombie dans certaines de leurs parties, le Guyana sur la totalité de son territoire, la Guyane française sur tout son territoire, le Suriname sur tout son territoire et une partie du Venezuela. Le Guyana, partie de ce bouclier, est un puits de carbone net. Une verte canopée de forêt ombrophile enveloppe plus de 85 % de notre masse territoriale, ce qui correspond au second pourcentage le plus élevé de couverture forestière sur terre. Le Guyana a opté pour une transition verte afin de mieux comprendre comment protéger sa précieuse biodiversité et de gérer durablement ses écosystèmes complexes.

Le Guyana a fait un pacte avec le monde en s'engageant, en 1989, à être un modèle de croissance verte, trois années avant la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro,

tenue en 1992. Nous avons fait un don, dans l'optique du développement durable et de notre projet de protection de l'environnement, avec la généreuse donation de 371 000 hectares de nos forêts vierges, destinées à servir de modèle international à des fins de recherche, de formation et de mise au point de technologies visant à promouvoir la préservation et une utilisation viable et équitable des forêts ombrophiles tropicales, propre à engendrer des bénéfices écologiques, économiques et sociaux durables pour le peuple guyanien et le monde en général. Le Centre international Iwokrama pour la protection et le développement de la forêt ombrophile du Guyana, sis au centre de notre pays et au cœur du bouclier guyanais, reste un symbole toujours vivant et prospère de l'engagement du Guyana en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement.

Le Guyana est un important partenaire du mouvement écologique mondial. Il a conclu un accord avec le Royaume de Norvège en vue de fournir au monde un modèle pertinent, reproductible, de la façon dont le Programme des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (mécanisme REDD-plus), le mécanisme mis en place pour réduire les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts, peut permettre d'accorder les objectifs de développement des pays forestiers avec la nécessaire lutte mondiale contre les changements climatiques. Il a également conclu des accords avec le Royaume des Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Japon et d'autres États, ainsi que des organisations internationales.

Le Guyana réaffirme son engagement à l'égard de l'objectif 15 du Programme 2030, au titre duquel les États Membres de l'ONU s'engagent à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. Le Guyana améliore la gestion de ses écosystèmes et de ses ressources naturelles afin de préserver ses forêts et leur riche biodiversité. Nous entendons honorer l'obligation qui nous est faite en vertu des contributions prévues déterminées au niveau national, telles qu'énoncées dans l'Accord de Paris.

Le Guyana poursuivra sa recherche en créant un institut international pour la biodiversité au

Centre international Iwokrama pour la protection et le développement de la forêt ombrophile du Guyana. Cet institut permettra aux scientifiques et aux étudiants des Caraïbes et du monde entier de venir dans notre pays perfectionner leur connaissance des écosystèmes vitaux et prendre part à l'étude du bouclier guyanais et de son étonnante biodiversité.

L'objectif 13 du Programme 2030 appelle à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. La coopération internationale y est envisagée et encouragée dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'atténuer les effets néfastes des changements climatiques. L'Accord de Paris, pour sa part, fait obligation aux États de prendre des mesures pour limiter l'élévation de la température à 1,5°Celsius par rapport aux niveau préindustriels et de promouvoir la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire.

Le Guyana met actuellement au point un programme complet de réduction des émissions dans le cadre de la responsabilité qu'il a de contribuer à des solutions mondiales face à la menace des changements climatiques. Nous entendons réserver 2 millions d'hectares supplémentaires de notre territoire à des fins de protection. Le Guyana s'engage dans une trajectoire de croissance à faible émission de carbone afin de renforcer sa contribution à la campagne contre les changements climatiques par la préservation de ses forêts, dans le cadre du mécanisme REDD-plus. Il contribuera à hauteur de 48,7 millions de tonnes d'équivalent-dioxyde de carbone à l'effort d'atténuation mondial, au moyen d'un programme de prévention des émissions.

L'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme 2030 soulignent tous deux l'importance que revêtent les flux financiers, s'agissant de soutenir les efforts des États qui optent pour une voie de développement verte, afin que ceux-ci puissent honorer leurs obligations en matière d'adaptation et d'atténuation et mettre en œuvre les contributions prévues déterminées au niveau national. Je me dois de dire, toutefois, que tous nos efforts nationaux, régionaux et mondiaux visant à poursuivre le développement dans des conditions de paix et de stabilité sont remis en question par les ambitions territoriales de notre voisin, la République bolivarienne du Venezuela.

Le Guyana a fêté cette année le cinquantième anniversaire de son indépendance. Malheureusement, le Venezuela a salué cet anniversaire en réitérant, le 26 mai, jour de notre fête de l'indépendance, sa dénonciation d'un traité frontalier qu'il a signé solennellement il y a 117 ans, et ratifié et respecté, depuis lors, pendant plus de 60 ans.

Devant l'Assemblée, l'an dernier, j'ai mis en garde contre le danger que représentait le Venezuela pour la paix et la sécurité de notre région en raison, non de son instabilité interne, mais de son agression externe contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Guyana (voir A/70/PV.16). J'ai mis mes espoirs dans le fait que le processus de règlement final des indignes revendications territoriales du Venezuela était maintenant entre les mains du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Depuis mon allocution de l'an dernier, le Venezuela a usé de tous les moyens dilatoires, intensifiant son agression contre le Guyana et mettant en échec tous les efforts déployés par le Secrétaire général pour trouver un moyen de progresser, à tout le moins sous la forme d'un processus qui conduise à un règlement définitif de cette controverse.

Le Guyana est prêt à demander à la Cour internationale de Justice de se prononcer définitivement sur cette question. Nous travaillerons résolument, avec le Secrétaire général, durant les derniers mois de son mandat, et avec son successeur, afin de libérer le Guyana de ce fardeau surréaliste. Dans l'Accord de Genève de 1966, le Venezuela a accepté que le Secrétaire général détermine les moyens de régler cette controverse, y compris par un règlement judiciaire. Or le Venezuela défie chacun des efforts que fait ce dernier pour s'acquitter de cet engagement.

L'ONU ne peut être une partie dépassionnée à une menace à la paix, où que ce soit, et à un défi au droit des gens. La revendication territoriale du Venezuela constitue l'un de ces défis. Elle frappe au cœur de l'Organisation des Nations Unies; elle frappe au cœur de sa tutelle sur le droit international. Elle frappe au cœur de la Charte des Nations Unies, que le Secrétaire général a juré de respecter. Le Guyana, petit État, doit se tourner vers l'ONU pour sa protection contre les menaces pesant sur sa sécurité, pour une intervention, pour la paix et pour que soit respecté le droit international.

Mon plaidoyer pour que la communauté internationale comprenne notre sort n'a rien à voir avec la situation interne du Venezuela. Les citoyens ordinaires du Venezuela sont nos sœurs et nos frères.

Leur douleur nous touche profondément et nous leur souhaitons de voir rapidement se terminer leurs tourments actuels. Toutefois, les revendications du Venezuela sont une menace à l'existence du Guyana en tant que nation indépendante. Elles représentent une scandaleuse récidive de la maladie des conquistadors, qui furent autrefois la plaie de l'histoire du Venezuela. Elles constituent un crime contre notre humanité, drapée sous la rhétorique de l'honneur national.

Je souhaite également redire que le Guyana continue de soutenir, dans le contexte de la protection du principe de souveraineté et de son lien étroit avec le développement durable, la suppression totale du blocus commercial, économique et financier imposé par les États-Unis à l'encontre d'un autre pays des Caraïbes, la République de Cuba. Nous ne pouvons nous engager en faveur de politiques qui transforment nos économies en vue de faire profiter nos peuples du développement et, parallèlement, ne pas faire montre de la volonté politique nécessaire au changement de systèmes qui sont en contravention directe avec ces politiques.

Le Guyana est en voie de devenir un État vert. Toutefois, ses efforts – et ceux d'autres petits États – n'aboutiront que si la majorité de la communauté internationale s'engage collectivement à collaborer avec les États qui sont déterminés à s'engager sur la voie d'un développement durable à faibles émissions de carbone, et à enrayer la hausse des températures mondiales.

Le chemin de Stockholm à Paris, de 1972 à 2015, a été long et malaisé. Toutefois, les mots de la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement demeurent aussi actuels en 2016 qu'ils l'étaient il y a 44 ans, en 1972 :

« Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier en songeant davantage à leurs répercussions sur l'environnement. Nous pouvons, par ignorance ou par négligence, causer des dommages considérables et irréversibles à l'environnement terrestre dont dépend notre vie et notre bien-être. En revanche, en approfondissant nos connaissances et en agissant plus sagement, nous pouvons assurer, à nous-mêmes et à notre postérité, des conditions de vie meilleures dans un environnement mieux adapté aux besoins et aux aspirations de l'humanité. [...] Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est

devenu pour l'humanité un objectif primordial » (A/CONF.48/14/Rev.1, par. 6).

L'Assemblée générale, à sa soixante et onzième session, a maintenant l'occasion et l'obligation de s'engager en faveur de mesures destinées à défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir, et de faciliter ainsi, pour la postérité, le chemin de l'avenir. On ne doit pas laisser l'agression du Venezuela contre le Guyana menacer l'avenir de nos enfants.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guyana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. A. le Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de l'Émir de l'État du Qatar.

S. A. le Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. le Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Cheikh Al-Thani (*parle en arabe*) : C'est avec plaisir, tout d'abord, que je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, et que je vous souhaite plein succès dans ces fonctions. Je tiens également à adresser mes remerciements à M. Mogens Lykkesøft pour les efforts qu'il a déployés durant sa présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je voudrais également exprimer notre profonde gratitude à S. E. M. Ban Ki-moon, pour les efforts qu'il a consacrés au cours de son mandat à la réalisation des objectifs de l'ONU.

La communauté internationale est confrontée à de graves défis en raison de certaines crises régionales et internationales non réglées qui sont devenues un obstacle au développement et à la stabilité régionales et

internationales. D'autre part, certains États continuent d'agir hors du cadre de la légitimité internationale sur fond d'inertie internationale à l'égard de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité. Il n'est plus possible de fermer les yeux sur les faiblesses du régime juridique et institutionnel du système des Nations Unies et sur son incapacité, dans bien des cas, de faire appliquer des normes de justice et d'équité dans le cadre du fonctionnement de ses mécanismes. On observe à cet égard un schéma constamment récurrent, à savoir la sélectivité du Conseil de sécurité dans la gestion des problèmes, notamment lorsqu'il est question du recours d'États à la force dans les relations internationales.

Après plus de sept décennies d'occupation israélienne des territoires arabes, la cause palestinienne est toujours en souffrance, dans l'attente d'une solution juste. Le Gouvernement israélien a non seulement rejeté les résolutions de légitimité internationale et l'Initiative de paix arabe, mais il s'emploie à imposer un fait accompli par le biais de projets de peuplement à long terme en Cisjordanie et à Jérusalem et en fondant son occupation sur la discrimination et l'apartheid, ainsi que la création de deux systèmes juridiques sous son contrôle souverain : un pour les occupants et l'autre pour ceux qui languissent sous l'occupation.

Face au silence du monde et aux préoccupations des pays arabes, aux prises avec leurs propres enjeux, les dirigeants israéliens peuvent penser qu'ils ont réussi dans leur entreprise, or ils ont été incapables de résoudre le moindre problème. Le peuple palestinien est plus attaché à ses droits que jamais. Et nous ne pouvons pas accepter, nous les peuples arabes, quelque normalisation que ce soit des relations avec Israël tant qu'il maintient son occupation et ses pratiques connexes et avant que soit effectivement mise en œuvre une juste solution à la question palestinienne.

De surcroît, que fera Israël des millions de Palestiniens vivant sur leurs propres terres, qui sont de plus en plus nombreux, de plus en plus conscients de leur sort? Les options s'amenuisent : soit une solution à deux États soit la mise en place d'un système d'apartheid. Israël croit-il vraiment qu'il peut maintenir un système d'apartheid au XXI^e siècle? Mettre fin à l'occupation est devenu un impératif politique et sécuritaire, en même temps qu'une obligation internationale, envers un peuple qui a vu son territoire occupé et sa patrie confisquée, et ses souffrances continuer de s'aggraver.

Le Conseil de sécurité a une responsabilité particulière à cet égard, qui consiste à imposer la

légitimité internationale et la solution de consensus de la communauté internationale, soit la tenue de négociations sur la base de la solution des deux États, y compris la création d'un État palestinien avec pour capitale Jérusalem-Est, sur les frontières de 1967. Dans l'intervalle, il est impératif de mettre un terme aux activités de peuplement, de respecter le statut juridique de la ville sainte de Jérusalem, de lever le siège injuste imposé à la bande de Gaza, et de mettre fin à l'occupation israélienne de tous les territoires arabes occupés, y compris le Golan syrien.

Nous avons, par le passé et depuis cette même tribune, averti que l'inaction face aux crises ne ferait qu'en accroître l'intensité et la complexité et, par conséquent, la menace posée à la sécurité internationale. Aujourd'hui, plus de cinq ans après l'éclatement de la crise syrienne, et après la destruction de la plupart des villes de Syrie par le régime d'Assad, nous nous réunissons encore une fois dans cette salle. Du fait de cette crise, le nombre de personnes dont la quête de refuge est devenue transcontinentale a doublé. La Syrie importe désormais des organisations et des milices terroristes et sectaires qui posent une menace régionale et internationale.

Il est de notoriété publique que la révolution syrienne a commencé par un mouvement populaire et pacifique contre un régime dictatorial répressif et que le grand peuple syrien, s'il participe à des démonstrations pacifiques contre le régime, s'expose à la mort ou à des années de tortures. Le Gouvernement syrien a tenté par tous les moyens de transformer cette révolution en une révolution violente. Il s'est également attaché, au travers d'une rhétorique politique, de diviser le peuple syrien en factions, mais la population a répliqué en scandant : « Il n'y a qu'un peuple syrien », ce à quoi le régime a répondu par ce slogan : « Sans Assad, point de salut, ou nous mettrons le pays à feu et à sang ». Nombreux sont ceux qui ne se sont peut-être pas rendus compte que ce slogan est un projet bien réel du régime et qu'il reste son seul programme.

En théorie, la plupart des pays du monde soutiennent le peuple syrien, mais concrètement, la Syrie est abandonnée et n'est appuyée que par quelques loyaux amis. Des « limites » avaient été décrétées à l'intention du régime, mais celui-ci les a violées et ceux qui avaient décrété ces limites n'ont rien fait. Ces limites ont continué d'être modifiées jusqu'à ce que le régime comprenne qu'il n'y avait pas de limites à ce qu'il pouvait faire sans avoir à rendre de comptes.

Il est vrai que des forces extrémistes violentes qui n'ont rien à voir avec les objectifs de la révolution syrienne sont désormais actives sur la scène syrienne, refusent de soutenir la révolution et luttent davantage contre les rebelles que contre le régime. Les violations ont été nombreuses, mais ces phénomènes, qui ont entaché la révolution, sont impossibles à comprendre si l'on ne prend pas en considération la politique de répression barbare pratiquée par le régime syrien et l'incapacité de la communauté internationale à protéger les civils contre les armes chimiques, les barils d'explosifs et la torture.

La ville de Deraa était un modèle de révolution pacifique, illustrée par le lancer de fleurs aux soldats, mais après le massacre de centaines d'innocents, essentiellement des femmes et des enfants, cette ville a été contrainte, comme d'autres villes, de se défendre plus énergiquement. Depuis lors, Deraa subit des bombardements incessants et un siège qui l'affame, alors même qu'elle n'a jamais été contrôlée par des organisations extrémistes ou takfiries et que ses révolutionnaires n'ont jamais commis de violations.

Alors pourquoi les habitants de Deraa sont-ils forcés de se déplacer tandis que la communauté internationale ne fait rien? Pourquoi n'y a-t-il eu aucun avertissement avant que le régime ne commence à bombarder la ville en vue de la dépeupler alors qu'ailleurs, il y a eu des avertissements, comme par exemple avant les récents bombardements contre des forces dans la province d'Hassaké? Ces avertissements ont été, à notre avis, ce qu'il fallait faire, mais il n'en a pas été de même dans les cas de Deraa, Muadamiyat Al-Sham, Madaya, Al-Zabadani et autres villes sur lesquelles pesait également la menace de déplacements. C'est une question que se posent nombre de citoyens syriens.

Nous ne pouvons pas nous leurrer, pas plus que notre peuple, car il est inacceptable que la volonté de la communauté internationale soit paralysée face aux auteurs de crimes contre l'humanité. Il n'est tout simplement pas vrai qu'il était impossible de protéger le peuple syrien. La communauté internationale a laissé des interventions militaires illégales renverser des régimes dans notre région, et nous en payons encore les conséquences. Malheureusement, alors que beaucoup d'entre nous partageons la responsabilité de cette situation, la communauté internationale n'est pas intervenue pour protéger un peuple sans défense, alors que ce peuple a prouvé à maintes reprises qu'il pouvait

changer le régime s'il était protégé par la communauté internationale contre les bombardements.

Mettre fin à cette catastrophe humanitaire est devenue une nécessité politique et morale. Le Conseil de sécurité a la responsabilité historique et indéniable d'arrêter l'effusion de sang des Syriens en mettant fin aux bombardements barbares et aux blocus des villes, en rapatriant les personnes déplacées et en prenant des mesures pour relancer le processus politique dans le cadre de la résolution 2254 (2015) et des décisions prises sur la base de la première Convention de Genève, qui appellent à la formation d'une instance dirigeante de transition dotée des pleins pouvoirs qui réponde aux aspirations du peuple syrien et préserve l'unité et la souveraineté de la Syrie, sur la base de l'égalité des droits pour tous les citoyens du pays, sans discrimination religieuse, ethnique ou raciale.

La région du Golfe revêt une importance stratégique tant au niveau régional que mondial. Cette région subit plusieurs crises qui varient considérablement de par leur nature, mais sont similaires de par leur fond. Il faut entamer un dialogue constructif en vue de trouver des solutions. Pour obtenir le résultat souhaité, le dialogue entre les pays doit être fondé sur les principes de bon voisinage, de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures. Pour que le dialogue entre les parties au sein d'un État soit couronné de succès, comme nous l'avons vu en Iraq, il faut accorder la priorité à un consensus politique et social et renforcer le concept de citoyenneté pleine et égale devant la loi, en laissant de côté toutes les formes de sectarisme.

En ce qui concerne le Yémen, l'État du Qatar renouvelle son soutien au retour de la légitimité, seule façon d'assurer la sécurité, l'unité et la stabilité de ce pays. Il ne fait aucun doute que la non-mise en œuvre par la communauté internationale des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), a permis à certaines forces politiques au Yémen de mener des actions liées au coup d'État qui ont empêché de parvenir à la solution politique souhaitée qui aurait satisfait l'aspiration du peuple yéménite à l'unité et à la stabilité.

Je profite de cette occasion pour remercier de ses efforts mon frère, S.A. le Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, qui a parrainé les négociations yéménites tenues dans son pays. Nous continuerons de soutenir l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, ainsi que les efforts internationaux entrepris pour reprendre les

consultations politiques entre les parties yéménites en vue de parvenir à un règlement politique, conformément à l'initiative du Conseil de coopération du Golfe, des textes issus de la Conférence de dialogue national et de la résolution 2216 (2015).

Bien que la situation en Libye soit toujours agitée, nous avons hâte de restaurer la stabilité grâce aux efforts du Conseil présidentiel et du Gouvernement actuel avec l'aide de la communauté internationale. Nous sommes également impatients de lutter contre le terrorisme et contre ses graves conséquences. L'État du Qatar a contribué au succès de la solution politique internationale. Nous réaffirmons notre appui à tous les efforts visant à renforcer l'accord national libyen et signalons que l'instabilité pourrait porter un coup à ce qui a été accompli jusqu'ici et saper les efforts de l'ONU, menés sous l'égide du Conseil de sécurité, visant à promouvoir la réconciliation nationale.

Nous sommes surpris de constater que certains pays soutiennent en Libye des forces qui ont rejeté la solution internationale et agissent pour contrecarrer par la force la résolution 1970 (2011), alors que celle-ci prévoit d'imposer des sanctions à ces forces. Certaines forces se sont mises sous l'autorité du Conseil présidentiel et se sont engagées dans la lutte contre le terrorisme, mais d'autres ont rejeté la solution internationale et cherchent à exploiter l'instabilité de la situation en occupant des terminaux d'exportation du pétrole sous le regard silencieux du monde. Est-ce une bonne façon d'encourager les Libyens à lutter contre le terrorisme?

Le terrorisme auquel nous sommes confrontés est une menace pour nos peuples, pour nos pays et pour les progrès économiques et sociaux. Par conséquent, nous devons intensifier nos efforts pour le combattre. Nous sommes tous conscients que le succès de la lutte contre ce phénomène dangereux ne sera pas facile, mais il n'est pas impossible non plus, surtout s'il existe la volonté politique de traiter des causes sociales de ce phénomène odieux. Nous devons comprendre les circonstances qui, dans un climat de désespoir et de perspectives non existantes, facilitent l'éclosion d'idéologies extrémistes.

Nous devons protéger les jeunes qui sont ciblés par des groupes extrémistes. La lutte contre le terrorisme ne se limite pas à l'aspect « sécurité »; nous devons aller plus loin et promouvoir les valeurs de la tolérance, de la culture, de la pluralité et du dialogue, tout en prenant en compte le droit des peuples à résister à l'occupation,

un droit consacré par les lois, les pactes et les normes internationaux.

Pour restaurer notre crédibilité, nous devons définir soigneusement ce qu'est le terrorisme et lutter avec diligence contre ce phénomène, afin d'éduquer nos jeunes et de mobiliser nos communautés contre ce fléau. La définition que nous choisirons ne doit pas varier en fonction de l'identité de l'auteur ou de la victime ou en raison d'un intérêt politique particulier. Nous avons vu des cas, par exemple, où une certaine organisation a été étiquetée à tort comme étant terroriste alors qu'elle était tout simplement un adversaire politique que nous plus tard considérée comme amie lorsqu'elle est devenue une alliée temporaire.

Il ne faut pas faire de distinctions sur la vie des civils, qu'ils soient d'Istanbul, de Gaza, de New York ou d'Alep. Aucune vie n'est plus importante ni plus précieuse qu'une autre. La politique du deux poids deux mesures pratiquée pour lutter contre ce phénomène, en liant le terrorisme à une foi ou à une culture données ou en ne qualifiant pas de terroristes les gouvernements qui appliquent cette politique complique les efforts faits pour extirper ce phénomène et renforce les prétextes utilisés par les terroristes pour justifier leurs actions. Dans ce contexte, et comme conséquence naturelle de notre politique de rejet de l'extrémisme et du terrorisme sur la base de nos valeurs, de notre culture et des enseignements de la vraie religion islamique, nous réitérons notre soutien aux efforts visant à éradiquer le phénomène du terrorisme qui sont menés dans le respect de la légitimité internationale.

Le respect, la protection et la promotion des droits de l'homme constituent l'un des piliers fondamentaux des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et sont conformes aux principes et aux valeurs arabes et islamiques qui encensent l'humanité et l'honorent en tant que création de Dieu tout-puissant. L'État du Qatar souhaite vivement s'acquitter de ses obligations nationales et internationales pour la défense des droits collectifs et individuels des personnes et promouvoir les droits de l'homme dans le monde.

En conséquence, l'un des défis les plus importants que nous devons relever aujourd'hui est celui de la protection des réfugiés. Ce défi nécessite une coopération et une action commune afin d'éradiquer les causes profondes des déplacements forcés. Nous devons d'urgence fournir notre assistance, un devoir humanitaire qui incombe à nous tous. La contribution du Qatar au développement et aux programmes de secours a atteint

plus de 100 pays dans le monde, et nous continuons de coopérer avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'accroître notre aide au développement et nos programmes de secours.

Le Qatar aide plus de 10 millions d'enfants à travers le monde et promeut le potentiel de quelque 1,2 millions de jeunes arabes, afin de leur donner les moyens d'être actifs et productifs dans leurs communautés. Ces cinq dernières années, depuis 2011, la valeur de l'aide économique fournie par l'État du Qatar a triplé pour atteindre 13 milliards de riyals qataris.

L'État du Qatar continuera d'être un lieu de dialogue et de règlement des conflits par des moyens pacifiques. Il restera également engagé dans une action, une coopération et un partenariat internationaux dans le cadre des efforts menés par la communauté internationale pour lutter contre des défis humanitaires communs.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier l'Émir de l'État du Qatar de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. El Haycen (Mauritanie), Vice – Président, assume la présidence.

Allocution de M. Mauricio Macri, Président de la République argentine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

M. Mauricio Macri, Président de la République argentine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République argentine, S. E. M. Mauricio Macri, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Macri (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi que d'être ici pour la première fois pour représenter la République argentine, à l'Assemblée générale.

Nous vivons une époque de grandes transformations mondiales, de changements de plus en plus rapides et de nouvelles opportunités. Le XXI^e

siècle nous met devant un défi constant, celui de nous adapter aux nouvelles réalités de l'interdépendance mondiale. L'édification de l'ordre international moderne est une tâche permanente dont nous sommes tous les protagonistes.

Les principes de l'Organisation nous incitent à stimuler le dialogue et la coopération entre nos pays sur la voie du développement, et de la paix et la sécurité internationales. En 71 années d'existence, l'ONU a fait d'importants progrès, mais elle a encore beaucoup à faire. Elle nous propose un horizon vers lequel nous devons nous diriger. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est la voie à suivre ensemble.

Je suis fier de représenter un pays qui a apporté sa contribution au cadre juridique international, favorisant des avancées dans le domaine des droits de l'homme, du droit humanitaire et du règlement pacifique des différends. Lorsque nous considérons les objectifs de développement durable, nous sommes fiers de constater que les priorités de notre gouvernement sont alignées sur celles de la communauté internationale. L'Argentine s'est donné trois grands objectifs.

Le premier est le niveau zéro de pauvreté, c'est-à-dire avoir un pays où chacun a les mêmes chances, un pays où nos enfants pourront être les artisans de leur avenir et où chaque Argentin pourra réaliser son potentiel. Un pays comme le nôtre, grand producteur de denrées alimentaires, ne peut accepter que des personnes aient faim, où que ce soit dans le monde.

Notre deuxième objectif est d'éradiquer le trafic de stupéfiants. Face au problème mondial de la drogue, des addictions et des violences associées à la criminalité organisée, nous devons mener des efforts conjoints, dans le cadre d'un programme global fondé sur les droits de l'homme et axé tant sur l'offre que sur la demande.

Le troisième objectif est d'unir les Argentins au travers du dialogue, du respect du droit et du renforcement de la démocratie, car en ce XXI^e siècle, la qualité du leadership politique se juge à l'aune de la capacité de jeter des ponts et de créer la confiance. Et ce sont des éléments dont toute la société a besoin pour fonctionner. Les Argentins ont choisi cette voie, la voie de la confiance, du dialogue et de la vérité.

Un pas important à cet égard a été le travail réalisé sur les problèmes du passé dans une optique d'avenir. Nous resserrons nos liens avec les autres pays et les organismes multilatéraux. Et nous commençons déjà à voir des résultats.

Nous avons rejoint les marchés de crédit internationaux et nombre d'entreprises ont montré qu'elles font confiance à l'Argentine. Chaque jour, de nouveaux investissements sont annoncés qui vont se traduire en création d'emplois et qui mettront le pays sur la voie de l'expansion économique. Les Argentins sont prêts à rejoindre le XXI^e siècle et à assumer leur rôle sur la scène internationale.

Mais nous n'atteindrons jamais ces objectifs seuls. Nous devons travailler de concert, et notamment dans un premier temps avec les pays voisins. Je suis d'une région qui considère qu'elle appartient à un espace commun et qui est confrontée aux mêmes défis. Ces dernières années, l'Amérique latine a fait de gros efforts pour réduire la pauvreté grâce à des politiques sociales énergiques et à des conditions économiques internationales plus favorables.

Mais aujourd'hui, le contexte est différent. Tous les pays ont vu leur croissance diminuer, et le commerce mondial est en baisse. Au plan régional, la balance commerciale est moins favorable, et l'inflation punit les plus défavorisés.

Mais en Argentine, nous sommes optimistes. Nous savons que pour une croissance sans exclusive, l'Amérique latine peut compter sur sa pléthore de talents humains et sur ses richesses naturelles inégalables. Alors que, de par le monde, se manifestent des tendances qui engendrent l'inquiétude et l'incertitude, notre région émet des signaux encourageants tels que la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis et le processus de paix en Colombie. De plus, les conditions se mettent en place en vue de la création d'un couloir de paix de l'Atlantique au Pacifique dans toute la région, ce qui contribuera à la stabilité et à la prospérité régionales.

Mais les défis de la gouvernance mondiale au XXI^e siècle ne sont pas l'apanage de quelques pays ou régions. Ils nous concernent tous. Nous devons coopérer, penser globalement et agir localement, sans perdre de vue le premier principe de l'Organisation, à savoir l'égalité souveraine de tous les États Membres. Un monde où s'expriment plus de voix est un monde plus juste. C'est pourquoi il importe que nous continuions à édifier un système fondé sur des règles claires qui reflètent la diversité et la pluralité et facilitent le consensus.

Les changements climatiques posent à l'humanité le défi le plus important et le plus grave. Ce n'est qu'en étant conscients de ce problème que nous pourrions progresser sans compromettre notre avenir et celui des

générations futures. L'Argentine fait un pari ambitieux en matière d'énergies renouvelables, afin de développer son potentiel dans des secteurs comme l'énergie solaire et éolienne et la biomasse. Nous avons signé l'Accord de Paris et sommes fiers d'avoir été l'un des premiers pays à avoir achevé le processus de ratification. C'est pour cette raison que nous appelons la société internationale à intensifier ses efforts afin de pouvoir célébrer sans plus tarder l'entrée en vigueur de cet Accord si important pour notre avenir.

Un autre grand défi est la problématique des réfugiés. Alors qu'il y a un an nous nous engageons à ne laisser personne de côté, les images que nous voyons aujourd'hui nous font souffrir et nous préoccupent. La réalité nous impose de faire plus. Nos Casques blancs sont largement reconnus pour leur engagement humanitaire. C'est pourquoi en mai dernier, l'Argentine a répondu présente s'agissant du conflit syrien en aidant des réfugiés dans un camp au Liban. Et j'annonce ici que nous allons recevoir davantage de réfugiés de Syrie ou des pays voisins, et en priorité les familles avec enfants. Nous avons créé un cabinet national de ministres qui est chargé d'accroître le programme humanitaire en place, intègre des ministères et autres entités gouvernementales et s'attache à mettre en œuvre des mesures de sécurité et à favoriser la pleine insertion sociale. Nous pourrions peu à peu renforcer nos capacités d'accueil dans la mesure où nos moyens financiers et techniques et l'appui logistique de la communauté internationale nous le permettront.

L'égalité des sexes est également un objectif primordial que nous devons réaliser avec conviction et volonté politique. L'Argentine a fait de l'autonomisation des femmes une politique nationale. Nous avons mis en place un plan d'action national de prévention et d'assistance aux femmes en danger afin d'en finir avec la violence contre les femmes sous toutes ses formes. Nous nous attachons au travers d'une approche transversale à faire en sorte que les femmes aient les mêmes chances que les hommes aux plans social, politique, économique et culturel. À cet égard, je tiens à me féliciter du soutien apporté à notre Ministre des affaires étrangères, M^{me} Susana Malcorra, candidate au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. En ce XXI^e siècle, avoir une femme à la tête de l'Organisation serait un exemple encourageant.

Lorsque l'Organisation a vu le jour, nos pays se sont engagés à maintenir la paix et la sécurité internationales, mais nous vivons aujourd'hui dans un

monde de plus en plus violent où l'extrémisme radical menace des innocents et des populations vulnérables. Qu'on se rappelle qu'en 1992 et 1994, l'Argentine a été victime du terrorisme international sous la forme de deux attentats. Nous espérons qu'une plus grande coopération internationale nous permettra d'en trouver les auteurs et de les punir. Mon pays condamne tous les groupes qui cherchent à promouvoir la terreur n'importe où sur la planète.

Ces dernières années, ce phénomène s'est aggravé, et pour y mettre fin, la coopération internationale est indispensable. C'est pourquoi nous devons promouvoir le développement à l'intérieur de nos pays comme à l'extérieur, car le développement ne s'arrête pas aux frontières. La croissance sans exclusive, le dialogue, la tolérance et la création de perspectives réduisent la marginalisation et l'humiliation qui permettent aux terroristes de recruter.

Le dialogue et le règlement pacifique des différends est la pierre angulaire de la politique extérieure de l'Argentine démocratique. C'est pourquoi je réitère notre appel au dialogue avec le Royaume-Uni, comme le prescrivent tant de résolutions de l'Organisation, afin de régler à l'amiable le conflit de souveraineté que nous avons depuis près de deux siècles sur les îles Malvinas, les îles de Géorgie du Sud, les îles Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes. Nous avons signalé notre volonté de faire avancer nos relations bilatérales dans notre intérêt mutuel. Nous avons également bon espoir qu'il sera possible de relancer les négociations et de trouver une solution définitive à ce différend qui n'a que trop duré.

Je voudrais conclure par la réflexion suivante. L'Argentine, qui vient de célébrer le bicentenaire de son indépendance, est un pays qui a toujours ouvert ses portes aux hommes et aux femmes du monde en quête d'une vie meilleure. Il y a une partie du monde dans chaque coin de mon pays. Nous cohabitons pacifiquement entre chrétiens, juifs et musulmans. Nous sommes une société qui s'enrichit de la diversité; nous sommes une société ouverte. Dans un monde où prolifèrent les tendances à la fragmentation, disons aux gens qu'il n'y a rien à craindre de l'interdépendance. Nous sommes ensemble au sein de cette maison commune, dont nous devons prendre soin et où nous devons coexister en paix, comme nous y appelle le pape François. L'intégration et le travail en commun nous rendent plus forts. Continuons de nous appliquer à construire des réseaux et à jeter des ponts.

L'Assemblée peut compter sur l'Argentine. Nous avons beaucoup à dire et beaucoup à faire.

Je tiens enfin à remercier le Secrétaire général du travail accompli à la tête de l'Organisation. Il reste après lui des défis très importants à relever et nous devons continuer d'y consacrer nos efforts. Au fil des ans, l'ONU nous a montré qu'il importait de poursuivre sa vision d'un monde meilleur. C'est le moment d'apporter notre contribution, avec toute notre créativité et notre volonté politique, afin de faire de cette vision une réalité.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République argentine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mauricio Macri, Président de la République argentine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. François Hollande, Président de la République française

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République française.

M. François Hollande, Président de la République française, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. François Hollande, Président de la République française, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Hollande : C'est toujours un honneur de s'exprimer devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Mais c'est aussi une responsabilité, surtout devant l'état grave, inquiétant, que connaît le monde. Je suis devant l'Assemblée au nom de la France pour lancer plusieurs appels. Le premier, c'est de demander aux membres de tout faire pour mettre en œuvre l'Accord historique qui a été signé à Paris le 12 décembre dernier. Cet accord était historique parce que la conférence se tenait alors même que la France – Paris, sa capitale – avait été frappée par des attentats terroristes. Cet accord était historique parce que pour la première fois, la communauté internationale rassemblée acceptait de s'engager pour réduire le réchauffement climatique et mobiliser des financements permettant aux pays les plus vulnérables d'assurer la transition énergétique.

Et pourtant, devant l'Assemblée, je l'assure une fois encore, malgré le caractère majeur de cet Accord, il n'y a pas de temps à perdre. Les deux années qui viennent de s'écouler sont les plus chaudes qu'ait connues l'humanité depuis qu'on est capable de mesurer les températures. C'est vrai qu'en avril dernier, ici même, avec le Secrétaire général, Ban Ki-moon, un accord a été signé avec 175 pays. Mais chacun sait ici qu'il n'entrera en vigueur que s'il est ratifié par 55 % des pays représentant 55 % des émissions de gaz à effet de serre. Les États-Unis et la Chine ont annoncé leur décision de le ratifier. C'était très important, et rien n'aurait été possible sans la participation et l'engagement de ces deux pays, qui sont les plus grands émetteurs de CO₂. La France, elle-même, notifiera demain à l'ONU l'achèvement de sa procédure, mais j'appelle tous les pays qui sont membres de l'ONU à accélérer leur procédure de ratification pour que tout soit conclu d'ici la fin de l'année.

La vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) a été la conférence des décisions. La COP22, qui se tiendra à Marrakech, doit être celle des solutions. Il s'agit de mettre en œuvre l'Alliance solaire internationale, de lutter contre la désertification, de protéger les océans et de fixer un prix du carbone.

Mais l'appel que je veux lancer ici devant l'Assemblée, à la suite de cet accord sur le climat, c'est un appel pour l'Afrique. L'Afrique est un continent plein de promesses, mais son développement peut être entravé par le dérèglement climatique, les migrations, les conflits, les guerres, le terrorisme. Ce continent plein d'avenir peut être aussi celui qui provoque une insécurité grandissante, dont seraient d'ailleurs victimes d'abord les Africains.

Je propose donc au nom de la France un agenda 2020 pour l'Afrique. Ce plan doit permettre à tous les Africains d'accéder à l'électricité. Deux tiers des Africains aujourd'hui en sont privés. C'est une injustice, mais c'est surtout une entrave à la croissance durable de l'Afrique. L'enjeu, c'est donc de répondre aux besoins de 15 % de la population mondiale. L'enjeu, c'est de permettre aux pays africains de bénéficier d'un potentiel immense de développement. L'enjeu, c'est de réduire les déplacements de populations, c'est-à-dire les migrations, qui déstabilisent à la fois les pays d'origine et les pays d'accueil.

J'ai donc lancé à Paris lors de cette conférence une initiative pour les énergies renouvelables en Afrique. Dix bailleurs – et je veux ici les en remercier – se sont engagés à mobiliser 10 milliards de dollars d'ici 2020. La France en prendra à sa charge 20%, c'est-à-dire 2 milliards d'euros. L'Europe a décidé d'un plan d'action extérieure qui pourra atteindre, toujours dans cette même perspective d'accès des Africains à l'électricité, près de 40 milliards, qui peuvent être doublés si les États membres de l'Union y participent eux aussi. Mon appel est donc, là encore, à l'égard de tous les pays représentés ici, un appel pour rejoindre cette dynamique. Ce n'est pas une solidarité que je sollicite, c'est un investissement mutuel qui sera bénéfique au monde entier que j'appelle ici à réaliser au plus vite.

Mais il n'y aura pas de développement de l'Afrique sans que sa sécurité soit garantie. La France, quand je l'ai engagée au Mali, avait conscience de sa responsabilité. Il fallait éviter que des organisations terroristes puissent prendre le contrôle d'un pays tout entier et déstabiliser une région entière. Aujourd'hui, cette menace a été endiguée. Le Mali retrouve son intégrité territoriale. Mais d'autres organisations apparaissent – Boko-Haram, Al-Qaïda – qui, là encore, mettent en cause la sécurité de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest, du Sahel, du lac Tchad. Alors, là encore, la France est là pour appuyer les armées concernées, pour les former, pour les entraîner, pour échanger de l'information, pour les soutenir dans le combat contre le terrorisme. C'est ce que nous faisons à l'égard du Nigéria, du Niger, du Tchad, du Bénin, du Cameroun, et nous devons encore amplifier cette action avec l'Organisation des Nations Unies et avec l'Union africaine.

Mais que les choses soient bien claires. La sécurité des Africains doit venir des Africains eux-mêmes si nous voulons éviter les ingérences et les interférences extérieures. Et l'appel que je lance pour le développement, pour les énergies renouvelables, c'est aussi un appel pour la sécurité des Africains, pour que l'on puisse équiper leurs armées, leur donner les moyens d'agir, et pour qu'elles puissent, ces nations africaines, organiser librement et souverainement leur développement.

Le dernier appel que je veux lancer ici, et peut-être le plus pathétique, concerne la Syrie. Cette tragédie syrienne sera devant l'histoire une honte pour la communauté internationale si nous n'y mettons pas fin rapidement. Alep est une ville aujourd'hui martyre, qui restera dans la mémoire des nations comme une

ville martyre. Des milliers d'enfants sont écrasés sous les bombes. Des populations entières sont affamées. Des convois humanitaires sont attaqués. Des armes chimiques sont utilisées. Eh bien, je n'ai qu'un seul mot à dire : ça suffit. Comme en février dernier, le cessez-le-feu n'aura tenu que quelques jours. Il aura volé en éclats dès le lendemain de son annonce, sans que l'on en connaisse d'ailleurs le contenu. Le régime est responsable de son échec et il ne peut pas s'exonérer sur des erreurs qui auraient pu être commises par d'autres. Et je dis à ses soutiens étrangers, que chacun connaît ici, qu'ils doivent forcer la paix, sinon ils porteront avec le régime la responsabilité de la partition et du chaos en Syrie.

Le Conseil de sécurité doit se réunir dans les meilleurs délais, et ne doit pas être un théâtre de dupes, c'est-à-dire un endroit où chacun se renvoie la responsabilité et où certains entravent le travail du Conseil de sécurité pour soi-disant protéger un régime alors même qu'ils doivent chercher avec nous une solution. La France a quatre exigences. Imposer, d'abord, le cessez-le-feu, conformément aux décisions qui ont été prises. Ça, c'est le préalable. Ensuite, assurer l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire à Alep et aux autres villes martyres. Ça, c'est l'urgence. Permettre la reprise des négociations politiques selon les principes de la transition qui avaient été établis déjà en 2012. Ça, c'est la solution. Enfin, sanctionner le recours aux armes chimiques. Ça, c'est la justice.

Si nous prenons à ce moment-là ces décisions, si nous agissons, il y aura une solution pour la Syrie. Mais il y aura plus qu'une solution pour la Syrie : il y aura enfin un espoir pour les déplacés et pour les réfugiés. Il y aura enfin une action qui permettra d'assurer à la Syrie le maintien de son intégrité territoriale. Il y aura aussi en Iraq, parce que c'est notre volonté, une intervention qui permettra, celle-là, de pouvoir libérer l'ensemble de l'Iraq par rapport à ce que Daech occupe aujourd'hui comme territoire. Il y aura enfin, si nous en décidons, une action qui pourra être efficace contre le terrorisme, et évitera que nous puissions connaître encore d'autres attentats partout dans le monde. Je l'ai dit, le risque, c'est le chaos et la partition. Ce risque-là existe au-delà même de la Syrie, en Libye. Et l'urgence, c'est de rétablir l'État autour du Gouvernement de M. Serraj, c'est-à-dire le Gouvernement d'entente nationale. C'est ce à quoi la France travaille avec ses partenaires et avec les Nations Unies.

Ne rien régler, laisser faire, laisser aller, c'est faire le jeu des forces qui veulent déstabiliser le monde, et notamment les terroristes. La France ne se résigne jamais, même si c'est difficile, surtout si c'est difficile. Et c'est pourquoi elle a pris l'initiative de contribuer à rechercher une solution au conflit israélo-palestinien. Certes, personne ne peut imposer aux parties une solution. Mais là encore, se satisfaire du statu quo, c'est prendre le risque, c'est laisser la colonisation une fois encore s'accomplir. C'est donner un fondement insupportable, injuste, inacceptable, à certaines actions de violence. Donc l'objectif, c'est de réunir d'ici la fin de l'année une conférence pour qu'Israéliens et Palestiniens soient en capacité et en responsabilité de négocier.

C'est ce même esprit qui m'a animé, avec la Chancelière Merkel, pour trouver une solution pour l'Ukraine. Ce fut l'invention de ce qu'on a appelé le format Normandie, qui a permis, à Minsk, de trouver un accord. Aujourd'hui, nous devons tout faire pour mettre en œuvre cet accord, sinon il y aura de nouveau des violences, et peut-être même une guerre qui reprendra. Je rappelle qu'elle a fait plus de 6000 victimes. Alors j'ai pris l'initiative, avec la Chancelière d'Allemagne, de réunir les Présidents russe et ukrainien dans les prochaines semaines pour avancer, pour mettre en œuvre les accords de Minsk. Nous n'abandonnerons pas cet objectif. Nous ne renoncerons à aucune initiative, si elle peut être utile.

J'ai évoqué le terrorisme. Il menace tous les pays du monde. La liste est longue, d'ailleurs, de tous ceux qui ont été frappés, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Europe. Et je n'oublie pas même l'Océanie. Il n'y a aucun pays qui peut se dire qu'il sera prémuni contre ce fléau – le terrorisme islamiste, le fondamentalisme, le fanatisme –, qui s'est emparé d'individus perdus dans nos sociétés pour les radicaliser. Aucune mer, aucun mur, ne pourra protéger un pays de ce drame, de cette tragédie, de ce fléau qui s'appelle attentats, attaques, agressions. Ce terrorisme prospère sur des conflits qui ont été ouverts et qui n'ont pas été réglés depuis trop longtemps. Il provoque une vague de réfugiés, il bouleverse la donne internationale : les frontières, que l'on croyait établies; le droit, que l'on pensait pouvoir faire respecter; la sécurité collective, qui était le principe même des Nations Unies.

Face à ces périls, la France se tourne une fois encore vers les Nations Unies – elles ont montré leur efficacité, avec l'adoption du Programme de

développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, que beaucoup pensaient impossible –, les Nations Unies, qui engagent des opérations de maintien de la paix qui n'ont jamais été aussi nombreuses.

Mais, si nous voulons éradiquer le terrorisme, si nous voulons agir, il nous faut prendre des décisions, et pas simplement tenir le discours de la solidarité quand une attaque se porte contre un pays ami, ou de la compassion à l'égard des victimes. Nous devons prendre nos responsabilités chaque fois que c'est utile. C'est ce que fait la France – non pas parce qu'elle est attaquée – je l'ai dit : tous les pays sont aujourd'hui la cible du terrorisme –, non. La France le fait parce qu'elle est membre permanent du Conseil de sécurité et que son rôle n'est pas de bloquer mais d'agir. La France le fait parce qu'elle a une idée, une grande idée, pour le monde, celle qu'elle a toujours, par son histoire, portée – celle de la liberté, de la démocratie et de la justice. Parce que la France met sa politique au service d'un but unique : la paix; et parce que la France parle à toutes les parties prenantes. Parce que la France est une nation indépendante qui respecte le droit. Parce que la France n'a pas d'autres ennemis que les forces de la haine et de l'intolérance qui utilisent une religion trahie pour susciter la peur. Parce que nous devons lutter contre les populismes qui s'emparent du désarroi pour diviser, pour séparer, pour stigmatiser, pour opposer les religions les unes aux autres, au risque d'un affrontement qui serait terrible pour la cohésion de nos sociétés. La France est un pays laïc et qui se revendique comme tel, mais qui parle à toutes les religions, et qui assure la liberté de culte en son sein. Parce que la France n'a pas d'autre intérêt dans le monde que la stabilité, le développement et l'avenir de la planète.

Voilà pourquoi la France est aussi attachée qu'elle le démontre chaque jour aux Nations Unies. Je veux saluer le Président de l'Assemblée générale, je veux saluer tous ceux qui se dévouent pour les Nations Unies – à commencer par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui depuis 10 ans a mené cette mission difficile au nom de tous et qui a permis que nous puissions avancer. Voilà pourquoi aussi j'attends des Nations Unies – et notamment du Conseil de sécurité – face aux grands enjeux que j'ai évoqués, et en particulier celui de la Syrie et de la lutte contre le terrorisme, qu'elles prennent également leurs responsabilités. Il y a un moment, pour toute génération, pour tout responsable public, où la seule question qui vaille est : est-ce que nous avons pris des décisions, et est-ce que nous avons

pris les bonnes décisions? Ici, il y a des pays de tailles différentes, de niveaux de développement différents, de sensibilités et de convictions différentes, mais qui doivent n'avoir qu'un seul but, qu'une seule exigence : il faut que le monde soit au rendez-vous des enjeux de la planète.

C'est pourquoi j'ai voulu lancer ces appels – appel pour que nous puissions mettre en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques; appel pour l'Afrique, pour que tous les Africains puissent disposer de l'électricité et d'un niveau de développement; appel pour la paix en Syrie. Parce qu'il y a urgence. Voilà pourquoi je crois aux Nations Unies, et voilà pourquoi aussi, je porte avec la France un message universel.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République française de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. François Hollande, Président de la République française, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mutharika (*parle en anglais*) : Je suis heureux et fier de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui, et je tiens à m'associer à mes homologues pour féliciter le Président de son élection à la tête de l'Assemblée. Le monde lui a témoigné sa confiance, et nous sommes convaincus qu'il saura mener le navire jusqu'au rivage dont nous rêvons. Son élection atteste également de notre foi en l'égalité des États Membres, indépendamment de leur taille.

Je voudrais également adresser mes sincères félicitations au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour l'exceptionnel leadership dont il a fait

preuve durant ses mandats. Nous lui présentons tous nos vœux de succès dans ses entreprises futures. Je suis convaincu que la personne que nous allons trouver pour lui succéder sera tout aussi compétente. Je constate également avec appréciation que le processus de sélection du Secrétaire général a, pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, commencé à tenir compte de questions liées à la transparence et à la démocratie. Si notre fonction est de promouvoir les vertus politiques de la transparence et de la démocratie dans le monde, alors c'est à nous, en premier lieu, de faire preuve de transparence et de démocratie.

Nous nous sommes lancé unanimement le défi de transformer notre monde. Nous sommes convenus que, pour parvenir à un monde meilleur, nous devons nous fier aux balises que représentent les 17 objectifs de développement durable, qui nous montrent la voie à suivre pour éliminer la pauvreté dans le monde. Aujourd'hui, nous nous réunissons pour faire le bilan de nos progrès et pour renouveler notre engagement à poursuivre ces objectifs jusqu'à ce qu'ils soient atteints.

Chaque génération devrait avoir pour mission de léguer un monde meilleur aux générations suivantes. Mais notre génération est confrontée à des montagnes de défis. Notre monde est en grand danger. Des âmes innocentes continuent de souffrir des tragédies de la guerre. Nombreux sont ceux qui sont mutilés, estropiés ou dont les vies sont brutalement interrompues. L'instabilité politique continue d'ébranler les fondations de nos rêves. Des conflits ont éparpillé des communautés et les ont forcées à quitter leurs foyers dans des migrations interminables. Nous sommes pris au piège de cycles incessants faits de souffrances, de violence, de terrorisme, de radicalisation, d'extrémisme, d'enlèvements et de trafic d'êtres humains. C'est là une histoire dont nous ne pourrions tirer aucune fierté lorsque nous la relaterons aux générations futures. Notre monde vit une époque d'indignité et d'infamie. Notre planète est en grand danger. Partout, le réchauffement climatique menace notre existence par des ouragans, des cyclones, des séismes, des incendies de forêts, des inondations et des sécheresses extrêmes, autant de dangers qui pèsent sur les fragiles économies de l'Afrique et de l'ensemble du tiers-monde. L'Afrique, comme le reste du monde en développement, souffre d'une pauvreté déshumanisante, des affres de la faim, de la maladie, des inégalités et des déséquilibres entre les sexes.

Pour la plupart, ces tragédies et difficultés sont le produit de nos propres actions. Et leur solution est

entre nos mains. C'est à nous, à l'Assemblée, de faire les choix qui présideront à la destinée humaine dans le monde. C'est à nous de régler ces défis, personne d'autre ne peut le faire. Nous devons le faire ici, et nulle part ailleurs, maintenant ou jamais.

Nous avons répondu à l'appel de notre temps et entamé le voyage de conquête en adoptant les 17 objectifs de développement durable. Mais ce n'est que le début. La pérennité de cette quête et la réalisation de nos objectifs passent par une compréhension commune : nous devons œuvrer de concert en tant que communauté humaine. Le Malawi apporte sa pierre à l'édifice et continuera de le faire. Nous continuons de garantir les droits fondamentaux de la personne humaine, parce que nous ne pouvons progresser que si nos peuples sont libres. Nous prenons soin de nos frères et sœurs qui ont cherché refuge au Malawi, parce que nous avons un devoir envers l'humanité. Nous assurons la paix, la stabilité, la sécurité et la tranquillité pour tous, parce que nous devons créer un environnement favorable au progrès. Nous gouvernons selon les principes de la démocratie et de l'état de droit, parce que l'humanité n'est en sécurité que lorsque nous sommes responsables les uns envers les autres. Et nous nous engageons à continuer de vivre en paix avec tous nos voisins, parce que nous sommes attachés à la paix et à l'harmonie.

L'engagement du Malawi en faveur de la paix et de la sécurité internationales n'est plus à démontrer. Nous envoyons, depuis longtemps déjà, des forces de maintien de la paix dans différentes régions d'Afrique et au-delà. Il me plaît d'annoncer que le bilan du Malawi en matière de maintien de la paix est aussi significatif que remarquable. À cet égard, nous souscrivons à l'action de l'Organisation des Nations Unies. En tant que phare de paix, nous mettons en œuvre activement le projet « Faire taire les armes d'ici 2020 » contenu dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) – et nous devons les faire taire.

Sur le front économique, le Malawi continue d'enregistrer des progrès réguliers mais non moins considérables, malgré les défis qui se posent à lui. Le pays a enregistré une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 3,2% en 2015, contre une moyenne mondiale de 3%, et devrait atteindre 5% en 2016. Bien que la pénurie alimentaire ait entraîné une hausse de l'inflation, l'importation de maïs en vrac devrait contribuer à la réduire et, partant, améliorer les taux de prêt. Notre dette intérieure et notre dette extérieure sont à des niveaux supportables. L'économie crée petit à petit

des emplois dont le besoin se fait cruellement sentir, en particulier, chez les jeunes. À l'avenir, les robustes programmes de réforme budgétaire et macroéconomique que le pays est en œuvre devraient se traduire par une nouvelle croissance du PIB, un taux d'inflation à un seul chiffre et de faibles taux de prêt, ce qui aura pour effet d'améliorer la confiance, d'augmenter les investissements, de favoriser l'emploi et d'accroître les revenus.

Les effets des changements climatiques constituent le seul revers majeur que nous ayons essuyé au cours des deux dernières années. En 2015, nous avons connu de terribles inondations qui ont ravagé plus de la moitié du pays. En 2016, nous avons subi exactement le contraire, la moitié du pays étant cette fois-ci touchée par une sécheresse dévastatrice. Lorsque l'on parle des changements climatiques, nous devons nous rappeler qu'il y a des êtres humains qui en subissent les effets. En tant que pays, nous ferons notre devoir envers l'humanité. Cet après-midi, je signerai l'Accord de Paris sur les changements climatiques, ici au Siège, et confirmerai l'engagement de mon gouvernement à ratifier et à mettre en œuvre ce document fondamental. Le Malawi a déjà adopté une politique en matière de changements climatiques, qui régira la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Nous prenons des mesures pour lutter contre les changements climatiques.

Je voudrais également dire officiellement que le Malawi a fait des progrès remarquables dans le secteur de la santé. Nous faisons œuvre de pionnier en lançant des approches novatrices dans le cadre de la gestion de la pandémie du VIH/sida. Nous sommes parmi les rares pays du continent africain à avoir déployé avec succès le programme basé sur le principe « tester et traiter ». Nous gérons la pandémie. Mais nous avons besoin d'efforts concertés pour gérer les maladies non transmissibles, telles que l'hypertension, le diabète et le cancer.

En ce qui concerne l'égalité des sexes, le Malawi a pris des mesures énergiques pour réduire la vulnérabilité des femmes et des adolescentes face à la violence et à la maltraitance. Nous mettons ainsi l'accent sur la lutte contre la violence sexuelle et nous attachons à équilibrer les rôles procréatif et productif des femmes afin d'accroître leur participation à la prise de décisions. Ce travail suppose de collaborer avec les chefs traditionnels, afin de combattre les pratiques traditionnelles rétrogrades qui nuisent à nos femmes et nos filles. Nous avons également renforcé les réformes juridiques et politiques et amélioré notre dispositif

d'application de la loi dans ce domaine. Le plan de mise en œuvre et de suivi de la loi sur l'égalité des sexes pour la période 2016-2020 est en cours d'adoption, et nous avons amélioré nos méthodes de collecte de données sexospécifiques.

En ce qui concerne le commerce, l'investissement et l'accès aux marchés, le Malawi continue d'ouvrir son économie et d'offrir de nombreux débouchés aux investisseurs. Nous avons ouvert à l'investissement les secteurs de l'extraction minière, de l'industrie manufacturière, de l'agriculture, de l'ajout de valeur, du tourisme, des transports, de l'eau, de l'énergie et financier. Notre climat des affaires s'améliore rapidement. Nous sommes prêts à faire affaire avec le monde. Par conséquent, j'invite la communauté mondiale à participer au Forum annuel de l'investissement du Malawi, qui se tiendra à Lilongwe, les 10 et 11 octobre. Il est impératif que les marchés régionaux et mondiaux soient exempts de distorsions telles que subventions, droits de douane et barrières non tarifaires. Nous devons réaliser les aspirations du Programme de Doha pour le développement, tel qu'adopté par l'Organisation mondiale du commerce. La communauté mondiale doit comprendre que ce n'est qu'en prenant de telles mesures que les pays africains pourront produire et ajouter de la valeur à leurs produits de base. Cela permettra de créer les emplois nécessaires pour garder nos jeunes sur le continent et pour propulser nos économies vers la croissance durable et la prospérité.

Faute d'investissements dans ces domaines, il restera difficile d'empêcher les jeunes Africains de prendre des mesures désespérées et dangereuses en franchissant les mers et les océans pour gagner les pays développés. Ces investissements permettront également de réduire les risques de voir nos jeunes attirés par le radicalisme et l'extrémisme, avec la menace à la paix et à la sécurité nationales et internationales qui en résulte. Je me dois de souligner que la pauvreté des communautés africaines représente un danger pour la communauté mondiale, parce que la pauvreté et le désenchantement de nos jeunes peuvent être une source de radicalisation facile.

En ma qualité de Champion des jeunes des Nations Unies, je suis pleinement attaché à la promotion du développement de la jeunesse et à l'exploitation du dividende démographique au Malawi, sur le continent africain et au-delà. Je suis ravi d'annoncer que l'Union africaine a adopté comme thème pour 2017 « Exploitation du dividende démographique ». C'est

pourquoi je voudrais demander aux dirigeants de ce monde de s'associer aux efforts de l'Union africaine et de nos partenaires mondiaux pour accorder la priorité à l'investissement dans notre jeunesse, afin d'accélérer la transformation socioéconomique et le développement au niveau mondial.

En ce qui concerne la réforme de l'ONU, la Position commune africaine est énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Nous sommes intimement convaincus que la réalisation des objectifs de développement durable ne peut se faire dans un environnement dépourvu de représentation, d'équité, d'efficacité, de transparence et de responsabilité, comme c'est le cas au Conseil de sécurité. C'est pourquoi mon pays appuie résolument tous les efforts et travaux actuellement en cours pour trouver un moyen adéquat de réformer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies. Nous mettrons tout en œuvre pour contribuer à une solution appropriée à cette question.

Je voudrais terminer en réaffirmant que le Malawi ne ménage aucun effort pour surmonter les décennies de sous-développement, de maladies et de faim qui ont freiné le développement du pays. C'est là la quête que nous menons pour assurer la dignité à notre peuple et lui permettre d'occuper sa place dans le monde. Le Malawi sera un partenaire productif dans l'action collective que nous menons pour transformer notre monde. Nous sommes les dirigeants qui doivent mener cette transformation. Nous sommes la génération qui doit transformer le monde. L'histoire exige de nous que nous fassions collectivement preuve de leadership.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Malawi de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Tabaré Vázquez, Président de la République orientale de l'Uruguay

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République orientale de l'Uruguay.

M. Tabaré Vázquez, Président de la République orientale de l'Uruguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Tabaré Vázquez, Président de la République orientale de l'Uruguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vázquez (*parle en espagnol*) : C'est pour moi un honneur en tant que citoyen et Président de la République orientale de l'Uruguay de prononcer encore une fois du haut de cette tribune une allocution devant l'Assemblée générale. Je porte et je délivre depuis ce forum – le plus vaste et le plus représentatif dont dispose l'humanité aujourd'hui – les salutations des citoyens et du Gouvernement de mon pays. Des salutations qui reflètent les valeurs de paix, de liberté, de démocratie, de justice et de solidarité qui sont celles de notre pays et de l'Organisation des Nations Unies, que l'Uruguay a aidé à fonder en 1945 et qui est aujourd'hui membre non permanent du Conseil de sécurité.

Étant donné que ce n'est pas la première fois que je prends la parole ici, je risque de répéter ce que j'ai déjà dit à d'autres occasions, et plus précisément le 29 septembre 2015 à l'occasion de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale (voir A/70/PV.16). Mais je prends quand même ce risque car, à quelques exceptions près, toutes les questions que j'ai soulevées ici il y a une année restent encore posées dans les mêmes termes, et parfois même de manière plus aiguë.

Je voudrais être clair : il ne s'agit là ni d'un reproche ni encore moins d'une marque d'autosatisfaction. Il est évident – une évidence douloureuse – que malgré l'action menée par l'ONU pour mettre fin au terrorisme, à la violence, à l'intolérance, à la discrimination, à la pauvreté, aux inégalités, à l'injustice ou à la criminalité organisée, ces fléaux continuent d'affliger une bonne partie de l'humanité. Car la tâche des gouvernements et des dirigeants, celle que nous ont assignée nos citoyens – ne saurait se limiter à faire des diagnostics et à dire aux gens ce qui leur arrive. Notre devoir prioritaire auquel nous ne pouvons pas nous soustraire, consiste à créer les conditions qui permettent à nos peuples de construire leur vie au sein de nos sociétés et à les accompagner. Présenté ainsi, cela ne semble pas grand-chose, mais c'est déjà beaucoup.

Sans diminuer aucunement l'importance majeure des autres questions dont est saisie l'Assemblée, je voudrais en aborder une qui n'est peut-être pas nouvelle mais qui est certainement importante, car selon les données fournies par l'Organisation mondiale de la

Santé (OMS), elle est la principale cause de décès dans le monde et particulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Je veux parler des maladies non transmissibles, principalement les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète et les affections respiratoires chroniques. Ces maladies qui ont une incidence terrible sur l'humanité sont certes sous le microscope par les gouvernements, mais il n'empêche qu'elles affectent tragiquement la vie de nos peuples. Et ces maladies évitables sont en grande partie dues à quatre facteurs de risque directement liés à des comportements supposés typiques de la modernité, tels que le tabagisme, la consommation d'alcool, les régimes alimentaires non équilibrés et le manque d'activité physique.

Ces facteurs de risque ont des conséquences toujours plus dramatiques pour les pays à revenu faible ou intermédiaire et pour les plus pauvres, quels que soient le pays, et impactent fortement les déterminants socio-économiques sous-jacents. Pour ces populations, tomber dans un cercle vicieux est des plus facile : la pauvreté expose les individus aux facteurs de risque liés à des modes de vie, lesquels provoquent des maladies non transmissibles qui tendent à leur tour à aggraver la situation de pauvreté dans laquelle se trouvent déjà les individus et les familles. Les systèmes de santé pâtissent aussi de l'incidence des coûts élevés des traitements qu'exigent ces maladies chroniques non transmissibles. Pour donner une idée de l'incidence financière de tout cela, sans dramatisation aucune, j'appelle l'attention des Membres sur les statistiques suivantes, qu'ils connaissent certainement.

Premièrement, on estime à 33 milliards de dollars le coût direct du tabagisme pour les systèmes de santé nationaux en Amérique latine, ce qui équivaut à 0,5 % du produit intérieur brut de notre région et à 7 % des dépenses annuelles de santé publique. La taxe sur le tabac imposée par nos pays ne couvre même pas 50 % des coûts induits directement par les maladies dues au tabagisme.

Deuxièmement, on estime qu'en 2009 le coût économique global du cancer au Mexique, dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud a atteint les 286 milliards de dollars, en coûts directs – consultations, analyses, diagnostics – et indirects – frais de transport et d'hébergement, journées ouvrables perdues, absence de productivité, entre autres. C'est pourquoi nous pensons que faute de lutter énergiquement contre cette épidémie de maladies

non transmissibles, leurs incidences sur les pays et les groupes sociaux les plus exposés ou les plus affectés continueront d'augmenter. Et l'objectif mondial pourtant réaliste, et très justement et opportunément adopté par l'Assemblée, de réduire la pauvreté comme condition indispensable pour le développement durable, au lieu de se rapprocher, s'éloignera un peu plus chaque jour.

Quand on prend en compte les données statistiques disponibles, aujourd'hui, 104 109 personnes dans le monde vont mourir des suites de ces maladies. Comment donc ne pas élaborer et mettre en oeuvre des stratégies pour contrôler la consommation d'alcool et de tabac et promouvoir des habitudes de vie saines comme une bonne alimentation et l'exercice physique? Il ne fait aucun doute que ces propos sont quelque peu éloignés de ceux tenus par les orateurs qui ont pris la parole avant moi. J'espère me tromper, mais si nous ne prenons pas les mesures qui s'imposent, nos pays, en particulier les plus pauvres et les plus modestes, subiront les conséquences dramatiques de ces maladies qui, je le répète, peuvent être évitées. Bien entendu, ceci n'est pas un forum médical ni un symposium, mais en tant que dirigeant qui n'a pas oublié la profession médicale qu'il exerçait autrefois et ne s'en est pas détaché, je me permets de dire devant l'Assemblée qu'il est non seulement possible d'élaborer et de mettre en oeuvre ces stratégies, mais qu'en plus elles donnent des résultats très positifs.

Ces stratégies ne sont ni simples ni faciles à mettre en oeuvre mais elles sont essentielles et peuvent donner de bons résultats. Les Uruguayens le savent car ils en ont fait l'expérience concrète. En plus de cette expérience, nous avons des projets que nous nous sommes engagés à mener. Dans cette problématique, il n'y a pas d'avenir pour des actions isolées. C'est pourquoi, depuis cette tribune, nous demandons aux pays, gouvernements, peuples, organisations non gouvernementales, et organisations scientifiques et médicales internationales de se rassembler dans une alliance contre l'épidémie des maladies non transmissibles, à l'ONU. Une alliance pour une vie saine, aussi longue, vigoureuse et dynamique que possible. Et c'est possible; ce n'est pas facile, mais c'est possible. À bien des égards, plus que des ressources financières, il faudra de la conviction et de la volonté politique pour y arriver.

L'Uruguay est leader mondial dans la mise en oeuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Mais ce leadership n'a pas été sans résistance, notamment la requête introduite début 2010 par l'entreprise Philips Morris auprès du Centre international pour le

règlement des différends relatifs aux investissements contre deux mesures adoptées par l'Uruguay en matière de lutte antitabac. Au-delà des allégations formelles présentées par cette entreprise du tabac, son intérêt principal était de punir un petit pays comme l'Uruguay, qui s'est employé à limiter la consommation de tabac et à œuvrer énergiquement pour la santé et le droit à la vie de nos concitoyens. Une sanction imposée à notre petit pays afin de servir d'exemple, pour que tous les pays qui sont en train d'appliquer ou sur le point de prendre des mesures similaires tirent des enseignements de la sanction que l'on voulait nous imposer.

Ce différend a connu un long parcours, sinueux et coûteux mais, finalement, le 8 juillet dernier, le Tribunal arbitral a dévoilé sa sentence finale sur cette affaire. Cette sentence a été implacablement en faveur de l'Uruguay : aucune des prétentions du requérant n'a été acceptée, et encore plus important, les mesures adoptées par notre pays ont été reconnues souveraines, légitimes, ainsi que respectueuses des engagements internationaux contractés par notre pays et du droit international. Mais les choses ne se produisent pas par hasard. À cet égard, depuis cette tribune, je remercie l'Organisation mondiale de la Santé, un grand nombre des pays ici représentés et toutes les institutions et personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont soutenu la cause de l'Uruguay dans ce différend. Je les remercie sincèrement au nom du peuple uruguayen. La meilleure façon d'exprimer notre reconnaissance pour cet appui est, sans oublier la situation actuelle, de nous engager à continuer de travailler énergiquement, dans la limite de nos modestes possibilités, pour aider tous les peuples du monde à défendre efficacement le droit à la santé et le droit à la vie.

L'Uruguay n'oublie pas les situations dans d'autres régions du monde, auxquelles, je le répète, il n'est pas indifférent. Je me permets d'en mentionner quelques-unes.

Premièrement, nous félicitons le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie, et réaffirmons que nous sommes prêts et disposés à poursuivre la collaboration avec les parties dans les nouvelles étapes et défis de ce processus.

Deuxièmement, dans notre allocution de l'année dernière (voir A/70/PV.16), nous avons exprimé notre souhait que la soixante-dixième session de l'Assemblée générale soit la dernière à laquelle notre pays ait à se prononcer sur la question de l'embargo économique, commercial et financier si injuste imposé à la République

de Cuba par les États-Unis d'Amérique. Tant que cet embargo restera en vigueur, l'Uruguay continuera d'exiger ici sa levée définitive.

Troisièmement, nous ne sommes pas indifférents aux situations institutionnelles et politiques complexes dans plusieurs pays frères. Et comme des frères bienveillants, nous souhaitons que ces difficultés soient résolues souverainement, sur des bases institutionnelles démocratiques et dans le dialogue serein, respectueux et franc entre les parties concernées. La volonté des citoyens, la volonté des peuples, doit être pleinement respectée.

Je remercie vivement l'Assemblée générale de son attention. Au nom du peuple uruguayen, ce petit pays du cône Sud de l'Amérique latine, je réitère notre détermination à travailler avec les autres Membres, je le répète, dans la limite de nos modestes possibilités, pour un monde bien plus fraternel, bien plus solidaire, où règneront une plus grande justice sociale, la paix, le respect et la tolérance pour tous les habitants de cette planète.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République orientale de l'Uruguay de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Tabaré Vázquez, Président de la République orientale de l'Uruguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie.

S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Abdullah II (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de dire aujourd'hui que je tiens en très haute estime le Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, pour son dévouement et les efforts inlassables qu'il déploie pour promouvoir la cause de la paix et de l'harmonie dans

le monde. J'ai beaucoup apprécié notre collaboration au cours des 10 dernières années.

Au moment où je prends parole devant l'Assemblée aujourd'hui, les élections au Parlement national jordanien touchent à leur conclusion. Il s'agit d'un pas de plus sur la voie de l'évolution positive de notre pays – une voie que nous avons suivie avec insistance malgré les conflits régionaux et l'immense fardeau des réfugiés. Cela représente une réalisation qui peut être largement mise au crédit de nos citoyens, en particulier de nos jeunes, qui ont défendu avec ténacité le patrimoine d'unité, de force et d'esprit prospectif de la Jordanie, en dépit des difficultés. Et ce sont justement ces difficultés qui font des élections un véritable triomphe du progrès sur la régression.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, dans ma région et au-delà, il y a en présence des forces dont le seul but est de porter préjudice aux valeurs fondamentales qui lient notre humanité commune. Je fais, bien entendu, allusion au réseau de terroristes extrémistes qui ont récemment dominé la une des journaux. Et ils recherchent également la domination mondiale. Ils veulent balayer nos réalisations et celles de nos ancêtres, les effacer et nous ramener à l'âge des ténèbres.

Nous devons nous poser la question suivante alors que nous menons le plus grand combat de notre génération : quel sera notre legs? Allons-nous transmettre à nos enfants un monde dominé par l'effroi et les divisions, où la sûreté et la sécurité occuperont le devant de leurs esprits alors qu'ils monteront à bord d'un avion, qu'ils assisteront à un concert ou à un match de football, ou qu'ils se promèneront dans un centre commercial? De façon plus importante, faisons-nous ce qui doit être fait pour affronter et vaincre de manière décisive cette force maléfique, afin que nos enfants puissent vivre dans un monde où la peur et la suspicion seront remplacées par la camaraderie humaine et l'espoir, afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel et augmenter le patrimoine de réalisations de l'humanité, accumulées au fil des époques?

Même si j'aurais souhaité vivement qu'il en soit autrement, la réponse à ces questions est malheureusement « non ». Comment notre combat peut-il être efficace alors que nous n'avons pas clairement déterminé l'identité de l'ennemi? Au côté de qui combattons-nous et contre qui combattons-nous? Et je suis frappé aujourd'hui, après plusieurs années de guerre planétaire contre la terreur, par l'absence de

compréhension de la véritable nature de l'islam que je constate chez de nombreux responsables, groupes de réflexion et décideurs politiques occidentaux. Je me retrouve constamment en train de redire des évidences.

De fausses perceptions de l'islam et des musulmans alimentent le programme de lutte mondiale des terroristes en polarisant les sociétés et en créant des factions en leur sein, à l'Est et à l'Ouest – chaque partie stigmatisant l'autre et chaque partie s'enfonçant plus profondément dans la méfiance et l'intolérance. Les musulmans, qui représentent un quart de la population mondiale et qu'on trouve parmi les citoyens de tous les pays, ont un rôle central à jouer dans l'avenir de notre planète. Les musulmans et les musulmanes apportent au monde un riche patrimoine de responsabilité civique, de justice, de générosité, de vie familiale et de foi en Dieu.

Lorsque d'aucuns, à cause de préjugés ou d'ignorance de ce qu'est l'islam, s'efforcent d'empêcher les musulmans de jouer leur rôle ou, en revanche, lorsque les renégats de l'islam, les khawarij, tentent d'induire en erreur certains musulmans en déformant notre religion au moyen de faux enseignements, l'avenir de nos sociétés est mis en danger. Lorsque les renégats de l'islam, les khawarij, assassinent, lorsqu'ils pillent, lorsqu'ils exploitent des enfants et rejettent l'égalité des femmes devant Dieu, ils insultent l'islam. Lorsque les khawarij persécutent des minorités, lorsqu'ils dénie la liberté de religion, ils insultent l'Islam.

L'islam enseigne que tous les êtres humains sont égaux en dignité. Il n'y a pas de distinction entre les différentes nations, religions ou races. Le Coran interdit la coercition en religion. Il est garanti à chaque citoyen la protection de l'État pour lui-même, sa famille, ses biens, son honneur, sa vie privée et sa liberté de religion et de pensée. Les musulmans croient en l'origine divine de la Bible et de la Torah. Dieu dit dans le Coran : « Dites : 'Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur : nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Allah nous sommes soumis' ». (*Le saint Coran, II :136*)

En fait Moïse est le prophète le plus souvent mentionné dans le Coran; il l'est à 136 reprises. Jésus, que nous appelons « Christ le Messie », est mentionné 25 fois. Sa mère, Marie, appelée « la meilleure de toutes les femmes de la création », est mentionnée 35 fois, et une sourate du Coran s'intitule Maryam. Les khawarij

cachent délibérément ces vérités au sujet de l'islam afin de diviser les musulmans et les non-musulmans. Nous ne pouvons pas permettre que cela se produise. Une fois que nous aurons compris qu'il s'agit d'un combat que nous devons mener ensemble – toutes les religions et tous ceux d'entre nous qui croient en la dignité, la liberté et le bien-être, qui représentent les droits innés de toute personne – nous pourrions alors nous tourner vers notre ennemi commun et examiner de façon lucide la nature singulière de notre adversaire.

Je tiens à dire clairement que ces groupes de renégats radicaux n'existent pas à la périphérie de l'islam. Ils se trouvent carrément en dehors de celui-ci. C'est pourquoi nous les appelons *khawarij* : les renégats de l'islam. Ils déclarent que le monde civilisé tout entier constitue l'ennemi et que toutes les personnes, militaires ou civils, sont des cibles légitimes. Ils visent à implanter des califats satellites dans tous les pays du monde afin d'étendre leur rayon d'action. Leur expansion est rapide et de vaste portée grâce à leur maîtrise et leur exploitation des technologies modernes, y compris les réseaux sociaux. Pour affronter cet ennemi non traditionnel, nous avons besoin de moyens non traditionnels, d'une mentalité nouvelle, de nouveaux partenariats et de méthodes remaniées. Pour les musulmans, il s'agit en tout premier lieu d'un combat pour leur avenir. Tous les membres de notre communauté ont un rôle à jouer, non seulement dans les mosquées et les centres religieux, mais aussi dans les médias, les écoles et les communautés. Que personne ne s'y trompe : l'islam sunnite traditionnel et toutes ses écoles de jurisprudence rejettent sans équivoque les idées et revendications des jihadistes takfiristes. Il faut que les musulmans aident à identifier et contrer les hors-la-loi de l'islam qui piochent dans les textes religieux et ne gardent que ce qui les intéresse pour déformer et pervertir le véritable enseignement islamique.

La communauté internationale est également face à un combat pour l'avenir. La guerre ne se livrera pas uniquement sur le champ de bataille. Notre adversaire a amené l'affrontement dans tous les lieux où les humains vivent et interagissent : aéroports, cafés, rues. Il est impératif de coopérer dans le domaine de la sécurité, mais il est tout aussi important d'aborder le problème dans son ensemble. Nous devons ouvrir de nouveaux canaux de communication entre les continents et les nations, au sein des pays et parmi les populations. Cela implique de revoir la façon dont nous communiquons, partageons les informations et utilisons nos technologies. Il nous faut tirer parti des mêmes outils

de communication modernes qui sont employés contre nous, et nous pouvons le faire sans attenter au principe essentiel du respect de la vie privée. Les acteurs créatifs et innovants du secteur privé, en particulier dans le domaine technologique, ont un rôle vital à jouer pour notre avenir et doivent être associés à nos efforts.

Notre lutte est mondiale. Elle ne doit pas s'arrêter au Moyen-Orient, mais s'étendre bien au-delà pour englober l'Afrique orientale et occidentale, l'Asie du Sud-Est et les Balkans. En Syrie, la voie militaire ne fera pas de vainqueur, seulement des vaincus de part et d'autre, et aggravera la souffrance des civils. En dernier ressort, pour mettre fin à la violence, il faut impérativement un processus politique, guidé par une vision mondiale unifiée et géré par tous les Syriens. En Iraq, l'appui international reste crucial alors que le Gouvernement et la population continuent de déloger les khawarij. Cependant, afin d'obtenir un quelconque succès durable, il est capital de faire participer toutes les composantes du pays au processus politique et au fonctionnement des institutions publiques.

Tandis que nous œuvrons à la réalisation de ces objectifs, la communauté internationale doit également prendre en charge ceux dont la vie a été broyée et qui sont tombés dans la pauvreté. Je fais référence ici aux millions de réfugiés et de victimes. Nous ne pouvons pas venir à bout une fois pour toutes du fléau de la terreur et de la violence sans éliminer pour de bon les injustices qui lui font un terrain fertile. De la prison d'Abu Ghraib aux rues de Kaboul et aux écoles d'Alep, l'injustice et l'humiliation laissent dans leur sillage une somme considérable de souffrances.

Nulle injustice n'a créé autant d'amertume que le rejet d'un État palestinien. Je crois que la paix est une décision consciente. Israël doit choisir la paix, faute de quoi il finira submergé par un océan de haine dans une région troublée. La préservation de Jérusalem est une préoccupation majeure, car la Ville sainte constitue un maillon stratégique, non seulement pour ma région mais pour le monde entier.

C'est une priorité pour moi, à titre personnel, et pour tous les musulmans. Nous condamnons fermement les attaques visant les Lieux saints musulmans et chrétiens et toute tentative de toucher à l'identité musulmane, chrétienne et arabe de la Ville sainte. En tant que Gardien des Lieux saints de l'islam à Jérusalem, je continuerai de m'employer à protéger ces endroits et de m'élever contre toute violation de leur caractère sacré, y compris les manœuvres tendant à établir des

horaires et des zones limitant la libre fréquentation de la mosquée Al-Aqsa de Haram al-Charif.

L'esprit est peut-être le champ de bataille principal, et le plus vital, de cette guerre qui définit notre génération. À l'idéologie de haine, de meurtre et d'autodestruction, méprisable et nocive, qui est véhiculée dans les cours d'apprentissage intensif en ligne et ailleurs, il faut opposer un discours d'espoir, de tolérance et de paix. Ensemble, à l'Assemblée générale et dans nos régions, nos pays et nos communautés partout dans le monde, nous avons le pouvoir d'élaborer ce contre-discours. Montrons donc que nous avons également la volonté d'agir.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le souverain du Royaume hachémite de Jordanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution M. Johann Schneider-Ammann, Président de la Confédération suisse

Le Président par intérim : L'Assemblée va entendre une allocution du Président de la Confédération suisse.

M. Johann Schneider-Ammann, Président de la Confédération suisse, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Johann Schneider-Ammann, Président de la Confédération suisse, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Schneider-Ammann : Le 26 juillet dernier, à Abu Dhabi, l'avion solaire suisse Solar Impulse achevait son tour du monde. Le même jour, alors que la planète entière saluait cet exploit technique, l'Organisation internationale pour les migrations constatait que, depuis le début 2016, plus de 3 000 migrants avaient perdu la vie en Méditerranée. Cela nous montre une fois de plus que l'être humain est capable du meilleur comme du pire : l'excellence et l'innovation au service de l'environnement, mais aussi l'impuissance et une certaine inertie face à des immenses tragédies, filles de dictatures, de la misère et des guerres.

Les défis auxquels la communauté internationale est confrontée sont de taille. La situation au Moyen-Orient, dans certaines régions d'Afrique ainsi qu'aux portes de l'Europe en est un tragique exemple. La fragilisation des États, des économies et des sociétés suscite des foyers de radicalisation pouvant mener au terrorisme, aux conflits armés et leur corollaire de victimes, réfugiés et déplacés internes. Les conséquences nous touchent tous. D'autres menaces restent présentes, telles que les catastrophes naturelles, le changement climatique et son impact, ou encore les résistances antimicrobiennes. Les crises économiques et le cercle vicieux de chômage, de vulnérabilité et d'exclusion qu'elles entraînent préoccupent les décideurs du monde entier.

Face à l'ampleur de ces défis, une ONU forte est plus que jamais nécessaire. L'Organisation a déjà prouvé ce dont elle est capable. Ses efforts inlassables de mobilisation de la communauté internationale dans le cadre de différents programmes d'action prolongent l'effet primordial de la libéralisation de l'économie mondiale.

Au cours des 20 années écoulées, l'ONU a ainsi contribué à diminuer de moitié la population la plus pauvre et à augmenter l'espérance de vie moyenne. Grâce aux incitations des Nations Unies, l'éducation de la population mondiale s'est améliorée. L'implication de l'économie privée et de la société civile dans la gouvernance mondiale s'accroît constamment.

Un autre signal d'espoir est le récent accord de paix en Colombie. La Suisse, dépositaire de l'accord, félicite toutes les parties impliquées pour cette avancée capitale sur le chemin d'une paix durable. Depuis le début du XX^e siècle, notre génération est la première à ne pas avoir vécu de guerre mondiale. L'ONU a largement contribué à ce résultat, même s'il faut convenir qu'il y a encore trop de conflits régionaux et que ceux-ci font trop de victimes.

De par son universalité, l'ONU jouit d'une légitimité unique. Cette position implique une responsabilité de taille alors que les initiatives, accords et processus se multiplient. Une nouvelle vision globale prend forme et tous les États y participent. Parmi les pierres angulaires de cette vision figure le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il constituera le cadre de référence commun pour l'élaboration de solutions durables. Il est la base d'un contrat social renouvelé entre les dirigeants et les populations.

L'Accord de Paris sur le climat, visant à contenir le réchauffement climatique, est un signe fort de l'engagement des États. La récente décision des États-Unis et de la Chine de le ratifier constitue une étape très importante pour assurer son succès. Le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire d'Istanbul, qui a permis d'élaborer des solutions pour aider les populations affectées par les crises et les catastrophes, est une autre preuve de solidarité internationale. En outre, l'examen de l'architecture de paix et de sécurité des Nations Unies que nous venons de réaliser a mis en évidence l'importance de la prévention des conflits.

Enfin, nous célébrons cette année les 10 ans du Conseil des droits de l'homme. Il contribue substantiellement à la promotion et à la défense des droits de l'homme. Il s'agit maintenant de faire un pas supplémentaire, en renforçant le rayonnement de son action sur le terrain. L'appel du 13 juin, lancé par la Suisse et soutenu aujourd'hui par 70 États, propose justement d'améliorer les activités de prévention des conflits en y intégrant plus systématiquement la dimension des droits de l'homme. Il s'agit notamment de renforcer les liens entre le Conseil des droits de l'homme et le Conseil de sécurité.

Ces dernières années, nous nous sommes dotés de précieux instruments pour bâtir un monde meilleur. Il est temps de s'en servir. Dans ce contexte, qu'il me soit permis d'exprimer toute notre gratitude au Secrétaire général Ban Ki-moon, qui, pendant une décennie d'infatigable travail, a permis à l'Organisation des Nations Unies de réaliser des avancées considérables. Nous sommes convaincus que sa ou son successeur continuera le travail de réforme et de renforcement de l'ONU.

Notre approche dans cette phase cruciale doit reposer sur des principes qui nous sont chers, à nous Suisses, à savoir l'inclusion et la participation. Je suis convaincu qu'en agissant ensemble, nous arriverons à concrétiser le Programme 2030. La Suisse a été l'un des premiers pays à présenter des mesures nationales en vue de la réalisation du Programme 2030. Elle est déterminée à poursuivre son engagement.

Je nourris la profonde conviction de l'importance d'une économie saine pour la réalisation des objectifs que nous nous fixons. Promouvoir une croissance économique durable signifie s'engager pour des sociétés qui offrent des chances équitables à tous leurs membres. Une économie florissante est un objectif primordial, car c'est un formidable instrument pour ouvrir des

perspectives à tous les citoyens. Une économie florissante facilite l'accès des jeunes, des femmes et des travailleurs âgés au marché de l'emploi. J'y vois une cohérence absolue avec l'engagement de l'ONU. Car une économie dynamique qui assure des emplois et des perspectives est un facteur important dans la prévention contre les dérives terroristes et les conflits armés.

En Suisse, nous avons identifié trois éléments clefs qui permettent au pays de figurer régulièrement à la pointe de l'innovation et de la compétitivité.

Premièrement, nous nous sommes dotés d'un système de formation performant, qui tient compte des besoins de l'économie réelle comme de ceux de la recherche fondamentale. La filière universitaire et la filière professionnelle bénéficient en Suisse de la même attention et du même soin. L'apprentissage en entreprise, enrichi par une formation théorique en école professionnelle, joue un rôle central dans ce système.

Deuxièmement, notre législation libérale du travail permet aux entreprises d'évoluer avec les marchés, de participer et de contribuer au progrès technologique ainsi que d'adopter facilement des méthodes et des produits innovants. La flexibilité de notre économie devient ainsi le meilleur garant de l'emploi.

Troisièmement, un partenariat social efficace et respecté garantit la paix du travail. Des négociations régulières entre représentants des employeurs et des employés assurent des conventions de travail adaptées aux besoins des branches et des régions, à la fois flexibles et acceptées par tous.

Mais ces éléments clefs ne peuvent produire tous leurs effets positifs sans échanges internationaux. Les échanges stimulent la concurrence, le progrès scientifique et technique et l'innovation. Et n'oublions jamais que la liberté exprimée par la démocratie et encadrée par l'état de droit offre la meilleure garantie qu'une société réalise tout son potentiel économique, scientifique et culturel.

Il est également important de relever les défis liés à la mondialisation dans le domaine numérique, non seulement en termes de transparence, de sécurité des données et d'égalité des chances, mais aussi du point de vue des opportunités de progrès technique, social, politique et économique. Dans une société ouverte et démocratique, il est certes primordial que les personnes puissent utiliser les technologies digitales de façon informée et sûre. Nous devons toutefois aussi tout mettre en œuvre pour que les nouvelles possibilités de

la numérisation facilitent l'accès à l'emploi plutôt que de le précariser.

Il est facile de prédire les emplois que la numérisation fera disparaître. Mais ce n'est pas cela qui importe. Le vrai défi, c'est d'identifier les nouveaux emplois qu'elle va créer. Car c'est seulement au prix de cet effort que nous pourrions mettre en place les formations qui permettront au plus grand nombre de trouver un emploi dans le monde de demain. Pour réussir cela, nous devons dialoguer avec les entreprises les plus innovantes. L'ONU et ses agences spécialisées peuvent contribuer à ce que tous les pays puissent saisir les chances offertes par l'évolution technologique.

Parler des défis qui attendent l'ONU et la communauté internationale nous conduit tout naturellement vers la Genève internationale. La Suisse s'engage à valoriser ce centre de gouvernance mondiale, non seulement en soutenant la modernisation de son parc immobilier, mais en renforçant les synergies entre les divers acteurs de la Genève internationale, que ce soit dans le domaine de la santé globale ou celui de l'action humanitaire. Les initiatives menées à Genève ces derniers mois, c'est-à-dire l'appel du 13 juin pour que les droits de l'homme soient au cœur de la prévention des conflits; le lancement du Groupe mondial de haut niveau sur l'eau et la paix; l'organisation de la Conférence sur la prévention de l'extrémisme violent; ou encore la tenue de différents pourparlers de paix témoignent toutes du poids de la Genève internationale et de l'engagement de la Suisse. Ce lieu est utile au monde et nous continuerons à nous engager pour que son rôle soit renforcé.

Je suis fermement convaincu que les seules réponses viables aux défis contemporains sont les solutions collectives et solidaires. Pour les réaliser, la communauté internationale a besoin d'une ONU forte, moderne et efficace. La voie est donc tracée. À nous désormais d'accompagner ensemble l'Organisation avec clairvoyance et détermination.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Confédération suisse de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Johann Schneider-Ammann, Président de la Confédération suisse, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Pedro Pablo Kuczynski Godard, Président de la République du Pérou

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

M. Pedro Pablo Kuczynski Godard, Président de la République du Pérou, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Pedro Pablo Kuczynski Godard, Président de la République du Pérou, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kuczynski Godard (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale, de féliciter S. E. M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session et de l'assurer de la volonté du Pérou de contribuer au succès de sa mission.

Il y a deux mois, j'ai entamé mon mandat de Président de la République du Pérou en exprimant mon engagement à l'égard des objectifs des fondateurs de notre République. En 2021, les Péruviens célébreront 200 ans d'indépendance, qui consolident une démocratie solide, efficace et prospère sur le plan social, offrant de meilleures perspectives en matière d'emploi et d'égalité et garantissant le respect des droits de l'homme. Notre plan de gouvernance et nos politiques publiques vont dans le sens du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris l'accès à l'eau, à l'éducation et aux soins de santé pour tous les Péruviens, ainsi que la fourniture d'autres services essentiels visant à réduire considérablement la pauvreté, dans un contexte de lutte directe contre la corruption, la discrimination, l'insécurité et le trafic de drogue.

Un objectif clef de mon gouvernement est de garantir une gestion efficace de l'eau potable et de l'assainissement pour tous. Nous comptons assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour toutes les familles qui ne disposent pas actuellement de ces services et représentent 10 millions d'habitants, soit près d'un tiers de la population. Nous allons faire des investissements importants en donnant la priorité à l'Amazonie et aux régions andines. Nous aurons recours à des systèmes non traditionnels d'approvisionnement en eau dans les zones non urbaines, nous utiliserons des systèmes de collecte des eaux de pluie dans l'Amazonie et nous exécuterons des projets dans le

cadre du programme de boisement « sierra bleue » dans les hautes montagnes andines afin de collecter de l'eau. J'estime que la coordination avec l'ONU est une priorité à cet égard, raison pour laquelle je considère comme un grand honneur ma nomination en tant que membre du Groupe de haut niveau sur l'eau, il y a quelques jours.

La promotion de la croissance verte, au travers de l'utilisation des écosystèmes terrestres et marins, est une autre priorité de premier ordre de mon gouvernement. L'Accord de Paris sur les changements climatiques devrait nous motiver à mettre en œuvre ces politiques. Le Pérou est un pays particulièrement vulnérable, comme l'illustrent chaque jour la fonte de nos glaciers et le froid extrême qui frappe parfois la région méridionale du pays, ce qui nous oblige à affecter nos ressources limitées au règlement de ces problèmes.

Le Pérou met en œuvre ces politiques et d'autres encore pour pouvoir adhérer, dans les plus brefs délais, à l'Organisation de coopération et de développement économiques. Mon gouvernement a une vision claire des nouveaux défis à relever et des responsabilités que doit assumer le Pérou, raison pour laquelle nous nous rapprochons des pays ayant des perspectives, des problématiques et des défis similaires, notamment nos partenaires au sein de l'Alliance du Pacifique – la Colombie, le Chili et le Mexique – et des pays voisins importants – le Brésil, l'Argentine et l'Équateur. Ensemble, nous nous attaquons aux problématiques de développement au XXI^e siècle, dans l'harmonie et de manière coordonnée.

Le Pérou est fermement engagé à consolider une fois pour toutes la démocratie représentative, les droits de l'homme et l'état de droit. Cet engagement a été clairement énoncé dans la Charte démocratique de l'Organisation des États américains. Dans ce contexte, les libertés fondamentales, le droit de participer librement à la vie politique, la séparation des pouvoirs et le respect de leur équilibre sont les clefs de voûte de la gouvernance de notre région et la garantie d'un avenir plein d'espoir.

Nous respectons également le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États, que les pays latino-américains ont défini et introduit dans le droit international il y a un siècle. Cependant, le respect de ce principe ne peut ni ne doit s'opposer à la défense et à la promotion dans le monde de la démocratie et des droits de l'homme, lesquels sont un patrimoine irréversible de nos nouvelles générations.

À cet égard, je me dois absolument de faire part de notre préoccupation face à la situation politique, économique et sociale critique que traverse le Venezuela, ce pays ami. Le plein respect de la démocratie exige un respect absolu des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que la garantie des procédures régulières et de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs. Actuellement, cette situation est compromise au Venezuela par une extrême violence, par des affrontements sociaux et politiques et par une grave pénurie de médicaments et de nourriture. Pour faire face à cette crise multiforme, nous lançons un appel solidaire et ferme à l'ouverture le plus rapidement possible d'un dialogue politique intérieur, sans conditions préalables et sans restrictions, dans le plein respect de la Constitution. Le Pérou est prêt à tout mettre en oeuvre pour aider nos amis vénézuéliens à trouver une solution à leurs problèmes. Nous entendons œuvrer avec les pays de l'Alliance du Pacifique dans cette entreprise, en particulier avec la Colombie, pays voisin du Venezuela, où nous nous retrouverons dans quelques jours à peine pour assister à la signature de l'accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire.

Pour terminer, je tiens à dire à l'Assemblée générale que le gouvernement que je dirige au Pérou mise sur une modernisation compatible avec l'action menée par le système des Nations Unies dans le contexte d'un monde interconnecté, interdépendant et malheureusement touché par la série de graves conflits qui ont été évoqués aujourd'hui et durant tous nos débats.

Nous assistons, dans diverses régions du monde, à une crise de confiance, aux revers de la mondialisation, à des tentations populistes et protectionnistes, et à une vague de réfugiés pour ainsi dire sans précédent, comme le déclarait il y a un instant le Roi de Jordanie. Notre pari est que l'Amérique du Sud et de l'Amérique latine deviennent un trait d'union de stabilité et de coopération entre le Pacifique et l'Atlantique, afin de permettre un retour progressif à la paix et à la prospérité dans l'hémisphère occidental.

Enfin, je tiens à féliciter le Secrétaire général de l'ONU qui, dans le cadre de son importante fonction, s'est dévoué pendant 10 ans à la communauté internationale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Pérou de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pedro Pablo Kuczynski Godard, Président de la République du Pérou, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République turque

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République turque.

M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République turque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République turque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Erdoğan (*parle en turc, interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est en mon nom propre et au nom de mon pays et de ma nation que je salue l'Assemblée générale avec le plus profond respect. Je souhaite que la soixante et onzième session de l'Assemblée générale soit couronnée de succès, qu'elle atteigne ses objectifs et qu'elle aboutisse à des résultats favorables pour tous les pays et toutes les nations.

Je saisis cette occasion pour féliciter S. E. M. Peter Thomson de son élection à la présidence de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. Je remercie également S. E. M. Mogens Lykketoft du travail qu'il a accompli durant son mandat à la session précédente, et lui présente tous mes vœux de succès dans ses entreprises futures.

Je tiens en outre à remercier S. E. M. Ban Ki-moon de ses précieuses contributions, alors qu'il s'apprête à quitter le poste de Secrétaire général qu'il a occupé pendant 10 années marquées par des difficultés mondiales.

Durant le premier quart du XXI^e siècle, l'humanité a enregistré des avancées sans précédent dans les domaines de la science, de la technologie, du développement économique et de la santé. Pourtant, un tel brio s'accompagne également d'une part d'ombre et de déshonneur. En Syrie, en Iraq et dans de nombreux pays aux prises avec les affres du terrorisme et de la guerre, des centaines de milliers de femmes et d'enfants, de jeunes et de personnes âgées, se font tuer. Des réfugiés qui fuient la mort, la tyrannie et l'oppression sont

malheureusement confrontés à un traitement dégradant dans nombre de villes européennes.

Les organisations terroristes telles que Daech, le Front el-Nosra ou le Parti de l'Union démocratique et les Unités de protection populaire kurdes poursuivent leurs attaques et leurs agissements dans la région. Le risque est grand également que les différends en cours dans le Caucase ne se transforment en conflit ouvert. Nombre de problèmes, du Yémen à l'Ukraine, revêtent une urgence particulière, alors qu'un peu partout dans le monde, des populations luttent contre la faim, les épidémies, la pauvreté et l'illettrisme.

Voilà le côté déshonorant de notre monde, car il porte atteinte à la dignité humaine et pèse sur la conscience humaine. Plus insupportable encore est le fait que nombreux sont les problèmes et les crises qui pourraient aisément être réglés. La paix, la prospérité et la sécurité des générations futures dépendent dans une large mesure des décisions que nous prendrons aujourd'hui. Le moment est venu de montrer la voie et d'assumer la responsabilité qui nous incombe en nous attaquant résolument aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Aujourd'hui, les organisations terroristes peuvent recourir à diverses méthodes. Dans la nuit du 15 juillet, la Turquie a été la cible d'une tentative scélérate de coup d'État déclenchée par l'organisation terroriste fethullahiste, également connue sous le nom de guléniste. Cette organisation terroriste a assassiné 241 personnes et en a blessé 2 194. Notre parlement, le bâtiment présidentiel et de nombreux organismes de sécurité et unités de police ont été bombardés par l'organisation terroriste, qui utilisait des avions de chasse F-16. Des chars ont été déployés dans les rues, écrasant des gens. Des hélicoptères et des véhicules militaires ont ouvert le feu sur des civils. La tentative de coup d'État a été repoussée par mon pays, qui a héroïquement préservé sa démocratie, son gouvernement, ses libertés et son avenir et l'ordre constitutionnel.

Je suis fier de mon pays et de ses citoyens, qui ont triomphé de cette odieuse tentative de coup d'État au péril de leur vie. Pendant 29 jours, ils n'ont jamais abandonné les places publiques de Turquie, restant prêts à se mobiliser pour protéger notre démocratie. Ils se sont jetés devant les chars pour faire échec à la tentative de coup d'État. Ils ont fait preuve d'une grande noblesse d'esprit. Si je suis ici devant l'Assemblée aujourd'hui, c'est grâce à la réaction noble et courageuse de mon pays. Il ne faut jamais oublier que la tentative de coup

d'État en Turquie visait la démocratie dans le monde. Notre pays a donné une leçon historique à ceux qui souhaitent fomenter un coup d'État, et est devenu une source d'inspiration pour tous les pays attachés à la protection de la démocratie.

La nouvelle génération d'organisations terroristes constitue une menace à la sécurité, non seulement pour la Turquie, mais aussi pour les 170 pays de par le monde où de telles organisations existent. En d'autres termes, aujourd'hui, la majorité des pays représentés ici à l'Assemblée générale sont menacés par ces entités clandestines. Les organisations terroristes sont affligées d'une profonde hérésie mentale qui vise à asservir la terre entière, bien au-delà des frontières de la Turquie, les agissements de leurs membres n'étant que pure déviance. La stratégie de base des organisations terroristes est d'infiltrer les institutions de l'État, d'influencer la société et de prendre le contrôle des ressources économiques sous le couvert de l'éducation, du dialogue, de la tolérance, d'organisations non gouvernementales et des meilleures intentions au monde.

Du haut de cette tribune, je voudrais appeler tous nos amis à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre l'organisation terroriste guléniste dans leur propre pays afin de protéger l'avenir et le bien-être de leur peuple. Au vu de notre expérience, il est évident que si l'on ne combat pas l'organisation terroriste guléniste aujourd'hui, demain il sera peut-être trop tard. Je voudrais également saisir cette occasion pour dire que les termes « turc » ou « Turquie » et autres appellations similaires que s'accolent cette organisation terroriste et les personnes qui lui sont associées n'ont absolument rien à voir avec la Turquie.

La crise humanitaire en Syrie a atteint sa sixième année. À ce jour, 600 000 personnes auraient perdu la vie et, à cause de la guerre, 12 millions de personnes ont dû quitter leur foyer, dont 5 millions ont trouvé refuge dans d'autres pays. 2,7 millions d'entre elles se trouvent actuellement dans mon pays. Elles ont été contraintes de quitter leur foyer et ont été accueillies en Turquie. Nous ne leur avons jamais demandé pourquoi elles étaient venues en Turquie. Nos portes sont grandes ouvertes. Nous ne leur avons pas claqué la porte au nez, parce qu'elles fuyaient des barils d'explosifs et des avions de chasse. Nous avons dû assumer nos responsabilités envers ces personnes et faire ce que l'on attendait de nous.

L'Occident et le reste du monde ne le feront peut-être pas, mais nous continuerons de les accueillir, parce que nous sommes des êtres humains. Face à ces atrocités, nous sommes obligés de garder nos portes ouvertes à tous ceux qui fuient la tyrannie et l'oppression. Nous avons ouvert nos portes, nous les gardons ouvertes et nous continuerons de le faire à l'avenir. La communauté internationale, hélas, reste indifférente aux souffrances des populations dans les zones de conflit. Pourtant, derrière les chiffres que nous avons mentionnés se cachent des êtres humains.

Le peuple syrien est épuisé par cette guerre par procuration, qui a été fabriquée par un gouvernement cruel, des organisations terroristes impitoyables et des rivalités mondiales et régionales. Dans ce processus, malheureusement, la communauté internationale ne s'est pas montrée à la hauteur de ses valeurs humanitaires ni de sa conscience collective.

À ce jour, la Turquie a dépensé 12,5 milliards de dollars pour les réfugiés. Si l'on ajoute à cela les fonds alloués aux organisations non gouvernementales et aux municipalités, le total se monte à environ 25 milliards de dollars. Les membres pourraient nous demander : mais qu'a donc reçu la Turquie du reste du monde? De l'Organisation des Nations Unies, nous n'avons reçu que 525 millions de dollars d'aide et rien d'autre. Avons-nous reçu quoi que ce soit de la part de l'Union européenne (UE)? L'UE a fait des promesses, qui n'ont malheureusement pas été tenues. Elle a alloué 178 millions de dollars à l'UNICEF. C'est tout. La Turquie elle-même n'a reçu aucune aide financière directe.

Depuis le début du conflit, nous affirmons qu'il s'agit d'un problème qui concerne également le reste du monde. Nous avons établi des contacts étroits en solidarité avec des personnalités internationales influentes. Les Syriens sont nos voisins, ils sont nos frères et nos sœurs. Nous ne pouvons pas garder le silence face à cette tragédie et ce carnage. Nous n'avons jamais gardé le silence et ne le ferons jamais. Mon pays accueille actuellement 2,7 millions de réfugiés, ainsi que 300 000 Iraquiens. Trois millions de réfugiés n'ont jamais fait l'objet d'aucune discrimination ethnique ou religieuse en Turquie. Nous leur avons ouvert les bras.

Outre les villages de tentes et de conteneurs dans lesquels nous logeons les réfugiés en Turquie, nous continuerons à fournir toutes formes de soutien à la mesure de nos capacités. Nous osons espérer que l'UE et toutes les autres organisations qui ont promis un

appui financier seront au rendez-vous. Nous comptons qu'elles tiendront leurs promesses. Nous formulons le même vœu à l'égard de l'ONU. J'espère et souhaite de tout cœur que l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session transmettra haut et fort ce message au reste du monde, parce que les contributions de la communauté internationale ne devraient pas se limiter à 512 millions de dollars. Quelles conclusions faut-il en tirer?

Du haut de cette tribune, j'en appelle au reste du monde et notamment à mes amis européens qui estiment que les réfugiés syriens constituent une menace et un danger évident pour eux. Les barbelés et les murs élevés ne sauraient jamais leur donner la sécurité ou la sérénité auxquelles ils aspirent. Cet effort est vain. Les problèmes des réfugiés syriens doivent être réglés sans plus tarder et une bonne fois pour toutes. Sinon, nous ne pourrions jamais prévenir les migrations irrégulières, les problèmes sociaux et les risques de sécurité qui sont associés à cette situation. Nous ne devons plus perdre de temps pour mettre fin au conflit, au terrorisme et au climat de persécution, qui sont à l'origine du problème en Syrie. Nous devons de toute urgence engager un processus de règlement politique.

Nous attachons une grande importance à la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous n'avons aucune revendication sur le territoire syrien. La Syrie appartient au peuple syrien. Personne ne doit avoir de quelconques desseins sur le territoire syrien.

Pour appuyer l'opposition syrienne, nous avons lancé ce qu'on appelle l'opération Bouclier de l'Euphrate, qui est cruciale pour rétablir la stabilité, la paix et la prospérité dans une région en proie au désespoir. Le lancement de cette opération a montré clairement que la priorité d'organisations terroristes comme le Parti des travailleurs du Kurdistan ou le Parti démocratique kurde, n'était pas de combattre Daech. Cette opération – ou offensive, comme d'aucuns préfèrent l'appeler – a également permis aux forces de l'opposition syrienne modérée de reprendre confiance. En outre, cette nouvelle situation a redonné du courage aux forces locales en Iraq désireuses de nettoyer Mossoul de la terreur semée par Daech.

Comme les personnes ici présentes le savent sans doute, je demande depuis longtemps que soit établie une zone sécurisée le long de notre frontière avec la Syrie qui, avec ses 900 kilomètres, est la plus longue frontière avec la Syrie. Le long de cette frontière, la Turquie est

constamment menacée. Nous avons été extrêmement patients, mais, le 24 août, dans la ville de Gaziantep, proche de la frontière syrienne, un attentat-suicide a été perpétré contre un mariage par un garçon de 14 ans envoyé par les terroristes de Daech. Cinquante-six personnes ont été tuées et plus de 100 autres blessées par cette explosion. Nous avons été patients jusqu'à ce moment critique. C'est à ce moment précis que nous nous sommes dit : « ça suffit ». De concert avec l'opposition modérée, nous avons lancé l'offensive. À Djarabulus essentiellement, nous avons éliminé Daech et étendu les opérations jusqu'à Al-Rai, où Daech a été repoussé. La population de Djarabulus est rentrée chez elle, tout comme celle d'Al-Rai. De A'zaz à l'Euphrate, la région tout entière a été sauvée de l'emprise des terroristes, et de ceinture potentielle de terrorisme, elle s'est transformée en une ceinture de paix. L'opération que nous menons aujourd'hui a pour objectif final de protéger la zone sécurisée et de s'assurer qu'elle le reste.

La population de Djarabulus, sauvée des griffes des terroristes, est retournée dans ses foyers en toute confiance. L'approvisionnement en électricité et en eau y sera rétabli rapidement. Le Croissant-Rouge turc, les organisations d'aide humanitaire turques et l'ensemble des autres organisations non gouvernementales ont mobilisé leurs capacités pour répondre aux besoins des populations locales. Toutes les infrastructures civiles dont ont besoin les populations locales seront construites dans un avenir proche. Pour que cela soit possible, les zones officiellement désignées zones sécurisées doivent être déclarées zones d'exclusion aérienne. Nous devons continuer de réclamer avec force l'établissement de cette zone d'exclusion aérienne afin d'assurer la protection et la sécurité des populations de la région.

Il est regrettable que le cessez-le-feu, un processus qui a fait l'objet d'un énorme investissement, n'ait pas tenu. Comme cela apparaît clairement, un cessez-le-feu n'est plus possible. Hier, une attaque par les forces du régime contre un convoi des Nations Unies a fait un mort et plusieurs blessés.

Le régime syrien n'a pas autorisé l'aide fournie par l'ONU à parvenir aux habitants d'Alep, qui en ont cruellement besoin. Il attaque aussi les convois des Nations Unies. Le régime est en train de condamner les populations à la famine et aux souffrances afin de les pousser à se rendre ou à mourir. L'ONU et le Conseil de sécurité ne doivent plus tolérer cette politique du régime syrien.

En Iraq, il est clair qu'il ne sera pas facile de mettre en place un système politique qui protégerait efficacement la diversité religieuse et ethnique du pays, qui est sa plus grande force sous-jacente. Dans ce contexte, l'opération de Mossoul doit être menée en tenant compte des particularités des populations de la région. Faute de quoi, une nouvelle crise humanitaire éclatera, entraînant un afflux de plus d'un million de personnes supplémentaires cherchant refuge dans d'autres pays. Nous ne pouvons pas laisser l'Iraq seul en ce moment critique, où il a plus que jamais besoin du soutien de la communauté internationale.

Permettre au peuple palestinien de vivre dans un État de Palestine indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base de la solution des deux États, est une obligation de la communauté internationale envers les enfants palestiniens, au moins. Israël, en particulier, doit respecter le caractère sacré de l'esplanade du Temple et mettre un terme aux violations de son statut.

Nous essayerons de mettre à profit la normalisation de nos relations avec Israël pour faciliter le processus de paix et régler par tous les moyens les problèmes économiques et humanitaires rencontrés par nos frères et sœurs palestiniens. À cet égard, nous poursuivrons nos efforts visant à acheminer une aide humanitaire à Gaza.

Ceci m'amène à un très important point : le Sommet mondial sur l'action humanitaire qui s'est tenu en mai en Turquie pour la première fois dans l'histoire. Nous considérons que ce Sommet a été une importante occasion d'étudier de nouvelles possibilités d'intervenir plus efficacement en cas de crises dans le monde. À ce propos, je voudrais être clair. S'agissant de fournir une aide aux pays les moins avancés dans le monde, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis occupent les trois premières places au classement des plus importants donateurs. Mais le ratio rapportant le volume de l'aide humanitaire au produit intérieur brut classe la Turquie au premier rang mondial.

Nous sommes le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde, et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter la migration clandestine. C'est à l'initiative de la Turquie que la question des réfugiés syriens a été pour la première fois examinée par l'Assemblée générale l'année dernière, de même que les questions de la migration et du terrorisme ont été inscrites à l'ordre du jour du Groupe des Vingt grâce aux efforts de la Turquie. Nous collaborons dans

toute la mesure du possible avec l'Union européenne à l'examen de la crise des réfugiés.

Dans le but de prévenir les disparitions en mer Égée, nous avons réussi à ramener le nombre de migrants irréguliers, de 7000 par jour en octobre 2015, à 50 par jour, preuve que la Turquie a su respecter ses engagements au titre de l'accord sur les réfugiés conclu avec l'Union européenne. Toutefois, nous regrettons que les promesses faites par cette dernière dans le cadre de l'accord du 18 mars aient été oubliées, alors que les faux prétextes continuent de prévaloir et que tout ce que nous entendons, ce sont des excuses.

Il faut réformer le Conseil de sécurité afin de renforcer l'efficacité du maintien et de la consolidation de la paix. Nous nous félicitons avec force des avancées enregistrées par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à cet égard. Par ailleurs, il est évident que si le Conseil de sécurité, en tant que principal organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, n'est pas réformé, ces efforts seront vains et la tâche ne sera toujours pas remplie.

Voilà pourquoi nous disons que le monde est plus grand que les cinq membres permanents. Nous ne cessons de le rappeler à la communauté internationale chaque fois que nous en avons l'occasion. Le Conseil de sécurité a été créé au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. On ne peut maintenir en place aujourd'hui un Conseil dont la structure n'est pas adaptée aux circonstances du monde moderne. On ne peut condamner le reste du monde à accepter que son sort continue de dépendre des décisions des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Un Conseil avec cinq membres permanents et 10 membres non permanents, voilà qui ne peut continuer. Un Conseil qui ne représente pas le monde entier ne pourra jamais rétablir la paix et la justice dans le monde. C'est un point sur lequel nous devons revenir encore et encore. Réfléchissons à la situation : cinq pays – trois pays européens, un pays d'Asie et un autre pays, les États-Unis d'Amérique, bien entendu – sont membres permanents? Qu'en est-il du reste du monde, des autres pays du monde? Ils restent à l'écart. Nous les ignorons.

Pourquoi ne pas avoir à la place 20 pays membres permanents du Conseil de sécurité, qui siègeraient à tour de rôle? Dans le cadre de ce système, chaque pays serait à juste titre représenté au Conseil de sécurité chaque année ou tous les deux ans. C'est le seul moyen d'assurer l'équité et la justice. Le caractère représentatif

du Conseil de sécurité doit être établi pour que cet organe soit plus efficace et plus juste.

Pour que cela soit possible, il doit y avoir unanimité à l'Assemblée générale. Je prie les membres de ne pas même envisager de garder le silence, car nous ne pourrions alors rien obtenir. Nos politiques ne pourraient pas être efficaces. Nous devons faire preuve de détermination. Nous devons être forts. Nous devons nous tenir bien droits, et dire la vérité et rien que la vérité. Nous devons défendre la vérité. Nous sommes des personnalités politiques. Ce n'est que de cette manière que le monde pourra atteindre le niveau de justice auquel il aspire. C'est le seul moyen de garantir la démocratie.

L'islamophobie est synonyme de racisme et de discrimination. Nous observons sa prévalence dans des pays ayant une importante population musulmane. Il y a environ 10 ans, le Premier Ministre espagnol et moi-même avons coprésidé l'initiative de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, dont le but est de trouver des solutions permanentes à des mouvements aussi dangereux qui menacent la prospérité dans le monde. Nous nous félicitons également du regain d'intérêt accordé à l'initiative sur la médiation pour la paix que nous avons lancée avec la Finlande en 2010 sous les auspices de l'ONU.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, que nous avons élaboré conjointement, fixe à chacun d'entre nous des objectifs ambitieux et porteurs de transformation. L'aide publique au développement représente la ressource la plus importante à l'appui des efforts de développement, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA). En 2015, l'aide publique au développement fournie par la Turquie a atteint 3,9 milliards de dollars. Comme je l'ai déjà indiqué, 0,54% de notre produit intérieur brut est consacré à l'aide humanitaire, ce qui est supérieur à la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques et facilite la réalisation de la cible de 0,7% fixée par l'ONU. La Turquie est allée au-delà de sa promesse de contribution de 200 millions de dollars aux PMA en 2011, en leur versant plus de 1,5 milliard de dollars en l'espace de cinq ans à peine.

Enfin, je souhaite de tout cœur que la soixante et onzième session de l'Assemblée générale marque le début d'une ère nouvelle visant à apaiser les souffrances humaines, et qu'elle nous aide à transformer notre monde.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République turque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République turque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président assume la présidence.

Allocution de M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République des Fidji.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bainimarama (Fidji) (*parle en anglais*) : C'est un moment particulier pour les Fidji puisque, Monsieur le Président, vous assumez la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session – le premier Fidjien et habitant d'un État insulaire du Pacifique à exercer ces hautes fonctions à l'ONU. Votre pays en tire honneur et fierté. Au nom de tous les Fidjiens, je vous félicite vivement, Monsieur le Président, et vous souhaite plein succès dans la conduite de nos débats au cours des 12 prochains mois.

Je tiens à remercier les pays qui ont appuyé la candidature des Fidji à la présidence, y compris nos voisins et amis des petits États insulaires en développement du Pacifique. Je remercie également M. Mogens Lykketoft, du Danemark, de son dynamisme à la soixante-dixième session.

Les Fidji appuient pleinement l'objectif que vous avez, Monsieur le Président, défini pour la présente session, à savoir convaincre le monde de réaliser les objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030 que les 193 États Membres ont adopté l'année dernière. Comme vous l'avez dit à juste titre, Monsieur le Président, lorsque vous avez prêté serment la semaine dernière, dans un souci d'intégrité, la soixante et onzième doit être la session au cours de laquelle la mise en œuvre de ce Programme se mettra en marche.

Nous avons pris, ensemble, l'engagement de mobiliser la communauté internationale pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté et lutter contre les inégalités et les changements climatiques. Nous avons également pris l'engagement, dans le cadre de ces efforts, de ne laisser aucun être humain de côté, où qu'il vive sur notre planète. C'est la promesse que nous avons faite à 7,5 milliards de personnes dans le monde, dont nous représentons les intérêts. C'est une promesse qui doit être tenue : une « force universelle de transformation du monde », selon la formulation du thème de la présente session.

La Conférence des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 des objectifs de développement durable : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, une réunion de haut niveau qui aura lieu à New York en juin prochain, est l'un des éléments essentiels de la soixante et onzième session et l'une de nos quatre priorités les plus importantes. Les Fidji s'enorgueillissent de coorganiser cette conférence avec la Suède, et nous demandons à tout le monde d'appuyer pleinement cette initiative. Le monde doit prendre des mesures rapides et résolues pour enrayer la dégradation du milieu océanique et marin, et mettre fin à l'utilisation irréfléchie et irresponsable de ces précieuses ressources.

Pour un petit État insulaire en développement comme les Fidji, c'est tout aussi urgent que la nécessité de s'attaquer aux problèmes liés aux changements climatiques et de faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes et à l'élévation du niveau des mers qui menacent le mode de vie des habitants des petits États insulaires en développement et d'autres régions vulnérables du monde. Dans le monde, plusieurs millions de personnes, au sein des communautés maritimes et côtières, attendent que nous prenions des mesures résolues pour faire face à la crise liée à la population, la pollution, la surpêche et la perte d'habitats marins. Nous ne devons pas les décevoir.

Les Fidji se présentent également à la soixante et onzième session pour demander à toutes les nations qui ne l'ont pas encore fait de ratifier l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous sommes fiers d'avoir été la première nation au monde à ratifier l'Accord et à déposer son instrument de ratification. Mais nous apportons aussi le message selon lequel Paris ne doit être que la première étape. Nous nous inquiétons des prévisions scientifiques qui indiquent

que le plafonnement du réchauffement planétaire à 2 °C de plus que les niveaux préindustriels, convenu à Paris, ne suffira pas pour nous sauver.

Il y a sept mois, les Fidjiens ont eu un aperçu terrifiant de l'avenir qui nous attend, d'après les experts, lorsque nous avons été frappés par le plus grand cyclone tropical qui n'ait jamais touché terre dans l'hémisphère Sud, le cyclone Winston. Avec des vents de plus de 300 kilomètres à l'heure, il a tué 44 membres de notre population et plusieurs milliers de personnes sont devenues sans-abri. Heureusement, le cyclone a épargné nos principales zones de tourisme – qui est notre principale source de revenus – de sorte que les plus grandes parties de notre communauté et de notre économie sont intactes. Mais si c'est cela qui nous attend, le réchauffement planétaire déclenchant des événements météorologiques qui deviennent plus fréquents et plus extrêmes, que Dieu nous vienne en aide.

De même que les autres petits États insulaires en développement, nous faisons face à un scénario cauchemardesque qui fait qu'un seul événement nous frappant directement pourrait anéantir notre économie, nous retarder pendant des décennies et nous empêcher de réaliser les objectifs de développement durable. Le message provenant du Pacifique est donc le suivant : le plafonnement à 2 °C ne suffit pas. Le monde doit faire mieux et doit souscrire au plafonnement à 1,5 °C que nous, les membres du Forum pour le développement des îles du Pacifique, avons demandé dans la Déclaration de Suva sur le développement humain durable dans le Pacifique.

Nous avons également besoin de réductions plus importantes des émissions de carbone et d'une action mondiale plus décisive que celle dont nous sommes actuellement témoins. Mais en tant que première étape, j'engage tous les États Membres à ratifier l'Accord de Paris et à se détourner de ce que j'ai appelé « la coalition des égoïstes » – les pays qui préféreraient voir des nations vulnérables meurtries et submergées plutôt que de modifier leurs styles de vie confortables et mus par le carbone.

Je suis fier d'indiquer que les Fidji répondent à l'appel du Président visant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En tout premier lieu, nous avons placé le développement durable au cœur de notre programme national. Le Cadre de croissance verte pour les Fidji, que j'ai lancé en 2015, est un plan directeur pour l'orientation future de notre nation. Il a été intégré dans nos nouveaux plans

nationaux de développement sur cinq ans et sur 20 ans, que nous allons dévoiler au cours des prochains mois. Ces plans stipulent qu'aucune mesure de développement aux Fidji, quelle qu'elle soit, ne sera autorisée à moins que l'on ne puisse démontrer de façon concluante qu'elle est durable. La préservation de notre environnement naturel sur terre et en mer constitue notre priorité absolue. Nous sommes disposés à faire des sacrifices pour honorer notre devoir solennel envers le peuple fidjien, à savoir préserver son cadre de vie naturel.

Le paragraphe 1 de l'article 40 de notre Constitution accorde à chaque Fidjien le droit à « un environnement propre et sain, ce qui comprend le droit d'assurer la protection du milieu naturel dans l'intérêt des générations actuelles et futures ».

Je m'engage solennellement envers mon propre peuple et envers l'ensemble de la communauté mondiale à ce que, pendant que mon gouvernement sera au pouvoir, les Fidji ne seront jamais parmi les nations qui compromettent leur avenir pour réaliser des gains financiers à court terme. Nous avons l'intention de relever notre niveau de vie par d'autres moyens, en particulier en fabricant des articles que d'autres gens souhaitent acheter et en leur fournissant des services auxquels ils souhaitent avoir accès. Nous exportons des produits et des services de qualité estampillés « Fabriqué aux Fidji » dans toutes les régions du monde et nous gérons notre économie de manière responsable conformément aux meilleures pratiques internationales, en mettant particulièrement l'accent sur le développement de l'infrastructure, la prestation de services et l'aide aux personnes défavorisées.

Notre révolution de l'éducation revêt une importance primordiale, car elle nous amène à doter les jeunes fidjiens des connaissances et aptitudes leur permettant d'avoir des moyens d'existence satisfaisants et durables et de contribuer aux progrès de notre nation. Pour la première fois nous assurons la gratuité de l'enseignement et nous avons établi notre premier dispositif de prêts pour les études supérieures, ainsi que davantage de bourses pour des étudiants brillants afin d'ouvrir des possibilités sans précédent d'accès à nos universités et à un nouveau réseau d'établissements techniques supérieurs. Les objectifs que nous nous sommes fixés sont plus ambitieux que jamais auparavant parce que nous souhaitons devenir un pays plus intelligent et plus dynamique au cœur du Pacifique, en étant le carrefour de notre région, ainsi

qu'un État-nation moderne qui soit un exemple pour nos voisins et respecté dans le monde entier.

Il m'est agréable d'indiquer que nous avons pris un très bon départ, en tant que nation, pour le voyage long mais effectué avec détermination en vue d'atteindre cet objectif. Non seulement notre population se voit offrir davantage de possibilités qu'à n'importe quelle autre période de notre histoire, non seulement nous créons une société plus équitable, qui comprend une assistance ciblée en faveur des personnes vulnérables et le premier régime de pensions du pays, mais les Fidji connaissent aussi actuellement une période record de croissance économique, avec sept années consécutives d'expansion.

Même après le passage du cyclone Winston, nous nous attendons à une croissance de près de 3 % pour cette année. Le message que nous adressons au monde est simple : les Fidji sont ouvertes aux affaires. Les Fidji ont des incitations attrayantes pour les investissements et certains des taux d'imposition sur les revenus des entreprises et les revenus personnels les plus favorables de la région du Pacifique. Nous avons des moyens de communication ultramodernes et une main-d'œuvre bien instruite et anglophone. Nous investissons dans de nouvelles routes, des aéroports et d'autres infrastructures et nous avons amélioré de manière spectaculaire l'efficacité de nos ports. Nous avons également un environnement en parfait état, ainsi que des îles, des côtes et des eaux magnifiques. En outre, la qualité de notre hospitalité a rendu le peuple fidjien célèbre dans le monde entier.

Notre promotion commerciale à l'échelon mondial présente notre pays comme étant une destination de vacances, avec la devise suivante : « Les Fidji – là où le bonheur vous retrouve ». Quelles que soient les difficultés causées par le cyclone Winston, je puis dire en toute confiance que le peuple fidjien n'a jamais été aussi heureux. La joie qui a éclaté lorsque notre équipe championne du monde de rugby à sept a remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Rio a été partagée par tous les Fidjiens. Cela nous a rassemblés dans la célébration et nous avons été plus unifiés au cours des dernières semaines qu'à n'importe quel autre moment de notre histoire. Cela nous a amenés à imaginer les autres réalisations que notre petite nation pourrait obtenir avec de la détermination.

Comme nombre de membres de l'Assemblée le savent, nous avons connu des difficultés considérables au fil des ans pour ce qui est de forger une identité

commune et d'instaurer une société égale et juste pour tous les citoyens, mais je dois dire aujourd'hui que cette époque est révolue. Alors que les Fidji se rapprochent de leur premier demi-siècle d'existence en tant que nation indépendante, qui sera célébré en 2020, nous sommes enfin une seule nation, un seul peuple, avec un fort sentiment d'optimisme national et de brillantes perspectives.

Pour refléter notre nouvelle confiance, nous sommes aussi en train de réévaluer nos relations avec le reste du monde. La semaine dernière, j'ai pris mes fonctions de ministre des affaires étrangères ainsi que de premier ministre, et j'ai l'intention de réformer progressivement ce ministère et de peaufiner certains aspects de notre politique étrangère afin de lui donner une orientation nouvelle et une idée renouvelée des buts à atteindre.

En tout premier lieu, nous allons placer le commerce au centre de nos efforts de politique étrangère, avec la promotion d'une gamme impressionnante de produits et de services de qualité estampillés « Fabriqué aux Fidji ». Certains de ces produits et services ont déjà un impact mondial, mais nous pensons pouvoir en faire beaucoup plus – que ce soit avec notre eau, nos produits de beauté, nos aliments ou d'autres produits manufacturés, la promotion commerciale plus efficace des Fidji en tant que destination privilégiée de vacances, ou encore en augmentant l'envergure de notre compagnie nationale de transport aérien, qui offre des services personnalisés et haut de gamme, Fiji Airways, avec des vols vers d'autres destinations dans la région Asie-Pacifique et au-delà.

Nous avons l'intention de rehausser immédiatement le niveau de collaboration entre notre ministère des affaires étrangères et notre ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme, qui trop souvent ont fonctionné de façon cloisonnée. Nous donnerons pour instruction à nos diplomates et à nos commissaires au commerce de travailler plus étroitement, à titre prioritaire, avec les exportateurs fidjiens afin de promouvoir la marque « Fabriqué aux Fidji », ainsi que pour avoir accès à des biens et services répondant aux normes internationales et provenant de partenaires commerciaux nouveaux ou anciens, au bénéfice des consommateurs fidjiens.

Plus généralement, nous sommes en train de revoir une partie de nos positions et de nos objectifs en matière de politique étrangère. Cela comprend une réévaluation de ce qui constitue depuis quelques années

le principe central de la politique étrangère fidjienne et consiste à être « l'ami de tous et l'ennemi de personne ».

Bien sûr, nous aspirons à des relations amicales avec toutes les nations et n'avons certainement pas pour but de nous faire des ennemis. Cependant, nous entendons, à l'avenir, choisir nos amis avec plus de discernement et nous aligner plus étroitement sur les pays qui partagent nos valeurs et nos principes, avant tout le respect du droit international, des droits de l'homme et de la dignité humaine, ainsi que d'autres valeurs partagées telles que le respect mutuel, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, le règlement pacifique des différends et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État.

Ce changement de cap ne sera pas soudain. Il ne modifiera pas drastiquement les accointances internationales des Fidji. Néanmoins, nous voulons clairement des relations plus étroites avec les nations qui partagent nos valeurs et nos vues générales, en particulier les nations qui respectent la vie humaine et les droits et la dignité de leurs citoyens, adhèrent au principe de la justice sociale, garantissent l'état de droit et insistent sur l'égalité et le respect de tous les êtres humains, comme nous le faisons aux Fidji.

Dans le cadre de notre engagement plus large en faveur des droits de l'homme, nous souhaitons être membre du Conseil des droits de l'homme pour la période de deux ans qui débutera en 2018. Nous serions la première nation du Pacifique à siéger au Conseil, et je demande à tous les États membres d'appuyer notre candidature.

Les Fidji continueront de jouer, au sein de la communauté internationale, un rôle sans commune mesure avec la taille de notre territoire, que ce soit par notre engagement qui ne se dément pas au profit du maintien de la paix et le déploiement de femmes et d'hommes en uniforme pour protéger les gens ordinaires dans les parties du monde en proie à des troubles, ou par notre action décisive pour appeler l'attention internationale sur la nécessité d'agir sans attendre face aux changements climatiques.

C'est une fierté pour moi, en tant que dirigeant de notre petite nation, que de me tenir ici devant les nations du monde avec vous, M. Thomson, derrière moi, en votre qualité de Président de l'Assemblée générale. Je tiens à vous féliciter à nouveau de votre accession à ce poste. Je vous sais gré de cet honneur que vous faites rejaillir sur notre nation. Chaque Fidjien – et, à vrai dire,

toute la communauté des nations – vous souhaite plein succès pour présider aux délibérations de cette soixante et onzième session et à l'examen des grandes questions de notre époque, dont dépend l'avenir du monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République des Fidji pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

Allocution de Mme Theresa May, Première Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Mme Theresa May, Première Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escortée à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Theresa May, Première Ministre, Premier Lord du Trésor et Ministre de la fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} May (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale et de le faire en tant que Première Ministre d'un pays qui a toujours été un membre fier et volontaire au cœur même de l'Organisation des Nations Unies.

L'ONU a été bâtie car les dirigeants du monde entier savaient qu'ils ne pourraient assurer la sécurité de leurs citoyens sur leur territoire que s'ils étaient en mesure de coopérer sous la forme d'une communauté de nations pour assurer la sécurité sur toute la planète. Certaines des menaces auxquelles nous devons faire face aujourd'hui étaient déjà connues des fondateurs de l'Organisation : guerre, instabilité politique, violations des droits de l'homme et pauvreté. D'autres sont nouvelles : terrorisme mondial, changements climatiques et déplacements de populations sans précédent.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui car nous savons que ces défis n'ont que faire de nos frontières nationales et que nous ne pouvons les relever qu'en travaillant ensemble. En ma qualité de nouvelle

Première Ministre du Royaume-Uni, mon engagement envers les Nations Unies est simple. Le Royaume-Uni sera un partenaire confiant, solide et fiable à l'échelle internationale, fidèle aux valeurs universelles que nous avons en partage. Nous continuerons d'honorer notre promesse de consacrer 0,7% de notre revenu national brut à l'aide au développement, en faisant fond sur ce que nous avons déjà accompli pour réduire la pauvreté, lutter contre l'instabilité et accroître la prospérité dans le monde entier, et nous ferons avancer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Nous continuerons de promouvoir les droits des femmes et des filles, en veillant à ce que toutes les filles reçoivent l'éducation qu'elles méritent et en nous attaquant aux atteintes abominables que sont par exemple les mutilations génitales féminines et le recours à la violence sexuelle en temps de conflit. Nous continuerons d'agir avec constance en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, en respectant notre engagement pris dans le cadre de l'OTAN à consacrer 2% de notre produit intérieur brut à la défense et en apportant une contribution majeure aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies, que nous nous sommes engagés à doubler, notamment à la faveur de nouveaux déploiements en Somalie et au Soudan du Sud.

Nous continuerons de défendre le système international fondé sur des règles et le droit international, et je m'associe aux autres dirigeants qui ont condamné le bombardement scandaleux, hier, d'un convoi d'aide humanitaire en Syrie. Nous continuerons de jouer notre rôle dans l'action internationale de lutte contre les changements climatiques et, en témoignage de notre attachement à l'Accord de Paris, le Royaume-Uni entamera ses procédures nationales pour permettre la ratification de cet Accord et les mènera à leur terme avant la fin de l'année. Par ailleurs, nous continuerons de consolider nos partenariats existants, de l'ONU au Commonwealth en passant par l'OTAN, en vue de régler les conflits dans le monde entier, de la Colombie à Chypre en passant par la Somalie et le Yémen.

Toutefois, nous ne devons jamais oublier que nous nous tenons ici devant les Nations Unies au service des femmes et des hommes que nous représentons chez nous. Ce faisant, il nous faut admettre que le rythme croissant de la mondialisation donne à bien trop de ces hommes et de ces femmes le sentiment d'être laissés de côté. Pour nous qui nous trouvons dans cette salle, le défi consiste à nous assurer que nos gouvernements

et nos institutions mondiales telles que l'ONU restent à l'écoute des personnes que nous servons, et que nous sommes capables d'adapter nos institutions aux exigences du XXI^e siècle et de veiller à ce qu'elles conservent leur pertinence.

Par conséquent, face aux grandes difficultés que connaît notre époque en termes de sécurité et de droits fondamentaux, nous avons besoin que nos Nations Unies forgent un nouveau multilatéralisme audacieux car, comme nous l'avons vu la semaine passée, aucun pays n'est à l'abri de la menace du terrorisme mondial et, lorsque des extrémistes peuvent, n'importe où dans le monde, véhiculer directement leurs idéologies empoisonnées dans les chambres à coucher de personnes vulnérables à la radicalisation, il est de notre devoir non seulement de nous employer ensemble à prévenir les conflits et l'instabilité dans les États-nations, mais aussi de prendre des mesures à l'échelle mondiale afin de démanteler les réseaux dont les groupes terroristes font usage pour financer leurs opérations et garnir leur rangs.

Au vu des déplacements massifs qui ont cours et sont sans précédent dans l'histoire récente, nous devons nous assurer que nous appliquons des politiques adaptées aux difficultés qui se posent à nous aujourd'hui. De même, quand des associations criminelles ne respectent pas nos frontières nationales, livrant nos citoyens à l'esclavage et à la servitude, nous ne pouvons pas laisser ces frontières faire obstacle à la nécessité de traduire ces criminels en justice.

Dans chacun de ces domaines, c'est le pouvoir de rassemblement de l'ONU qui nous offre une possibilité exceptionnelle de réagir. Nous n'y parviendrons cependant, que si nous modernisons et adaptons notre démarche pour relever les défis du XXI^e siècle. À l'ONU, nous avons prouvé que nous pouvons collaborer pour réduire la menace du terrorisme international en empêchant les conflits et l'instabilité de se développer. Par exemple, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni joue un rôle directeur dans la lutte contre les Chabab en Somalie. Depuis 2010, grâce à un appui considérable de toute la région et, fait essentiel, à l'engagement des Somaliens eux-mêmes, les Chabab ont été expulsés de toutes les grandes villes qu'ils contrôlaient auparavant.

Il est essentiel qu'en tant que communauté internationale nous continuions de venir en aide aux pays de la région qui contribuent des milliers de militaires, et que nous continuions à renforcer les capacités des forces

de sécurité somaliennes. C'est pourquoi le Royaume-Uni prévoit de renforcer son appui en matière de sécurité, et il appellera les autres pays à faire de même à l'occasion d'une conférence internationale sur la Somalie qu'il accueillera en 2017, pour maintenir cet élan vital. Les missions de ce type doivent demeurer un aspect central des travaux de l'ONU, mais seules, elles ne suffiront pas, car les menaces terroristes auxquelles nous sommes actuellement confrontés n'émanent pas d'un seul pays mais existent dans un espace différent. Les réseaux mondiaux qu'elles exploitent exigent une mobilisation mondiale d'une autre nature. Ces organisations utilisent nos réseaux bancaires modernes contre nous. Nous devons donc examiner nos réglementations et la manière dont nous partageons l'information et utilisons nos capacités techniques pour prendre un temps d'avance. Ces organisations ciblent nos compagnies aériennes et exploitent le fait qu'aucun pays ne peut garantir la sécurité de ses citoyens lorsqu'ils traversent de multiples juridictions. C'est pourquoi l'ONU se prononcera cette semaine sur un projet de résolution élaboré à l'initiative du Royaume-Uni en matière de sécurité aérienne afin que tous les pays appliquent les normes nécessaires pour veiller à ce qu'aucun pays ne devienne le maillon faible.

Ces organisations exploitent Internet et les médias sociaux pour répandre une idéologie qui recrute des adhérents à leur cause dans le monde entier. Nous devons donc faire front face à cette idéologie. C'est pourquoi le Royaume-Uni soutient les efforts dirigés par le Secrétaire général en vue d'élaborer une stratégie de prévention de l'extrémisme violent. Aujourd'hui, en tant que communauté internationale, nous devons travailler de concert pour adopter et appliquer des plans d'action nationaux aussi complets que possible afin de lutter à la fois contre les causes et les symptômes de l'extrémisme. Il ne suffit pas de s'attaquer à l'extrémisme violent. Nous devons lutter contre l'extrémisme sous toutes ses formes – l'extrémisme violent et non violent, l'islamisme et le néo-nazisme, la haine et la peur sous toutes leurs formes.

De même que l'ONU doit se moderniser pour lutter contre les problèmes liés au terrorisme au XXI^e siècle, nous devons également nous adapter pour mettre en place une véritable démarche mondiale en vue de gérer les déplacements massifs de populations dans le monde entier et leurs incidences sur la sécurité et les droits de l'homme. La Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et le Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967 doivent rester les fondements de

notre action, mais le contexte dans lequel doivent être appliqués ces documents a considérablement évolué.

Le monde compte aujourd'hui 65 millions de personnes déplacées de force. Cela équivaut à toute la population du Royaume-Uni. C'est un chiffre sans précédent, qui a presque doublé en une décennie. Pourtant, les appels de l'ONU sont sous-financés, les pays d'accueil ne reçoivent pas un appui suffisant et les réfugiés ne reçoivent pas l'aide, l'éducation et l'appui économique dont ils ont besoin. Nous devons faire plus. En tant que deuxième fournisseur d'aide à titre bilatéral, le Royaume-Uni reste pleinement déterminé à jouer un rôle directeur.

Au cours des cinq dernières années, le Royaume-Uni a investi plus de 9 milliards de dollars dans l'aide humanitaire, ce qui a permis de sauver des millions de vies par an. La Conférence de Londres sur la Syrie qui s'est tenue en février a généré des annonces de contribution s'élevant à 12 milliards de dollars, soit le plus gros montant jamais promis en une journée pour lutter contre une crise humanitaire. Cet argent est utilisé tant pour fournir une aide humanitaire urgente que pour promouvoir un développement économique vital, ce qui bénéficie à la fois aux réfugiés et aux communautés et pays qui les accueillent. Il est clair que nous devons poursuivre nos efforts pour mettre un terme au conflit et au terrible massacre en Syrie et pour faire parvenir l'aide jusqu'à ceux qui en ont besoin.

Alors que ces efforts se poursuivent en Syrie, nous devons déployer des efforts supplémentaires pour venir en aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil dans les pays voisins, notamment en favorisant l'accès à l'éducation et aux possibilités d'emploi. Ces efforts sont complétés par des prêts des institutions financières internationales et l'accès aux marchés européens. Par le biais de nos relations commerciales et de notre collaboration directe avec les entreprises, nous sommes en train de mobiliser le secteur privé afin de créer des emplois pour tous dans la région. S'il reste beaucoup à faire, c'est cette approche conjuguant appui humanitaire et développement économique que je promouvrai lorsque j'annoncerai une nouvelle contribution économique du Royaume-Uni à l'occasion du sommet des dirigeants consacré à la crise mondiale des réfugiés que tiendra le Président Obama aujourd'hui.

Outre les réfugiés et les personnes déplacées qui fuient les conflits et les persécutions, nous observons également des mouvements sans précédent de personnes qui partent à la recherche de meilleures perspectives

économiques en empruntant les mêmes parcours non réglementés. Cela a des incidences sur nous tous, et c'est à nous tous qu'il revient de prendre les mesures nécessaires. Nous ne pouvons ignorer le problème ou continuer de ne pas le gérer. Nous devons faire mieux, non seulement pour les pays que les populations quittent, ceux par lesquelles elles passent et ceux qu'elles tentent d'atteindre, mais surtout pour les migrants et les réfugiés eux-mêmes.

En dépit du renforcement considérable des efforts internationaux, le nombre de migrants qui ont perdu la vie en tentant des traversées périlleuses à travers les frontières a atteint un niveau record cette année. J'estime que nous devons utiliser la possibilité que nous offre cette session de l'Assemblée générale pour tenir un débat mondial honnête sur la manière de gérer ce problème mondial.

À cet égard, il convient de souligner qu'il n'y a rien de mal à vouloir migrer pour partir en quête d'une vie meilleure et que des migrations économiques contrôlées, légales et sûres bénéficient à nos économies. Toutefois, les pays doivent être en mesure de contrôler leurs frontières. L'absence de contrôles érode la confiance du public, alimente la criminalité internationale, endommage les économies et réduit les ressources de ceux qui ont véritablement besoin d'être protégés et dont les droits doivent être systématiquement respectés en application de la Convention relative aux réfugiés. J'estime que nous devons établir trois principes fondamentaux au cœur d'une nouvelle approche sur la gestion des migrations qui doit servir les intérêts de toutes les parties concernées.

Premièrement, nous devons veiller à ce que les réfugiés demandent l'asile dans le premier pays sûr qu'ils atteignent. La tendance actuelle à des mouvements successifs, qui voit les réfugiés poursuivre leur voyage après être arrivés dans un pays sûr, ne peut que bénéficier aux groupes criminels et exposer les réfugiés à de graves dangers. C'est pourquoi nous devons tous faire plus pour aider les pays d'arrivée des réfugiés, fournir la protection et l'assistance nécessaires aux réfugiés, promptement et dans des conditions sûres, et aider les pays à absorber l'énorme impact économique que peuvent avoir les réfugiés, notamment sur leur population.

Comme c'est le cas en Jordanie, au Liban et en Turquie, lorsque l'assistance nécessaire est fournie, des solutions peuvent être trouvées qui offrent un sanctuaire et des possibilités aux réfugiés et créent des perspectives

pour ceux qui les accueillent. C'est également bénéfique pour les réfugiés et leurs pays d'origine – car plus ils restent près de chez eux, plus il leur sera facile de rentrer et de participer à la reconstruction après la fin des conflits.

Deuxièmement, nous devons améliorer les moyens employés pour faire la distinction entre les réfugiés qui fuient les persécutions et les migrants économiques. J'estime que nous devons veiller à ce que la Convention et le Protocole en vigueur soient effectivement mis en œuvre afin de protéger les réfugiés et de limiter l'attrait des parcours illégaux pour les migrants économiques. Cela nous permettra de cibler l'appui vers les réfugiés qui en ont le plus besoin tout en conservant l'appui de nos populations.

Troisièmement, nous devons améliorer la gestion globale des migrations économiques, en reconnaissant que tous les pays ont le droit de contrôler leurs frontières et que nous devons tous nous engager à accepter le retour de nos concitoyens lorsqu'ils n'ont aucun droit de rester dans un autre pays. Si nous gérons et contrôlons les migrations internationales tout en investissant dans la lutte contre les causes profondes des déplacements et des migrations à la source, nous parviendrons à contrer l'isolationnisme et la xénophobie, et cela nous permettra d'obtenir de meilleurs résultats pour tous nos citoyens, en particulier les plus vulnérables.

Enfin, alors que nous sommes rassemblés ici aujourd'hui pour appliquer les valeurs fondatrices de l'Organisation des Nations Unies afin de régler certains des problèmes mondiaux les plus pressants et sans précédent, force est de reconnaître que certaines des pires violations des droits de l'homme, que nous pensions reléguées aux oubliettes de l'histoire, sont réapparues sous de nouvelles formes pernicieuses. D'après la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée par l'Assemblée générale, tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits; nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; et l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. Pourtant, près de 70 années plus tard, nous sommes confrontés à une nouvelle forme d'esclavage – l'esclavage moderne. Des groupes criminels organisés, qui sont en grande partie responsables de cet esclavage moderne, soumettent des hommes, des femmes et des enfants innocents à des formes extrêmes d'exploitation en usant de la duperie, des mensonges et de la force. Trafiquées et vendues à travers les frontières, les victimes sont contraintes à

vivre dans des conditions d'une inhumanité presque inimaginable.

Ces criminels ont des réseaux mondiaux qui les aident à s'enrichir sur le dos de certaines des personnes les plus vulnérables du monde. Ces victimes vivent en captivité dans des conditions sordides, sous la menace constante de la violence et sont soumises à l'exploitation sexuelle et au travail forcé. Si nous voulons éradiquer ce crime odieux et traduire ses auteurs en justice, nous devons faire face à la réalité. Ces groupes du crime organisé opèrent au-delà des frontières et des juridictions. Ils utilisent souvent Internet et les technologies modernes pour recruter, transporter, contrôler et exploiter leurs victimes, et ont toujours une longueur d'avance sur les systèmes juridiques, qui sont souvent limités par des frontières géographiques traditionnelles.

Nous devons agir. Nous devons utiliser les réseaux internationaux de maintien de l'ordre pour traquer ces criminels où qu'ils soient dans le monde et les mettre derrière les barreaux comme ils le méritent. Nous devons agir de manière plus intelligente et plus coordonnée que ces bandes criminelles dans le cadre des efforts que nous déployons pour mettre fin à leurs activités. Au Royaume-Uni, je vais mettre en place le tout premier groupe de travail gouvernemental chargé de la question de l'esclavage moderne, rassemblant tous les services compétents pour coordonner et diriger tous nos efforts de lutte contre cette exploitation cruelle. Nous utilisons également notre budget d'aide pour créer un fonds spécial pour les pays à haut risque, des pays dont nous savons que des ressortissants sont régulièrement victimes de la traite d'êtres humains au Royaume-Uni. Hier, s'agissant de ce fonds, j'ai approuvé l'affectation de la première tranche de 5 millions de livres à des mesures en faveur du Nigéria, pour réduire la vulnérabilité des victimes potentielles et intensifier la lutte contre ceux qui veulent tirer profit de ce crime.

Toutefois, si nous voulons atteindre l'objectif de développement durable visant à mettre fin à l'esclavage moderne, nous devons aller beaucoup plus loin. Des relations ont été établies entre de nombreux pays en matière de sécurité pour faire face à des questions telles que la lutte contre le terrorisme, la cybersécurité, le trafic de drogue et pour améliorer le partage des renseignements, mais nous ne disposons pas de relations similaires pour ce qui est de la lutte contre l'esclavage moderne. Il faut donc que nos services de maintien de l'ordre collaborent, en constituant des

équipes conjointes d'enquête à l'œuvre dans plusieurs pays. Les victimes ne seront finalement libres que si nous adoptons une approche radicalement nouvelle, mondiale et coordonnée, pour venir à bout de ce crime odieux. Ensemble, nous devons travailler sans relâche pour préserver les libertés et les valeurs qui ont défini l'Organisation depuis sa création. Ensemble, nous devons travailler sans relâche pour rétablir ces libertés et ces valeurs pour ces hommes, ces femmes et ces enfants exploités et en captivité, avec peu ou pas de chances de s'échapper.

De la Déclaration du palais de Saint-James à la première séance de l'Assemblée générale, tenue à Londres en 1946, en passant par la Charte de l'Atlantique élaborée par Winston Churchill et le président Roosevelt, le Royaume-Uni a toujours été un partenaire tourné vers le monde, au cœur des efforts internationaux visant à garantir la paix et la prospérité à tous nos peuples. Et nous continuerons de l'être. En effet, lorsque les Britanniques ont voté pour quitter l'Union européenne, ils n'ont pas voté pour l'isolationnisme ou l'abandon de l'un ou l'autre de nos partenaires dans le monde. Face à des défis tels que la migration, mus par le souhait d'exercer plus de contrôle sur leur pays et suite à un sentiment accru que la mondialisation laissait les travailleurs de côté, ils ont exigé une politique plus à l'écoute de leurs préoccupations et des mesures audacieuses pour y remédier.

Mais ces mesures doivent avoir un caractère plus mondial – pas moins – parce que les plus graves menaces qui pèsent sur notre prospérité et notre sécurité ne tiennent pas compte des frontières internationales et ne les reconnaissent pas. Et si nous nous concentrons uniquement sur les mesures que nous prenons au sein de notre pays, nous n'aurons fait que la moitié du travail nécessaire. Ce n'est pas le moment de nous détourner de l'Organisation. C'est plutôt le moment de nous tourner vers elle. Seuls nous, en tant que membres de cette communauté des nations, pouvons agir pour faire en sorte que cette grande institution soit aussi pertinente pour notre avenir qu'elle l'a été dans notre passé.

Conjuguons donc nos efforts, fidèles à nos valeurs fondatrices mais sensibles aux défis d'aujourd'hui; œuvrons de concert pour construire un monde plus sûr, plus prospère et plus humain pour les générations à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première

Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord l'allocution qu'elle vient de prononcer.

Mme Theresa May, Première Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Canada.

M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Trudeau (Canada) (*parle en anglais*) : C'est un honneur d'être à l'Assemblée générale aujourd'hui. Et c'est un plaisir d'être ici dans la magnifique ville de New York. Encore une fois cette semaine, les New-Yorkais se sont montrés résilients et résolus face à l'extrémisme violent. Au nom de tous ceux qui sont ici dans cette salle, je voudrais m'adresser directement à la population de New York : vous êtes un exemple pour le monde entier. Et nous vous remercions.

Il y a exactement un an, le Canada était en plein milieu d'une longue campagne électorale serrée – 78 jours sur la route, et je peux assurer l'Assemblée qu'au Canada, il y a des routes qu'on peut passer 78 jours à parcourir. Un dirigeant a la responsabilité de passer du temps avec les gens qui l'ont élu pour les servir. Si on veut connaître les vraies histoires, il faut aller là où les gens vivent : dans les cafés, les sous-sols des églises, les mosquées, les synagogues, les marchés fermiers et les parcs publics. C'est dans ce genre d'endroits que j'ai le mieux perçu ce que pensaient les Canadiens et comment ils allaient. Et à travers la politesse – parce que les Canadiens sont en effet polis, même lorsqu'ils se plaignent –, j'ai appris certaines choses.

J'ai parlé à des gens de mon âge qui essayaient d'être optimistes par rapport à leur avenir, mais qui avaient du mal à joindre les deux bouts, même s'ils avaient un emploi à temps plein. J'ai entendu des jeunes Canadiens qui m'ont fait part de leur frustration. Ils m'ont dit qu'ils avaient du mal à trouver du travail à cause de leur manque d'expérience, et qu'ils ne pouvaient pas acquérir l'expérience dont ils avaient besoin parce qu'ils

n'avaient pas de travail. J'ai entendu des femmes et des jeunes filles me dire qu'elles faisaient encore face à des inégalités en milieu de travail. Qu'elles étaient encore victimes de la violence, simplement parce qu'elles sont des femmes, même dans un pays progressiste comme le Canada.

(L'orateur poursuit en français)

J'ai rencontré des parents qui travaillent dur pour donner à leurs enfants toutes les chances de réussir, mais qui ont peur que leurs efforts ne seront pas suffisants. Et j'ai eu l'occasion de partager des repas avec des aînés à la retraite qui ont travaillé dur toute leur vie et qui sont maintenant forcés de se rendre dans des banques alimentaires. J'ai eu trop de conversations troublantes avec des Canadiens au cours des dernières années. Mais elles m'ont fait comprendre quelque chose très clairement. Les Canadiens croient encore au progrès. Ou du moins, que le progrès est possible. Mais cet optimisme est mêlé à beaucoup d'inquiétude. Évidemment, les Canadiens ne sont pas les seuls à se sentir comme ça. On retrouve ces sentiments partout. Cette anxiété est une réalité.

(L'orateur reprend en anglais)

Quand les dirigeants sont confrontés à l'inquiétude de leurs concitoyens, ils ont un choix à faire. Est-ce qu'il faut exploiter cette inquiétude ou l'apaiser? C'est facile de l'exploiter. Mais pour l'apaiser, il faut être prêt à répondre à certaines questions très directes. Qu'est-ce qui permettra de créer les bons emplois bien rémunérés que les gens veulent, dont ils ont besoin, et qu'ils méritent? Qu'est-ce qui renforcera et fera croître la classe moyenne et aidera ceux qui travaillent fort pour en faire partie? Qu'est-ce qui permettra de bâtir une économie qui fonctionne pour tout le monde? Qu'est-ce qui aidera à rendre le monde plus sûr, plus pacifique?

Pour soulager l'inquiétude des gens, nous devons créer une croissance économique dont les retombées seront largement partagées, parce qu'un monde équitable et prospère est un monde pacifique. Nous devons nous concentrer sur ce qui nous unit, et non pas sur ce qui nous divise. Pour le Canada, il s'agit de se réengager dans les affaires mondiales au sein d'institutions comme l'Organisation des Nations Unies. Ce n'est pas dans notre intérêt – ni dans l'intérêt du reste du monde – de prétendre que nous ne sommes pas profondément touchés par ce qui se passe à l'extérieur de nos frontières.

(L'orateur poursuit en français)

Plus tôt cette année, nous avons aidé à négocier l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Dans le cadre de notre engagement à sa mise en œuvre, nous avons annoncé que le Canada investirait 2,65 milliards de dollars sur cinq ans pour financer une croissance propre et à faible émission de carbone dans les pays en développement. Dans le but d'aider à promouvoir la paix et la sécurité dans les zones touchées par l'instabilité, nous avons réaffirmé notre soutien à l'OTAN, en plus de nous être engagés à accroître le rôle du Canada au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Et nous avons accueilli la cinquième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, où nous avons augmenté de 20 % notre contribution, en donnant plus de 800 millions de dollars au Fonds mondial. Nous avons aussi encouragé nos partenaires à accroître leur contribution, ce qui a permis d'amasser 13 milliards de dollars pour éliminer le sida, la tuberculose et le paludisme d'ici à 2030.

(l'orateur reprend en anglais)

Nous avons accompli tout cela – et nous en ferons beaucoup plus – parce que nous sommes convaincus qu'il faut contrer l'inquiétude avec un plan clair pour dissiper les causes qui en sont à l'origine. Nous croyons que nous devrions rassembler les gens autour de nos objectifs communs, comme les objectifs de développement durable de l'ONU. Autrement, quelle autre option s'offre à nous? Exploiter cette inquiétude? La transformer en peur et en reproches? Rejeter ceux qui sont différents, qui parlent ou qui prient d'une manière différente de la nôtre?

Au Canada, nous avons bien compris une chose. Nous ne l'avons pas comprise parfaitement, mais nous l'avons bien comprise. Au Canada, nous considérons notre diversité comme une source de force, non comme une faiblesse. Notre pays est fort, non pas en dépit de nos différences, mais bien grâce à elles. Et soyons clairs : nous avons commis des erreurs importantes. De l'internement des Canadiens d'origines ukrainienne, japonaise et italienne pendant les guerres mondiales, à notre refus d'accueillir des bateaux de réfugiés juifs et punjabis, à la marginalisation honteuse des peuples autochtones qui continue de persister. Ce qui compte, c'est que nous apprenions de nos erreurs et que nous nous engagions à faire mieux. C'est dans cette optique qu'au cours des derniers mois, des Canadiens ont ouvert leurs bras et leur cœur à des familles fuyant le conflit en Syrie. Et dès leur arrivée, ces 31 000 réfugiés ont été

accueillis – pas comme des fardeaux, mais comme des voisins et des amis. Comme des nouveaux Canadiens.

(l'orateur poursuit en français)

Cet effort a rassemblé les Canadiens. D'une façon presque sans précédent, le Gouvernement a travaillé avec des gens d'affaires, des citoyens engagés et la société civile pour aider les nouveaux arrivants à s'adapter à leur nouveau pays. Mais nos efforts n'auront vraiment réussi qu'une fois ces réfugiés bien établis et membres à part entière de la classe moyenne canadienne. Je veux que l'Assemblée générale sache que cet objectif est à notre portée, non pas en raison de ce que nous avons fait, mais bien en raison de ce qu'ils sont eux-mêmes.

(l'orateur reprend en anglais)

Les réfugiés sont des gens qui ont les mêmes espoirs et les mêmes rêves que nos propres concitoyens. Mais alors que notre population s'inquiète, les Syriens eux, ont vécu une catastrophe. Où se trouvent, donc, les membres de la classe moyenne syrienne? Ils vivent dans des camps de réfugiés en Turquie, au Liban et en Jordanie. Ils se déplacent à travers l'Europe, à la recherche d'un endroit où s'installer, pour que leurs enfants puissent retourner à l'école, pour trouver un emploi stable et pour être des citoyens productifs. Les camps de réfugiés sont remplis de membres de la classe moyenne de Syrie. Des médecins et des avocats. Des enseignants et des entrepreneurs. Ils sont très instruits. Ils travaillent fort. Ils se soucient de leur famille. Ils veulent une vie meilleure – un avenir plus sûr et plus sécuritaire pour leurs enfants – comme nous. Alors quand je dis espérer que les réfugiés syriens que nous avons accueillis soient bientôt en mesure de faire partie de la classe moyenne, je suis convaincu que nous pourrions y parvenir. Nous le ferons en leur offrant ce que nous offrons à tous nos citoyens : une chance égale et réelle de réussir.

(l'orateur poursuit en français)

Nous allons tout faire pour bâtir une classe moyenne forte au Canada. Nous allons investir dans l'éducation, parce que cela apporte à la prochaine génération les outils nécessaires pour contribuer à l'économie mondiale et pour réussir. Nous allons investir dans les infrastructures parce que cela crée de bons emplois, bien rémunérés, pour la classe moyenne, et contribue à faire de nos communautés des endroits meilleurs où vivre, travailler et investir. Nous sommes déterminés à bâtir une économie qui fonctionne pour tout le monde – pas seulement pour les 1 % les plus riches –, de façon à ce que chaque personne bénéficie

de la croissance économique. Et nous allons refuser de céder à la pression d'échanger nos valeurs profondes pour des votes faciles. Le monde s'attend à plus de notre part, et nous nous attendons à plus de nous-mêmes.

(l'orateur reprend en anglais)

En bref, nous avons un choix à faire. Les pays forts, diversifiés et résilients comme le Canada ne se sont pas construits par hasard, et ils ne resteront pas tels qu'ils sont sans effort. Chaque jour, nous devons choisir l'espoir plutôt que la peur; la diversité plutôt que la division. La peur n'a jamais nourri une famille, ni créé un seul emploi. Et ceux qui l'exploitent ne résoudreont jamais les problèmes qui ont suscité cette inquiétude. Nos concitoyens, les près de 7,5 milliards de personnes que nous servons collectivement, sont meilleurs que ne

le croient les cyniques et les pessimistes. Ils veulent que leurs problèmes soient résolus, pas qu'ils soient exploités.

Le Canada est un pays modeste. Nous savons que nous ne pouvons résoudre ces problèmes seuls. Nous savons que nous devons le faire tous ensemble. Nous savons que le travail sera difficile. Mais nous sommes canadiens. Et nous sommes ici pour aider.

Le Président *(parle en anglais)* : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Canada de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 15 h 50.

ANNEXE 112

**MINISTÈRE DU POUVOIR POPULAIRE POUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE
LA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA, COMMUNIQUÉ DE PRESSE :
«LE VENEZUELA SALUE LA DÉCISION DES NATIONS UNIES DE POURSUIVRE
SES BONS OFFICES EN VUE DE RÉSOUDRE LE DIFFÉREND AVEC
LE GUYANA EU ÉGARD À L'ESSEQUIBO»
(16 DÉCEMBRE 2016)**

Réponse du Venezuela à la lettre du 2 décembre 2016 (traductions non officielles) :

Tweet du ministère des affaires étrangères daté du 16 décembre 2016 :

- 1) Il s'agit là d'une victoire pour la diplomatie de la paix bolivarienne conduite par le président Maduro qui a fermement défendu la position du Venezuela dans le cadre des bons offices.
- 2) Le Venezuela a réaffirmé son engagement en faveur d'une solution négociée à ce différend et demande au Guyana d'agir de bonne foi dans le cadre des bons offices.
- 3) L'accord de Genève qui règle ce différend appelle à trouver une solution pratique et amicale, satisfaisante pour les deux parties, à l'issue d'une négociation.
- 4) Au cours des heures qui viennent, nous confirmerons au Secrétaire général des Nations Unies que, conformément à sa position constante, le Venezuela rejette le recours à la Cour internationale.
- 5) Le Venezuela se réjouit de l'annonce par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon de son intention de poursuivre le processus de bons offices concernant le différend d'Essequibo et l'en remercie.

*

Caracas, 16 décembre 2016 (ministère des affaires étrangères).

Communiqué de presse.

Ce vendredi, la République bolivarienne du Venezuela a salué les conclusions du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, relatives à la poursuite par l'intéressé de son processus de bons offices concernant le différend d'Essequibo.

C'est en ces termes que s'est exprimée la ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures, Delcy Rodríguez, laquelle a ajouté sur Twitter : «[a]u cours des heures qui viennent, nous confirmerons au Secrétaire général des Nations Unies que, conformément à sa position constante, le Venezuela rejette le recours à la Cour internationale».

La chancelière a souligné la réaffirmation par le Venezuela de son engagement en faveur d'une résolution négociée de ce différend et exigé que le Guyana se conforme de bonne foi au processus de bons offices que le Secrétaire général des Nations Unies a décidé de poursuivre pendant une dernière année, jusqu'à la fin de 2017, dans le cadre d'un mandat renforcé de médiation.

«Il s'agit là d'une victoire pour la diplomatie de la paix bolivarienne conduite par le président Maduro qui a fermement défendu la position du Venezuela dans le cadre des bons offices», a rajouté la cheffe de la diplomatie vénézuélienne.

A cet égard, elle a souligné que l'accord de Genève — qui accorde au Secrétaire général des Nations Unies le pouvoir de choisir les moyens d'un règlement pacifique des différends dans le cadre de l'article 33 de la Charte de cette organisation — promeut une solution pratique et pacifique acceptable par les deux parties.

Ce vendredi, Ban Ki-moon a informé Nicolas Maduro et David Granger, respectivement président du Venezuela et du Guyana, de ses conclusions sur les prochaines étapes les plus adéquates pour résoudre le différend frontalier entre les deux pays.

Il a rappelé qu'en vertu de l'accord de Genève un processus de bons offices a été mené au cours des 25 dernières années sous l'égide du Secrétaire général en vue de parvenir à une résolution du différend. A ce jour, le processus a impliqué la participation de trois représentants personnels du Secrétaire général. Malgré ces efforts, il n'a pas été possible de surmonter les différences de fond entre les parties.

Dans cette perspective, Ban Ki-moon a conclu que l'actuel processus de bons offices, en cours depuis 1990, se poursuivra en 2017.

ANNEXE 115

**LETTRE EN DATE DU 21 DÉCEMBRE 2016 ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU VENEZUELA
PAR LE PRÉSIDENT DU GUYANA**

Le 21 décembre 2016

Son Excellence Nicolás Maduro Moros
Président
République bolivarienne du Venezuela
Palais de Miraflores
Caracas
Venezuela

Monsieur le Président,

En cette période importante pour les relations entre nos deux nations, j'ai le grand plaisir de vous adresser, ainsi qu'au peuple de la République coopérative de Guyane, mes salutations et celles du peuple de la République bolivarienne du Venezuela.

Je vous écris pour vous informer de notre pleine acceptation de la décision du 15 décembre 2016 sur la «Marche à suivre» prise par le Secrétaire général des Nations Unies en vertu des pouvoirs lui ayant été conférés par les signataires au titre de l'article IV, paragraphe 2, de l'accord de Genève de 1966. Cet accord lui impose de choisir le moyen de régler le différend né de l'affirmation du Venezuela selon laquelle la sentence arbitrale de 1899 concernant sa frontière terrestre avec la Guyane britannique est «nulle et non avenue».

Le Guyana vous assure de sa ferme intention de répondre aux attentes les plus élevées concernant le processus de «bons offices» au cours des douze prochains mois, conformément à la décision du Secrétaire général, afin de parvenir à un règlement complet du différend et, si cela s'avérait nécessaire par la suite, de recourir à la Cour internationale de Justice.

Le Guyana considère la «Marche à suivre» comme une occasion unique de résoudre définitivement le différend et d'ouvrir un nouveau chapitre prometteur dans nos relations bilatérales. En conséquence, j'ai fait part au Secrétaire général de la détermination du Guyana à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les moyens de règlement qu'il a choisis aboutissent à un résultat positif.

J'ai en outre assuré le Secrétaire général, à propos des mesures de confiance qu'il préconise pour créer un environnement favorable au dialogue bilatéral, que le Guyana accepte à la fois l'esprit et la lettre de sa proposition et compte explorer toutes les possibilités de parvenir à un accord à ce sujet.

Le Guyana est prêt à coopérer avec le Gouvernement du Venezuela sur ces questions comme nous en avons donné l'assurance au Secrétaire général.

Enfin, j'ai remercié le Secrétaire général et son personnel dévoué pour leur fidélité à la mission sacrée des Nations Unies, laquelle consiste à faire respecter le droit international et à maintenir la paix et la justice entre les nations grandes comme petites.

Les Vénézuéliens sont nos frères et sœurs. Nous nous efforcerons sincèrement de résoudre tous les problèmes qui nous opposent afin de favoriser les relations fraternelles et la prospérité mutuelle dans les années à venir.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le président de la République coopérative du Guyana,
(*Signé*) David GRANGER.

ANNEXE 123

**NATIONS UNIES, ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU GUYANA DEVANT
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, SOIXANTE-DOUZIÈME SESSION,
DOC. A/72/PV.7 (20 SEPTEMBRE 2017)**



Assemblée générale

Soixante-douzième session

7^e séance plénière

Mercredi 20 septembre 2017, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

La séance est ouverte à 9 h 10.

Expression de sympathie à l'occasion des tremblements de terre survenus au Mexique

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de commencer la séance de ce matin, je tiens à exprimer, au nom de l'Assemblée générale, nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple mexicains suite au terrible séisme qui a frappé Mexico hier. Nous déplorons les pertes en vies humaines et nous tenons aux côtés du Mexique dans sa douleur.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S.E.M. Luis Videgaray Caso, Ministre des affaires étrangères des États-Unis du Mexique.

M. Videgaray Caso (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je saisis cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude, au nom du peuple et du Gouvernement mexicains, pour les nombreuses manifestations de solidarité internationale émanant des États Membres de la communauté des Nations Unies.

Hier, un tremblement de terre de magnitude 7,1 a touché la ville de Mexico et certaines régions du centre de notre pays. À ce jour, 219 personnes ont été tuées, et des centaines ont été blessées ou sont toujours portées disparues. Notre priorité en ce moment consiste à secourir et à soigner les blessés. Le Mexique a reçu un

coup dur et massif que nous devons surmonter grâce, d'abord, à l'extraordinaire solidarité et à la générosité du peuple mexicain, qui est descendu dans les rues et les zones d'effondrement – il y en a plus de 50 – où l'aide de tous est nécessaire.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Secrétaire général, M. António Guterres, et le Secrétariat qui nous ont contactés dès les premières minutes – j'ai personnellement reçu un appel du Secrétaire général – et nous ont aidés à identifier l'assistance spécifique dont nous avons besoin. En particulier, grâce au Système des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe, nous identifions les pays qui possèdent les équipements et les machines dont nous avons besoin pour soutenir les efforts de sauvetage. Nous avons été en contact avec ces pays qui nous fournissent déjà une aide internationale. Les secours sont déjà en route vers la ville de Mexico. Je remercie le Président et toutes les nations qui accompagnent généreusement le Mexique aujourd'hui en cette période difficile.

Allocution de M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Finlande.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29390(F)



Document adapté

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Niinistö (*parle en anglais*) : Nos pensées aujourd'hui sont avec les populations du Mexique et des Caraïbes.

Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. La Finlande soutient pleinement vos six priorités et nous apprécions l'accent mis sur les personnes durant votre mandat.

J'aimerais également adresser mes sincères félicitations au Secrétaire général, M. António Guterres. Sa volonté de réformer les Nations Unies est louable. La transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'équilibre entre les sexes devraient être les principes directeurs du système des Nations Unies. Je me félicite également de son accent sur la prévention des conflits qui, lorsqu'elle est effective, sauve des vies et des ressources financières. La Finlande continue de préconiser l'utilisation de la médiation dans la résolution des conflits, ce qui peut empêcher les conflits et diminuer les souffrances humaines. Ceux qui sont marginalisés doivent se faire entendre dans les processus de paix. Les femmes, les enfants et les jeunes paient souvent le prix le plus élevé dans les conflits, mais ils contribuent également à trouver un moyen de sortir des crises. La Finlande a contribué à l'établissement d'un réseau nordique de médiatrices qui vise à soutenir la paix grâce à une participation inclusive et significative des femmes dans toutes les phases d'un processus de paix. Les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales sont au cœur du mandat des Nations Unies. Avec son expérience dans les opérations des Nations Unies depuis 1956, la Finlande soutient le Secrétaire général dans ses efforts pour réformer et rendre le maintien de la paix des Nations Unies plus efficace.

Suite à l'engagement que nous avons pris en 2015, la Finlande a considérablement augmenté sa participation aux missions de police des Nations Unies. Des policiers finlandais, y compris une équipe spécialisée dans la violence sexuelle et sexiste, sont actuellement déployés dans sept opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Je suis fermement convaincu qu'aucun soldat de la paix des Nations Unies, ni aucun autre membre du personnel des Nations Unies, ne devrait être associé à

une mauvaise conduite sous une forme ou une autre. Il doit y avoir une tolérance zéro contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et l'initiative du Secrétaire général visant à créer un cercle de dirigeants est opportune et bienvenue.

Dans les guerres, il n'y a pas de gagnants, mais les conflits continuent. En 2016, 157 000 vies ont été perdues dans des conflits violents à l'échelle mondiale. Il y a près de 68 millions de réfugiés dans le monde aujourd'hui. Les conflits au Moyen-Orient, en Afrique et dans l'est de l'Ukraine sont tous des exemples de souffrances humaines incalculables, et ce ne sont pas les seuls. La communauté internationale n'a pas réussi à maintenir la paix et la sécurité.

La situation grave en République populaire démocratique de Corée est source de préoccupation urgente. Le programme d'armes nucléaires nord-coréen est une menace pour la paix mondiale et doit être stoppé. La coopération du Conseil de sécurité sur la Corée du Nord a été couronnée de succès et il est important de veiller à ce que l'unité puisse prévaloir. Parallèlement toutefois, la Corée du Nord a continué ses provocations, et de tels comportements ne peuvent être tolérés. La Finlande, dans le cadre de l'Union européenne, appuie fermement les sanctions et demande instamment à tous de faire de même. Nous ne pourrions trouver une solution que par la négociation, et le Gouvernement nord-coréen doit y participer sans conditions préalables.

Les armes nucléaires représentent une grave menace pour l'humanité. Tant qu'elles existeront, il y aura un risque de catastrophe. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeure la pierre angulaire de la non-prolifération mondiale et le socle du désarmement nucléaire. La manière dont la Finlande aborde cette question se veut pragmatique et axée sur les résultats. Il est primordial de veiller à ce que les pays qui possèdent des armes nucléaires participent à toute négociation sur la question. Je demande à tous les États détenteurs de l'arme nucléaire et à tous les pays qui possèdent de telles armes de prendre des mesures concrètes dans le domaine du désarmement le plus rapidement possible. Il importe également de veiller à ce que l'accord nucléaire passé avec l'Iran soit honoré par toutes les parties et j'accueille aussi positivement les récentes discussions entre les États-Unis et la Fédération de Russie concernant la stabilité stratégique. Nous espérons que cela permettra de relancer les

négociations sur la maîtrise des armements en Europe et dans le monde entier.

Nous devons également accorder une plus grande attention à d'autres menaces, et je voudrais m'arrêter sur deux exemples.

Le premier est la priorité commune que représentent la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. En tant qu'institution mondiale, l'Organisation des Nations Unies est idéalement placée pour promouvoir la lutte contre le terrorisme. J'attends avec intérêt la dynamique qu'imprimera en ce sens le nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme. Le deuxième exemple est que nous devons prendre la sécurité sanitaire davantage au sérieux. Les maladies franchissent rapidement les frontières et la biologie synthétique est une menace émergente. Nous avons besoin d'une meilleure prévention et d'une préparation à l'échelle nationale, associée à une collaboration pluripartenaire au niveau mondial. Le Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale est un forum important dans ce domaine et, aux côtés de l'Australie, la Finlande copréside une alliance en faveur du renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire. Nous devons agir avant que la prochaine pandémie n'éclate.

Les dynamiques démographiques revêtent une très grande importance. Bien que la phase de croissance la plus rapide de la population mondiale connaisse un fléchissement, dans de nombreux endroits la population continue de croître. C'est particulièrement vrai dans certains pays africains, où la population pourrait être multipliée par quatre d'ici à la fin du siècle. La croissance de la population se traduit souvent par une urbanisation rapide. Les villes offrent aux personnes de nombreuses possibilités, et les effets potentiellement positifs de l'urbanisation sont énormes. Toutefois si elle est mal gérée, l'urbanisation peut aussi alimenter le déracinement, le désespoir et même la radicalisation. Un antidote consiste à s'assurer que tous les individus peuvent s'épanouir. Les débouchés économiques et les droits de l'homme sont essentiels à cet égard. Les personnes doivent avoir des raisons de contribuer aux sociétés auxquelles elles appartiennent. Cela nécessite des efforts dévoués en faveur de l'autonomisation des individus, y compris leur accès à l'éducation et aux services de base.

L'égalité entre les sexes est une priorité fondamentale de la politique étrangère finlandaise. En tant que champion de l'initiative IMPACT

10x10x10 lancée dans le cadre de la campagne HeForShe, j'attache personnellement une grande importance à cette question. L'accès universel à la santé sexuelle et procréative, la garantie des droits sexuels et le droit à une éducation sexuelle complète pour tous sont des facteurs clefs du développement durable. Candidate au Conseil exécutif de l'UNESCO, la Finlande considère également l'égalité entre les sexes, une éducation de qualité et la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 comme des priorités.

Les changements climatiques lient ensemble le Sud et le Nord. Aucun de nous ne sera épargné par leurs effets destructeurs. Outre leur impact direct sur l'environnement, ils ont une incidence négative sur la sécurité et sont une cause de migrations forcées. La mise en œuvre rapide de l'Accord de Paris sur les changements climatiques est encore plus urgente qu'elle ne l'était il y a un an. L'Accord a un objectif clair : maintenir la hausse des températures à moins de 2°C. Nous n'en prenons pas le chemin actuellement, et il nous faut absolument intensifier nos efforts, car la fenêtre pour pouvoir agir est en train de se refermer. La transition des combustibles fossiles aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique doit s'effectuer de manière beaucoup plus rapide que ce que nous observons en ce moment. Les efforts de tous sont nécessaires.

L'Arctique est en première ligne des changements climatiques. Cette région se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde. Si nous perdons l'Arctique, c'est toute la planète que nous perdrons. Nous devons trouver des moyens efficaces de ralentir le réchauffement de l'Arctique. Un de ces moyens est de réduire les émissions de carbone noir et de méthane et leur impact sur l'Arctique. Les sources de carbone noir sont bien connues et des solutions existent. Ce qu'il nous faut, ce sont des mesures énergiques et la volonté partagée de régler le problème. Il faut avant tout réduire les émissions dans la région même de l'Arctique, mais une action mondiale est également nécessaire, car une grande partie du carbone noir provient de l'extérieur de la zone. Je suis résolument convaincu que s'attaquer à cette question sera une solution gagnant-gagnant pour toute l'humanité. La Finlande préside actuellement le Conseil de l'Arctique et la lutte contre les changements climatiques est une de nos priorités.

M. Djani (Indonésie), Vice-président, assume la présidence.

La Finlande célèbre les 100 ans de son indépendance cette année, et le thème de ce centenaire est « Ensemble

». Depuis son accession à l'indépendance, la Finlande a toujours soutenu et respecté un ordre international fondé sur des règles. Dans le monde interdépendant qui est le nôtre aujourd'hui, la défense des intérêts nationaux passe aussi par des efforts internationaux. J'ai la ferme conviction que les défis et les menaces de dimension mondiale doivent être affrontés non pas de manière individuelle, mais par la communauté internationale dans son ensemble. La paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement nous concernent tous. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons faire de ce monde un monde meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Finlande de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M Almazbek Atambaev, Président de la République kirghize

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République kirghize.

M. Almazbek Atambaev, Président de la République kirghize, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Almazbek Atambaev, Président de la République kirghize, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Atambaev (*parle en russe*) : Je tiens d'abord à exprimer mes sincères condoléances au peuple mexicain suite au séisme catastrophique qui a frappé le pays.

Mon peuple ancestral a parcouru un long et difficile chemin pour son développement historique et son rétablissement. Il y a des siècles, nous avons élaboré notre propre langue écrite et créé notre propre État multiethnique connu sous le nom historique de grand Khanat kirghize. Malheureusement, les événements historiques ont entraîné la perte du Khanat et la destruction de la grande partie de notre population. Nous étions considérés comme un groupe ethnique disparu. C'est pourquoi la liberté, l'indépendance et un

État souverain sont devenus nos idéaux nationaux et une force motrice passionnée pour notre peuple tout au long du voyage historique. Ce voyage a débouché en 1991 sur la réalisation de notre souveraineté en 1991.

Toutefois, notre lutte pour la liberté, la démocratie et la justice se poursuit. Je suis fier de mon peuple épris de liberté qui, au cours des 12 dernières années, a mené deux révolutions populaires contre des régimes dictatoriaux et a montré que la source du pouvoir dans la République kirghize ne peut être que le peuple.

« Dans d'autres pays, des événements similaires auraient pu entraîner la destruction de la démocratie et des troubles importants; le peuple kirghize a connu des circonstances difficiles mais a su préserver sa démocratie qui, je l'espère, servira de modèle à d'autres pays. »

Ce sont les paroles du Secrétaire général, et nous sommes éternellement reconnaissants à M. António Guterres pour son évaluation équilibrée des événements historiques survenus dans notre pays tout récemment.

Comme tous les autres pays qui ont choisi la voie du développement durable, la République kirghize s'est engagée à atteindre les objectifs de développement durable. Le bien-être et la prospérité de l'humanité sont notre objectif principal. Malgré l'impact de la crise économique et financière mondiale, la baisse du prix des hydrocarbures et le blocage des grandes puissances basé sur les sanctions, le produit intérieur brut de la République kirghize n'a cessé de croître au cours des dernières années, et notre monnaie, le som, est l'une des devises les plus stables des pays de la Communauté d'États indépendants.

Nous avons lancé plusieurs grands projets, y compris l'amélioration de nos infrastructures. Notre pays est parvenu à son indépendance énergétique et le secteur de l'énergie est stable. La République kirghize est sortie de l'impasse pour devenir un pays en transition.

Nous nous acquittons de tous nos engagements sociaux. Les salaires des enseignants et des médecins sont en augmentation, tout comme les pensions et autres prestations sociales. Au cours des cinq dernières années, la pauvreté extrême a diminué d'un facteur de 4.5.

Nous avons lancé une campagne systématique contre la corruption visant à débarrasser le Gouvernement de ce fléau, en particulier aux niveaux les plus élevés du pouvoir. Dans notre pays, il n'y a plus

de cercles privilégiés et intouchables, comme c'était encore le cas il y a six ou sept ans.

Aujourd'hui, nous sommes engagés dans un dialogue sur un pied d'égalité avec tous nos partenaires internationaux. Nous construisons notre indépendance en politique étrangère, en la fondant exclusivement sur la protection de nos intérêts nationaux, une priorité particulière étant accordée à l'intégration régionale, afin de développer des relations d'amitié et de bon voisinage avec les pays qui nous entourent.

La paix, le consensus et la stabilité comptent parmi nos grandes réalisations de ces dernières années. Le pays évolue sous nos yeux. La République kirghize est le premier et seul pays de la région de l'Asie centrale post-soviétique doté d'une démocratie parlementaire. Les organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies, reconnaissent que la République kirghize est l'un des États les plus libres et stables et ayant une société civile forte en Euroasie.

Il convient de noter en particulier que nous mettons en place un nouveau modèle électoral en utilisant des technologies biométriques pour identifier les électeurs et compter les votes par voie électronique. Nous avons utilisé ce système avec succès en 2015 pour les élections législatives et lors d'un référendum tenu l'année dernière. Le processus démocratique et l'ouverture qui ont caractérisé la campagne électorale dans la République kirghize ont été validés par les observateurs internationaux et, surtout, par l'acceptation de leurs résultats par les partis politiques du pays. La campagne est désormais bien lancée pour l'élection présidentielle prévue le 15 octobre.

À notre avis, la tenue d'élections régulières et transparentes est essentielle à la stabilité du pays, et nous sommes déterminés à y parvenir. Je crois fermement que le Gouvernement nouvellement élu de mon pays continuera de promouvoir son développement en tant qu'État démocratique et ouvert. Le Kirghizistan élabore actuellement une stratégie nationale à long terme de développement durable à l'horizon 2040. Les objectifs stratégiques de notre pays en termes de développement durable comprennent l'accélération d'un développement économique qui fournisse des emplois décents à la population; assure le bien-être économique et social, la sécurité publique et une haute qualité de vie; et permette le développement d'une démocratie parlementaire et d'une société civile forte.

L'une des initiatives clefs de cette stratégie est l'initiative "Société propre" *Taza Koom*, qui vise à développer et à promouvoir les principes de l'administration électronique et d'une société ouverte dans notre pays. Lors de sa visite dans mon pays, le Secrétaire général, M. Guterres, a noté que la République kirghize n'est pas seulement le pionnier de la démocratie en Asie centrale, mais est aussi devenue un pionnier dans le renforcement non seulement d'un environnement numérique mais aussi d'une économie numérique.

Sur la base de toutes les mesures que nous avons prises, je pense que, dans un proche avenir, la République kirghize deviendra un pays économiquement développé, et socialement sûr et prospère doté d'un complexe agro-industriel et d'un potentiel manufacturier. Ce sera un pays sûr dans lequel il fera bon vivre et de séjourner dans le cadre d'un tourisme viable, un pays soutenu par son appartenance au Partenariat de la montagne riche de ses monuments naturels, historiques et culturels sans pareil, le long de la grande Route de la soie. Ce sera un pays en bonne santé, éduqué, cultivé, libre et prospère, gouverné par des dirigeants responsables et justes.

L'année 2040 marquera 1200 ans depuis l'avènement du Khanat kirghize, lorsque l'État kirghize a atteint son apogée au X^e siècle. Nous devons à la fois à notre histoire et à notre avenir d'atteindre 2040 en tant qu'État solide, autonome et hautement développé.

Les conséquences des changements climatiques nous menacent désormais tous à divers degrés, et les pays montagneux comme la République kirghize sont sur la ligne de front en raison des écosystèmes complexes associés au terrain. Les problèmes liés aux changements climatiques ont une incidence sur tous les secteurs de l'économie de la République kirghize et causent des dommages considérables dus à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes dans les zones montagneuses, y compris les coulées de boue, les glissements de terrain, les inondations et les avalanches.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'accélération de la fonte des glaciers kirghizes, qui sont des réservoirs naturels et une source d'eau douce non seulement pour l'Asie centrale, mais pour le monde entier. Selon les prévisions, d'ici à 2025, la superficie totale des glaciers dans la République kirghize pourrait diminuer de 30 % à 40 %, à la suite de quoi le niveau de l'eau des fleuves d'Asie centrale pourrait baisser de 25 à 35 %. D'ici à 2100, les glaciers de la République kirghize

pourraient disparaître complètement de la surface de la Terre. C'est pourquoi notre pays s'attache à promouvoir la mise en oeuvre de projets conjoints pour préserver les glaciers dans les écosystèmes montagneux.

L'essence même de la transition vers le développement durable a trait à la survie de l'humanité et à la préservation de la biosphère. En raison des changements climatiques, plusieurs espèces animales rares et la biodiversité de nos écosystèmes montagneux sont menacées d'extinction.

Ainsi, depuis les années 90, la population mondiale de léopards des neiges a diminué de moitié. En 2013, nous avons lancé le Forum mondial pour le léopard des neiges, qui a marqué le début d'une noble mission : faire de la préservation de cette espèce et de son écosystème un objectif environnemental stratégique. Il y a tout juste trois semaines, à Bichkek, nous avons organisé avec succès le deuxième Forum international sur le léopard des neiges et son écosystème. Un des principaux résultats de ce forum a été la proposition de la République kirghize de mettre en place un projet rassemblant plusieurs pays au niveau régional, l'enjeu étant la préservation de notre biodiversité nationale et, tout aussi important, de la diversité mondiale.

Dans le monde moderne, l'homme a tendance à oublier ses origines. À l'heure où le monde est chaotique et fragmenté et où les divisions se multiplient, toutes les nations ont besoin d'éléments rassembleurs et plutôt que de théories politiques qui divisent les peuples que ce soit à propos des croyances religieuses ou des langues parlées, nous avons besoin d'idées qui nous rassemblent. C'est pourquoi, notre pays a élaboré toute une série de mesures et de projets internationaux. À titre d'exemple, afin de montrer la grandeur de la civilisation nomade à la communauté internationale, la République kirghize a proposé un projet inédit : les Jeux nomades mondiaux. L'Assemblée générale a apporté une reconnaissance internationale à ce projet pour sa contribution au dialogue interculturel. L'année prochaine, nous accueillerons les troisièmes Jeux nomades, et nous invitons chacun à y participer.

En juillet, nous avons organisé un forum international sur les « civilisations de l'Altaï et les peuples apparentés de langue altaïque ». Son objectif principal était de développer un patrimoine commun et de le faire connaître ainsi que d'encourager des échanges culturels entre les peuples de mêmes racines altaïques, afin de renforcer et d'élargir la coopération entre les États appartenant à la famille linguistique altaïque.

La conférence internationale initiée par mon pays sur le thème « L'Islam et l'État séculaire moderne » est consacrée au renforcement de la paix et au développement du dialogue entre les cultures. Elle se tiendra les 28 et 29 septembre à Bichkek. Nous estimons qu'il est important d'analyser l'interaction entre l'État, les institutions religieuses et les sociétés civiles dans les pays laïques et d'échanger les expériences et les informations à ce propos.

Toutes ces initiatives forment la contribution de la République kirghize à la préservation de la paix et de la stabilité et au développement de la diversité culturelle et de la tolérance en tant que contrepoids aux menaces contemporaines que sont le terrorisme et la radicalisation et nous sommes convaincus que ce travail portera ses fruits.

Un des facteurs clefs du bien-être en Asie centrale est l'utilisation mutuellement avantageuse des ressources hydriques et énergétiques. La République kirghize a toujours plaidé en faveur du développement et de la mise en place dans la région de mécanismes économiques pour l'utilisation de l'eau. Le caractère limité des ressources en eau nous fera comprendre tôt ou tard que l'eau est une ressource économique qui doit être utilisée de manière raisonnable. Je tiens à souligner tout particulièrement que les problèmes d'utilisation de l'eau en Asie centrale peuvent et doivent être réglés par les États de la région et eux seuls, au moyen d'un dialogue ouvert et constructif qui tienne compte des intérêts et des besoins de tous les pays. On ne peut accepter que les organisations internationales et régionales dictent aux pays de l'Asie centrale les approches à suivre et les moyens à employer pour développer la coopération dans ce domaine.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne mentionnais pas le problème de la gestion des nombreux résidus d'uranium hérités de l'Union soviétique auquel se heurte la République kirghize. Ces résidus représentent une menace pour toute la région. Nous savons tous que plusieurs grands sites d'enfouissement des déchets d'uranium sont situés à proximité de rivières et de sources. En cas d'accident sur un de ces sites, la pollution des rivières de la région par des déchets hautement toxiques pourrait avoir des conséquences écologiques et humanitaires à grande échelle et compromettrait la vie et la santé de millions de personnes, sans parler que cela risquerait même de mettre en péril le développement socioéconomique de tous les pays de l'Asie centrale.

C'est pourquoi, en 2012, la République kirghize a proposé l'adoption d'une résolution spécialement consacrée aux résidus d'uranium en Asie centrale. L'Assemblée générale a adopté ce texte en tant que résolution 68/218 en 2013. En cinq ans, nous avons réalisé d'importants progrès dans le règlement des problèmes de radiation et de sécurité environnementale. Aujourd'hui, nous estimons que l'heure est venue pour l'Assemblée générale d'adopter une résolution reconnaissant les résultats obtenus. Dans ce contexte, il y aura aujourd'hui, à New York, une réunion spéciale sur cette question, à l'initiative notamment de la République kirghize. Nous pensons que cette réunion nous permettra de proposer de nouveaux programmes et de nouvelles mesures conjointes visant à réhabiliter les sites d'enfouissement des déchets d'uranium.

À propos des questions de paix, de sécurité et de développement durable qui concernent tous les pays de la planète, je tiens également à évoquer le problème du terrorisme. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour combattre le terrorisme et l'extrémisme ainsi que leurs phénomènes connexes, tels que le trafic de drogue et d'armes, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent. Malheureusement, les mesures prises à ce jour par la communauté internationale sont insuffisantes et conduisent même parfois à une confrontation entre les États. Or ce n'est que par une action concertée et des efforts conjoints que nous pourrions réellement endiguer les menaces liées au terrorisme et à l'extrémisme.

Aujourd'hui, je ne peux manquer de mentionner la situation actuelle au Myanmar et le sort des musulmans dans ce pays. Le Kirghizistan condamne résolument les violences perpétrées contre la minorité ethnique au Myanmar et nous appelons sincèrement toutes les parties au conflit à engager des négociations pacifiques.

Nous appelons également tous les pays du monde à respecter leurs engagements à l'égard des dispositions des conventions internationales relatives à la non-prolifération des armes de destruction massive.

Nous jugeons encourageant le fait que l'ONU joue un rôle de plus en plus important dans nos efforts collectifs pour faire face aux défis et aux menaces du monde d'aujourd'hui. Mais à mesure que l'ONU voit son rôle s'accroître, il faut aussi qu'elle soit davantage comptable de son action. À l'heure actuelle, les 15 membres du Conseil de sécurité décident littéralement du sort du monde. Le consensus auquel ils parviennent fait pencher la balance du côté de la guerre

ou au contraire de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans diverses régions de notre planète. En outre, les cinq membres permanents du Conseil ont toujours la possibilité de bloquer une quelconque décision. Le Kirghizistan est donc favorable à l'adoption de mesures urgentes pour améliorer le Conseil de sécurité afin que les intérêts de la majorité des États soient pris en compte.

Le monde va continuer à se développer et à changer. Il continuera à être confronté à des difficultés et des crises, à réaliser des percées et à obtenir des succès dans le domaine du développement. Mais nous sommes tous unis par le même désir de préserver la paix et la concorde sur notre Terre. Pour qu'il en soit ainsi, nous devons faire en sorte que chaque pays puisse se développer selon des conditions équitables, que personne ne soit laissé de côté, abandonné au chaos et à ses problèmes.

La mise en œuvre des objectifs de développement durable, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'autres accords internationaux doit rester la priorité principale de notre action concertée en tant que communauté internationale. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions édifier un monde fondé sur la diversité culturelle; un monde fondé sur le dialogue, pas sur les sanctions; un monde qui s'appuie sur des mesures préventives et sur une plus grande responsabilisation; un monde où personne n'est oublié et laissé de côté.

Alors unissons nos efforts, aidons tous les peuples sur Terre à avoir une vie meilleure et à vivre un peu plus dans la joie, ne serait-ce qu'un tout petit peu. Ensemble bâtissons un monde qui offre une vie digne pour tous les habitants de la planète Terre.

(L'orateur poursuit en kirghize, texte russe fourni par la délégation)

J'arrive au bout de mon discours et je voudrais maintenant m'adresser, dans notre langue, à mes chers compatriotes kirghizes. Après mille ans d'effort, les nomades kirghizes ont trouvé leur chemin. Pour y parvenir, nos ancêtres ont dû par milliers donner leur vie et nos mères, par milliers, ont été dévastées par le chagrin. Y a-t-il une seule montagne où des os kirghizes ne sont pas enfouis? Y a-t-il une seule vallée où le sang kirghize n'a pas coulé?

Dans quelques jours, les Kirghizes éliront leur nouveau dirigeant. Ne perdons pas notre chemin en suivant les oligarques et les dirigeants d'autres pays. Jamais plus nous ne devons laisser d'autres dicter au dirigeant kirghize sa conduite. Jamais plus nous

ne devons accepter que notre richesse nationale soit vendue pour une bouchée de pain, nos terres données en cadeau pendant que notre peuple souffre. Ne cédon pas aux sirènes de l'argent. Ne nous laissons plus jamais tromper par de belles paroles. Ne nous regardons pas les uns les autres avec duplicité. Soyons honnêtes les uns avec les autres. Nous devons préserver notre dignité et notre unité. Nous devons protéger notre patrie. Nous devons protéger notre peuple.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République kirghize de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Almazbek Atambayev, Président de la République kirghize, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Azerbaïdjan.

M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Aliyev (*parle en anglais*) : Depuis plus de 25 ans, l'Arménie occupe 20% du territoire de l'Azerbaïdjan : le Haut-Karabakh et sept autres régions de notre pays. Depuis des temps anciens et historiques, le Haut-Karabakh fait partie du territoire de l'Azerbaïdjan. À la suite de l'agression arménienne, près de 20% du territoire internationalement reconnu de l'Azerbaïdjan se trouve sous occupation arménienne. Plus d'un million d'Azerbaïdjanais sont devenus des réfugiés et des déplacés. L'Arménie a mis en œuvre une politique de nettoyage ethnique contre les Azerbaïdjanais en Arménie, au Haut-Karabakh et dans sept autres régions de l'Azerbaïdjan.

L'Arménie a commis un génocide contre les Azerbaïdjanais à Khojaly. Le génocide de Khojaly est déjà officiellement reconnu par plus de 10 pays. Le 26 février 1992, l'Arménie a commis des crimes

de guerre, tuant 613 résidents pacifiques de Khojaly, dont 106 femmes et 63 enfants. L'un des criminels de guerre qui ont commis cet ignoble crime contre l'humanité est l'actuel Président arménien.

Des organisations internationales de premier plan ont adopté des résolutions exigeant le retrait des troupes arméniennes du territoire de l'Azerbaïdjan. En 1993, le Conseil de sécurité a adopté les résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993), exigeant le retrait immédiat et inconditionnel des troupes arméniennes du territoire de l'Azerbaïdjan. D'autres organisations internationales, comme l'Organisation de la coopération islamique, le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Parlement européen, ont adopté des décisions et des résolutions similaires.

L'Arménie ne les a pas mises en œuvre. Depuis 24 ans, l'Arménie fait fi des résolutions du Conseil de sécurité et, malheureusement, elle n'a pas été punie pour cela. Dans certains cas, les résolutions du Conseil de sécurité sont mises en œuvre en quelques jours. Dans notre cas, des résolutions adoptées il y a 24 ans n'ont pas encore été mises en œuvre. Il s'agit d'une approche relevant de la politique de deux poids, deux mesures, qui est inacceptable. Il faut imposer des sanctions internationales à l'Arménie. L'une des réformes importantes de l'ONU doit être la création d'un mécanisme chargé d'assurer la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité.

L'Arménie met tout en œuvre pour maintenir le statu quo et pour faire obstacle à des négociations sur le fond. Les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE – la France, la Russie et les États-Unis – ont déclaré à plusieurs reprises que le statu quo était inacceptable. Comment un État aussi défaillant et aussi corrompu, dirigé par un régime despotique et médiéval, peut-il se permettre de violer le droit international pendant tant d'années et de faire fi des résolutions du Conseil de sécurité et des déclarations des puissances mondiales? La réponse est : deux poids, deux mesures. Il n'y a pas de pression internationale sur l'agresseur, pas de sanctions internationales imposées à la dictature arménienne. Il faut mettre un terme à cette politique. Une telle politique à l'égard de l'agresseur n'est pas seulement un signe d'injustice; elle crée également l'illusion que la dictature arménienne peut poursuivre sa politique de terreur.

En avril 2016, l'Arménie a commis un autre crime de guerre sur la ligne de contact, en attaquant nos villes et nos villages. Cette attaque a fait six morts, dont un enfant, et 26 blessés parmi les civils azerbaïdjanais. Des centaines de nos maisons ont été détruites. L'Azerbaïdjan a été obligé de défendre ses citoyens. À la suite d'une contre-attaque couronnée de succès, l'Azerbaïdjan a libéré quelques territoires dans les trois régions occupées, à savoir Agdere, Fuzuli et Jabrayil, et a hissé son drapeau national dans les territoires libérés. Les dirigeants arméniens ne doivent pas oublier cette leçon. Sinon, les conséquences de la prochaine provocation arménienne seront encore plus douloureuses.

Quand elle subit une défaite sur le champ de bataille, l'Arménie recourt à sa politique hostile, qui consiste à attaquer nos villes et nos villages. Le 4 juillet, l'Arménie a lancé une attaque ciblée contre le village d'Alkhanli dans le district de Fuzuli à l'aide de mortiers de 82 et 120 millimètres et de lance-grenades. Deux civils ont été tués : Zahra Guliyeva, une fillette de 2 ans, et sa grand-mère. Le 7 août, dans la région de Tovuz, située le long de la frontière avec l'Arménie, un garçon de 13 ans a été blessé par des soldats arméniens. La communauté internationale doit mettre un terme au fascisme et à la terreur arméniens.

L'Azerbaïdjan est engagé en faveur d'un règlement pacifique du conflit. Dans le même temps, si les provocations militaires arméniennes continuent, il défendra ses citoyens, conformément à la Charte des Nations Unies. Si nécessaire, l'Azerbaïdjan punira à nouveau l'agresseur, comme il l'a fait en avril 2016.

Le conflit arménien-azerbaïdjanais concernant le Haut-Karabakh doit être réglé sur la base du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan doit être entièrement rétablie.

En dépit de graves difficultés découlant de l'occupation arménienne, l'Azerbaïdjan s'est développé rapidement et avec succès. L'Azerbaïdjan est un membre actif de l'ONU. En 2011, il a été élu membre non permanent du Conseil de sécurité. Au total, 155 pays ont voté pour l'Azerbaïdjan. La majorité absolue des États Membres ont démontré leur appui à l'Azerbaïdjan et à sa politique. Il s'agissait d'un grand succès pour l'Azerbaïdjan, qui, à cette époque, n'existait que depuis 20 ans.

L'Azerbaïdjan est un pays stable, moderne et démocratique. Le développement de la démocratie

et la protection des droits de l'homme font partie des principales priorités de notre gouvernement. Toutes les libertés fondamentales sont pleinement garanties en Azerbaïdjan, notamment la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de réunion et la liberté de religion.

L'Azerbaïdjan est l'un des centres de multiculturalisme reconnus dans le monde. Le multiculturalisme est une politique d'État en Azerbaïdjan. Des représentants de toutes les ethnies et religions vivent en Azerbaïdjan dans la paix et l'harmonie. En Azerbaïdjan, 2016 a été proclamée « Année du multiculturalisme » et 2017 a été proclamée « Année de la solidarité islamique ».

Contrairement à l'Arménie, qui ne compte pratiquement pas de minorités nationales, et qui est un pays mono-ethnique où la xénophobie est une politique d'État, l'Azerbaïdjan est un pays multiethnique. La diversité culturelle, ethnique et religieuse de notre société est pour nous un grand atout. L'Arménie, où l'islamophobie a atteint son sommet, a commis de nombreux actes de vandalisme, détruisant toutes les mosquées dans les territoires occupés.

L'Azerbaïdjan a accueilli de nombreuses manifestations internationales visant à renforcer le dialogue interreligieux. Je pense notamment au septième Forum mondial de l'Alliance des civilisations, au Sommet mondial des chefs religieux, au Forum mondial sur le dialogue interculturel – à quatre reprises – et au Forum humanitaire international de Bakou – à cinq reprises – ainsi qu'à d'autres manifestations importantes.

En sa qualité de membre de l'Organisation de la coopération islamique et du Conseil de l'Europe, l'Azerbaïdjan a lancé en 2008 le Processus de Bakou, qui bénéficie de l'appui de l'ONU. L'objectif principal du Processus de Bakou est de renforcer le dialogue, le partenariat et la coopération entre le monde musulman et l'Europe.

En 2015, l'Azerbaïdjan a accueilli les premiers Jeux européens, auxquels ont participé 6000 athlètes de 50 pays. Et cette année, nous avons accueilli les quatrièmes Jeux de la solidarité islamique, auxquels ont pris part 3000 athlètes de 54 pays. C'est dire qu'en l'espace de deux ans, la capitale Bakou a abrité aussi bien les Jeux européens que les Jeux de la solidarité islamique, contribuant ainsi grandement à la promotion du multiculturalisme. Attestant de son statut de grande nation sportive, l'équipe azerbaïdjanaise s'est

classée deuxième aux Jeux européens et première aux Jeux de la solidarité islamique. Autre preuve de notre engagement dans ce domaine : l'Azerbaïdjan a terminé quatorzième au classement des médailles aux Jeux olympiques de Rio de 2016, remportant 18 médailles au total.

L'Azerbaïdjan a accompli des progrès considérables dans le domaine du développement social et économique. Notre économie a plus que triplé depuis 2004, et nous avons créé plus de 1,6 million d'emplois, maintenant notre taux de chômage à 5 %, soit l'un des plus bas au monde. Nous avons accordé la priorité à la réduction de la pauvreté; nos niveaux de pauvreté sont passés de 40 % en 2004 à 5 ou 6 % actuellement. Nos réserves de devises sont égales à notre produit intérieur brut (PIB) et la dette extérieure du pays équivaut à moins de 20 % de notre PIB. En 2009, l'Azerbaïdjan a été nommé champion du monde de la réforme dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale. Le rapport sur la compétitivité mondiale 2016-2017 du Forum économique mondial de Davos a classé l'Azerbaïdjan à la 37^e place sur 138 pays. En 2015, l'Azerbaïdjan a reçu le prix Sud-Sud en reconnaissance des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et est classé depuis 2010 dans le groupe de pays à développement humain élevé. Le développement rapide de notre espace industriel a permis à l'Azerbaïdjan de rejoindre le club spatial mondial avec Azerspace et Azersky, ses deux satellites de télécommunications et d'observation de la terre. Un troisième satellite, Azerspace-2, sera lancé bientôt.

Aujourd'hui, l'Azerbaïdjan exporte des produits aussi bien intellectuels qu'industriels et agricoles. Notre agence publique de prestation de services et d'innovations sociales pour les citoyens, ASAN, est un modèle de relations publiques et de prestation de services modernes. Avec 251 services regroupées sous un seul toit, la transparence absolue de l'agence et sa tolérance zéro pour la corruption et les pots-de-vin l'ont rendue attractive pour de nombreux pays. En tant que produit purement azerbaïdjanais, elle a fourni durant les cinq années de son existence plus de 1,6 million de services à 5 millions de personnes. Le nombre total d'applications est de 17 millions et sa notation par le public est favorable à 98 %. En 2015, en reconnaissance de sa contribution à une prestation de services publics excellente, créative et simplifiée, l'ASAN a reçu le Prix des Nations Unies pour le service public.

L'amélioration des conditions de vie de nos citoyens est le principal objectif de nos politiques. Depuis 2004, les salaires ont multipliés par 5,6 et les pensions par 8,2. Sans aide financière étrangère, nous avons construit près de 100 nouvelles agglomérations et villes pour les réfugiés et les déplacés touchés par l'occupation arménienne. Ce faisant, nous avons amélioré les conditions de vie de plus de 250 000 personnes, en leur fournissant de nouvelles maisons et de nouveaux appartements, et en construisant 152 écoles, 59 centres de santé et 60 jardinières d'enfants sur leur lieux de résidence. En tout, depuis 2004 nous avons construit ou rénové plus de 3000 écoles et 600 hôpitaux et centres de santé. Le taux d'alphabétisation en Azerbaïdjan atteint près de 100 %. Chaque année plus de 5 millions de personnes – soit la moitié de la population – bénéficient d'examens médicaux entièrement pris en charge par le budget de l'État.

L'Azerbaïdjan joue un rôle important dans le marché énergétique mondial. En tant que fournisseur fiable de pétrole et de gaz aux marchés internationaux, nous assurons la sécurité énergétique de plusieurs pays de la planète. Aujourd'hui, avec ses partenaires internationaux, l'Azerbaïdjan est en voie d'achever le projet de construction du corridor gazier sud-européen, d'un coût de 40 milliards de dollars, un des plus importants projets d'infrastructure au monde.

Notre autre de nos priorités importantes est le transport. Situé comme il l'est entre l'Europe et l'Asie, l'Azerbaïdjan est en train d'utiliser de façon avisée sa position géographique pour devenir l'un des principaux pôles de transport en Eurasie. Ces dernières années, nous avons construit six aéroports internationaux et 11 000 kilomètres d'autoroutes et de routes modernes. Les 270 navires azerbaïdjanais forment la plus grande marine marchande de la mer Caspienne, et nos chantiers navals modernes sont capables de construire des navires de tous types et de tous tonnages. Nous sommes aussi en train de moderniser notre réseau ferroviaire, qui s'étend à présent à tout le territoire. L'année prochaine, nous inaugurerons un port international de marchandises, le plus grand de la région caspienne. L'Azerbaïdjan investit énormément dans les couloirs de transport Est-Ouest et Nord-Sud qui traversent le pays dans les deux sens.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Pour terminer, je voudrais signaler que l'année dernière nous avons célébré le vingt-cinquième anniversaire du recouvrement de notre indépendance. Le développement réussi de l'Azerbaïdjan prouve une

fois encore qu'un pays ne peut réussir que s'il est libre et indépendant et que s'il est maître de sa destinée. Notre plus grand bonheur en tant qu'Azerbaïdjanais c'est de vivre dans un pays indépendant, qui met en œuvre des politiques indépendantes – des politiques axées sur les intérêts de son peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Azerbaïdjan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana.

M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Granger (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose exprimer les plus sincères condoléances et la solidarité du Gouvernement et du peuple guyanais aux victimes du séisme qui a frappé hier le Mexique, et à celles de l'ouragan Maria qui a pratiquement détruit le Commonwealth de Dominique il y a deux jours.

La République coopérative de Guyana vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Nous sommes confiants que sous votre direction, des progrès seront accomplis dans la promotion des préoccupations de la communauté internationale et la concrétisation du thème du débat général de la présente session de l'Assemblée, à savoir « Priorité à l'être humain: paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». La Guyana salue aussi le brio avec lequel votre prédécesseur, l'Ambassadeur Peter Thomson, des Fidji, a dirigé l'Assemblée au cours de l'année écoulée. Je voudrais également saisir cette

occasion pour féliciter le Secrétaire général, M. António Guterres, de sa nomination l'année dernière, et pour lui souhaiter plein succès dans son mandat.

Aujourd'hui, je veux parler des êtres humains, de la paix et de la planète. Rien n'est plus important dans ce débat général que de veiller à ce que tous les représentants ici présents respectent son thème, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Premièrement, le thème nous enjoint de mettre l'accent sur les êtres humains – les êtres humains de tous les pays et de toutes conditions. Il concerne la condition humaine des personnes dans les États petits et grands, riches et pauvres, forts et faibles. Il concerne la condition de l'humanité partout sur Terre.

Le monde est confronté à plusieurs crises humanitaires graves. Dans de trop nombreuses régions du monde, les enfants continuent de mourir de maladies évitables ou se couchent le ventre vide. Dans certains endroits, les femmes se voient refuser l'égalité d'accès aux emplois qui leur permettraient de bénéficier d'une bonne qualité de vie. L'écart entre les riches et les pauvres dans le monde demeure beaucoup trop important. Les conflits au sein des États ont engendré une vaste crise internationale des réfugiés, provoquant le déplacement de millions de personnes forcées de fuir leurs pays d'origine.

Les objectifs de développement durable incarnent notre détermination et notre volonté collectives d'éliminer la faim et la pauvreté de notre planète tout en favorisant l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la justice sociale pour les hommes et les femmes. L'adoption des objectifs de développement durable a propulsé nos aspirations à un monde meilleur en actions et objectifs concrets et tournés vers l'avenir. Ces objectifs cherchent à promouvoir le respect de la dignité inhérente aux personnes et de leurs droits en tant qu'êtres humains. Toutefois, leur réalisation est entravée par les violations des droits de l'homme, les migrations involontaires des personnes poussées à quitter leurs pays d'origine ainsi que par le terrorisme et la guerre. Le défi pour l'Organisation des Nations Unies est de se montrer déterminée à mieux faire respecter les droits des citoyens au sein des structures de gouvernance de nos États Membres.

Deuxièmement, je veux parler de la planète Terre. Une planète viable est le plus grand patrimoine de l'humanité. Rien n'est plus indispensable à la survie des êtres humains. Nous avons trop longtemps été indifférents à la nécessité de protéger la planète, et sa

viabilité est maintenant menacée sur plusieurs fronts. Les changements climatiques ne sont pas une fiction ou l'invention de quelques extrémistes. Cette année, les petits États insulaires des Caraïbes et plusieurs régions de l'Amérique du Nord ont subi la furie dévastatrice d'une série d'ouragans – Harvey, Irma, José, Katia, Lee et Maria, dont l'humanité a contribué à la fréquence et à la férocité par l'exploitation irresponsable des ressources de la Terre.

L'ouragan Irma était un présage meurtrier et destructeur de l'extrême vulnérabilité et fragilité des petits États insulaires en développement et des États côtiers de faible altitude des Caraïbes, et le Guyana contribue, dans la limite de ses moyens, à porter secours aux populations touchées dans les États frères des Caraïbes. L'année dernière, dans cette même salle, le Guyana a signé et célébré l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Cette année, nous renouvelons notre attachement à ses objectifs en démontrant le rôle de pionnier qu'occupe le Guyana dans la bonne intendance mondiale de l'environnement. Il convient de rappeler qu'en 1989, trois ans avant la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio en 1992, le Guyana a eu la clairvoyance de s'engager dans une alliance environnementale avec la communauté internationale en consacrant 360 000 hectares de ses forêts ombrophiles,

« pour élaborer, démontrer et rendre accessibles aux systèmes du Guyana et de la communauté internationale des méthodes et des techniques pour l'utilisation viable des multiples ressources des forêts tropicales et la préservation de la diversité biologique ».

Vingt ans après cette initiative internationale, le Guyana a conclu un accord avec le Royaume de Norvège,

« afin de travailler ensemble pour fournir au monde un modèle pertinent, reproductible, de la façon dont le Programme des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement, connu sous le nom de programme REDD-plus, peut accorder les objectifs de développement des pays forestiers avec la nécessaire lutte mondiale contre les changements climatiques ».

Le Guyana fait partie du bouclier guyanais, un des derniers domaines de forêt ombrophile vierge restant dans le monde. Le bouclier guyanais est à l'origine de 15 % des réserves mondiales d'eau douce. Sa biodiversité fournit des services rendus par les écosystèmes, tels que la nourriture, l'eau douce et les médicaments. Elle fournit des services environnementaux, tels que la régulation du cycle de l'eau, de la qualité de l'eau et de la pollinisation. Les forêts du bouclier captent et stockent le carbone, atténuant ainsi l'effet de serre. En d'autres termes, le bouclier est indispensable à la vie sur Terre. Le Guyana appelle l'ONU à contribuer à protéger et à préserver le bouclier guyanais en tant que ressource mondiale pour la survie et la viabilité de notre planète.

J'en viens maintenant à la paix. La lutte pour la paix a été le principal objectif et la principale préoccupation de l'Organisation tout au long de son existence. Une bonne qualité de vie pour les peuples du monde et une utilisation durable des ressources de la planète reposent sur la paix et la justice, notamment la justice au sein des États et entre eux. Le monde est las de la guerre. Lutter pour la paix doit être la quête incessante de l'humanité. L'Organisation des Nations Unies est le principal instrument mondial de la paix. Elle a un rôle vital à jouer pour garantir le respect du droit international par l'intermédiaire de la Cour internationale de Justice et du Conseil de sécurité. Dans cette lutte pour la paix, nous devons chercher à résoudre les conflits interétatiques de longue date. À cet égard, le Guyana appuie l'appel lancé en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité, afin de donner encore plus de poids aux pays en développement.

Nous réaffirmons notre appui à la solution des deux États au conflit israélo-palestinien. Nous affirmons le droit du peuple palestinien à une patrie et une existence digne. Nous exigeons la levée de l'embargo économique préjudiciable qui pèse sur l'île caribéenne de Cuba et entrave son droit au développement.

La lutte pour la paix et le droit au développement sont les plus grandes préoccupations du Guyana depuis qu'il a obtenu son indépendance en 1966. Lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée en septembre dernier (voir A/71/PV.8), j'ai expliqué le danger qui menace nos frontières en raison des revendications territoriales de notre voisin de l'ouest, la République bolivarienne du Venezuela. J'ai exposé aux nations du monde le péril que le Guyana subissait le long de ses frontières aux mains du Venezuela. Pourtant, la revendication du Venezuela sur le territoire du Guyana n'a pas diminué ou été écartée.

Le Guyana reste en danger. Les événements inquiétants survenus au Venezuela ont attiré l'attention du monde et soulevé les inquiétudes d'un grand nombre d'entre nous face aux privations dont souffre son peuple.

Les Caribéens veulent que les Caraïbes soient une zone de paix. Or, la revendication du Venezuela sur l'intégrité territoriale du Guyana serait une menace pour cette zone et pour cette paix. Le Venezuela fait plus de quatre fois la taille du Guyana, et pourtant il revendique deux tiers du territoire du Guyana, y compris son espace maritime. Nous dépendons de nos ressources terrestres et maritimes pour le développement de notre pays et pour propulser notre population hors de la pauvreté. Après 51 ans d'indépendance du Guyana, la revendication du Venezuela persiste. Il y a 118 ans, en 1899, un tribunal international éminent a apporté un règlement complet, parfait et définitif à la question. Le Venezuela a rejeté cette sentence arbitrale en 1962 au Comité spécial de la décolonisation, alors que la Guyane britannique – que nous étions alors – s'efforçait de devenir indépendante.

Le monde doit être averti, par l'intermédiaire de l'Assemblée, que la paix sera compromise dans notre région si la justice ne l'emporte pas, non seulement au Venezuela, mais également en ce qui concerne son différend frontalier avec le Guyana. Quatre Secrétaires généraux ont été saisis de la revendication des Vénézuéliens. Il faut maintenant choisir entre un règlement juste et pacifique conforme au droit international ou une posture vénézuélienne d'usure qui est de plus en plus menaçante et militariste. Dans le cas présent, la procrastination est l'ennemie du règlement et l'alliée d'un prolongement du conflit.

Heureusement, comme ils l'ont indiqué publiquement, l'ancien Secrétaire général, Ban Ki-moon, et le Secrétaire général actuel, António Guterres, ont décidé que si, sur la base de l'Accord de Genève de 1966, des progrès significatifs n'avaient pas été réalisés d'ici à la fin de 2017 en vue de parvenir à un accord pour mettre fin à cette controverse, la Cour internationale de Justice serait le prochain moyen de règlement pacifique, à moins que le Guyana et le Venezuela ne choisissent conjointement une autre option. Le Guyana collabore de manière assidue avec le Représentant personnel du Secrétaire général et espère que la communauté internationale fera en sorte que le Venezuela ne soit pas autorisé à bafouer le processus de règlement judiciaire, qui est la voie claire et consensuelle qui mènera à la paix et à la justice.

Les populations du monde ont soif de réaliser leur potentiel dans la dignité et l'égalité et dans un environnement sain – un but réalisable des objectifs de développement durable adoptés par l'ONU. La paix pour les peuples du monde est le mandat de l'ONU. C'est en remédiant aux crises humanitaires dans le monde, en promouvant la justice entre les nations et en leur sein et en réglant les conflits prolongés entre les États que l'on parviendra à la paix.

La planète Terre peut offrir à chacun une vie décente. La planète peut être protégée des ravages des changements climatiques et des dégâts irresponsables causés à son écologie et à sa biodiversité. Unies, les nations réunies dans cette salle peuvent réaliser la promesse de la Charte des Nations Unies et du thème de la présente Assemblée générale, à savoir donner la priorité à l'être humain, lutter pour la paix et protéger la planète.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guyana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Dragan Čović, Président de la présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine.

M. Dragan Čović, Président de la présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Dragan Čović, Président de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Čović (*parle en bosniaque; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens en premier lieu à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je suis convaincu que votre tact et votre diplomatie, dont la Bosnie-Herzégovine a été directement témoin, aideront l'organe le plus important de l'ONU à continuer d'avancer et à lutter efficacement

contre les problèmes nouveaux. Je remercie également le Président sortant pour les qualités de dirigeant qu'il a démontrées durant la soixante-et-onzième session.

Je m'associe aux orateurs qui ont félicité S. E. M. António Guterres de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'ONU. Sa noble et sage intention de consacrer davantage d'efforts à jeter des ponts entre nous tous au cours des années à venir recevra l'appui total de la Bosnie-Herzégovine.

Dans un monde dominé par l'incertitude et l'insécurité, il est tout simplement impossible de surestimer l'importance que revêtent les principes et le cadre multilatéral définis pour nous par les fondateurs de l'ONU. La force de l'Organisation réside à la fois dans notre capacité individuelle et dans nos capacités communes de lutter efficacement contre les maladies, la faim, le terrorisme et toute autre menace à l'existence humaine. Ce faisant, il nous faut bien entendu reconnaître à quel point il est nécessaire et important d'adopter des mesures réfléchies et constructives pour rapprocher le système des Nations Unies de son environnement et lui permettre de s'adapter afin d'anticiper les problèmes que connaît le monde et d'y réagir avec une efficacité bien supérieure à la simple somme de nos capacités individuelles.

Nous sommes profondément préoccupés par la souffrance persistante du peuple syrien dont nous sommes témoins. La Bosnie-Herzégovine condamne fermement toute forme de violence contre la population civile syrienne. La violence doit s'arrêter. Il faut rendre à tous les Syriens, hommes, femmes, enfants et réfugiés, leur dignité; et aussi faire renaître leur croyance en la possibilité d'un relèvement et d'une vie nouvelle. Comme nombre d'autres délégations présentes dans cette salle aujourd'hui, nous continuerons d'appeler au règlement pacifique et politique du conflit par la voie de la négociation. Ce processus doit être dirigé par les Syriens et eux seuls, sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et avec l'aide de la communauté internationale et de l'ONU, représentée par l'Envoyé spécial pour la Syrie, dont les efforts altruistes pour poursuivre les négociations à Genève sont hautement appréciés.

Il pourrait paraître superflu de répéter qu'il ne peut y avoir de paix et de prospérité pour le peuple israélien s'il n'en va pas de même pour les Palestiniens, et vice versa. Le conflit israélo-palestinien est le différend le plus grave à rester sans solution au Moyen-Orient, et l'absence actuelle de négociations entre les

parties est préoccupante. Ces deux nations méritent mieux. Encore une fois – et c'est le cas depuis des décennies – le cheminement vers la paix est trop lent et devient de plus en plus complexe. Il est donc essentiel que nous rappelions sans relâche l'objectif suprême, qui est l'existence de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et à l'intérieur de frontières reconnues. La Bosnie-Herzégovine reste convaincue que cet objectif peut être réalisé si les parties honorent les obligations qui leur incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, du mandat de la Conférence de Madrid et de l'Initiative de paix arabe.

Le mal a existé tout au long de l'histoire de l'humanité. Il est parfois en marge de nos communautés, et parfois, à un degré plus ou moins élevé, présent en leur sein. Il ne prend pas toujours la même forme ni ne se manifeste avec la même intensité. Le terrorisme est indubitablement le plus grand mal de notre époque, et sa force et ses manifestations représentent la plus grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Les forces destructrices ont toujours été profondément enracinées et pris des visages différents, mais leur existence ne saurait être justifiée. Nous devons déployer des efforts concertés et soutenus, et appliquer une stratégie multidimensionnelle et intégrée pour vaincre le terrorisme et éliminer définitivement la crainte de la terreur au sein de nos communautés.

La Bosnie-Herzégovine continuera de contribuer à la pleine mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et aux activités du Comité contre le terrorisme. Nous saluons tout particulièrement les efforts du Secrétaire général, António Guterres, pour renforcer les capacités de l'ONU en matière de lutte contre le terrorisme ainsi que la création, à cet égard, du nouveau Bureau de lutte contre le terrorisme. De notre côté, nous sommes disposés à renforcer constamment la coopération aux niveaux régional, sous-régional et international, en particulier dans le domaine de la collecte et de l'échange d'informations. En tant que membre de la Coalition internationale contre Daech, nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par la Coalition pour libérer des communautés entières et les aider à se relever des souffrances et des dommages que leur auront fait subir Daech et son réseau mondial.

La Bosnie-Herzégovine est attachée à la pleine application de toutes les résolutions du Conseil de sécurité visant à traduire en justice les personnes impliquées dans le financement, la planification, la

préparation ou l'exécution d'actes terroristes. En outre, nous sommes pleinement d'accord avec l'opinion selon laquelle, pour éliminer définitivement le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent, il faut investir en permanence dans tout l'éventail des domaines concernés et qui sont liés entre eux, de l'élimination des injustices, des inégalités, de la pauvreté et de l'absence de liberté à l'amélioration de la compréhension entre ceux qui ont des points de vue divergents, en passant par le renforcement du dialogue interculturel et des valeurs démocratiques généralement acceptées. Quand on commence à se dire qu'on en a suffisamment fait dans tous ces domaines, alors il faut recommencer et redoubler d'efforts.

Un monde sur lequel ne pèserait plus la menace d'une destruction totale de l'humanité relève moins de l'utopie lorsque les moyens et les armes de ladite destruction sont moins nombreux. Par conséquent, le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive sont toujours les conditions préalables de la paix et la sécurité mondiales auxquelles nous aspirons tous. Dans ce contexte, la Bosnie-Herzégovine condamne elle aussi avec force les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée. Nous appelons également la République populaire démocratique de Corée à respecter sans délai, exception ni condition les obligations qui lui incombent en vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Ma foi dans l'utilité du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est aussi forte aujourd'hui qu'elle l'était il y a deux ans, lorsque nous l'avons adopté. En Bosnie-Herzégovine, il a reçu toute l'attention institutionnelle voulue, du fait de son importance et de la noblesse des objectifs qu'il nous fixe. Les rôles de chacun ont été définis, les buts sont clairs et une coordination a été mise en place.

Pour nous, comme pour d'autres pays en développement qui souffrent du décalage disproportionné entre leurs aspirations et leurs possibilités, une volonté politique ferme et des mesures concrètes et déterminées allant dans le bon sens ne suffiront pas toujours. Atteindre les nobles et ambitieux objectifs de développement durable exige des connaissances et des normes dont de nombreux États Membres ne disposent pas. Cela pourrait faire peser un fardeau supplémentaire sur des budgets publics déjà trop sollicités. Par conséquent, il est indiscutable que l'aide à la formulation de stratégies et de politiques, le

transfert de technologies et la fourniture de ressources financières et d'une assistance pour évaluer les progrès sont impératifs, de même que, bien entendu, la pleine prise en main par les pays des processus de mise en oeuvre. Dans ce contexte, nous avons parfaitement compris et accepté la forte interdépendance qui unit les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Nous avons ratifié l'Accord de Paris sur les changements climatiques et avons choisi d'en suivre les directives. C'est une dette envers nos enfants et la planète qui doit être acquittée sans condition.

Que je me remémore notre passé ou que je me tourne vers le présent ou l'avenir, les femmes, dans mon pays, occupent des postes de haut rang qui leur reviennent de droit et en toute logique. Le rôle des femmes est vital pour le développement et la prospérité des familles, ainsi que pour la société tout entière. Dans les situations d'après conflit, les femmes sont toujours les premières à tendre la main de la réconciliation. En période de grandes difficultés et de risques importants, nous avons plus que jamais besoin de la force des femmes et de leur aptitude naturelle à rechercher des solutions pacifiques.

Bien que nous soyons extrêmement fiers des progrès notables que nous avons accomplis s'agissant de mettre en oeuvre les dispositions de la résolution 1325 (2000), texte historique du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, nous avons néanmoins bien conscience des domaines où il est possible et nécessaire de faire beaucoup plus. Nous ne manquerons pas de continuer à investir des efforts supplémentaires dans le renforcement et l'autonomisation des femmes et des filles bosniennes, conformément à la Déclaration et au Programme d'Action de Beijing.

Il est un autre groupe social qui mérite une attention particulière. Les jeunes sont une source constante de changement et une pépinière de solutions novatrices face aux problèmes hérités du passé. En bonne santé, bien éduqués et disposant d'un emploi, ils sont la locomotive qui permet à nos sociétés d'aller de l'avant. Les environnements dans lesquels les jeunes ont un accès limité à l'éducation, au développement économique et aux processus de prise de décisions sont enclins au mécontentement, aux troubles sociaux et à l'instabilité. C'est la raison pour laquelle une partie importante des processus de réforme en Bosnie-Herzégovine vise à créer les conditions nécessaires pour réduire le chômage des jeunes, ce qui correspond aux

cibles 8.5 et 8.6 de l'objectif de développement durable n° 8 du Programme 2030.

Malheureusement, en Bosnie-Herzégovine, nous ne connaissons que trop bien le prix élevé de la guerre. Pour nous, la diplomatie préventive est un outil qui, lorsqu'il est utilisé au moment opportun, peut contribuer à faire en sorte que les guerres ne se reproduisent jamais nulle part. Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles, au niveau mondial, le système des Nations Unies doit être au cœur de toutes les activités qui ont recours à des mesures préventives pour régler les crises et empêcher les populations d'être forcées de quitter leurs foyers.

Mais là encore, la responsabilité de la prévention se trouve en grande partie à d'autres niveaux. Au sein de nos communautés, nous devons lutter contre tous les symptômes de troubles et de conflit. Nous devons remédier aux injustices sociales, concilier ce qui semble inconciliable, persévérer dans les compromis, rechercher des solutions pluralistes et sans exclusive, accorder la même importance à nos droits qu'à ceux d'autrui et rechercher en permanence et sans faiblir les moyens de trouver un langage commun. Je suis convaincu que la prévention et la médiation, ainsi que les techniques de gestion des conflits et le règlement des conflits, dans les sociétés fracturées, doivent être appliqués d'abord au sein de la région concernée, par les acteurs régionaux qui comprennent généralement mieux les parties qui s'opposent, leur raisonnement et leurs perceptions divergentes du problème.

Nous sommes fiers de notre participation aux missions de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud, à Chypre, en Afghanistan, en République démocratique du Congo et au Mali. Nous estimons que, ce faisant, la Bosnie-Herzégovine apporte sa contribution la plus directe à l'édification de la paix dans le monde. Nous considérons également notre participation dans les missions des Nations Unies comme un moyen d'accomplir quelque chose qui, aujourd'hui, est possible mais qui, il n'y a pas si longtemps, aurait été presque inconcevable, et, ainsi, d'aider les populations dans les zones touchées par des conflits.

La Bosnie-Herzégovine a tiré les enseignements de son passé difficile, et a choisi pour l'avenir de suivre les principes énoncés par les pères fondateurs de l'Union européenne il y a 60 ans. Nous avons opté pour la voie européenne et, lorsqu'il faut choisir entre la coopération et la confrontation, nous choisissons – et

choisirons toujours – la coopération pour trouver des compromis communs.

Par nous-mêmes, mais également avec l'aide désintéressée de nos amis européens, nous faisons tout notre possible pour créer le plus d'occasions d'avoir un dialogue ouvert, et nous profitons de chacune de ces occasions pour renforcer toujours plus la confiance et les liens mutuellement bénéfiques, dans l'intérêt de nos populations qui, en dépit des difficultés et des temps difficiles, ont davantage de points et d'intérêts en commun que nous, leurs dirigeants, sommes parfois prêts à l'admettre. La réconciliation, la confiance, le partenariat et la coopération entre tous, à des niveaux restreints ou larges, doivent devenir des préceptes de vie et des principes pérennes pour un avenir stable et sûr. C'est pourquoi notre attachement aux initiatives régionales et à une action constructive, par le biais des organisations régionales dont nous sommes membres, compte parmi nos grandes priorités en matière de politique étrangère.

La Bosnie-Herzégovine fait aujourd'hui tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer les progrès qui la mèneront là où elle appartient vraiment, au sein d'une famille européenne forte dont elle partage les valeurs. Les processus de réforme et autres que nous poursuivons à cette fin ne sont pas toujours simples ou faciles, mais nous les considérons comme une occasion sans égale de mettre plus rapidement en phase notre développement économique, social et institutionnel avec l'environnement qui nous attend demain dans l'Union européenne. Nous continuerons donc de nous acquitter, avec une détermination sincère, des obligations contractées pour parvenir au statut de pays candidat au début de 2018, ce qui donnera un puissant et ô combien nécessaire coup de fouet à la consolidation interne et permettra d'accélérer davantage notre processus d'intégration.

Néanmoins, c'est avec préoccupation que je tiens à appeler l'attention de l'Assemblée sur le fait que mon pays traverse une période marquée par d'importantes difficultés. Je suis profondément convaincu qu'aucune communauté en Bosnie-Herzégovine ne peut être heureuse et prospère si les deux autres ne le sont pas, si tous les autres groupes de population qui vivent dans notre pays ne le sont pas. À cet égard, je crois que c'est à nous, en Bosnie-Herzégovine, de franchir un pas décisif et de modifier notre loi électorale d'ici à la fin de l'année, conformément aux décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine. Comme par le

passé, nous comptons sur la compréhension et l'appui de la communauté internationale pour régler cette question, car elle est d'une importance vitale si nous voulons poursuivre notre démocratisation et réaliser pleinement notre intégration au sein de l'Union européenne.

Je voudrais terminer en rappelant que tous nos besoins – économiques, sociaux, sécuritaires, politiques et culturels – peuvent être très divers, tout comme le sont nos possibilités de satisfaire ces besoins. Les choix que nous faisons tous les jours pour assurer la prospérité de nos peuples varient également d'un État Membre à l'autre. Je suis convaincu que l'avenir de l'humanité dépendra dans une large mesure de notre capacité à transformer nos différences en avantages. Nous espérons que le système des Nations Unies nous guidera et nous aidera, surtout dans l'édification d'un système fondé sur l'unité dans la diversité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Dragan Čović, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Varela Rodríguez (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer mon intervention en exprimant mes condoléances et ma solidarité au peuple et au Gouvernement mexicains pour les victimes du tremblement de terre qui s'est produit hier, ainsi qu'aux peuples et aux Gouvernements de Cuba, des États-Unis et des pays des Caraïbes pour les victimes et les lourds dégâts matériels causés par le passage des ouragans Irma et Harvey et causés en ce moment par l'ouragan

Maria, en particulier à la Dominique. Nos prières sont avec les victimes et leurs familles. Le message que ces catastrophes naturelles nous envoient est clair : nous devons continuer de construire des ponts de solidarité, et les capacités de protection et de sécurité de nos pays doivent être utilisées exclusivement pour nous aider les uns les autres, et non pas pour nous affronter.

Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la tête des débats de l'Assemblée générale à la présente session. Je salue le Secrétaire général, M. António Guterres. En ma qualité de Président de la République du Panama, je l'assure de l'appui de mon gouvernement et de mon pays. Du haut de cette tribune, avec respect et affection, j'adresse également mes chaleureuses salutations au peuple panaméen qui m'a donné la possibilité de le servir.

Je reviens à l'Assemblée pour la quatrième année consécutive, alors que le monde est aux prises avec des défis, tels que la criminalité organisée, le terrorisme et les catastrophes naturelles, qui touchent nos peuples. Autre défi majeur qui réclame nos efforts, l'augmentation des flux migratoires causés par la guerre, la pauvreté et les inégalités. C'est pourquoi le thème de l'Assemblée à cette session – « Priorité à l'être humain – paix et vie décente pour tous sur une planète préservée » – est tout à fait opportun. Il permettra aux chefs d'État et de gouvernement d'établir un dialogue et de s'entendre sur des mesures concrètes pour réaliser la paix dans le monde.

La paix est une construction humaine, fruit d'une coexistence respectueuse et d'une satisfaction responsable des besoins fondamentaux des personnes, tout en préservant la planète qui est notre maison à tous. Le moyen le plus efficace et le plus approprié de résoudre les problèmes qui touchent aujourd'hui les habitants de notre planète est de toujours placer l'être humain au cœur de toutes nos décisions. C'est dans l'esprit de cette politique humaniste que je dirige le Panama depuis 39 mois, m'efforçant d'édifier un pays dans lequel prévalent la justice et l'égalité, sans que des innocents n'aient à pâtir de ce processus et sans provoquer de conflits inutiles.

La démocratie, ce n'est pas seulement choisir des chefs d'État dans le cadre d'élections libres. C'est aussi pour ceux d'entre nous qui sommes élus, comprendre que le pouvoir qui nous est confié doit être utilisé uniquement pour servir les peuples qui nous ont élus, pour gérer dans la transparence, l'équité et la justice sociale les richesses de l'État dans l'intérêt de nos

citoyens, et pour diriger pacifiquement nos pays sur la base du dialogue et du consensus. En 2015, dans son message lors de l'ouverture du septième Sommet des Amériques, le pape François avait dit :

« La situation géographique du Panama, au centre du continent américain, qui en fait un point de rencontre entre nord et sud, entre les océans Pacifique et Atlantique, est certainement un appel, *pro mundi beneficio*, à faire naître un nouvel ordre de paix et de justice et à promouvoir la solidarité et la coopération en respectant la juste autonomie de chaque nation. »

J'ai toujours gardé à l'esprit la vocation du Panama en tant que facilitateur du dialogue et de l'entente, un pays d'union au service de la communauté internationale, disposé à coopérer en tant qu'allié stratégique et à contribuer avec ses ressources à la recherche de solutions aux problèmes communs qui touchent la région et le monde.

Au septième Sommet des Amériques en 2015, qui s'est tenu à Panama, un rapprochement historique s'est esquissé entre deux pays qui, depuis plus d'un demi-siècle, avaient des positions divergentes, Cuba et les États-Unis. Ils y ont entamé un débat franc en vue de mettre fin à leur éloignement. Aujourd'hui, à l'approche du Sommet des Amériques à Lima, nous devons adopter un comportement constructif, ouvert au dialogue afin d'analyser les défis de la région et maintenir la paix sociale et l'unité du continent.

Les Amériques et le monde se félicitent de voir que la Colombie continue avec succès de mettre en œuvre l'Accord de paix. Lors de sa récente visite, le pape François a envoyé un message important concernant la consolidation de ce processus, qui n'est pas seulement dans l'intérêt du peuple colombien, mais aussi dans celui de nous tous : nous devons accepter les erreurs commises, les corriger et rechercher la réconciliation.

Cela dit, notre continent est confronté à un problème qui dépasse les frontières : l'augmentation de la production de drogues et du trafic de stupéfiants. Il est indispensable que les dirigeants des Amériques fassent front commun pour lutter contre ce défi, qui menace la paix de nos peuples, en particulier dans le triangle du nord. Nous ne pouvons pas permettre que le trafic de stupéfiants perturbe une paix qui a été si difficile à restaurer en Amérique centrale et en Colombie. Le trafic de stupéfiants condamne nos peuples à la pauvreté, grève les budgets des États, les contraints à investir des

ressources dans la sécurité, au lieu de les consacrer à l'éducation, à la santé, au logement et aux transports, défie l'autorité des gouvernements, et sape la loyauté que doivent à l'État ceux qui sont tenus de respecter et de faire respecter les lois.

Le Panama réaffirme son engagement à lutter de front contre le trafic de stupéfiants. Nous mettrons toutes nos capacités et ressources au service de la région afin d'éliminer ce fléau. Dans le même temps, nous appelons les dirigeants et chefs d'État des pays producteurs et consommateurs de drogues à nous soutenir dans ce combat. Chaque dollar généré par le trafic de stupéfiants est synonyme de mort dans notre région.

La crise politique au Venezuela a des répercussions profondes dans la région. Il faut mettre un terme aux affrontements qui ont provoqué des violences inutiles, et qui nuisent à tous les Latino-Américains. Il faut comprendre d'urgence que pour trouver une solution à ce conflit, les deux parties doivent se mettre d'accord sur une feuille de route permettant d'organiser une élection présidentielle libre et transparente en 2018. Ce serait une grave erreur pour le Gouvernement vénézuélien de vouloir imposer par la force un modèle politique fondé sur un parti unique. Cela ne ferait qu'aggraver la crise sociale et humanitaire que connaît ce pays frère en intensifiant les flux migratoires, qui vont donner lieu à des situations complexes dans les pays voisins. Tous les pays doivent accompagner les Vénézuéliens pour qu'ils puissent sortir de cette crise.

Notre continent doit sortir uni du Sommet des Amériques qui doit se tenir à Lima, pour lutter contre les inégalités et le trafic de drogue. Le Panama est prêt à jouer un rôle de premier plan dans ces efforts, en jetant des ponts d'entente et de dialogue qui rendront notre Amérique plus forte et plus solidaire. J'invite les chefs d'État du continent à se rendre à Lima avec cette vision d'unité afin que nous puissions faire avancer fermement notre hémisphère sur la voie du développement.

Nous vivons dans un monde où sévissent les actes terroristes, les catastrophes naturelles et la criminalité organisée. Nous n'avons pas de temps à perdre en nous querellant au sujet de différences idéologiques temporaires. Il faut que les pays mettent leurs capacités en commun pour affronter les problèmes auxquels les populations sont confrontées, au-delà de leurs frontières. Le Panama condamne fermement tous les actes terroristes dans le monde, que rien ne saurait justifier.

Aujourd'hui, je lance un appel respectueux aux pays membres du Conseil de sécurité pour qu'ils renforcent les mesures et les décisions favorables à l'instauration d'une paix définitive, notamment en Syrie et en Iraq. Dans le même temps, nous condamnons dans les termes les plus fermes les dirigeants irresponsables, comme ceux de la Corée du Nord, qui essaient de porter atteinte à la coexistence pacifique dans le monde.

Le Panama croit en un système multilatéral renforcé pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous sommes prêts à continuer de jouer un rôle de premier plan à cet égard. C'est pour cette raison que nous entérinons et appuyons le processus de réforme du Secrétaire général visant à faire de l'ONU une institution plus transparente, plus efficace et mieux à même de répondre aux besoins d'un monde de plus de 7 milliards d'habitants, où il n'y aurait pas de laissés pour compte si nous mutualisions les richesses de la planète.

L'objectif de ces réformes doit être de faire en sorte que l'ONU nous rassemble plus efficacement et que les chefs d'État soient plus sensibles aux souffrances des personnes touchées par la guerre, les catastrophes naturelles et la criminalité organisée. La coopération multilatérale revêt une importance cruciale dans ce processus et ne doit pas se limiter aux ressources économiques, mais doit porter également sur le transfert des capacités et des meilleures pratiques. Les pays à revenu intermédiaire, comme le Panama, peuvent contribuer au transfert des connaissances et des technologies qui apportent des avantages concrets aux populations, contribuant ainsi à la paix.

L'engagement du Panama en la matière est indéfectible. C'est pour cette raison que nous appelons à la création d'un siège régional des Nations Unies dans notre pays et que nous avons construit un centre régional d'aide humanitaire, qui permettra de venir en aide rapidement aux pays de la région en cas de catastrophe naturelle, comme nous l'avons fait récemment grâce au pont aérien et maritime qui a permis d'acheminer de l'aide aux pays touchés par l'ouragan Irma qui a frappé Cuba, les Caraïbes et les États-Unis.

En tant que Président de la République du Panama, je me suis fixé deux objectifs clairs : faire de la politique un service et léguer à mon pays une démocratie qui fonctionne. Nous sommes en train de recouvrer des centaines de millions de dollars qui avaient été détournés et qui appartiennent au peuple. Nous investissons ces

fonds dans les populations, mettant ainsi les ressources de l'État au service de tous les Panaméens. Grâce au Gouvernement honnête que je dirige, à l'augmentation des revenus provenant de l'élargissement de notre canal et à une économie qui connaît une croissance soutenue ces dernières années, nous sommes en train d'améliorer les conditions de vie de tous les Panaméens.

Nous avons augmenté considérablement les salaires des fonctionnaires, des policiers, des enseignants, des médecins et des infirmières. Nous avons revu le montant des pensions et des bourses d'études et renforcé l'assistance financière conditionnelle. En outre, nous sommes en train de construire des milliers de kilomètres de routes, des usines de traitement des eaux, des dizaines de milliers de maisons pour les plus pauvres, des écoles bilingues modernes, des centres sportifs et culturels, de nouvelles lignes de métro et un système de transport en commun moderne pour nos citoyens, et nous avons lancé d'importants projets d'assainissement.

Nous avons pu atteindre ces objectifs grâce à notre sens des responsabilités et dans la transparence, sans augmenter les impôts, et nous avançons fermement vers la réalisation des objectifs de développement durable. Telle est la valeur d'un gouvernement honnête. Un gouvernement honnête qui distribue les richesses du peuple équitablement et sur la base de critères sociaux est la voie qui mène vers la paix sociale, une vie décente et un monde plus juste où nous sommes tous égaux.

La vie décente que tous les êtres humains méritent est le fruit des efforts fournis par tous et ne devient une réalité que lorsque les besoins fondamentaux des citoyens de nos pays en matière d'alimentation, de logement, de santé et d'éducation sont satisfaits. Pour ce faire, il est essentiel que nous honorions tous notre engagement à payer des impôts à l'État, comme la classe ouvrière et les professionnels le font. Les gouvernements ont le devoir de prendre des mesures contre l'évasion fiscale, qui compromet la capacité de l'État à aider les plus pauvres et qui renforce les inégalités. Les dirigeants doivent mettre en œuvre des politiques publiques et élaborer des programmes qui permettent de répartir équitablement les ressources de l'État, afin que les plus vulnérables aient les moyens de s'intégrer au processus de développement, grâce à une exploitation durable des ressources.

Les pays doivent se soumettre à des processus de responsabilisation pour garantir la transparence dans la gestion des ressources de l'État. Toutefois, pour atteindre

cet objectif, il importe de veiller à ce que la population innocente ne soit pas victime des erreurs commises par les membres de la classe politique et les sociétés qui sont leurs complices. L'efficacité de la lutte contre la corruption ne se mesure pas par le nombre de personnes accusées et condamnées par le système judiciaire, mais par les populations qui tirent parti de la transparence avec laquelle leurs ressources sont gérées et par les fonds récupérés par l'État grâce au recouvrement des actifs. Il s'agit d'un élément important. Les dirigeants doivent protéger l'économie de leurs pays, ainsi que les emplois et les projets qui profitent à la population.

À cet égard, le Panama est attaché à la sécurité et à la protection de son dispositif logistique et de son système financier, et nous continuons d'agir de façon responsable pour qu'ils ne soient pas utilisés pour mener des activités illégales qui ne servent pas les intérêts communs. Dans un monde où l'on parle de justice tous les jours, les chefs d'État et de gouvernement doivent garder à l'esprit que la justice consiste à donner à chacun ce qui lui appartient. Cette planète a assez de ressources pour que tous les êtres humains puissent mener une vie décente. La valeur la plus importante pour les habitants de la Terre est la paix, et nous avons la responsabilité de veiller à ce que nos actions soient toujours en harmonie avec la poursuite de cet objectif. Que Dieu nous bénisse tous et nous guide tandis que nous œuvrons ensemble à l'instauration d'un monde meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à

S. E. M. Paul Kagame, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Chaque année, l'Organisation des Nations Unies consacre des milliards de dollars à l'aide humanitaire. Elle détermine aussi l'ordre du jour et les questions politiques clés qui doivent y figurer – qui vont du développement aux droits des femmes, tout en servant de plateforme à la conclusion d'accords internationaux majeurs. Ce sont là des signes qui montrent que l'Organisation est à la fois pertinente et, dans bien des cas, compétente. Pourtant, on a l'impression qu'elle ne répond pas à nos besoins et à nos attentes. À cet égard, je voudrais féliciter le Président de l'Assemblée générale, M. Miroslav Lajčák, et le Secrétaire général pour deux initiatives importantes dont ce dernier s'est fait le champion cette semaine, à savoir, premièrement, son initiative sur la réforme des Nations Unies et, deuxièmement, sa stratégie de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Ces deux initiatives touchent au cœur de la question, à savoir le manque de confiance dans le système international et l'absence de reddition de comptes. Pour pouvoir effectivement assurer une vie décente à tous, l'ONU doit traiter tous les peuples qu'elle sert avec impartialité et respect, et elle doit faire bon usage des fonds qui lui sont confiés. Les abus et le gaspillage ne sont donc pas un simple problème de relations publiques, mais un défi existentiel auquel il faut s'attaquer de front.

Le Secrétaire général mérite tout notre appui alors qu'il s'attache à rendre l'Organisation des Nations Unies non seulement efficace, mais aussi porteuse de transformation. Nous disposons des outils et des mandats pour relever les défis mondiaux de notre époque – des changements climatiques à la consolidation de la paix et de l'égalité entre les hommes au développement. Ce qui nous fait défaut en revanche c'est l'exécution.

La réforme institutionnelle n'est pas un événement ponctuel, comme l'application d'une nouvelle couche de peinture. L'essence de la réforme est un état d'esprit, celui de toujours s'efforcer d'améliorer les performances et les prestations et d'assumer la responsabilité des défaillances et des résultats. À cet égard, l'esprit de réforme qui commence à prendre racine à l'ONU et à l'Union africaine est encourageant, et le Rwanda est heureux d'y être associé. Cette dynamique positive met aussi les Nations Unies et l'Union africaine en position d'œuvrer de concert et plus étroitement.

Des mesures concrètes peuvent être prises de part et d'autre pour améliorer la qualité de la coordination et de la consultation. L'Union africaine et les Nations Unies sont déjà de bons partenaires dans le maintien de la paix, et le Rwanda est heureux et fier d'avoir des forces servant sous les deux drapeaux. Mais nous pouvons faire plus et mieux.

M. Rajaonarimampianina Rakotoarimanana (Madagascar), Vice-Président, assume la présidence.

Nous avons aussi pour objectif commun d'atteindre les objectifs de développement durable et les cibles de l'Agenda 2063, et de continuer de renforcer l'autonomisation des femmes. Une collaboration plus étroite nous permettra de combler la fracture numérique qui va en s'accroissant grâce à un accès universel au haut débit qui connecte nos citoyens aux réseaux de connaissance et de prospérité.

Le Canada et le Rwanda, avec d'autres parties prenantes, s'efforcent de mieux sensibiliser à l'énorme effet que la ratification et la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal peuvent avoir immédiatement. Il s'agit là de l'une des mesures les plus importantes qu'un pays peut prendre pour faire face directement aux changements climatiques et réaffirmer son attachement à l'Accord de Paris. Il faut encore moins de 15 autres ratifications pour que l'Amendement de Kigali entre en vigueur en 2019.

Notre monde est confronté à de graves défis, mais pas plus que par le passé. En œuvrant de concert et dans un esprit constructif, nous pouvons garantir à nos enfants l'avenir qu'ils méritent.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Rwanda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

Mr. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Cartes Jara (parle en espagnol) : Au nom du peuple et du Gouvernement paraguayens, je forme l'espoir que sous la présidence de M. Miroslav Lajčák l'Assemblée générale s'acquittera avec succès des objectifs des Nations Unies.

Au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Paraguay, je souhaite exprimer au peuple et au Gouvernement mexicains notre solidarité pour les victimes du tremblement de terre survenu hier, dont l'épicentre était situé dans l'État de Morelos, et en même temps exprimer nos plus sincères condoléances aux proches des victimes de cette tragédie.

Après quatre années à la tête du Gouvernement de la République du Paraguay, j'ai l'honneur de participer à cette auguste Assemblée, encore plus résolu à contribuer à la construction d'un ordre mondial, régi par les principes de la justice, de la paix et de la solidarité entre les nations, dans un cadre d'application effective des droits de l'homme, des structures institutionnelles et de l'état de droit. Nous devons persister dans nos efforts visant à trouver un équilibre raisonnable entre les intérêts de tous les États, et à construire un ordre mondial démocratique et équitable, en développant des relations entre États souverains et indépendants, fondées sur le respect et la confiance, et en donnant la priorité à la coexistence pacifique, un ordre qui puisse offrir les mêmes chances à toutes les nations.

Pour cela, nous demandons un travail efficace des organes de l'ONU, en particulier de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Nous recherchons un Conseil de sécurité plus démocratique, transparent, ouvert à tous et représentatif, qui reflète la diversité de la composition des membres de l'ONU, ainsi que les réalités géopolitiques du monde actuel.

L'Organisation reste l'instance universelle la plus importante pour relever les défis mondiaux. Les problèmes tels que la pauvreté et les inégalités, les changements climatiques, la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogues qui ronge les institutions démocratiques, le terrorisme, entre autres, doivent être abordés collectivement. Nous exhortons urgemment tous les acteurs impliqués à concentrer leurs efforts et

leurs ressources sur une réponse à ces défis communs et pressants auxquels l'humanité est confrontée.

La République du Paraguay réaffirme son ferme attachement à la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de Paris que nous avons signé, et encourage les États, en particulier ceux qui ont la plus grande part de responsabilité dans les émissions de gaz à effet de serre, à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger notre planète des conséquences du réchauffement planétaire. Au Paraguay, nous avons une vision de responsabilité sociale qui encourage une production accrue d'énergie propre et renouvelable. Nous disposons de deux barrages hydroélectriques imposants : celui d'Itaipu, que nous partageons avec le Brésil, et celui de Yacyretá, que nous partageons avec la République argentine. Cette année, Itaipu Binacional a été intégré au Réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO, tout comme la forêt atlantique du Haut Paraná.

Mon mandat de Président de la République expire en août 2018. Ce discours est le dernier que je prononcerai devant cette assemblée. Je souhaiterais souligner certains aspects que nous avons pu améliorer depuis que nous avons accédé à la présidence en 2013. Aujourd'hui, le Paraguay est une véritable démocratie représentative où existent une vraie division des pouvoirs et des processus électoraux indiscutables et où l'état de droit est pleinement appliqué. Nous avons envoyé des signes clairs à la communauté internationale, tant sur le plan public que sur le plan privé, des progrès accomplis par notre pays en matière de réception d'investissements, de coopération et de conventions.

Sur le plan des relations extérieures et du rôle du Paraguay dans le monde, notre interaction s'est accrue de manière exponentielle grâce à des visites reçues, des invitations et une participation dans des organismes internationaux. Au cours de ces quatre dernières années, le pays a reçu les visites officielles de S. S. le Pape François, de l'ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, de S. S. Kirill, patriarche de l'Église orthodoxe de Moscou et de toute la Russie, et d'autres autorités d'organismes multilatéraux, ainsi que de divers chefs d'État et de personnalités internationales qui nous ont honorés de leur présence.

Le Paraguay a été accepté à l'unanimité au Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Nous considérons l'intégration du Paraguay à cette organisation de prestige mondial comme un signe évident que la communauté internationale reconnaît les efforts et les

réalisations de notre gouvernement dans sa politique de bonnes pratiques et dans la solidité de ses institutions. Nous pouvons proclamer avec fierté que le Paraguay fait aujourd'hui partie du groupe très fermé des pays intégrés dans l'OCDE, car il réaffirme la confiance de la communauté internationale dans les importantes réformes entreprises par notre gouvernement pour aller de l'avant.

Aujourd'hui, nous faisons partie du Comité consultatif sur l'application des droits de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, après des années de méfiance quant au respect par notre pays des droits de propriété, et nous avons décidé d'occuper davantage de postes internationaux pour participer au débat et à la prise de décisions, en vue de nous projeter toujours plus à l'international. Aujourd'hui, l'insertion du Paraguay dans le monde transcende les frontières et les continents.

Nos priorités, dans le cadre de l'ONU, sont établies dans le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, qui fait partie intégrante du Programme 2030, et nous prions dès lors instamment les États, en particulier nos partenaires commerciaux et les pays de transit, à les prendre dûment en compte.

L'intégration régionale apporte des bénéfices indéniables, surtout lorsqu'elle se développe dans un souci de concilier les intérêts de toutes les parties. Ainsi, nous travaillons au sein du Marché commun du Sud pour revitaliser l'intégration économique et commerciale, en même temps que nous avançons sur les volets social, scientifique, culturel et en matière d'emploi de ce groupement, ce qui est un programme très positif.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est le travail intergouvernemental le plus ambitieux en matière de développement jamais entrepris dans le cadre des relations multilatérales. Pour la bonne mise en œuvre du Plan national de développement 2030, nous sommes en train de mettre au point une architecture institutionnelle innovante, participative et attachée à ses objectifs et ses cibles. Je mentionne avec fierté que j'ai signé, dans un acte public avec le Président du Congrès et de la Cour suprême de justice, une déclaration conjointe interinstitutionnelle, qui reconnaît la détermination totale de l'État paraguayen à appliquer les dispositions du Programme 2030 et chacun de ses objectifs et cibles. L'État paraguayen s'est prononcé en faveur du Programme 2030 à travers ses

trois pouvoirs étatiques, ce qui est considéré comme une expérience inédite dans la région.

Tout au long de ces quatre années, l'administration que je préside a répondu aux revendications de tous les secteurs de la société, selon des critères de justice et d'efficacité. Au début de notre mandat, en août 2013, nous avons fixé trois axes de la politique nationale à développer : la réduction de la pauvreté, par le développement social; la croissance économique inclusive et l'insertion du Paraguay dans le monde. Avec la mise en œuvre de ces trois axes, nous avons transformé une culture du passé liée au clientélisme politique et aux mauvaises pratiques en un modèle qui aujourd'hui est gouverné par le respect de la transparence et de la formalité, qui garantit l'accès public à l'information et qui offre davantage de possibilités à notre peuple. L'accès à l'information publique a été une avancée sans précédent, et aujourd'hui nous bénéficions d'instruments qui matérialisent la volonté politique de faire en sorte que ce qui est public soit rendu public.

Nous pouvons affirmer que nous sommes engagés dans un processus de transformation jamais vu auparavant dans notre pays; et même s'il génère quelques inquiétudes, réactions et résistances de la part de ceux à qui l'ancien modèle profitait, je peux garantir que cette transformation est en train de fermer les portes aux politiques nuisibles telles que la corruption, qui pendant longtemps ont retardé le développement économique et social du pays. En dépit des problèmes économiques régionaux, nous sommes parvenus à avoir une croissance économique soutenue et nous voulons continuer d'aller de l'avant pour forger des relations avec le monde, en tant que partenaires fiables et prévisibles. Ces dernières années, la croissance économique du Paraguay a été constante, avec une moyenne annuelle de 5,2 %, soit une des plus élevées en Amérique du Sud.

Nous sommes également en train de réduire l'indice de pauvreté. Cependant, nous demeurons confrontés à des problèmes considérables en matière de lutte contre la pauvreté dus à de longues années de laisser-aller. Nos priorités sont de donner une forte impulsion à l'investissement social, notamment dans l'éducation, afin que les populations pauvres bénéficient de la croissance économique et que les inégalités diminuent. Nous sommes en train de mettre en œuvre des programmes emblématiques de protection sociale, notamment le programme Tekopora, qui offre des transferts monétaires assortis de conditions, le programme d'alimentation scolaire, les pensions

alimentaires pour les personnes âgées en situation de pauvreté et le programme de réduction de la pauvreté dénommé « Créer des perspectives ». En outre, nous avons élargi le programme de bourses pour les étudiants et d'aides économiques pour les jeunes en situation de pauvreté, car nous sommes convaincus que l'éducation et la formation universitaire et professionnelle des jeunes représentent le meilleur investissement pour l'avenir du pays.

Après une interruption de 175 ans, l'État paraguayen a recommencé à octroyer des bourses de deuxième cycle pour aller étudier dans les meilleures universités étrangères, avec un investissement record de 42 millions de dollars. Grâce aux bourses Carlos Antonio López, un millier de Paraguayens originaires des 17 départements du pays et de la capitale suivent des études de deuxième cycle dans 50 des 200 universités les plus prestigieuses au monde. Des centaines d'entre eux enseignent et 60 % sont des femmes âgées de moins de 30 ans. Les 60 premiers boursiers ont déjà terminé leurs études et sont rentrés, et ils mettent leurs connaissances au service du développement et des intérêts de notre pays.

Un autre objectif stratégique national pour lutter contre la pauvreté est la mise en œuvre de programmes de logement, qui visent à favoriser l'accès des citoyens à des logements dignes, à relancer l'économie et à créer des emplois. Tout au long des quatre dernières années, nous avons déployé des efforts acharnés, transparents et responsables et avons obtenu des résultats sans précédent au niveau national. Pour la première fois dans l'histoire du Paraguay, à la fin de son mandat, un gouvernement aura réussi à créer plus de 30 000 logements sociaux dans tout le pays, soit presque 10 fois plus qu'aucun autre de ses prédécesseurs. Ce résultat est d'autant plus important qu'il bénéficie à des milliers de familles qui des années durant ont été ignorées par les gouvernements précédents, et qui vivent désormais dans des logements dignes et ont accès à de meilleures conditions de développement. Nous sommes en train de créer de l'espoir et des possibilités pour que les familles paraguayennes des communautés les plus modestes de notre pays, des ceintures de pauvreté qui entourent les grandes villes aux régions autochtones et aux colonies rurales, puissent aller de l'avant. Nous sommes en train de transformer notre pays grâce à nos efforts transparents et efficaces, qui nous permettent de tirer le meilleur parti de nos ressources en diminuant le gaspillage, en éliminant la corruption dans le cadre

des projets et en améliorant la qualité des constructions grâce à des contrôles rigoureux.

Notre gouvernement encourage le développement productif sur la base d'investissements responsables. Nous donnons la priorité aux projets d'infrastructure afin d'améliorer la connectivité, que ce soit au niveau national ou avec les pays voisins. Il convient de noter que l'investissement dans les projets d'infrastructure est à son plus haut niveau depuis des décennies et que la construction d'axes routiers se distingue tout particulièrement par son échelle et sa modernité. Nous exigeons de nos élus qu'ils soient responsables et engagés et nous travaillons avec ardeur pour le bien-être du pays. Grâce à ce nouveau mode de fonctionnement, le Gouvernement est en train de rendre le pays plus efficace, progressiste et honnête.

La République du Paraguay réaffirme son attachement à la paix et de la sécurité internationales et au règlement des conflits par des moyens pacifiques, sur la base d'une coopération réciproque des États. Au Paraguay, l'interdiction des armes de destruction massive est considérée comme une norme constitutionnelle. En conséquence, notre pays se félicite de l'adoption récente du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et réitère sa conviction que le processus de désarmement nucléaire doit être transparent, irréversible et assorti de mécanismes de vérification efficaces fondés sur un cadre universel et juridiquement contraignant. Le Paraguay condamne une nouvelle fois l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée, en violation flagrante de ses obligations internationales, essai qui constitue une nouvelle provocation pour la communauté internationale. Nous espérons que l'Assemblée générale rejettera fermement cette attitude irrationnelle, qui porte atteinte à la paix et à la sécurité mondiales.

La République du Paraguay est profondément préoccupée par le fléau du terrorisme, qu'elle condamne sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous réaffirmons que la lutte contre le terrorisme doit être menée en respectant strictement les principes du droit international et sur la base d'une coopération étroite entre les États. Nous continuerons de collaborer avec les opérations de maintien de la paix, sous les auspices de l'ONU, car nous sommes convaincus qu'elles contribuent à la réalisation des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Mon pays fournit du personnel militaire, féminin et masculin, à six missions de maintien de la

paix et investit dans la formation de ses contingents par l'intermédiaire de Centre paraguayen de formation aux opérations de maintien de la paix, connu sous le nom Cecopaz-Paraguay.

La République du Paraguay réaffirme également son attachement à la promotion et à la protection effective des droits de l'homme dans le monde entier. Nous sommes résolument convaincus que les droits et la dignité de toutes les personnes doivent être protégés, sans discrimination. Nous encourageons le Conseil des droits de l'homme à continuer de s'acquitter de ses fonctions de manière objective, impartiale et universelle. Dans ce contexte, je ne peux manquer d'évoquer une question qui préoccupe ma région, à savoir la situation au Venezuela, qui exige une attention urgente. Je réitère mon message de solidarité à l'égard du peuple vénézuélien, des victimes des persécutions politiques et des violations des droits de l'homme, tout en espérant que ce peuple frère parviendra, souverainement et le plus rapidement possible, à remédier par des moyens pacifiques à cette rupture de l'ordre démocratique et à la grave crise qu'il traverse actuellement.

Par l'entremise de la coopération internationale, la République de Chine (Taiwan) participe depuis longtemps déjà à des programmes de coopération sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable, fournissant une aide à de nombreux pays, notamment le Paraguay. Taiwan possède des connaissances et une expérience très utiles, et apporte une contribution efficace à la communauté internationale. Le Gouvernement de la République du Paraguay encourage une fois de plus tous les États Membres à rechercher les moyens appropriés pour faciliter la participation de Taiwan aux mécanismes, réunions et activités du système des Nations Unies, afin que ses 23 millions d'habitants puissent exercer normalement leurs responsabilités en tant que citoyens du monde et déployer des efforts concertés pour créer des alliances durables avec tous les pays.

Nous sommes intimement convaincus que le Secrétaire général, António Guterres, a entamé de manière prometteuse un travail de grande portée à la tête de l'ONU, en s'appuyant sur sa vaste expérience d'éminent homme d'État. Il appartiendra aux chefs d'État des États Membres de faire de cette session le point de départ d'une nouvelle période d'universalisation véritable des principes qui encadrent le fonctionnement de l'Organisation, en particulier afin que ses programmes et son action contribuent à réduire

les inégalités considérables qui persistent entre les pays et les régions.

Je réaffirme que mon pays continuera d'accorder la plus haute priorité à sa participation aux débats à l'ONU, car nous sommes convaincus de l'importance des travaux de l'Organisation pour édifier un monde plus pacifique et plus juste. Pour notre part, nous continuerons d'œuvrer avec détermination en faveur d'un développement assorti d'une inclusion sociale véritable, tout en créant les conditions propices à la prospérité et en faisant systématiquement passer l'être humain en premier. Je terminerai mon propos en rappelant l'appel lancé par S. S. le pape François : « N'oublions jamais que le vrai pouvoir est le service ».

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rouhani (*parle en farsi; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : En premier lieu, je tiens à féliciter M. Lajčák de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je souhaite également féliciter le Secrétaire général, M. Guterres, de sa nomination à ses hautes fonctions et je lui présente tous mes vœux de succès dans ses lourdes responsabilités.

Il y a quatre mois, plus de 41 millions de personnes – 73 % du nombre total d'électeurs inscrits en Iran – se sont rendues aux urnes pour participer à la douzième élection présidentielle de notre pays, et ont, une nouvelle fois, exprimé leur confiance dans mon

programme, qui appelle à la modération et au respect des droits de l'homme, à la prospérité et à la relance économique au niveau national, et à un engagement constructif dans le monde. Leur vote a témoigné de la maturité de l'électorat dans une société qui ne connaît la gouvernance démocratique et libre que depuis quatre décennies.

Nos dernières élections n'ont pas uniquement consisté à élire un président. Elles ont été l'occasion d'un investissement politique considérable de la part de notre peuple résilient, qui est véritablement l'atout sur lequel nous pouvons le plus compter. Les droits civiques et humains, ainsi que la quête de justice et les valeurs islamiques, voilà ce qui a toujours été au cœur des grandes revendications du peuple iranien durant ses plus de 150 années de lutte, et particulièrement pendant la révolution islamique de 1979. Durant son premier mandat, tandis que, à l'international, il menait des négociations nucléaires, mon gouvernement s'est concentré, sur le plan national, sur l'examen et la définition des droits de nos citoyens, ce qui a abouti à la promulgation de la Charte des droits des citoyens et à son adoption en vue de son application, répondant ainsi aux revendications d'un peuple qui, désireux de recouvrer ses droits et sa dignité humaine, s'était soulevé contre un régime dictatorial pour la première fois il y a 111 ans, durant la révolution constitutionnelle, puis de nouveau il y a 39 ans, lors de la révolution islamique.

J'affirme ici, dans cette salle, que la modération est la voie de prédilection qu'a choisie le grand peuple iranien. La modération ne recherche ni l'isolement ni l'hégémonie. Elle n'est pas synonyme d'indifférence ni d'intransigeance. La voie de la modération est la voie de la paix. Cette paix est une paix juste et sans exclusive, et non une paix qui ne vaudrait que pour une nation et signifierait la guerre et la tourmente pour les autres. La modération, c'est la liberté et la démocratie, mises en œuvre de manière ouverte et globale, sans chercher à promouvoir la liberté à un endroit tout en appuyant les dictateurs ailleurs. La modération, c'est la synergie des idées, et non le ballet des épées. Enfin, la voie de la modération cultive la beauté. La beauté, ce n'est pas exporter des armes meurtrières. La beauté, c'est la paix. En Iran, nous nous efforçons de faire régner la paix et de promouvoir les droits fondamentaux des peuples et des nations. Nous ne cautionnons jamais la tyrannie et nous défendons toujours ceux dont la voix n'est pas entendue. Mais si nous ne menaçons jamais personne, nous ne tolérons pas non plus les menaces de quiconque. Notre discours est ancré dans la dignité et le respect, et nous

sommes insensibles aux menaces et à l'intimidation. Nous croyons en un dialogue et une négociation menés sur un pied d'égalité et fondés sur le respect mutuel.

Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, la paix, la sécurité, la stabilité et le progrès de toutes les nations sont intimement liés. Nous ne pouvons pas laisser un régime renégat et raciste fouler aux pieds les droits les plus fondamentaux des Palestiniens tandis que ceux qui ont usurpé leurs terres jouissent de la sécurité. Nul ne peut aspirer à une stabilité, une prospérité et un développement de long terme tandis que les musulmans du Yémen, de Syrie, d'Iraq, du Bahreïn, d'Afghanistan, du Myanmar et de tant d'autres endroits vivent dans la misère, la guerre et la pauvreté.

Tout au long de son histoire, l'Iran a été un bastion de tolérance pour de nombreuses religions et de nombreux groupes ethniques. Nous sommes les mêmes que ceux qui ont sauvé les juifs de la servitude de Babylone, ouvert leurs bras pour accueillir en leur sein les chrétiens arméniens et créé le continent culturel iranien avec sa diversité inédite de religions et de groupes ethniques. Je représente le même Iran qui a toujours aidé les opprimés. Il y a des siècles, nous avons appuyé les droits du peuple juif et, aujourd'hui, nous insistons sur le rétablissement des droits du peuple palestinien. L'Iran reste le même pays, appuyant la justice et cherchant la tranquillité.

Aujourd'hui, nous sommes en première ligne de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux au Moyen-Orient, non pas pour des raisons sectaires ou ethniques, mais pour des raisons éthiques, humanitaires et stratégiques. L'Iran ne cherche pas à rétablir son ancien empire, à imposer à d'autres sa religion officielle ni à exporter sa révolution par la force des armes. Nous avons suffisamment confiance dans la profondeur de notre culture, la vérité de notre foi et la ténacité et la longévité de notre révolution pour ne jamais chercher à exporter l'un quelconque d'entre eux, comme le font les néocolonialistes au son lourd des bottes de leurs soldats. Pour promouvoir notre culture, notre civilisation, notre religion et notre révolution, nous entrons dans les cœurs et inspirons les esprits. Nous récitons notre poésie et discutons de notre philosophie. Nos ambassadeurs sont nos poètes, nos mystiques et nos philosophes. Nous avons atteint les rivages de ce côté-ci de l'Atlantique avec Roumi et diffusé notre influence dans toute l'Asie avec Saadi. Nous avons déjà pris le monde avec Hafez, nous n'avons donc nul besoin de nouvelles conquêtes.

L'appel à la modération vient d'un pays qui y est attaché. Nous ne prêchons pas la modération, nous la pratiquons, comme l'atteste le Plan d'action global commun. L'accord est le résultat de deux années d'intenses négociations multilatérales qu'a salué dans sa très grande majorité la communauté internationale et qu'a approuvé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2231 (2015). En tant que tel, l'accord appartient à la communauté internationale tout entière, et pas seulement à un ou deux pays. Le Plan d'action peut devenir un nouveau modèle d'interaction mondiale fondée sur l'engagement constructif mutuel entre nous tous. Nous avons ouvert nos portes à l'engagement et à la coopération et avons conclu des dizaines d'accords de développement avec des pays avancés, de l'Est comme de l'Ouest.

Hélas, certains se sont privés de cette occasion extraordinaire, s'imposant de fait des sanctions à eux-mêmes, et maintenant ils se sentent trahis. Nous n'avons pas été trompés, pas plus que nous n'avons triché ou trompé qui que ce soit. Nous avons décidé de l'ampleur de notre programme nucléaire nous-mêmes. Nous n'avons jamais cherché à parvenir à la dissuasion grâce aux armes nucléaires. Nous sommes immunisés par nos connaissances et, plus important encore, par la résilience de notre peuple. Voilà notre talent et notre approche. Certains disent qu'ils veulent priver l'Iran des armes nucléaires, mais nous avons toujours rejeté avec véhémence de telles armes. Nous n'avons jamais été affligés d'avoir renoncé à une option que nous n'avons jamais recherchée. Il est répréhensible que le régime sioniste voyou, qui menace la sécurité régionale et mondiale avec son arsenal nucléaire et n'a adhéré à aucun instrument international ni aucune sauvegarde, ait l'audace de prêcher aux nations pacifiques.

Imaginons à quoi ressemblerait le Moyen-Orient si le Plan d'action n'avait pas été conclu. Imaginons qu'en sus des guerres civiles, du terrorisme takfiriste, des cauchemars humanitaires et des crises sociopolitiques complexes qui ravagent l'Asie de l'Ouest, il y ait une crise nucléaire montée de toutes pièces. Que ferions-nous? Je déclare ici à l'Assemblée que la République islamique d'Iran ne sera pas le premier pays à violer l'accord, mais qu'il répondra de façon décisive et résolue à toute violation par quelque partie que ce soit. Il serait très regrettable que l'accord soit détruit par de nouveaux venus sans scrupules dans le monde de la politique; le monde perdrait là une grande occasion. Ces comportements regrettables ne pourront, toutefois, jamais arrêter l'Iran dans sa marche vers le progrès.

En violant ses engagements internationaux, la nouvelle Administration des États-Unis ne fait que détruire sa propre crédibilité et saper la confiance internationale pour ce qui est de négocier avec elle ou d'accepter sa parole.

Il y a quatre ans à l'Assemblée, la République islamique d'Iran avait parrainé l'initiative de la résolution 68/127, « Un monde contre la violence et l'extrémisme violent ». Nous considérons que le dialogue et les négociations fondés sur un paradigme à somme positive est la seule voie pour résoudre les crises mondiales et régionales. Nous avons pris la décision délibérée de renforcer nos relations avec nos voisins et d'autres dans la région, et d'intensifier notre coopération avec tous les pays amis. Nous ne pouvons pas faire face aux défis complexes et dangereux qui se posent dans cette phase de transition mondiale turbulente sans renforcer les interactions et les échanges ni institutionnaliser le dialogue entre les pays et les États. Le discours de haine ignorant et absurde, truffé d'allégations ridicules et sans fondement que nous avons entendu hier dans cette salle est non seulement indigne d'être entendu à l'Organisation des Nations Unies, qui a été créée pour promouvoir la paix et le respect entre les pays, mais en fait contredit ce que les pays demandent à l'Organisation mondiale, à savoir rassembler les gouvernements dans la lutte contre la guerre et le terrorisme.

Je tiens à souligner que les capacités de défense de la République islamique d'Iran, y compris ses missiles, sont de nature exclusivement dissuasive et défensive et visent à maintenir la paix et la stabilité dans la région et à décourager les velléités aventuristes de prétendants irrationnels. Nous ne pouvons pas oublier que dans beaucoup de nos villes, les civils ont été pris pour cible dans les attaques de missiles à longue portée ordonnées par Saddam Hussein pendant les huit années de sa guerre d'agression contre nous. Nous ne permettrons plus jamais que notre peuple soit victime de ce genre d'illusions catastrophiques. Les interventions militaires menées par des acteurs étrangers à la région – les mêmes puissances qui essaient de vendre toujours plus d'armes mortelles à d'autres États en accusant l'Iran de provoquer l'instabilité – n'ont fait qu'exacerber l'instabilité et la violence extrémiste dans notre région. Je tiens à souligner que les interventions étrangères et le fait d'imposer la volonté d'acteurs étrangers aux peuples de la région ne feront qu'aggraver et amplifier les crises dans notre région. Il n'y a pas de solution militaire aux crises en Syrie, au Yémen et à Bahreïn et celles-ci ne peuvent être réglées qu'en mettant fin aux

hostilités et en respectant la volonté et les souhaits des peuples de ces pays. Le Gouvernement des États-Unis devrait expliquer à ses citoyens pourquoi, après avoir dépensé des milliards de dollars des contribuables des États-Unis d'Amérique et de notre région, il n'a apporté à cette région que la guerre, la misère, la pauvreté et la montée du terrorisme et de l'extrémisme au lieu de contribuer à la paix et à la stabilité.

Ces quatre dernières années, l'Iran a démontré que son économie avait un potentiel d'expansion et de croissance sans pareil. Non seulement les sanctions économiques n'ont pas sapé ce potentiel, mais elles ont renforcé la détermination du peuple à accroître la production nationale. L'Iran, qui a enregistré le taux de croissance le plus élevé au monde l'an dernier, a prouvé que son économie pouvait devenir l'économie émergente la plus dynamique du monde au cours des 20 prochaines années, avec un potentiel de croissance de l'ordre de 1 000 milliards de dollars. Notre choix stratégique pour parvenir à une croissance durable et équilibrée est de faire appel à un vaste réseau de partenariats mondiaux. Nous sommes fermement convaincus que le développement et la sécurité ne peuvent progresser que s'ils vont de pair et que nos intérêts communs peuvent nous rapprocher sur les plans régional et mondial afin de garantir la sécurité de notre région et du monde.

L'Iran, qui est doté des réserves en pétrole et en gaz naturel les plus importantes au monde, est prêt à coopérer durablement avec d'autres pays pour promouvoir la sécurité énergétique mondiale. Nous souhaitons élargir les corridors de transit internationaux au moyen d'initiatives communes portant sur des projets d'infrastructures maritimes, ferroviaires et routières. Nos réalisations en matière de renforcement des infrastructures économiques au moyen d'un gazoduc qui traverse tout le pays, d'un réseau électrique national et des transports ferroviaires et routiers permettent à plusieurs industries de produire à moindre coût, avec un accès facile aux marchés nationaux et régionaux. Grâce à notre environnement juridique actuel qui est très favorable, de nombreux investisseurs étrangers sont venus en Iran, ce qui a conduit à une augmentation régulière des investissements, des coentreprises et des accords de financement dans de nombreux domaines. Dans le cadre de sa politique, mon gouvernement va continuer à améliorer en permanence l'environnement entrepreneurial, à protéger les droits de propriété intellectuelle, à améliorer constamment la gouvernance des entreprises et à lutter résolument contre le blanchiment d'argent afin de créer un climat

juridique propice aux investissements commerciaux et économiques dans divers domaines, en particulier les entreprises fondées sur le savoir.

Le peuple iranien est fermement résolu à construire un Iran libre et moderne et à participer aux efforts visant à instaurer la sécurité et la stabilité dans la région, sur la base des normes éthiques et du respect du droit international. Nous invitons tous les investisseurs, intellectuels et innovateurs du monde entier à participer à cet effort et à coopérer avec nous à cette fin. Du haut de cette tribune mondiale et en tant que représentant du peuple iranien, renommé dans le monde entier pour son hospitalité, j'invite tous ceux qui veulent parvenir à la paix, à la sécurité et au progrès grâce aux partenariats et à la coopération entre les pays à visiter l'Iran et à se joindre à nous pour construire cet avenir d'espoir.

Si nous croyons vraiment à la décision que nous avons prise collectivement il y a quatre ans à l'Assemblée générale d'œuvrer en faveur d'un monde opposé à la violence et à l'extrémisme violent, nous pouvons transformer le discours de la coercition, de l'unilatéralisme, de l'intimidation et de la guerre en une logique de dialogue, de synergie et de paix, afin que la voix de la modération soit celle qui domine dans le monde entier.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Bulgarie.

M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Radev (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord présenter mes condoléances les

plus sincères au peuple et au Gouvernement mexicains suite au séisme dévastateur survenu hier.

C'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale. Je voudrais féliciter S. E. M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de son importante mission.

Cette session revêt un intérêt particulier pour mon pays, car elle sera toujours en cours quand la Bulgarie assumera la présidence du Conseil de l'Union européenne. Cette année, le débat général met l'accent sur nos efforts collectifs en faveur de la paix et d'une vie décente pour tous sur une planète préservée, soulignant ainsi l'importance de la prévention, de la médiation, du développement durable, de la préservation de l'environnement et du respect des droits de l'homme au moyen d'une approche qui donne la priorité à l'être humain. L'Organisation des Nations Unies soutient nos objectifs en matière de paix, de sécurité, de développement et de droits de l'homme.

Les conflits en cours dans de nombreuses régions de la planète continuent de saper la paix et la sécurité internationales, ainsi que les valeurs fondamentales de l'humanité. Les explosions de violence dévastent les économies locales, déclenchent de larges mouvements de réfugiés et de migrants, causent une propagation massive de maladies, de famine et d'indicibles souffrances humaines. Les enfants sont ceux qui en général pâtissent le plus des situations de crises. Les causes profondes des conflits armés doivent être traitées d'une façon plus systématique, dans le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, en améliorant la situation économique, et en promouvant l'inclusion sociale.

Ne laisser personne de côté et tendre d'abord la main à ceux qui sont restés le plus loin derrière ne sont pas de simples déclarations politiques destinées à revigorer le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Si nous voulons vraiment transformer notre monde en le faisant sortir de la pauvreté, il nous faudra mettre pleinement en œuvre les objectifs de développement durable en promouvant l'égalité, l'inclusion et la participation.

Les conflits qui perdurent requièrent une réponse holistique de la part des Nations Unies, qui englobe diplomatie préventive, médiation, consolidation de la paix et missions politiques spéciales efficaces. Une telle réponse est essentielle pour rétablir la bonne

gouvernance et stabiliser la situation aux plans politique, économique et social dans les pays en proie aux crises et dans ceux qui sortent d'un conflit.

Au cours de ces dernières années, les trois examens du dispositif de paix et de sécurité des Nations Unies ont, avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, posé une base solide pour l'instauration de la paix et la prospérité. À cet égard, la Bulgarie appuie l'élan diplomatique en faveur de la paix, qui donne la priorité absolue à la prévention dans l'action menée par les Nations Unies et ouvre la voie aux réformes nécessaires pour pérenniser la paix.

La prévention et la médiation sont des moyens essentiels pour réduire les souffrances humaines, notamment en remédiant aux causes profondes des déplacements forcés et en conjuguant les efforts humanitaire, de développement et de consolidation de la paix. Certes, la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord reste très préoccupante et nécessite un règlement global, mais elle ne doit pas détourner l'attention de la communauté internationale de la nécessité de relancer d'urgence le processus de paix au Moyen-Orient. La Bulgarie réaffirme sa position, à savoir que la formule de la solution de deux États est un moyen réaliste, juste et durable de régler le conflit israélo-palestinien. Nous sommes convaincus que seules des négociations directes, sans conditions et menées conformément aux résolutions internationales pertinentes aboutiront à une solution susceptible de répondre aux aspirations des deux parties.

Trouver une solution politique au conflit en cours en Syrie et mettre en œuvre une transition politique crédible dans le pays est essentiel pour préserver la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'État syrien. Nous appuyons toutes les actions visant à parvenir dès que possible à une cessation des hostilités et à mener des négociations intra-syriennes efficaces et constructives à Genève en vue de trouver une solution politique durable à la crise. Nous estimons qu'un dialogue politique sous les auspices de l'ONU est le seul moyen possible d'améliorer progressivement les conditions de sécurité en Syrie et de régler durablement la crise humanitaire.

Une autre source de vive préoccupation pour mon pays est la situation dans l'est de l'Ukraine qui, hélas, reste extrêmement explosive malgré les accords de cessez-le-feu signés à intervalles réguliers. Nous appelons de nouveau à la mise en œuvre rapide et pleine des accords de Minsk, car il n'y a pas d'autre option

viable. Nous appuyons toujours l'activité des enceintes multilatérales, comme le format Normandie et le Groupe de contact trilatéral de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en raison du rôle qu'ils jouent dans la promotion des efforts politiques et diplomatiques visant à trouver un règlement pacifique au conflit.

La Bulgarie est pleinement attachée au processus de paix et de stabilisation en Afghanistan et considère que la réconciliation est un prérequis majeur pour rétablir la stabilité et réaliser le développement durable en Afghanistan et au-delà. Nous invitons le Gouvernement d'unité nationale à poursuivre les réformes nécessaires dans les domaines clefs, comme la bonne gouvernance, l'état de droit, un processus électoral crédible, la lutte contre la corruption et le trafic de stupéfiants, la problématique hommes-femmes et les questions d'ordre social.

Le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements sont parmi les principaux piliers de la sécurité internationale et représentent donc des aspects concrets de l'action menée aux fins de la paix et d'une vie décente. La Bulgarie réitère son attachement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, pierre angulaire du régime de non-prolifération nucléaire, ainsi qu'à l'objectif de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. On ne peut atteindre cet objectif que si tous les États y participent, surtout ceux dotés de l'arme nucléaire. Nous devons prendre toutes les mesures universelles possibles permettant d'atteindre de façon graduelle et irréversible l'objectif final d'un monde exempt d'armes nucléaires. Les deux prochaines mesures à prendre dans ce sens pourraient être l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles à la Conférence du désarmement à Genève.

Le Plan d'action global commun concernant le programme nucléaire iranien adopté en juillet 2015 reste d'importance historique. Sa pleine mise en œuvre est extrêmement importante pour la stabilité régionale et mondiale. Mon pays réaffirme son plein appui à ce Plan.

La Bulgarie condamne catégoriquement la poursuite des essais nucléaires et des tirs de missiles par la République populaire démocratique de Corée, qui ont mené à une escalade des tensions dans la région et sapent la paix et la sécurité du monde. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de mettre fin à ses programmes nucléaires et balistiques

une fois pour toute et de façon complète, irréversible et vérifiable, ainsi que de s'engager dans un dialogue constructif avec la communauté internationale. Nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une solution pacifique, diplomatique et politique à la crise.

Les récentes attaques terroristes nous rappellent tragiquement l'ampleur des défis qui nous attendent. La Bulgarie est d'avis que le Bureau de lutte contre le terrorisme nouvellement créé marque un jalon dans l'action menée pour améliorer l'efficacité des Nations Unies en matière de lutte contre le terrorisme, en appuyant la mise en œuvre équilibrée de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies de 2006, en renforçant la coordination entre les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, et en promouvant des mesures préventives qui s'attaquent aux moteurs de l'extrémisme.

La Bulgarie est extrêmement préoccupée par l'ampleur sans précédent des pillages organisés de biens culturels en Iraq, en Syrie, en Libye et dans d'autres pays en situation de conflit ou d'après-conflit. Nous condamnons le trafic et le commerce illicite d'objets culturels comme tactique de guerre et source de profit pour financer le terrorisme. C'est une menace qui exige une réponse mondiale. Un certain nombre d'instruments juridiques et de résolutions ont été adoptés par l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies, le Parlement européen et d'autres. Nous avons jeté les bases juridiques et il est de notre devoir commun de veiller à leur pleine application. La Coalition des Antiquités, la campagne de l'UNESCO faite sur les médias sociaux Unis pour le patrimoine et d'autres activités illustrent parfaitement une tendance mondiale très positive pour l'action visant à la préservation et la protection du patrimoine culturel mondial.

Les migrations internationales sont un phénomène mondial, et ce n'est que grâce à des efforts conjoints, tels que le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, que nous pourrions garantir une approche équilibrée qui comprenne le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, ainsi qu'une gestion efficace des frontières et des réadmissions. Les États ont des droits et des responsabilités en matière de gestion et de contrôle de leurs frontières, élément central de leur sécurité nationale. Un contrôle rigoureux des frontières est de la plus haute importance, en particulier dans le contexte de la prévention de la migration irrégulière et de l'élimination de la traite des êtres humains. Pour

la Bulgarie, la priorité absolue est la gestion et le contrôle efficaces des frontières extérieures de l'Union européenne, ce qui permet le bon fonctionnement de la liberté de circulation au sein de l'Union européenne.

Les changements climatiques constituent toujours l'un des plus grands défis de notre époque. Non seulement ils entravent le bien-être de nos pays, mais ils posent également des menaces à la sécurité d'un grand nombre d'entre eux. La Bulgarie respecte les obligations qui lui incombent en vertu de l'Accord de Paris et estime que seule une approche universelle de sa mise en œuvre permettra d'atteindre les objectifs du programme des Nations Unies relatifs aux changements climatiques.

La Bulgarie est fermement attachée à la promotion des droits de l'homme et participe activement à un certain nombre de processus intergouvernementaux consacrés à la promotion des droits de l'homme à l'échelle mondiale. En tant que coprésidente du Groupe des Amis des enfants et des objectifs de développement durable à l'Organisation des Nations Unies, la Bulgarie préconise vivement l'intégration des droits de l'enfant dans tous les processus intergouvernementaux majeurs – en tant que véritables agents du changement social positif. En sa qualité de présidente de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées pour la période 2017-2018, la Bulgarie encourage activement l'intégration et la participation pleines et entières des personnes handicapées sur la base de l'égalité avec les autres.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021, la Bulgarie est déterminée à contribuer davantage à la promotion des droits de l'homme dans le monde, et elle compte sur le précieux soutien de ses partenaires à sa candidature. Au cours des dernières décennies, l'Organisation des Nations Unies a remarquablement avancé dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme. Ces efforts doivent être encore renforcés afin d'obtenir des résultats tangibles pour les femmes et les filles en éliminant toutes les formes de violence et de discrimination sexistes. Garantir l'égalité des droits des femmes et des hommes doit faire partie intégrante des politiques quotidiennes dans tous les domaines de la vie. Promouvoir l'égalité, lutter contre la discrimination et garantir le respect des droits de l'homme sont des mesures essentielles à la réalisation d'une paix et d'un développement durables, et nous pensons que la protection des droits de l'homme doit être placée au

centre de toutes les actions prises par l'Organisation des Nations Unies.

Le monde est actuellement confronté à d'énormes défis, peut-être les plus grands que l'humanité ait jamais rencontrés, et nous, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, devons trouver la solution. Il est temps d'agir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Bulgarie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 12 h 5.

ANNEXE 126

**SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU, DECLARATION DU PORTE-PAROLE DU
SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LE DIFFEREND FRONTALIER
ENTRE LE GUYANA ET LE VENEZUELA
(30 JANVIER 2018)**

Le 30 janvier 2018

**Déclaration attribuable au porte-parole du Secrétaire général concernant
le différend frontalier entre le Guyana et le Venezuela**

Le différend frontalier déjà ancien entre la République coopérative du Guyana et la République bolivarienne du Venezuela est né de l'affirmation vénézuélienne selon laquelle la sentence arbitrale de 1899 sur la frontière entre la Guyane britannique et le Venezuela est nulle et non avenue. Dans l'accord de Genève de 1966, le Guyana et le Venezuela ont conféré au Secrétaire général le pouvoir et la responsabilité de choisir un moyen de règlement pacifique parmi ceux envisagés à l'article 33 de la Charte des Nations Unies. L'accord de Genève prévoit également que si le moyen de règlement ainsi choisi ne permet pas de résoudre le différend, le Secrétaire général en choisira un autre.

Le Secrétaire général précédent, Ban Ki-moon, avait communiqué aux parties le 15 décembre 2016 un cadre de résolution du différend frontalier sur la base de ses propres conclusions quant aux prochaines étapes adéquates. Il avait notamment conclu que le processus de bons offices, mené depuis 1990, se poursuivrait pendant encore une dernière année, jusqu'à la fin de 2017, et que le mandat de médiation serait renforcé. Il avait également conclu que si, d'ici à la fin de 2017, son successeur, le Secrétaire général António Guterres, concluait que des progrès significatifs n'avaient pas été réalisés en vue de parvenir à un accord complet pour la solution du différend, il choisirait la Cour internationale de Justice comme prochain moyen de règlement, à moins que les Gouvernements du Guyana et du Venezuela ne lui demandent conjointement de s'en abstenir.

Début 2017, le Secrétaire général Guterres a nommé un représentant, M. Dag Halvor Nylander, qui s'est activement employé à mener des efforts intensifs au plus haut niveau pour rechercher un règlement négocié du différend.

Le Secrétaire général a soigneusement analysé les avancées du processus de bons offices en 2017 et a conclu à l'absence de progrès significatifs vers un accord complet en vue de la solution du différend. En conséquence, le Secrétaire général a assumé la responsabilité qui lui incombe en vertu du cadre fixé par son prédécesseur en décembre 2016 et a choisi la Cour internationale de Justice comme moyen de résoudre le différend.

En prenant cette décision, le Secrétaire général est également parvenu à la conclusion que le Guyana et le Venezuela pourraient bénéficier de la poursuite des bons offices des Nations Unies grâce à un processus complémentaire établi sur la base des pouvoirs lui étant conférés par la Charte.

Le Secrétaire général, conformément aux principes des Nations Unies, demeure résolu à accompagner les deux Etats dans leurs efforts pour surmonter leurs divergences concernant ce différend frontalier.

Le porte-parole du Secrétaire général,
(Signé) Stéphane DUJARRIC.

ANNEXE 127

**GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA, COMMUNIQUÉ
DE PRESSE : «LA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA SE PRONONCE
SUR LE DIFFÉREND TERRITORIAL AVEC LA RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE
DU GUYANA» (31 JANVIER 2018)**

Le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela informe la communauté internationale et le peuple vénézuélien que, le 30 janvier 2018, il a reçu une communication du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, relative au processus de négociation visant le différend avec la République coopérative du Guyana.

Dans cette communication, le Secrétaire général des Nations Unies rapporte ce qui suit :

Aux termes d'un bref examen du processus de négociation mené au cours de l'année 2017, il [le Secrétaire général] recommande la Cour internationale de Justice comme prochain moyen de règlement du différend territorial entre le Venezuela et le Guyana portant sur le territoire d'Essequibo. En outre, il considère que les Gouvernements vénézuélien et guyanais pourraient bénéficier d'une poursuite du processus de bons offices de l'ONU.

A cet égard, le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela informe le peuple vénézuélien et la communauté internationale de ce qui suit :

Le Venezuela reconnaît la pleine validité de l'accord de Genève du 17 février 1966, signé et ratifié par notre pays et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, en consultation avec le Gouvernement de la Guyane britannique ; ce traité international, qui constitue le cadre juridique du règlement du différend territorial entre les parties et a été validement reconnu et enregistré auprès de l'Organisation des Nations Unies, est le seul moyen de tourner la page de cet héritage ignominieux du colonialisme britannique.

Le Venezuela a dûment fait part de sa vive opposition à la lettre du 15 décembre 2016, signée par l'ancien Secrétaire général Ban Ki-moon et a dénoncé la présence dans cet instrument de conditions dépassant les pouvoirs accordés à l'intéressé et contrevenant à l'esprit, à l'objet et à la raison de l'accord de Genève conclu entre les parties ainsi qu'au principe d'équité convenu entre elles.

La communication du Secrétaire général ne respecte pas la séquence des moyens de règlement pacifique devant être successivement employés telle qu'elle a été fixée par l'accord de Genève à titre de méthode éprouvée de recherche d'une solution acceptable, pratique et satisfaisante du différend.

Au cours de l'année 2017, le Venezuela a maintenu sa position historique à l'égard du processus de bons offices du Secrétaire général des Nations Unies en accordant la priorité à la défense de l'intérêt supérieur du pays et à la revendication permanente des droits légitimes et inaliénables du peuple vénézuélien sur le territoire de la Guayana Esequiba.

Ces négociations ont été entourées d'une totale confidentialité en vertu d'une règle essentielle du processus de bons offices et sur la base d'un accord entre les parties et l'Organisation des Nations Unies.

Il convient de se demander pourquoi la Cour internationale de Justice a été recommandée à deux Etats qui ne reconnaissent pas sa compétence, dans la mesure où l'accord de Genève lui-même prévoit le règlement du différend territorial par des moyens politiques. De ce point de

vue, le Venezuela approuve fermement et sans équivoque le processus de négociation mené par lesdits moyens.

Le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, fidèle à sa tradition historique et à la diplomatie de la paix bolivarienne, réitère sa ferme volonté de défendre l'intégrité territoriale de la patrie et de poursuivre la négociation politique fondée sur l'accord de Genève de 1966, seule manière de parvenir à une solution pacifique, pratique et satisfaisante pour les deux parties et en faveur de nos peuples.

Le président de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro Moros, assure au peuple vénézuélien qu'il continuera à défendre les droits souverains sur la Guayana Esequiba, et appelle à l'unité nationale pour protéger les intérêts les plus sacrés de la nation.

Le soleil vénézuélien se lève dans l'Essequibo.

Caracas, le 31 janvier 2018.

ANNEXE 132

**LETTRE EN DATE DU 18 JUIN 2018 ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA COUR INTERNATIONALE
DE JUSTICE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE
DU VENEZUELA**



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

Caracas, le 18 juin 2018

S.E. Abdulqawi Ahmed Yusuf
Président de la Cour internationale de Justice

Son Excellence,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous, en votre qualité de Président de l'honorable Cour internationale de Justice, afin de faire référence à la lettre reçue, le 29 mars 2018, de la part du Greffier de la Cour.

A cet égard, je me permets, Excellence, de vous exprimer ce qui suit :

Le Venezuela et le Guyana se sont engagés, aux termes du mandat de l'Accord de Genève de 1966, à parvenir à une solution amiable, pratique et mutuellement satisfaisante pour les deux Parties, du différend concernant le territoire du Guayana Esequiba.

Néanmoins, le Guyana a abandonné cet objectif dont les deux États se sont engagés en vertu de l'Accord de Genève. Il prétend, en s'éloignant de ladite solution amiable, que la Cour internationale de Justice entreprenne une procédure au sujet du différend.

Dans ce contexte, le Guyana a déposé une requête, en arguant que « la Cour a compétence à l'égard du différend en vertu du paragraphe 1 de l'article 36 de son Statut, et conformément au consentement mutuel exprimé par le Guyana et le Venezuela au paragraphe 2 de l'article IV de l'accord de Genève de 1966. Dans cette disposition, les deux États ont simultanément conféré au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies le pouvoir de choisir le moyen de règlement du différend ;



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

celui-ci en a fait usage le 30 janvier 2018, optant pour le règlement judiciaire par la Cour. »

Les allégations du Guyana reposent sur deux éléments concomitants : a) un consentement présumé accordé par le Venezuela à la juridiction de cette honorable Cour, prétendument enregistrée dans l'accord de Genève ; malgré le fait que, tel qu'il est indiqué dans son nom, le but de ce traité bilatéral soit la quête d'une solution amiable ; et b) la décision du Secrétaire général des Nations Unies de proposer la Cour internationale de Justice.

A ce sujet, le Venezuela voudrait souligner qu'il n'a jamais accepté la juridiction de cette honorable Cour internationale de Justice, pour des raisons de tradition historique et d'institutions fondamentales ; et n'accepterait pas non plus ni la présentation unilatérale d'une requête faite par le Guyana, ni la forme ni le contenu des revendications qui y sont exprimés.

Excellence, très respectueusement, il est à signaler que, étant donné que le Venezuela n'a pas accepté la compétence de la Cour, en ce qui concerne le différend mentionné dans la prétendue « Requête » présentée par le Guyana, et, en outre, qu'il n'a pas non plus accepté que le différend soit soumis unilatéralement à la Cour, il n'existe aucun fondement qui pourrait établir, même si ce n'est que prima facie, la juridiction de la Cour pour connaître des demandes du Guyana.

La prétendue « Requête » présentée par le Guyana ne fait aucunement partie des procédures régies par le Statut et le Règlement de la Cour, et doit être considérée comme soumise à l'article 38, paragraphe 5, du Règlement de la Cour, qui exclut son inscription sur le rôle général de la Cour et toute action procédurale « tant que l'État contre



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

lequel la requête est formée n'a pas accepté la compétence de la Cour aux fins de l'affaire. »

En l'absence de toute disposition de l'article IV, paragraphe 2, de l'Accord de Genève de 1966 (ou de l'article 33 de la Charte des Nations Unies, auquel il se réfère) sur (i) la juridiction de la Cour et (ii) les modalités de sa saisine ; l'établissement de la juridiction de la Cour exige, selon une pratique bien établie, à la fois un consentement exprès à la juridiction de la Cour donné par les deux Parties au différend, et un accord commun des Parties notifiant la soumission du différend à la Cour.

Le seul objet et propos et effet juridique de la décision du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, du 30 janvier 2018, conformément au paragraphe 2 de l'article IV de l'Accord de Genève, est de « choisir » un mécanisme particulier de règlement des différends pour arriver à une solution amiable du différend.

D'autre part, la juridiction de la Cour, en vertu de l'article 36 du Statut, et les modalités de sa saisine, conformément à l'article 40 du Statut, ne sont pas régies par l'Accord de Genève. En l'absence d'un accord des Parties exprimant leur consentement à la juridiction de la Cour en vertu de l'article 36, et en l'absence d'un accord des Parties acceptant que le différend puisse être porté unilatéralement et non conjointement devant la Cour en vertu de l'article 40, il n'y a aucune base pour la juridiction de la Cour en ce qui concerne la prétendue « Requête du Guyana ».

Dans ces circonstances, et compte tenu des considérations mentionnées ci-dessus, la République Bolivarienne du Venezuela ne participera pas à la procédure dont la République coopérative du Guyana a l'intention d'engager par le biais d'une action unilatérale.



NICOLÁS MADURO MOROS
PRESIDENTE DE LA
REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

Le Venezuela réitère son attachement le plus stricte à ce qui est légalement établie dans l'Accord de Genève pour le règlement de ce différend. Cet Accord engage les deux parties à arriver à une solution pratique et mutuellement satisfaisante, par le biais des négociations amicales. Par conséquent, le Venezuela saisit l'occasion pour ratifier son invitation permanente au Guyana dans ce propos, animé par sa diplomatie imprenable de paix et de bon voisinage.

Excellence, en vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente communication, je tiens à vous exprimer notre certitude de parvenir à un accord mutuellement acceptable pour les deux parties, conformément à ce qui est établie dans l'Accord de Genève de 1966. Heureusement, nous disposons d'un accord juridiquement contraignant, et déposé valablement auprès des Nations Unies, qui régit, sans équivoque, le différend territorial entre le Guyana et le Venezuela, où la négociation directe permettra, sans aucun doute, de parvenir à une solution définitive en faveur de la paix des peuples du Guyana et du Venezuela.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Nicolás Maduro Moros
Président de la République Bolivarienne du Venezuela